



Aujourd'hui
Le ciel restera le plus souvent très nuageux et des précipitations se produiront encore momentanément. Neige au-dessus de 2000 m.

Demain
Au nord: variable, souvent très nuageux, fréquentes précipitations. Encore doux. Au sud: parfois nuageux le long des Alpes, assez ensoleillé plus au sud.

Lac des Brenets 750,98					Lever	Coucher
Lac de Neuchâtel 429,06	6°	10°	2000 m		8 h 12	16 h 44
Fête à souhaiter: Grätien						

TCHERNOBYL ET DENNER À LA MOULINETTE
Le Conseil national limite des indemnités et balaie une initiative ▶ 4

LE MIRAGE ET LA RÉALITÉ
La société Dassault ausculte l'industrie helvétique ▶ 6

LES DERNIERS MOHICANS
N5 sur le Littoral: déloger sans heurts ▶ 24

GROS INCENDIE À CERNIER
Une ferme entièrement détruite ▶ 25

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

Le bien ou le mal?

La frontière entre le bien et le mal est plus facile à définir en théologie... qu'en économie!

Un exemple: la chute du prix du pétrole, amorcée depuis quelques jours, est-elle souhaitable? La réponse est... subjective. Car si l'œil du chauffeur du dimanche s'illumine, le front du producteur se ride.

Réponse subjective donc, mais qu'il est impératif de donner. Afin de se prémunir rapidement des effets qui en découleront.

A la fermeture du marché new-yorkais de mercredi, le baril de brut clôturait en dessous de 16 dollars. Pour l'OPEP, c'est l'amer constat de l'échec de plusieurs mois d'efforts. Mais c'est surtout la confirmation qu'un organisme qui compte en son sein deux pays en guerre ne peut établir un consensus.

Les deux belligérants du conflit du Golfe influençaient déjà le prix de l'or noir avec leurs attaques répétées sur des pétroliers (!),

mais aujourd'hui, l'Iran a signé le compromis en matière de quotas de production élaboré à Vienne, alors que l'Irak l'a boudé. Et comme ce n'est qu'en parfaite collaboration que l'OPEP peut stabiliser le prix du pétrole, on constate que tout est sérieusement compromis.

Reposons-nous la question: est-ce un bien ou un mal?

Si la crise boursière et la chute du billet vert font planer sur l'Europe l'ombre de la récession, ce n'est pas avec un pétrole bas que nous retrouverons le soleil. En outre, 1986 doit nous rappeler les difficultés rencontrées notamment par le Mexique, dont les ressources essentielles proviennent de l'or noir.

Contentons-nous en définitive de payer notre pétrole au prix actuel (mais avec un dollar meilleur marché!), les producteurs ne s'en plaindront pas.

Et nous non plus puisque nous garantissons ainsi des revenus synonymes de pouvoir d'achat...

Jacques HOURIET

Souffle de solidarité

Accueil chaleureux à René Felber et soutien appuyé aux travailleurs de Dubied

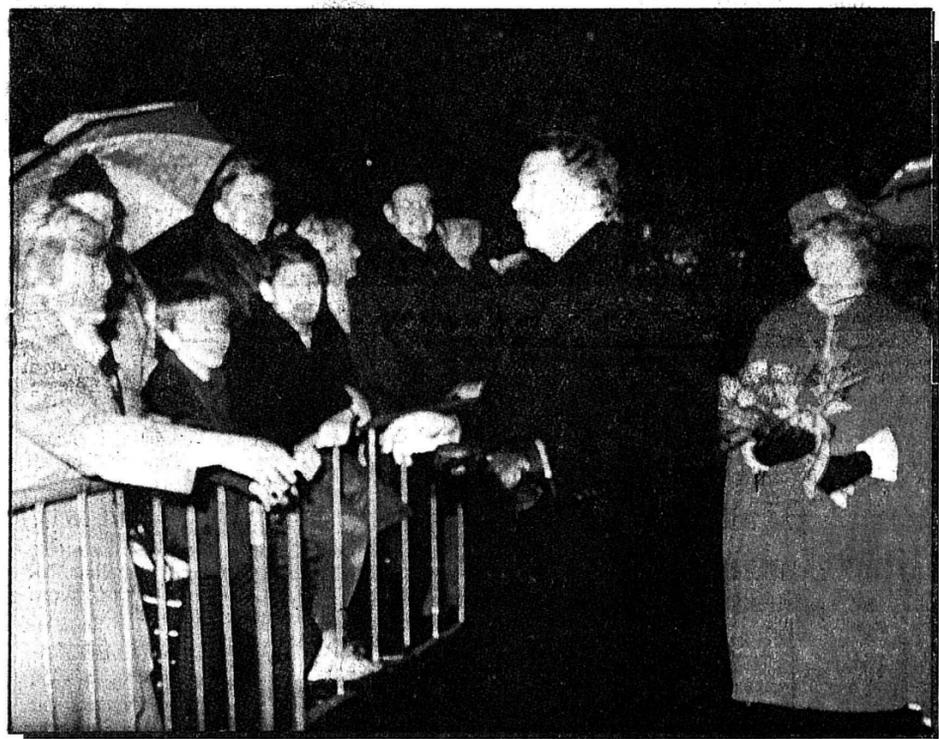
Les Neuchâtelois étaient dans la rue hier, à Neuchâtel et au Locle, pour accueillir René Felber, nouveau conseiller fédéral. Une unité faite d'émotion et dont un mot s'échappait de toutes les lèvres: solidarité.

Solidarité le mot-clé de René Felber, solidarité, le sentiment qui anime tout un canton touché de plein fouet par la débâcle de Dubied dont 500 travailleurs se retrouvent au chômage avant les fêtes de Noël.

René Felber, Pierre Aubert, président de la Confédération, Pierre Dubois, Bernard Soguel, président du psn et bien d'autres n'étaient pas simplement en fête mais ont tenu à marquer la ferme volonté du canton de Neuchâtel de se battre.

P. Ve

● Lire en pages 17, 20 et 22



L'accueil réservé à René Felber fut particulièrement chaleureux. (Impar-Gerber)

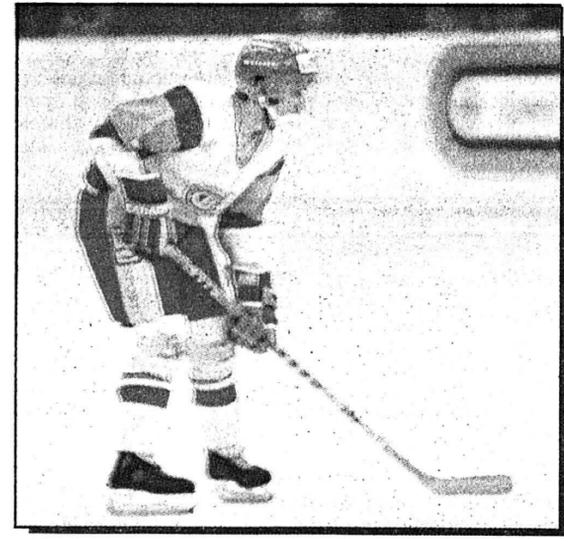
Aujourd'hui dans notre supplément



- Alain dans la p(r)ostérité
- Joao Havelange avant le Mondiale 90
- Poster: VBCC
- Rubrique automobile

Combat d'arrière-garde

Le HCC et Uzwil à la peine



Patrick Hêche et le HCC: une rencontre médiocre. (Photo Bahia)

SPORTS 11 - 13 - 15 - 16

Une page se tourne

Gustav Husak quitte le devant de la scène tchécoslovaque

Une page importante de l'histoire tchécoslovaque contemporaine a été tournée hier, avec le départ de Gustav Husak (74 ans) du poste de secrétaire général du parti communiste, qu'il occupait depuis près de 19 ans.

M. Husak, qui reste président de la République, a cédé «à sa demande» le poste-clé de la vie publique tchécoslovaque à M. Jakes, qu'il avait lui-même proposé pour sa succession, selon le compte-rendu officiel de la première journée de la réunion plénière du comité central au cours de laquelle cette décision a été prise «à l'unanimité».

M. Jakes, qui s'installe ainsi au poste suprême de la hiérarchie politique tchécoslovaque, est un pur produit de l'appareil du parti, au sein duquel il a gravi patiemment tous les échelons.

Bien connu dans les pays de l'Etat, mais très peu en Occident, il a toujours été considéré comme un défenseur des politiques successivement appliquées en URSS. Son image conservatrice a fait place à une adhésion aux principes de la «perestroïka» lancée par Mikhaïl Gorbatchev, au moins en ce qui concerne le domaine des réformes économiques.

MESSAGE SOVIÉTIQUE

Dans un message rapporté par l'agence Tass, M. Gorbatchev a invité hier M. Jakes à mener à bien dans son pays des réformes économiques et politiques. Il a d'autre part déclaré faire confiance au nouveau secrétaire général du PCT pour qu'il «assure la réalisation des vastes tâches auxquelles le parti est confronté».

(ats, afp)

EXPOSITION PERMANENTE
au centre de VENTE

TOYOTA
Av. Léopold-Robert 117
039 / 23 64 44
ouvert tous les samedis jusqu'à 17 heures

L'ÉVÉNEMENT

Continuité dans le changement

«Il faudra (...) assurer les droits et les libertés civiles».

Fortes et sublimes paroles que celles assénées hier par le successeur de Gustav Husak au poste de secrétaire général du Parti communiste tchécoslovaque.

D'autant plus fortes qu'elles s'inscrivent dans une terre particulièrement austère sur le plan du respect de la doctrine, et qu'elles ponctuent le retrait de la scène politique active d'un dirigeant qui s'est distingué lors de la répression de la Tchécoslovaquie de Dubcek.

Que l'on ne s'y trompe pourtant pas: le nouvel homme fort... l'a toujours été.

Milos Jakes s'est en effet forgé une réputation de «dur», de conservateur attaché à l'orthodoxie la plus stricte. Grand ami de l'Union soviétique, il s'est toujours aligné filialement sur Moscou, jusqu'à clamer son intérêt pour le processus de restructurations engagé par Mikhaïl Gorbatchev.

C'est sur ce dernier point que réside l'unique intérêt de la rocade, tant il est vrai que la Tchécoslovaquie, à l'instar de la République démocratique allemande, a été jusqu'à présent l'un des pays de l'Est les plus réticents à succomber à la perestroïka.

Moscou, d'ailleurs, multipliait depuis quelques temps les «invitations amicales» afin que Prague suive le processus de réformes. L'état de santé de Gustav Husak, motif officiel de son retrait, tombe décidément à pic.

Pour le reste, il serait déplacé de s'étendre indéfiniment sur la contribution que ce changement apportera au plan politique.

Si ce n'est une morne continuité.

Pascal-A. BRANDT

Affaire Luchaire

Le PDG de la société inculpé

Le président de la société Luchaire est devenu hier le premier inculpé de l'affaire du même nom. Daniel Dewavrin était considéré dans le rapport Barba comme portant une «lourde responsabilité» dans les ventes d'armes illicites à l'Iran.

Le juge Michel Legrand, chargé du dossier, a inculpé le PDG de la société Luchaire d'«infraction à la législation sur le commerce des armes de guerre, faux et usage de faux, trafic d'influence et corruption de fonctionnaire». M. Dewavrin a été laissé en liberté et n'est pas placé sous contrôle judiciaire.

L'affaire porte sur la livraison illégale par la société Luchaire de quelque 450.000 obus entre 1983 et 1986 grâce à des «certificats de complaisance ou des faux certificats». (ap)

Echauffourées à Kwangju
 Corée du Sud: l'élection de Roh Tae-woo contestée

Des échauffourées ont marqué hier, en particulier à Kwangju, dans le sud du pays, l'élection de Roh Tae-woo à la présidence de la Corée du Sud, et l'opposition a demandé l'annulation de la victoire controversée de cet ancien général fidèle au président sortant Chun Doo-hwan.

Des centaines de partisans de l'opposition ont également manifesté dans d'autres villes, notamment à Chongju et Taejon, dans le centre du pays, a indiqué la radio nationale.

CONCILIATION

M. Roh a lancé un appel à la conciliation à ses adversaires, Kim Young sam et Kim Dae jung, alors que le pays, surpris par la confortable avance de M. Roh, restait dans l'ensemble calme. Le premier geste symbolique de M. Roh a par ailleurs été de visiter le stade olympique des Jeux de Séoul 1988, facteur d'unité nationale et symbole de l'aspiration du pays à la respectabilité.

Dans le centre de Kwangju, le fief de Kim Dae-jung et théâtre d'un soulèvement meurtrier en 1980, quelque 1.500 jeunes gens ont lancé des pierres contre des policiers anti-émeute pour protester contre l'élection de M. Roh selon un correspondant de l'AFP sur place.

URNES SAISIES

A Séoul, 2000 personnes parfois armées de batons et de cocktails Molotov continuaient à monter la garde autour d'urnes qu'elles ont

saisies mercredi parce qu'elles les suspectent de contenir des preuves des fraudes électorales dont l'opposition accuse le gouvernement.

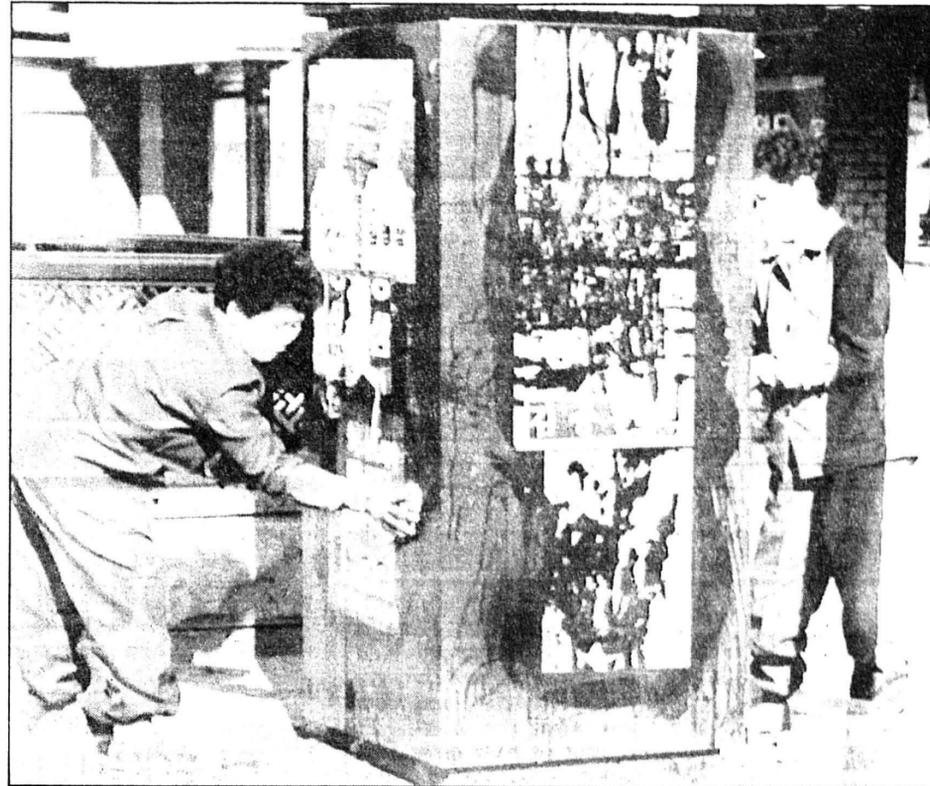
Pour prévenir de possibles manifestations étudiantes, des policiers ont par ailleurs été déployés au centre de Séoul, où une certaine tension était perceptible jeudi en fin d'après-midi.

VOTE MANIPULÉ

Après le dépouillement de la quasi-totalité des suffrages exprimés, M. Roh a confirmé une victoire avec près de dix points et deux millions de votes d'avance sur son plus proche adversaire Kim Young sam. M. Roh recueillait 36% des suffrages avec 8,07 millions de voix contre 6,12 à Kim Young sam et 5,92 à Kim Dae-jung, selon la télévision nationale KBS.

L'opposition a accusé le gouvernement d'avoir manipulé le vote et intimidé les électeurs dans le premier scrutin présidentiel direct en seize ans.

M. Roh a repoussé «les quelques accusations exagérées et la propagande» et a appelé l'opposition, les dissidents, ouvriers et étudiants à



A Séoul, les employés municipaux ont commencé à nettoyer les vestiges de la campagne électorale (Bélino AP)

coopérer avec son administration qui prendra ses fonctions au départ du président Chun prévu fin février. Mais les deux Kim, détenteurs

ensemble de plus de 52% des voix, ont repoussé ses avances et laissé ouverte la possibilité d'un front unique contre le président élu. «Cette élection est nulle et non

avenue et je combattrai au premier rang pour mobiliser le peuple et débarrasser le pays de la dictature militaire», a déclaré Kim Young sam à la presse. (ats, alp, reuter)

Sanctions économiques

Le Congrès américain interdit toute aide à Panama et Haïti

Les négociateurs du Congrès américain ont convenus mercredi de sanctions portant sur l'aide économique et militaire des Etats-Unis à Panama et Haïti.

Les négociateurs, dans un projet de loi de finances concernant les activités du gouvernement jusqu'à septembre prochain, sont convenus d'interdire toute aide au gouvernement panaméen du général Manuel Noriega. Est également bloquée toute aide antérieurement décidée, mais non encore envoyée au Panama.

Le département d'Etat avait déjà ordonné l'interruption d'un programme d'assistance de quelque 26 millions de dollars, mais certaines opérations pouvaient encore continuer.

DROITS DE L'HOMME

Washington entend ainsi manifester sa réprobation contre les atteintes aux Droits de l'homme commises au Panama. Le Congrès avait déjà protesté contre les agissements du régime Noriega, et réclamé le rétablissement d'élections libres et des libertés civiles.

Par ailleurs, les négociateurs du Congrès ont recommandé l'interdiction de toute aide au gouvernement haïtien, en signe de protesta-

tion contre les violences ayant provoqué l'annulation des récentes élections nationales.

Le projet de loi, qui doit encore être soumis à l'approbation de l'ensemble des deux Chambres du Congrès, autorise l'aide alimentaire et médicale à Haïti, ainsi que l'assistance en cas de catastrophe, mais uniquement par l'intermédiaire de l'Eglise et d'associations sans but lucratif.

DES ARMES POUR BAHREIN

Les négociateurs du Congrès américain ont approuvé mercredi soir la vente de 70 missiles Stinger et de 16 lanceurs à l'Emirat de Bahrein, malgré le risque que ces armes perfectionnées finissent par tomber entre les mains de l'Iran.

Les négociateurs de la Chambre des représentants et du Sénat sont convenus d'un projet de loi de finances permettant à l'administration Reagan de procéder à la vente, portant sur un montant de sept millions de dollars.

Bien que la transaction et le nombre des armes soient relativement peu importants, la question a lourdement pesé sur les négociations de la commission chargée d'élaborer le projet de loi. (ats, reuter)

Signes d'accalmie à Gaza

Israël tire les leçons des violences de ces derniers jours

Une fragile accalmie semblait se dessiner hier dans les territoires occupés, après neuf jours de violents désordres et malgré des incidents sporadiques à Gaza et en Cisjordanie.

A Gaza, où aucune victime n'avait été signalée en début d'après-midi, des signes d'un retour au calme ont été observés par les correspondants sur place: les magasins recommençaient à ouvrir et les bulldozers dégageaient les rues de l'incroyable bric-à-brac que les manifestants y avaient jeté pour empêcher la circulation.

Les quelques incidents signalés hier matin dans la bande de Gaza ont donné l'impression d'impliquer moins de manifestants, et d'être surtout moins bien coordonnées que ceux des huit jours précédents.

EXASPÉRÉE

Il est vrai que l'armée israélienne, exaspérée par les critiques qui pleuvent sur elle - les uns lui reprochent de faire couler le sang, les autres d'être trop «molle» - avait utilisé de grands moyens au cours des dernières 48 heures. Les renforts expédiés sur place ont permis de doubler voire de tripler les patrouilles.

Quelques incidents ont été également signalés à Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie, où des

étudiants palestiniens ont manifesté en fin de matinée. La troupe a tiré et un manifestant a été blessé.

A Jérusalem-Est, des cocktails Molotov ont été jetés sur des voitures israéliennes, mais n'ont fait ni victime ni dégât.

JOUR DE LA PRIÈRE

Si les responsables israéliens commençaient à espérer hier que le gros de la tempête était passé, ils craignent toutefois encore des incidents aujourd'hui, jour de la prière dans toutes les mosquées de Cisjordanie et de Gaza. Ils craignent également qu'une certaine agitation se poursuive jusqu'au 1er janvier, 23e anniversaire de la fondation du Fatah, principale composante de l'OLP.

Cependant, d'ores et déjà, Israël tâche de tirer les leçons d'une explosion de violence à laquelle, apparemment, il ne s'attendait pas.

LA LEÇON

Premier élément de surprise: la durée et l'intensité des affrontements. En général, les affrontements entre Palestiniens et militai-

res israéliens ne durent que quelques jours, et n'impliquent que quelques centaines de manifestants à la fois, étudiants et écoliers pour la plupart.

C'est ce schéma qui a été effectivement suivi en Cisjordanie au cours de ces derniers jours. Mais à Gaza, il en a été tout autrement.

Pendant ces neuf jours, Gaza a été en état d'insurrection. Tous les quartiers de la ville ont été touchés par les émeutes et une très grande partie de la population y a participé.

Les chiffres sont éloquentes: sur les 15 morts qu'ont faits ces événements jusqu'à jeudi, onze sont originaires de Gaza, alors que trois étaient du camp de Balata, près de Naplouse, et un de Naplouse même.

Le gouvernement a par ailleurs été désagréablement surpris par l'ampleur de la réprobation internationale que la répression israélienne a suscitée. Il s'est aperçu que la couverture intensive de ces événements par les médias américains avait provoqué des réactions du département d'Etat auxquelles Israël n'était pas habitué.

Enfin, la presse israélienne a reproché dans son ensemble au gouvernement son manque de courage et de lucidité. (ats, alp)

LE MONDE EN BREF

NEW DELHI. — La Cour du district de Bhopal a ordonné hier à Union Carbide de verser un acompte de 280 millions de dollars (environ 370 millions de francs) en attendant que soient définitivement fixés les dommages et intérêts que la firme américaine devra payer aux victimes de la catastrophe du 2 décembre 1984, qui avait fait 2850 morts à la suite d'une fuite de gaz toxique. La direction d'Union Carbide s'est immédiatement élevée contre cette décision, estimant qu'elle allait à «l'encontre des lois de l'Inde et d'autres démocraties».

FROMAGES. — Le Bureau européen des Unions de consommateurs (BEUC) a demandé hier que les 18 fromages français et

suisses interdits de vente en Suisse, en raison de leur contamination par la listeria, soient immédiatement retirés du marché dans toute la CEE.

ÉGLISES. — Catholiques, protestants et orthodoxes ont constitué jeudi un Conseil d'Eglises Chrétiennes en France qui a tenu sa première réunion sous la présidence du cardinal archevêque de Lyon, Mgr Albert Decourtray.

LONDRES. — Le ministère britannique de la Défense a confirmé jeudi qu'une société dont il est propriétaire, l'International Military Services (IMS), maintient ouvert un bureau à Téhéran avec pour mission «d'honorer des contrats passés» à l'exclusion de

toute vente d'«armement meurtrier».

STRASBOURG. — Le Parlement européen a condamné jeudi le gouvernement militaire haïtien et a réclamé la suspension de l'aide économique et technique communautaire à ce pays jusqu'à l'établissement de la démocratie.

LONDRES. — Cent-quinze parlementaires britanniques ont adressé jeudi un télégramme au président François Mitterrand lui demandant d'intervenir pour faciliter le retour en France des opposants iraniens et turcs au régime de l'ayatollah Khomeiny expulsés la semaine dernière vers le Gabon. Par ailleurs, une cinquantaine de représentants et sénateurs américains ont aussi envoyé

une lettre à François Mitterrand en lui demandant de revenir sur l'expulsion des 14 opposants iraniens.

GENÈVE. — Les délégués soviétiques et américains ont mis fin jeudi à trois semaines de pourparlers visant à parvenir à une interdiction globale des armes chimiques. Ces entretiens ont permis de progresser sur certains points techniques mais n'ont pu aplanir des divergences sur les moyens de s'assurer que les deux parties se conforment à une interdiction.

PINE BLUFF. — Les Etats-Unis ont mis fin mercredi à un moratoire de 18 ans sur la production d'armes chimiques en reprenant la fabrication d'un gaz

paralysant à l'arsenal militaire de Pine Bluff, dans l'Arkansas.

LONDONDERRY. — Un homme a été tué et au moins huit autres personnes blessées à la suite d'un attentat à la bombe, mercredi soir dans un quartier protestant de la banlieue de Londonderry (nord de l'Ulster).

MOSCOU. — La Pravda a publié jeudi, pour la première fois dans la presse soviétique, une photographie des fameux missiles nucléaires intermédiaires SS-20, qui devront être détruits en vertu du récent accord soviéto-américain de désarmement.

PALERME. — Un membre présumé de la mafia Antonino Ciulla acquitté mercredi soir au

grand procès de Palerme pour insuffisance de preuves a été assassiné en rentrant à son domicile.

TOKYO. — Un important tremblement de terre a ébranlé jeudi la région de Tokyo, faisant au moins deux morts et 19 blessés, a annoncé la police.

MANAMA. — Un cargo battant pavillon des Maldives, le Island Transporter, a été attaqué jeudi à l'aube par une vedette rapide iranienne au large de Ras al-Khaymah (Emirats Arabes Unis), indique-t-on de sources maritimes indépendantes dans la région.

Mazda 323 4WD
turbo 16 soupapes.
Maxi-performante!



Osez venir l'essayer!

Mazda
GARAGE DE L'AVENIR
 Progrès 90, ☎ 039/23 10 77, votre concessionnaire à
 LA CHAUX-DE-FONDS

MAURON
 AGENCE DE VOYAGES

PARTEZ AVEC NOUS!

Nuit de St-Sylvestre à Fribourg Super match au loto

Programme: 31 décembre 1987, 20 heures
 1er match au loto, carte à Fr. 10.-
 Soupe à l'oignon offerte
 1er janvier 1988 0 h 30
 2e match au loto, carte à Fr. 10.-
 Places réservées. Nombre limité. Prix du car Fr. 25.-
 Départ: jeudi 31 décembre 1987, 16 heures
 Retour: vendredi 1er janvier 1988, à l'aube
 Léopold-Robert 68, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 93 22



demandes d'emploi

MONTEUR ÉLECTRICIEN

C.A.P., capable cherche changement de situation. Eventuellement à responsabilités.

Ecrire sous chiffres ZU 19520 au bureau de L'Impartial.

JEUNE FILLE

25 ans, 4 ans expérience en couture, retouches, diplômée cherche place de vendeuse-retoucheuse en confection féminine.

Ecrire sous chiffres GH 19425 au bureau de L'Impartial.

JEUNE CUISINIER

avec CFC, 21 ans, cherche emploi à La Chaux-de-Fonds ou environs.

☎ 039/28 22 36

autos-motos-vélos

Occasions expertisées

Ford Transit 100
 1982, 54 000 km, Fr. 10 800.-

BMW 320

1979, 114 000 km, pneus neufs, Fr. 4 800.-

Mazda 323 CTX

1986, 47 000 km, Fr. 13 800.-

Garage Hôtel-de-Ville Bergamin
 ☎ 039/28 40 20

En toute saison,
L'Impartial
 votre source d'informations

GECO
 GÉRANCE ET COURTAGES SA
 A louer
Places de parc pour l'hiver
 Quartier Fritz-Courvoisier
 75, RUE JARDINIÈRE
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-66

immobilier
 A vendre
portes de garages
 toutes dimensions et tous genres
 Modification d'anciennes portes, si nécessaire.
 Transformation de maçonnerie, travail effectué par le patron, lui-même.
 S'adresser à Rino Locatelli,
 Moulins 3A, 2114 Fleurier.
 ☎ 038/61 25 71

Cherche à louer ferme ou villa
 aux environs de La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 40 31

Locaux
 à louer pour entreposage.
 S'adresser à **Géranica & Bolliger SA**,
 Léopold-Robert 12,
 La Chaux-de-Fonds,
 ☎ 039/23 33 77.

Urgent!
 cherchons à louer ou à acheter
dépôt de 200 à 1000 m²
BARTO meubles
 Serre 65
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 14 60

★ OFFRES DE NOËL

printemps
 LA CHAUX-DE-FONDS

A la librairie:

Livre Guinness des Records 1988
35.90

Bibliothèques rose et verte
 «action Noël»
 le volume
4.50

Livres de cuisine
 «Gründ» illustrés, Chinoise, Italienne, Espagnole
 l'album grand format
16.80

OUVERT
 lundi 21.12
 dès 8 h, mardi
 22.12 jusqu'à
22 h

Service commandes par tél. 039/23 25 01. Livraisons à domicile

BON Contre ce bon vous recevrez un atomiseur rechargeable Guerlain de 45 ml d'eau de cologne prestigieuse

au prix tout à fait spécial de: **Fr. 19.50**
 (au lieu de Fr. 28.-)

Double chèques fidélité + cadeau de fin d'année

INSTITUT DE BEAUTÉ BOUTIQUE
 Léopold-Robert 53
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/237 337



PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

Directeur cherche à louer appartement spacieux
 minimum 4 pièces, si possible duplex ou attique avec cheminée.
 Faire offre sous chiffres LO 19389 au bureau de L'Impartial

Avez-vous un ancien immeuble **locatif**
 à vendre? Alors faites-moi une offre sous chiffres 06-980 513 à PUBLICITAS, 2740 Moutier

A louer à La Chaux-de-Fonds,
magnifique 4 1/2 pièces
 balcon, cuisine agencée, 2 WC séparés + salle de bains, dans immeuble situation tranquille, Fr. 1 300.- charges comprises.
 Libre dès 1er février 1988.
 ☎ 038/24 66 00

Lunetterie Centrale
 Lunetterie Centrale
 Lunetterie Centrale
 Lunetterie Centrale
Jacques-E. Mahéas
Daniel-JeanRichard 15
 ☎ 039/23 22 00
 La Chaux-de-Fonds

UNIPHOTO SA

Canon



Top Shop avec étui **Fr. 368.-**

Canon EOS 650 «set» avec zoom EF 35-70 et flash Canon 300 EZ **Fr. 1 298.-**

VM-E2 la nouvelle caméra vidéo 8 **Fr. 2 550.-**
 y compris accessoires

Quel cadeau?
 Une somptueuse lithographie signée de **Salvador Dali**
 La classe, le génie de Dali, 51 chefs-d'œuvre à voir.
 Galerie Sonia Wirth-Genzoni
 Av. Léopold-Robert 132
 La Chaux-de-Fonds
 Tous les jours 14-18 h 30
 Samedi-dimanche 14-17 h

Indemnités limitées, initiative balayée

Tchernobyl et Denner à la moulinette du Conseil national

Les maraîchers ne seront pas indemnisés systématiquement pour les pertes subies à la suite de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl. Se ralliant aux Etats, le Conseil national a en effet décidé hier par 101 voix contre 35 de limiter leur indemnisation aux cas de rigueur, comme pour les autres personnes lésées du secteur agricole.

La divergence entre les deux Chambres ne portait que sur cette question car toutes deux avaient déjà approuvé la couverture totale des pertes subies par les pêcheurs professionnels du lac de Lugano, frappés par une interdiction de pêche qui dure encore. Les détenteurs de petit bétail et les producteurs de plantes aromatiques de régions de montagne verront également leurs dommages indemnisés à raison de 75 pour cent. Le montant total des indemnisés s'élèvera à 2,7 millions de francs.

Le groupe écologiste a critiqué la pingrerie du projet. Le seul critère

doit être celui du dommage encouru, a déclaré le président du parti Peter Schmid (TG). Il faut à ce titre indemniser tous les maraîchers. Les démocrates du centre ainsi qu'une minorité de la commission emmenée par le radical saint-gallois Walter Zwingli ont également plaidé pour le maintien de l'indemnisation automatique des maraîchers au nom de l'égalité de traitement.

Tous les autres groupes se sont ralliés à la version des Etats. Le président de la commission Claude Frey (rad-NE) a rappelé qu'il appartenait à l'autorité judiciaire de décider d'une éventuelle appli-

cation en faveur des maraîchers de la loi sur la responsabilité civile en matière nucléaire. Le parlement était pour sa part appelé à prendre une mesure de solidarité, a-t-il déclaré. Le chef du Département de l'économie publique Jean-Pascal Delamuraz s'est également rallié à la version des Etats afin de ne pas différer davantage l'indemnisation des personnes lésées. Il s'est engagé à appliquer l'arrêté «dans un esprit de large solidarité».

Initiative Denner balayée

Le Conseil national a par ailleurs décidé par 118 voix sans opposition de recommander le rejet sans contre-projet de l'initiative Denner «pour la protection des consommateurs», suivant ainsi le Conseil fédéral et le Conseil des Etats.

Il a estimé que cette initiative, loin de renforcer la protection des consommateurs, accroîtrait dangereusement la concentration dans le secteur de la distribution.

Tous les groupes parlementaires ont rejeté l'initiative. La majorité s'est accordée à mettre en évidence le titre trompeur de l'initiative qui poursuit en définitive un but commercial: l'adoption de l'initiative profiterait qu'à la société Denner SA, ont déclaré les députés. L'initiative Denner n'a d'ailleurs pas le soutien des organisations de protection des consommateurs.

Lancée en 1984, l'initiative Denner exige l'interdiction des cartels et des prix minimaux fixés par l'autorité dans le commerce des biens de consommation. Ces interdictions seraient imposées d'une part par des dispositions de droit civil et pénal, d'autre part par l'attribution au TF de compéten-

ces constitutionnelles dans ce domaine, compétences qu'il n'a pas actuellement.

Son adoption donnerait une influence énorme aux grands distributeurs et léserait les petits commerces, ont souligné plusieurs députés. Les consommateurs en subirait également les effets négatifs, car des critères de choix autres que le prix seraient anéantis. L'offre serait inévitablement appauvrie, ont estimé les parlementaires, car l'initiative entraînerait une diminution aussi bien du nombre des points de ventes que de la diversité des étalages.

Le démocrate-chrétien Albert Rüttimann (AG) a souligné la façon douteuse dont les 156.000 signatures ont été récoltées. La maison Denner en a effet recueilli une partie au tarif de un franc le paragraphe.

(ats)

Rejet

L'initiative 100/130 ne passe pas aux Etats

Le Conseil des Etats a rejeté hier par 30 voix contre 3 l'initiative visant à inscrire dans la Constitution les vitesses maximales de 100 à 130 km/h sur les routes et autoroutes. Une minorité au nom de laquelle s'est exprimée M. Hubert Reymond (lib/VD) a proposé en vain le renvoi au Conseil fédéral avec mandat de fixer ces limites aux Chambres fédérales.

L'initiative avait obtenu un succès impressionnant puisque plus de 250.000 signatures ont été réunies en dix mois. Pour M. Reymond, c'est le signe qu'il y a un réel malaise dans la population.

Il y a d'autres moyens que les limitations de vitesse pour réduire la pollution de l'air. Ces limitations ne sont pas respectées; le crédit de l'autorité est en jeu. (ats)

Berne reçoit Adolf Ogi

Elu sous la neige, reçu sous la pluie, le nouveau conseiller fédéral Adolf Ogi était au centre d'une cérémonie officielle, hier soir, en ville de Berne.

Le temps plutôt gris et humide n'a pas empêché les Bernois de faire une véritable fête à leur représentant au Conseil fédéral, le 11e que le canton offre à l'Etat fédéral depuis sa fondation. Enthousiastes, les Bernois ont applaudi le landau d'Adolf Ogi, dans un cortège tout entier placé sous les couleurs bernoises.

Les bannières des 27 districts et des 41 communes bernoises étaient de la fête. A noter aussi la présence de sportifs, de joueurs de cor des

Alpes, de chasseurs, de sociétés diverses et de groupes costumés reflétant les activités culturelles et artisanales du canton.

La cérémonie a commencé par une réception au Rathaus. Au cours du dîner, le conseiller fédéral Léon Schlumpf a pris la parole pour manifester sa confiance en son successeur. Bernhard Müller, président du Conseil exécutif du canton de Berne, en sa qualité de citoyen du Kandertal a félicité, c'était la première fois, un ressortissant de la même région. (ats)

Les deux vérités

Affaire Krebs: l'assurance militaire réagit

L'Assurance militaire (AM) est fâchée contre les journalistes qui ont donné la parole à Hans Krebs. Ce petit paysan fribourgeois de 64 ans a perdu son fils en septembre 1986 au cours d'un accident de tir militaire et se plaint des indemnités qu'il a reçues: 27000 francs pour tort moral et pas de rente de survivant.

Ce père disait: «Un bon cheval à l'armée vaut bien plus que cela.» L'AM dénonce dans la version de Krebs nombre d'erreurs et d'imprécisions. L'intéressé, lui, ne change pas une virgule à sa présentation des faits.

En réalité, il semble qu'il y ait deux vérités dans ce genre de cas: celle du patient qui examine la globalité de sa situation avant et après l'accident au service militaire. Et celle de l'Office fédéral de l'Assurance militaire qui jure appliquer les règlements à la lettre. Reste à savoir si le respect de ces règlements forge nécessairement l'équité.

Krebs a touché 27000 francs d'indemnité pour tort moral, ce qui, notre information le soulignait, est l'indemnité record versée par l'AM à un père survivant. En revanche, il n'a pas reçu la rente mensuelle de 500 francs qu'il demandait. Les juristes lui reprochent de confondre l'une et l'autre.

Mais lui constate tout simplement qu'il a globalement bien peu de chose pour vivre.

REVENUS-ANNEXES

Mais que reproche Hans Beck, chef de la division Berne de l'AM, à la version de Krebs publiée par le Bureau de reportage et de recherche d'informations (BRRI).

Une enquête de

Jane-Lise Schneeberger et Roger De Diesbach

Sur «invitation» de l'AM, nous avons dû nous munir d'une procuration afin de pouvoir consulter le dossier à Berne. Cet homme n'est pas qu'un petit paysan, affirme l'AM. Il a affirmé une partie de son domaine de 5 ha et il a un emploi temporaire, comme manutentionnaire, dans une fabrique de traitement du lait. De plus, il

exerce à ses heures le métier de rebouteux, ce qui lui procure des revenus «difficilement contrôlables», indique Hans Beck.

Krebs ne savait pas qu'il existe une Association des patients militaires suisses (APMS) qui défend les intérêts des patients de l'AM et des survivants des militaires décédés. Contacté par la suite, Ulrich Stämpfli, l'avocat de l'APMS estime qu'il était justifié de qualifier Krebs de «petit paysan», malgré les queues de cerises qu'il gagne par ailleurs.

PAYSAN OU MÉCANICIEN?

Et l'AM conteste l'affirmation du père disant que Manfred, son fils tué au service, devait plus tard reprendre le domaine. La preuve: «à la fin de son apprentissage de mécanicien, Manfred avait signé un contrat avec un garage; il aurait dû commencer en décembre, après l'Ecole de recrues». Manfred, malheureusement, n'est plus là pour dire qui a raison, des fonctionnaires ou de son père, qui remarque qu'une formation de mécanicien est une bonne préparation pour un paysan moderne.

Le dossier contient également le certificat médical fourni par Krebs. Une faille! Le certificat ne

dit pas que la paralysie partielle provient d'un choc psychologique; il note seulement que Krebs souffre d'états dépressifs qui se sont accentués depuis la mort de son fils. Cela ne change rien au fait que le vieil homme souffre aussi de douleurs à la hanche.

PAS PARLÉ DE PROCÈS

Selon Krebs, l'inspecteur l'avait rendu attentif au fait que «cette affaire irait au tribunal» s'il n'acceptait pas les indemnités proposées. L'inspecteur, lui, assure qu'il n'a jamais parlé de procès et qu'il n'a pas demandé au paysan de signer «tout de suite» le papier par lequel il acceptait les indemnités. Il n'existe aucun procès-verbal de cet entretien, pourtant déterminant puisque quatre jours après, Krebs renvoyait à Berne le papier signé.

Enfin, l'AM souligne des retards de courrier et quelques défauts de procédure. Bref, toutes sortes de complications auxquelles le vieil homme n'était pas préparé. Comme l'écrit la mère d'un autre disparu, «si les familles qui contestent sont rares, la cause en est aussi ce mur devant lequel on se trouve.» (BRRI)

Première suisse

Enfants malades: les parents ont le droit de rester à la maison

Le Tribunal des prudhommes de Zurich vient de rendre un jugement qui est une première en Suisse: le salaire d'un père ou d'une mère contraint de rester à la maison pour soigner un enfant malade lui est garanti aussi longtemps qu'une autre solution n'a pas pu être trouvée. Même si le cas est courant, aucun tribunal n'avait jamais statué en la matière, a rapporté le «Tages Anzeiger» hier.

Seule à élever une fillette de deux ans, une mère travaillant quatre soirs par semaine dans un restaurant était restée à la maison pour soigner sa fille malade. Son employeur avait alors refusé de lui payer ces jours d'absence. Le Tribunal des prudhommes en a décidé autrement. Selon la loi, les parents sont tenus de s'occuper de

leurs enfants. S'ils tombent malades, la mère ou le père peuvent manquer le travail, comme s'ils étaient eux-mêmes malades.

Ils doivent cependant s'efforcer de trouver le plus vite possible une personne de confiance pour garder l'enfant. Le tribunal n'exclut toutefois pas que l'absence puisse durer plus qu'une semaine.

Le Tribunal des prudhommes de Zurich a également tenu compte de la situation financière de mères ou de pères élevant seuls leur enfant. On ne peut pas exiger dans tous les cas qu'ils payent une mère de jour. Un minimum de compétences est également souhaitable: la mère avait bien demandé au père de la fillette de s'en occuper, mais celui-ci s'était endormi, alors que sa fille avait 40 de fièvre et avait vomis deux fois. (ats)

Bande démantelée

Romandie: trafic de drogue et cambriolages

Une enquête de plusieurs mois a permis l'identification d'une bande de dix délinquants suisses se livrant à la fois au trafic de drogue et cambriolage dans les cantons romands, a annoncé hier la police cantonale vaudoise. Huit de ces individus, âgés de 24 à 46 ans, ont

été interpellés, alors que les deux autres sont en fuite.

Les trois plus importants de la bande sont encore en détention préventive. Le butin des bandits, récolté dans plusieurs cantons, dépasse les 400.000 francs, tandis que le chiffre d'affaires du trafic de drogue (héroïne et haschisch) se monte à environ 300.000 francs.

À NEUCHÂTEL

Les membres de la bande sont impliqués, à titre divers, dans une quinzaine de cambriolages importants, dans les cantons de Vaud, Valais, Jura, Neuchâtel et Berne. Le vol ou le percement de coffres-forts était l'une de leur spécialité. Le butin se compose ainsi de diverses collections d'armes, de pièces de monnaie et de bijoux. A ce jour, seuls quelques fusils ont été retrouvés, a précisé la police cantonale. (ats)

LA SUISSE EN BREF

LEOPARD. — C'est dans les délais que le premier char d'assaut 87 de type «Leopard» produit sous licence en Suisse a pu être remis au Département militaire fédéral (DMF). La production suisse de la série principale de 345 chars prévue jusqu'en 1993 permettra d'assurer 1400 emplois a déclaré Arnold Koller, chef du DMF, lors de la cérémonie marquant la remise de ce premier char.

CONTRAT. — Le comité central de la SSR a approuvé, à Berne, le nouveau contrat collectif qui lie la radio/tv au Syndicat suisse des mass media et à la Fédération suisse des employés de la radiodiffusion et télévision suisse. Le contrat déploie ses effets sur quelque 3500 employés et entre en force le 1er janvier.

LUTTES. — Le parti démocrate-chrétien du canton de Saint-Gall s'achemine vers des luttes internes en vue des élections au Conseil d'Etat de mars 1988. Enjeu de l'affrontement: le troisième siège PDC au gouvernement. Revenant traditionnellement à l'aile chrétienne-sociale, il est cette fois également revendiqué par la conseillère nationale et présidente du PDC suisse Eva Segmüller. Les délégués du parti chrétien-social ont déjà désigné leur candidat mercredi soir.

SANS TÊTE. — Moins de deux ans après les dernières élections, la commune de Riaz (1200 hab), près de Bulle, se retrouve sans tête. A la suite d'une assemblée annuelle houleuse, le syndic, Marcel Oberson, et cinq conseillers communaux, estimant ne plus jouir de la confiance suffisante pour mener à bien leur tâche, ont démissionné, a confirmé à l'ats Marcel Oberson. Les élections anticipées auront lieu au plus tôt en février prochain.

LISTERIA. — Les producteurs suisses de lait demandent à la Confédération la mise sur pied d'un état-major national de coordination pour s'occuper de l'affaire des fromages contaminés par la listeria. Dans un communiqué, l'Union centrale des producteurs de lait (UCPL) critique en effet les manquements constatés auprès des autorités dans cette affaire.

HERMÈS. — La navette spatiale européenne «Hermès» devrait voler vers la fin des années 90. Les multiples aspects du projet sont étudiés dans plusieurs pays et notamment à l'Institut de mécanique des fluides de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Cette participation explique une réunion qui s'est tenue à Lausanne.

PRESSE. — La presse socialiste suisse va perdre un nouveau titre: le quotidien «AZ-Freier Argauer», édité à Aarau, cessera de paraître à la fin de l'année. Les moyens financiers nécessaires pour continuer la parution font défaut, écrit en première page un journaliste de ce quotidien qui tire à quelque 3500 exemplaires.

RÉFUGIÉS. — Installé provisoirement à la périphérie de la ville, dans un ancien lazaret (durant la dernière guerre il accueillait les malades mis en quarantaine), le centre d'enregistrement pour les réfugiés de Chiasso ouvrira ses portes le 4 janvier prochain.

GELLI. — Licio Gelli a été reconduit à la prison genevoise de Champ-Dollon, après deux jours passés au quartier cellulaire de l'Hôpital cantonal où il a subi des examens, a confirmé à l'ATS la direction de la prison.

LAMBARÉNÉ. — Le Gabon ayant l'intention de diminuer sa subvention à l'Hôpital Albert Schweitzer de Lambaréné, l'Association ouest-allemande soutenant cet établissement va porter son aide de 700.000 à 4 millions de francs par an, a indiqué, à Zurich, le Service de presse protestant (SPS).

T.F. — Lorsqu'un tribunal ordonne la publication du jugement, à l'issue d'un procès pour atteinte à l'honneur, le journal désigné ne peut refuser, sous prétexte qu'il n'a pas été lui-même condamné. C'est ce qu'a précisé récemment le Tribunal fédéral. La Cour de cassation pénale était saisie d'un recours déposé par l'éditeur du journal gratuit «Züri Woche», qui refusait de publier un jugement condamnant l'une de ses rédactrices pour injure.

BÂLE. — Afin de remplir ses nouvelles tâches dans le domaine de la sécurité dans les entreprises, le gouvernement de Bâle-Ville vient d'engager cinq collaborateurs supplémentaires. Ils seront tous affectés au Laboratoire cantonal et dirigés par l'ingénieur Rudolf Frei. Ce dernier sera responsable d'une nouvelle unité du laboratoire appelée «Sécurité dans la chimie, toxique et environnement», a indiqué le Département cantonal de la santé publique.

DÉMOGRAPHIE. — Si le 60% de la population résidant en Suisse habite dans des zones urbaines, c'est néanmoins dans les zones rurales que l'accroissement de population a été le plus fort l'an dernier: 1,1% contre 0,3% pour les agglomérations.

Vous le savez?
dites-le nous...



039/211 135

GRAND CONCOURS

Entre le 1er et le 31 décembre 1987 nous ferons paraître à plusieurs reprises des «cartes de jeu» (voir exemple) qu'il vous faudra découper et conserver soigneusement.

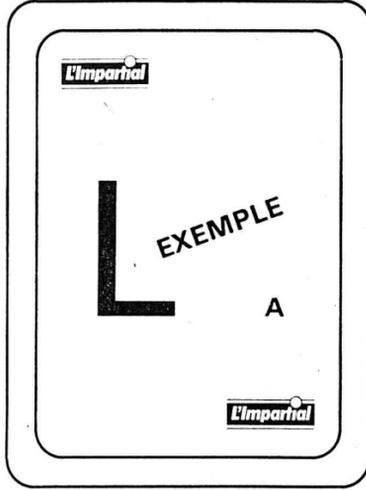
Avec les 52 cartes que vous aurez trouvées, vous pourrez alors reconstituer un slogan de dix mots. (Ce slogan est composé de grandes lettres; les petites lettres servent uniquement à annoncer la grande lettre suivante.) Notez le slogan sur la carte de participation ci-dessous, qui doit nous être retournée jusqu'au 10 janvier 1988.

1er prix:
2 places gratuites pour le voyage 1988 des lecteurs de L'Impartial, organisation TCS La Chaux-de-Fonds.

2e prix:
Un bon voyage de Fr. 1000.- à échanger auprès du TCS La Chaux-de-Fonds, votre agence de voyages.

+ 50 prix de consolation.

Un tirage au sort contrôlé désignera les gagnants parmi les réponses exactes. Si vous n'êtes pas abonné, demandez notre service gracieux jusqu'au 31 décembre, et peut-être serez-vous parmi les heureux gagnants. Le personnel du Journal L'Impartial S.A. et leurs familles ne peuvent pas participer au concours.



Carte de participation

A retourner jusqu'au 10 janvier 1988

.....

..... 56

.....

Envoyez votre réponse sur carte postale à l'adresse suivante:
Journal L'Impartial, Service de promotion, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds

L'Impartial dans votre boîte aux lettres pour seulement 56 cts par jour

Tout nouvel abonné pour 1988 (minimum 3 mois) reçoit le journal

GRATUITEMENT

pendant le mois de DÉCEMBRE 1987

Bulletin de souscription

Veuillez m'adresser L'Impartial gratuitement jusqu'au 31 décembre 1987 et me considérer comme nouvel abonné dès le 1er janvier 1988. Mode de paiement: par 3 - 6 - 12 mois.*

Nom et prénom: _____

Profession: _____

Rue: _____

No et localité: _____

Signature: _____

Abonnements: 12 mois, Fr. 172.-
6 mois, Fr. 89.50
3 mois, Fr. 47.-



* Prière d'indiquer clairement l'abonnement désiré en biffant ce qui ne convient pas.

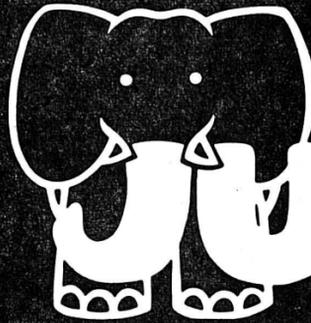
Bulletin à retourner à l'administration de L'Impartial 2301 La Chaux-de-Fonds

samedi 19 décembre de 7 h 30 à 9 heures

Petit déjeuner complet



- une boisson chaude
- un croissant
- un ballon
- une portion de beurre
- une portion de confiture



Restaurant

JUMBO

La Chaux-de-Fonds

Pour fêter Noël dans une chaude ambiance, rendez-vous

CHEZ BACH & BUCK

avec le quintet «JAZZPOT» le vendredi 18 décembre dès 20 heures



L'équipe de La Crêperie «Chez Bach & Buck» souhaite à tous ses clients et amis de belles fêtes et une bonne année 1988

Serre 97, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 53 76, fermé le lundi

toujours meilleur!



Etonnant!

La télévision sur un appareil à écran géant, c'est beau comme du cinéma!

3 marques, 4 modèles en démonstration chez nous. Des prix qui surprennent en bien! Profitez de notre promotion, réservez le vôtre.

Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23 - 25
Tél. 039/23 12 12

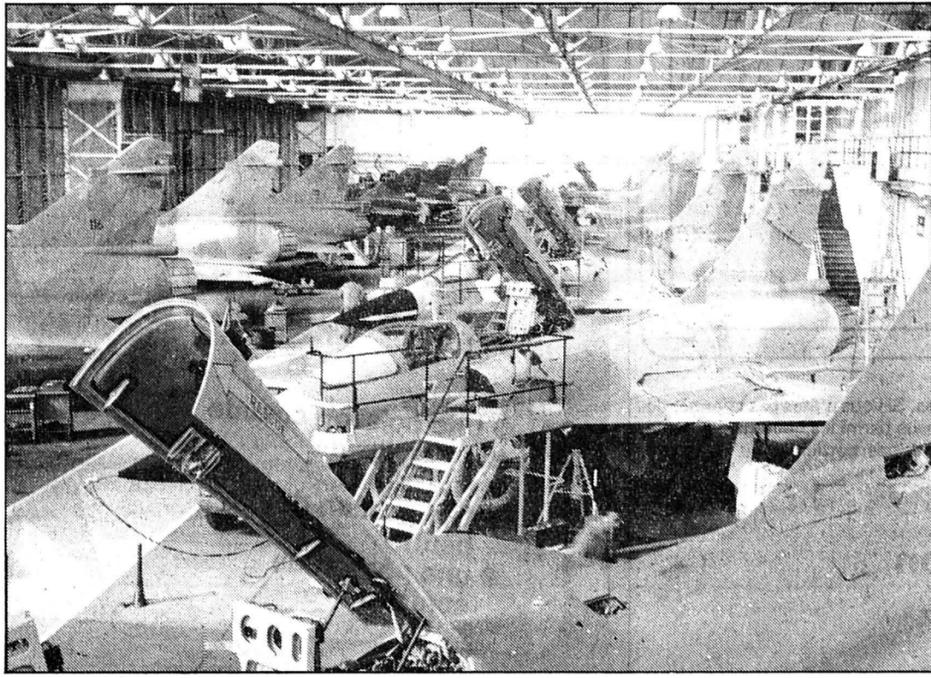


6 - ÉCONOMIE

Le Mirage veut devenir réalité

La Société Dassault ausculte l'industrie helvétique

Les troupes d'aviation s'intéressent de près au Mirage 2000, produit par la société Avions Marcel Dassault - Breguet Aviation dont les activités industrielles dans les secteurs avions de combat et armement ont subi un fort ralentissement cette année, le marasme touchant le marché militaire ne faisant pas d'exception. Le président Serge Dassault et ses collaborateurs ont présenté cette entreprise de pointe à la presse, au travers de quelques-uns de leurs centres de production et d'essais.



La chaîne de montage des Mirage 2000 à Bordeaux-Mérignac.

(Photo AMD-BA)

De notre envoyé spécial
Mario SESSA

Les commandes de matériel de guerre et des produits d'exportation ont diminué dans une mesure telle qu'il a fallu se résoudre à revoir entièrement le cadre de la production en rationalisant encore plus les usines du groupe, ces mesures entraînant la fermeture de quatre entreprises et le licenciement programmé de 1260 personnes.

Un véritable drame personnel, nous confiera Serge Dassault; mais il faut s'adapter à la situation actuelle.

La société compte encore aujourd'hui 15.000 emplois, dont 4000 dans le secteur «Recherche et Développement», la fameuse «tête» de l'entreprise qui lui assure cette unicité de la pensée technique qui permettent à une entreprise de taille modeste, par rapport aux concurrents américains, de produire des avions de combat évolutifs, le Rafale en étant une démonstration bien vivante, des avions d'affaires performants dérivés des technologies militaires, comme le triréacteur Falcon 900, de même que des avions spatiaux, la navette Hermès en l'occurrence.

EXPÉRIENCE

Au savoir-faire et à l'expérience acquise en construction aéronautique.

Vous le savez?

dites-le nous...
039/211 135

que s'ajoutent aussi une maîtrise des matériaux composites, de l'électronique de pointe, des interactions entre systèmes d'armes et radars multimodes; autant d'éléments favorables à Dassault dans sa volonté de vendre le Mirage 2000 à la Suisse, en remplacement du Mirage III. Dans notre édition du 4 novembre dernier, nous avions déjà présenté cet enjeu et les trois appareils en compétition.

Vendre un avion de chasse à la Suisse, dont le prix tenu secret oscille entre 30 et 40 millions de francs, c'est aussi être capable de fournir des compensations économiques à 100%. Une exigence unique en Europe, mais que Dassault est prêt à honorer, un bureau implanté à Berne s'occupant de préparer le terrain dans cette optique. Les représentants de la société ont du reste déjà pris de nombreux contacts dans notre pays, le canton de Neuchâtel n'ayant pas été oublié.

COOPÉRATION

M. Serge Dassault s'est montré très précis à ce sujet: le niveau technologique des entreprises

suisse permet non seulement de confier des travaux de sous-traitance compensatoires, mais aussi de mettre en place une véritable collaboration, avec des transferts de technologie à la clé.

Derrière Dassault il y a l'ensemble de l'industrie aéronautique française, une des meilleures du monde, cette coopération à long terme pourra dès lors porter sur les matériaux composites, Ciba-Geigy fournissant déjà la matière première, des éléments électroniques et des éléments de moteur sans oublier l'encouragement à l'exportation, Dassault assurant son concours pour promouvoir la vente du Pilatus PC-7 (80 exemplaires) à l'armée française.

Un des fers de lance de cette collaboration serait bien entendu la Fabrique fédérale d'avions d'Emmen, qui a déjà construit de nombreux contacts dans notre pays, le canton de Neuchâtel n'ayant pas été oublié.

On sait aussi que le radar proposé pour équiper le Mirage 2000 suisse sera le plus performant jamais monté sur un chas-

seur Dassault, avec une capacité d'utilisation parfaite dans tous les modes. Dassault assurant d'autre part qu'il n'y aurait aucune restriction sur les logiciels et les missiles fournis par lui.

CONTINUITÉ

De nombreux pays ayant acquis des Mirage III désirent prolonger leur vie opérationnelle, à l'instar de la Suisse qui a déjà pris les devants dans la modernisation de ses appareils, ces divers éléments pourraient très bien être directement confiés à notre industrie aussi.

Serge Dassault a également souligné l'argument d'un achat européen, et voisin, pour promouvoir cet avion d'exception qu'est le Mirage 2000, commandé aujourd'hui à 360 exemplaires par six pays.

Livrable dans sa nouvelle conception dès 1993, une commande ferme de 40 à 60 appareils serait particulièrement bienvenue pour l'entreprise Dassault qui se doit absolument de trouver de nouveaux clients pour ne pas devoir interrompre sa chaîne de production actuelle en 1991-92.

Jacob-Suchard leader

Sensible hausse des affaires sur le marché allemand

Le groupe torréfacteur et chocolatier suisse Jacobs-Suchard a enregistré cette année une sensible hausse des affaires sur le marché allemand, a indiqué hier la filiale allemande. Celle-ci a en effet enregistré une hausse de ses ventes de 12% contre 6% en moyenne pour le marché allemand.

Ce résultat permet au groupe de porter sa part de marché de 18,5% à 21, voire 22% et de redevenir leader. Pour 1988, Jacobs-Suchard escompte une légère progression du marché. En dépit de l'augmentation des ventes en volume, le chiffre

d'affaires 1987 devrait cependant être inférieur aux 2,1 milliards de DM de l'année précédente et atteindre 2 milliard de DM.

Le chiffre d'affaires provenant des ventes de chocolat a également progressé. Celui-ci devrait passer de 600 millions de DM à 700 millions environ, a encore indiqué la société.

Quant à la part de marché, elle devrait atteindre 23% contre 21% précédemment. Selon ses informations, Jacobs-Suchard est également leader sur le marché allemand du chocolat. (ats, dpa)

Enfin sous toit

Nouveau contrat collectif pour les travailleurs de la construction

Un nouveau contrat collectif concernant quelque 160.000 travailleurs suisses de la construction est enfin sous toit.

Après de longues et laborieuses négociations, les parties contractantes ont réussi à s'entendre sur une nouvelle convention nationale pour les années 1988-90, a indiqué hier la Société suisse des entrepreneurs. (SSE)

Sont associés dans la signature du nouveau contrat collectif la SSE, le Syndicat du bois et du bâtiment (FOBB), la Fédération chrétienne des travailleurs de la construction suisse (CHB), l'Union suisse des syndicats autonomes (LFS) et l'Association suisse des salariés évangéliques (SVEA).

Les délégués de la SSE ont déjà accepté les résultats des négociations; la ratification par les quatre syndicats pourrait se

dérouler le week-end prochain, écrit la SSE. Dans ce nouveau contrat collectif est ancrée l'obligation absolue de la paix du travail. Il prévoit en outre la compensation du renchérissement, une hausse générale des salaires réels de 2% et une adaptation individuelle de salaire en fonction de la performance de 1% pour 1988.

Le nouveau contrat prévoit une réduction du temps de travail d'une demi-heure par semaine en moyenne à partir de 1989. Dès 1988, les entreprises auront la possibilité de fixer leur propre calendrier en tenant compte de la flexibilité du temps de travail et des besoins des entreprises qui diffèrent selon la saison. (ats)

L'ÉCONOMIE EN BREF

CROISSANCE. — Le gouvernement japonais a brossé un tableau économique des plus optimistes pour le pays en 1988, prévoyant une croissance rapide et importante et une baisse substantielle de l'excédent du commerce extérieur, suffisante en tout cas pour calmer l'acrimonie de ses partenaires commerciaux.

REPRISE. — L'une des plus anciennes sociétés françaises de Cognac, Martell et Cie, créée en 1715 par la famille Martell, est en passe de devenir canadienne au terme d'un accord notarié contracté avec le groupe canadien Seagram prévoyant la reprise par celui-ci des 41 pc du capital détenus par la famille Martell.

BOURSE

DOW JONES ↓

16.12.87 1974,30
17.12.87 1924,40

ZURICH ↑

16.12.87 465,6
17.12.87 466,6

\$ US ↓

Achat 1,3050
Vente 1,3350

MÉTAUX PRÉCIEUX

	Achat	Vente
Or	486.—	489.—
\$ Once	20.600.—	20.850.—
Lingot	20.600.—	20.850.—
Vreneli	144.—	154.—
Napoléon	129.—	138.—
Souverain \$	150.—	157.—

Argent

\$ Once	6,70	6,90
Lingot	280.—	295.—

Platine

Kilo Fr	20.914.—	21.143.—
---------	----------	----------

CONVENTION OR

Plage or	20.900.—
Achat	20.530.—
Base argent	330.—

INVEST DIAMANT

Décembre 1987: 220

A = cours du 16.12.87
B = cours du 17.12.87
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/ice	91500.—	90750.—
Roche 1/10	9175.—	9100.—
Kuoni	24000.—	24500.—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	905.—	905.—
C. F. N. p.	—	—
B. Centr. Coop.	860.—	860.—
Crossair p.	1225.—	1275.—
Swissair p.	900.—	900.—
Swissair n.	820.—	810.—
Bank Leu p.	2500.—	2450.—
UBS p.	3100.—	3050.—
UBS n.	585.—	585.—
UBS b.p.	110.—	109.—
SBS p.	360.—	355.—
SBS n.	290.—	290.—
SBS b.p.	304.—	301.—
C. S. p.	2405.—	2375.—
C. S. n.	467.—	467.—
BPS	1710.—	1720.—
BPS b.p.	160.—	160.—
Adia Int.	5825.—	5950.—
Elektrowatt	2960.—	2975.—
Forbo p.	2450.—	2450.—
Galenica b.p.	550.—	545.—
Holder p.	4500.—	4500.—
Jac Suchard	8500.—	8550.—
Landis B	1225.—	1225.—
Motor. Col.	1190.—	1190.—
Moeven p.	4250.—	4275.—
Buhrle p.	1000.—	1000.—
Buhrle n.	215.—	215.—
Buhrle b.p.	225.—	225.—
Schindler p.	3500.—	3550.—
Sibra p.	390.—	400.—
Sibra n.	300.—	300.—
SGS	3175.—	3125.—
SMH 20	—	—
SMH 100	—	—
La Neuchât.	780.—	780.—
Rueckv p.	12450.—	12600.—
Rueckv n.	6225.—	6275.—
W'thur p.	4900.—	4925.—
W'thur n.	2475.—	2550.—
Zurich p.	5375.—	5350.—
Zurich n.	2475.—	2475.—
BBC I-A	1710.—	1720.—

Ciba-gy p.	2560.—	2550.—	Rockwell	24.50
Ciba-gy n.	1265.—	1280.—	Schlumberger	37.50
Ciba-gy b.p.	1550.—	1540.—	Sears Roeb	45.—
Jelmoil	2175.—	2225.—	Smithkline	63.—
Nestlé p.	8075.—	8125.—	Squibb corp	77.—
Nestlé n.	3970.—	3980.—	Sun co inc	66.50
Nestlé b.p.	1160.—	1170.—	Texaco	46.50
Sandoz p.	12300.—	12500.—	Wwarrner Lamb.	90.50
Sandoz n.	4475.—	4460.—	Woolworth	43.25
Sandoz b.p.	1730.—	1740.—	Xerox	76.—
Alusuisse p.	460.—	465.—	Zenith	18.50
Cortaloid n.	1900.—	1950.—	Anglo am	26.25
Sulzer n.	3500.—	3700.—	Amgold	138.—
			De Beers p.	15.50
			Amgold	138.—
			De Beers p.	15.50
			Cons. Gold I	23.50
			Aegon NV	41.75
			Akzo	67.—
			Algem Bank ABN	28.75
			Amro Bank	41.50
			Philips	21.50
			Robeco	59.50
			Roienco	54.—
			Royal Dutch	139.50
			Unilever NV	77.—
			Basf AG	210.—
			Bayer AG	216.—
			BMW	385.—
			Commerzbank	185.—
			Daimler Benz	512.—
			Degussa	268.—
			Deutsche Bank	339.—
			Dresdner BK	194.50
			Hochst	213.—
			Mannesmann	94.—
			Mercedes	420.—
			Schering	298.—
			Siemens	309.—
			Thyssen AG	88.—
			VW	193.—
			Fujitsu Ltd	12.—
			Honda Motor	13.25
			Nec corp	20.—
			Sanyo eletr.	4.50
			Sharp corp	9.50
			Sony	51.—
			Norsk Hyd n.	28.—
			Aquitaine	57.50

ACTIONS ÉTRANGÈRES

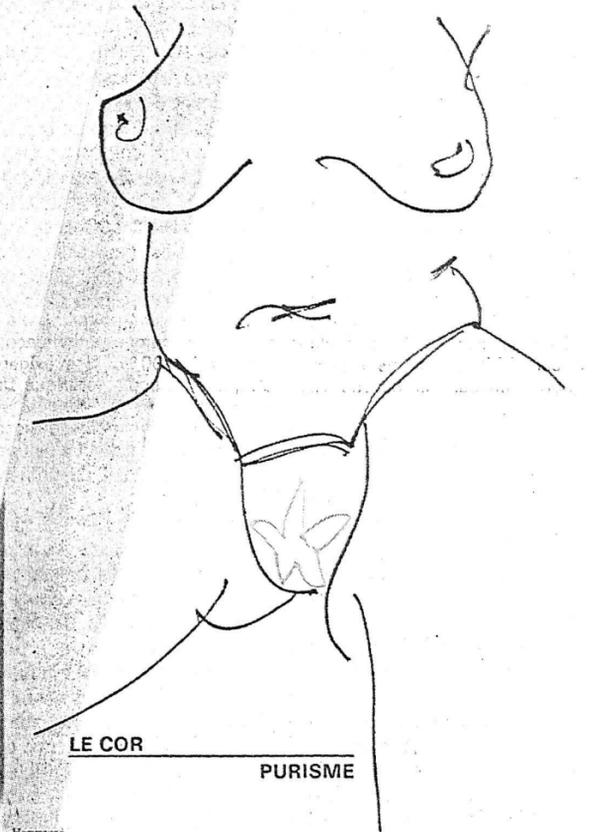
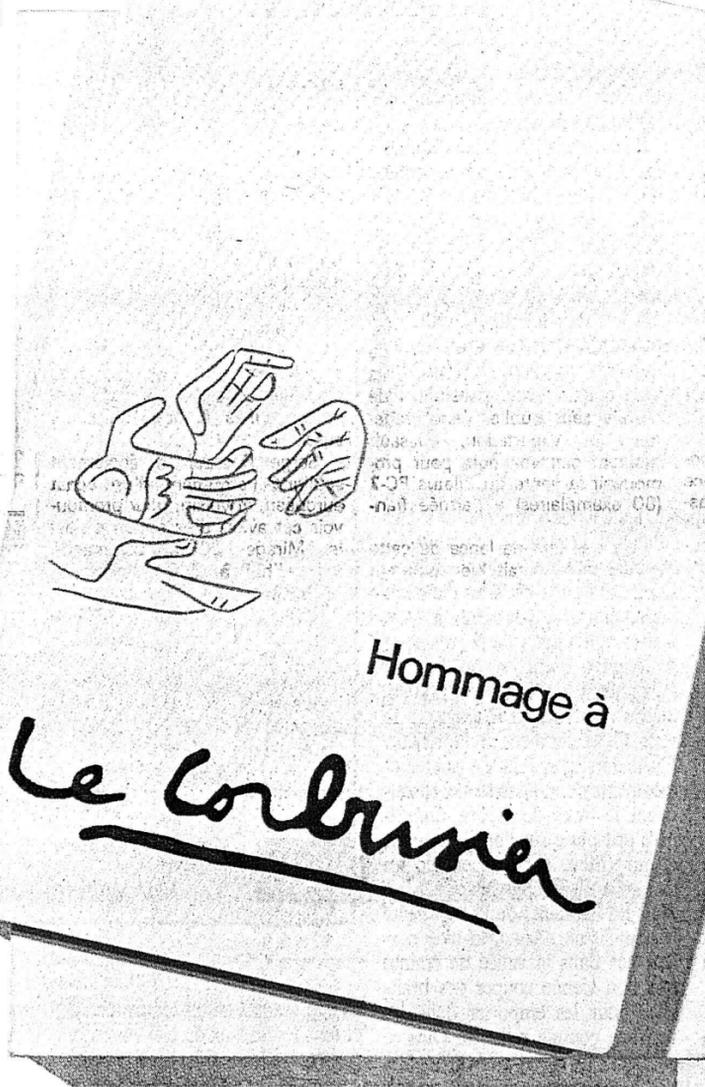
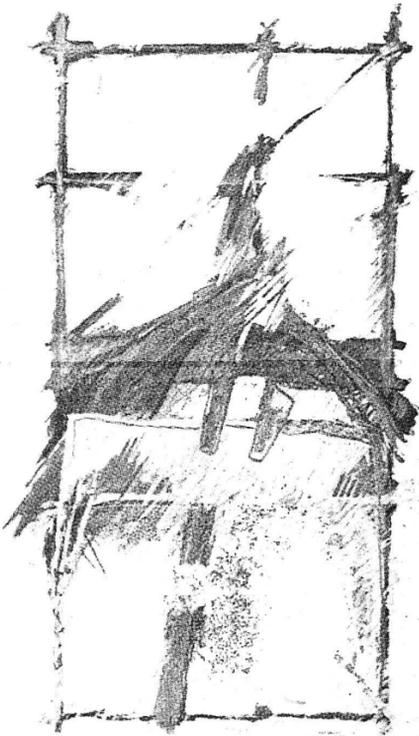
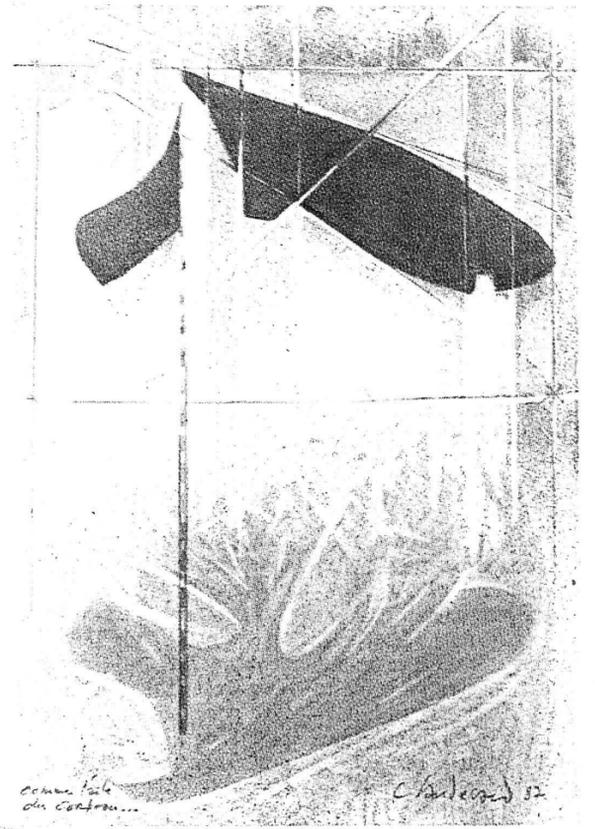
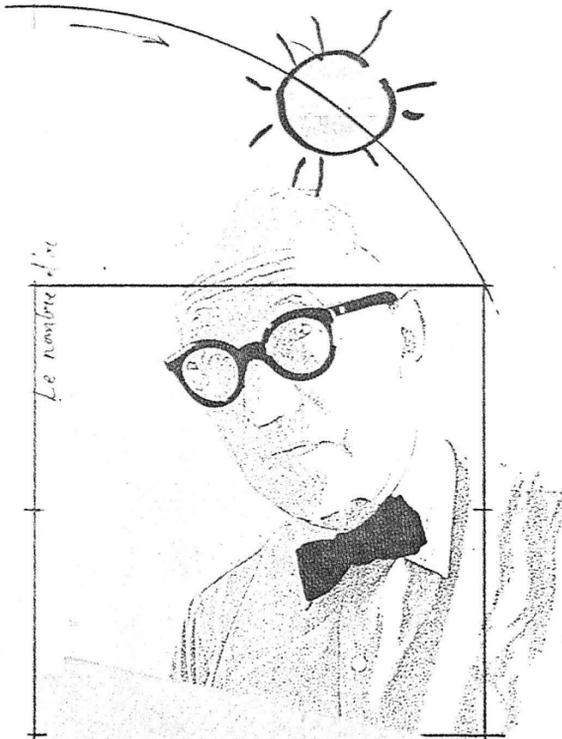
Abbott Labor	61.25	62.—	Aluminoce of Am	48 1/2
Aetna LF cas	58.75	60.—	Amac Inc	20 1/4
Alcan alu	36.—	35.75	Asarco Inc	27 1/2
Amx	26.—	26.50	ATT	28 1/4
Am Cyanamid	54.50	55.—	Amoco Corp	64 1/4
ATT	37.75	38.50	All Richfid	66 1/4
Amoco corp	83.50	86.50	Boeing Co	37 1/4
ATL Richf	85.—	87.50	Unisys Corp.	33 1/4
Baker Hughes	17.—	16.50	Caterpillar	16 1/2
Baxter	29.50	30.50	Citicorp	17 1/2
Boeing	48.75	49.50	Coca Cola	39 1/4
Unisys	42.50	44.25	Dow chem.	88.—
Caterpillar	79.50	81.—	Du Pont	82 1/4
Citicorp	22.75	23.50	Eastm. Kodak	50 1/4
Coca Cola	54.—	53.25	Exxon corp	40 1/4
Control Data	27.75	29.—	Fluor corp	13 1/4
Du Pont	110.50	109.—	Gen. dynamics	48 1/4
Eastm Kodak	65.75	66.75	Gen. elec.	46 1/4
Exxon	51.50	52.50	Gen. Motors	62 1/4
Gen. elec	60.25	61.25	Halliburton	25.—
Gen. Motors	81.—	82.50	Homestake	16 1/4
Gulf West	94.—	95.50	Honeywell	58 1/4
Halliburton	31.50	32.50	IBM	118 1/4
Homestake	22.75	23.—	ITT	46 1/4
Honeywell	75.50	77.50	Litton Ind	69 1/4
Inco Ltd	26.50	26.—	MMM	64 1/4
IBM	154.—	156.50	Mobil corp	37 1/4
Litton	93.75	92.—	NCR	62 1/4
MMM	84.—	84.50	Pacific gas/elec	16 1/4
Mobil corp	49.—	49.75	Pepsico	32 1/4
C7R	81.50	81.50	Ph. Morris	93 1/4
Pepisco Inc	43.—	43.—	Phillips petrol	10 1/4
Plizer	55.—	60.—	Procter & Gamble	88 1/4
Phil Morris	123.—	124.—	Rockwell intl	18 1/4
Philips pet	13.50	13.75	Sears, Roebuck	34 1/4
Proct Gamb	115.50	116.—	Smithkline	47 1/4
			Squibb corp	59 1/4
			Sun co	51 1/4
			Texaco inc	35 1/4
			Union Carbide	32.—
			US Gypsum	30 1/4
			USX Corp.	30 1/4
			UTD Technolog	34 1/4
			Warner Lambert	69 1/4
			Woolworth Co	32 1/4

NEW YORK

Aetna LF & CAS	45 1/4	45.—
Alcan	27 1/4	26 1/4

BILLETTS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.29	1.37
1 \$ canadien	0.98	1.08
1 £ sterling	2.32	2.57
100 FF	23.25	25.25
100 liras	0.1035	0.1185
100 DM	80.50	82.50
100 fl. holland.	71.50	73.50
100 fr. belges	3.80	4.10
100 pesetas	1.09	1.34
100 schilling aut.	11.45	11.75
100 escudos	0.85	1.15



12 artistes de renom

12 œuvres signées et numérotées

Hommage à Le Corbusier

Un coffret d'art

Un super cadeau

Quelques exemplaires restent disponibles au prix de Fr. 595.—.

Commandes à adresser à «Hommage à Le Corbusier», L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds



Les petites vacances de Noël

B IEN qu'il fût une heure tardive, Steve, ce soir n'avait pas encore fermé les yeux. Et pourtant, n'était-il pas installé comme un petit prince dans le grand lit de chêne sculpté? - Voilà un privilégié! lui avait dit sa grand-mère quand elle était venue retirer la brique encore tiède glissée sous les couvertures dans l'après-midi. Puis elle l'avait bordé avec amour, couvert d'un chaud édedon. - Si tu ne dors pas bien après cela, lui avait-elle dit encore, ce n'est pas ma faute! Ah! il avait là une bonne grand-mère, le petit Steve, l'accueillant toujours dès le matin avec le sourire, attentive journalièrement à son bien-être.

Aussi, pas étonnant qu'il rendait jaloux ses camarades lorsqu'il leur racontait le détail de ses petites vacances là-haut sur la montagne. C'était bien vrai qu'il était privilégié, mais ce soir il n'en trouvait pas pour autant le sommeil. Un carrousel de pensées tournait dans sa tête. N'était-on pas à trois jours de Noël? Et puis, il n'était pas dans un environnement habituel. C'était même la première fois qu'il dormait seul dans cette petite pièce située sous le vieux toit de ses grands-parents. Il avait jusqu'à ce jour partagé avec eux la grande chambre au rez-de-chaussée.

Aussi, tous les bruits perçus autrefois d'en bas lui paraissaient ce soir amplifiés, mystérieux. Il tirait la couverture de laine sur son visage pour ne plus voir ni entendre et, en même temps, il s'efforçait d'écouter.

C'était tantôt le vent qui mugissait dans la grande cheminée, les tuiles soulevées qui claquaient au-dessus de sa tête, le craquement sec d'une poutre dans la charpente, une branche du vieux tilleul dénudé qui grattait le volet, la girouette en folie qui grinçait. A chaque nouvelle rafale de vent, il croyait sentir son lit trembler de frayeur. Et puis, puis, ces grands rideaux qui ne cessaient pas de se balancer devant la fenêtre! Non, ce n'était pas un phénomène rassurant.

Il s'en était inquiété auprès de grand-mère avant qu'elle ne s'en aille. - Ce n'est que le vent filtrant sous la fenêtre, lui avait-elle expliqué. Mais si tu as peur, tu peux toujours revenir dormir auprès de nous! Il avait aussitôt protesté. - Ah non! je suis grand maintenant! Pourtant, la réponse de sa grand-mère ne l'avait pas complètement convaincu.

Et puis, il y avait aussi ces tintements de chaîne traînée inlassablement en un lieu indéterminable de la maison. De cette chambre isolée il avait espéré en être suffisamment éloigné pour ne plus les entendre, mais voici qu'à nouveau la chaîne reprenait sa ronde nocturne.

Grand-mère lui avait expliqué que c'était ainsi dans toutes les vieilles fermes. Et comme Steve avait insisté pour en connaître les causes, elle lui avait promis d'autres explications du phénomène lorsqu'il serait plus grand. Il en déduisait qu'elle n'avait pas voulu l'effrayer.

Pour tromper sa peur, il s'enfonçait encore plus profondément sous les draps et se remémorait le déroulement de sa journée. Sa mère l'avait accompagné de grand matin au car postal. Il neigeait abondamment. - Tu seras bien sage! lui avait-elle recommandé. Et n'oublie pas ton colis en quittant le car! C'était la première fois qu'il faisait ce voyage seul. Il n'en était pas peu fier. Le car avait démarré en crachant une noire fumée. Le temps pour Steve de faire un dernier signe de la main à sa mère avant qu'elle n'eût disparu dans la tourmente. Ah non! il n'allait pas pleurer! Juste un petit

pincement au fond de sa poitrine. Et puis n'allait-il pas revoir sa mère et son père qui feraient à leur tour le voyage pour le réveillon? Mais voilà que déjà le car prenait de la vitesse, que défilaient les maisons qu'il ne reconnaissait plus derrière les monticules de neige. Quelques rares passants luttèrent contre le vent, tête baissée. Le car vira à un carrefour, contourna un grand sapin de Noël encore tout illuminé, s'arrêta. Quelques voyageurs montèrent à bord, mais aucun ne vint s'installer près de lui à l'arrière.

Le car redémarrà. La ville fut bientôt délaissée. Steve abandonna la fenêtre, se blottit tout au fond du siège, tira une friandise de sa poche. - Le trajet sera long lui avait dit sa mère. Une heure! peut-être plus par ces mauvais chemins enneigés. Mais ne crains rien! grand-père sera au terminus pour t'accueillir. Le car maintenant fonçait à travers la campagne, soulevait au passage un nuage de neige légère. Steve, d'un revers de main, essuya la buée qui commençait à couvrir la vitre. Il ne voulait rien perdre de ce beau paysage hivernal. Bien que depuis peu le jour se fût levé, déjà, près des fermes, des enfants lugeaient, élevaient des monuments de neige. Un nouveau village apparut, tout encapuchonné de blanc. Encore un arrêt obligatoire devant un bureau postal, le temps d'échanger quelques sacs de courrier avec le facteur du lieu, puis, après un nouveau départ, le car s'enfonça dans la forêt à l'assaut de la colline. La route, fraîchement ouverte par le chasse-neige, serpentait à flanc de coteau, évitait les pierriers, traversait des roches creusées de courts tunnels, bordait par moment un précipice. Steve se déplaçait d'une fenêtre à l'autre. C'était bien la première fois qu'il goûtait à tant de liberté et il entendait en profiter pleinement.

Le car gagnait de l'altitude sans essoufflement, se jouant des congères qui, par endroits réapparaissaient déjà sous les rafales de vent. Bien au chaud, Steve n'aspirait nullement à ce que le voyage prit fin. Et pourtant, en voyant la forêt s'éclaircir, puis bientôt des maisons tapies sous la neige, il reconnut l'approche imminente du terme de son voyage. Encore quelques vrombissements de moteur et le car stoppa devant une maison abritant le plus haut bureau postal de la montagne.

G RAND-PÈRE était au rendez-vous, immobile sous la neige qui continuait de tomber, le chien assis à ses pieds, paraissant attendre lui aussi son arrivée. Dans sa hâte de les rejoindre, Steve faillit oublier son colis sur la banquette. Grand-père vint l'accueillir à la portière. - Ah te voilà bonhomme! C'est donc vrai que tu as voyagé seul comme un grand? Pour toute réponse, Steve montra une grande fierté reflétée dans ses yeux. Il se jeta pourtant dans les bras de son grand-père. La neige atteignait à cette altitude une étonnante épaisseur, et Steve se demandait déjà comment il allait parcourir à pied les kilomètres qui le séparaient du but de son voyage.

Grand-père lui proposa une boisson chaude au café du coin. Steve refusa. Maintenant qu'il était hors du car, il avait grande hâte de rejoindre sa grand-mère et retrouver les chats de la maison auxquels il apportait quelques friandises pour Noël. Ils longèrent la rue principale main dans la main, le grand-père un sac de touriste gonflé dans le dos, lui, son colis jeté sur l'épaule, retenu par une longue ficelle. Mais ce fut une toute autre affaire dès qu'il fallut quitter la route et emprunter le chemin con-

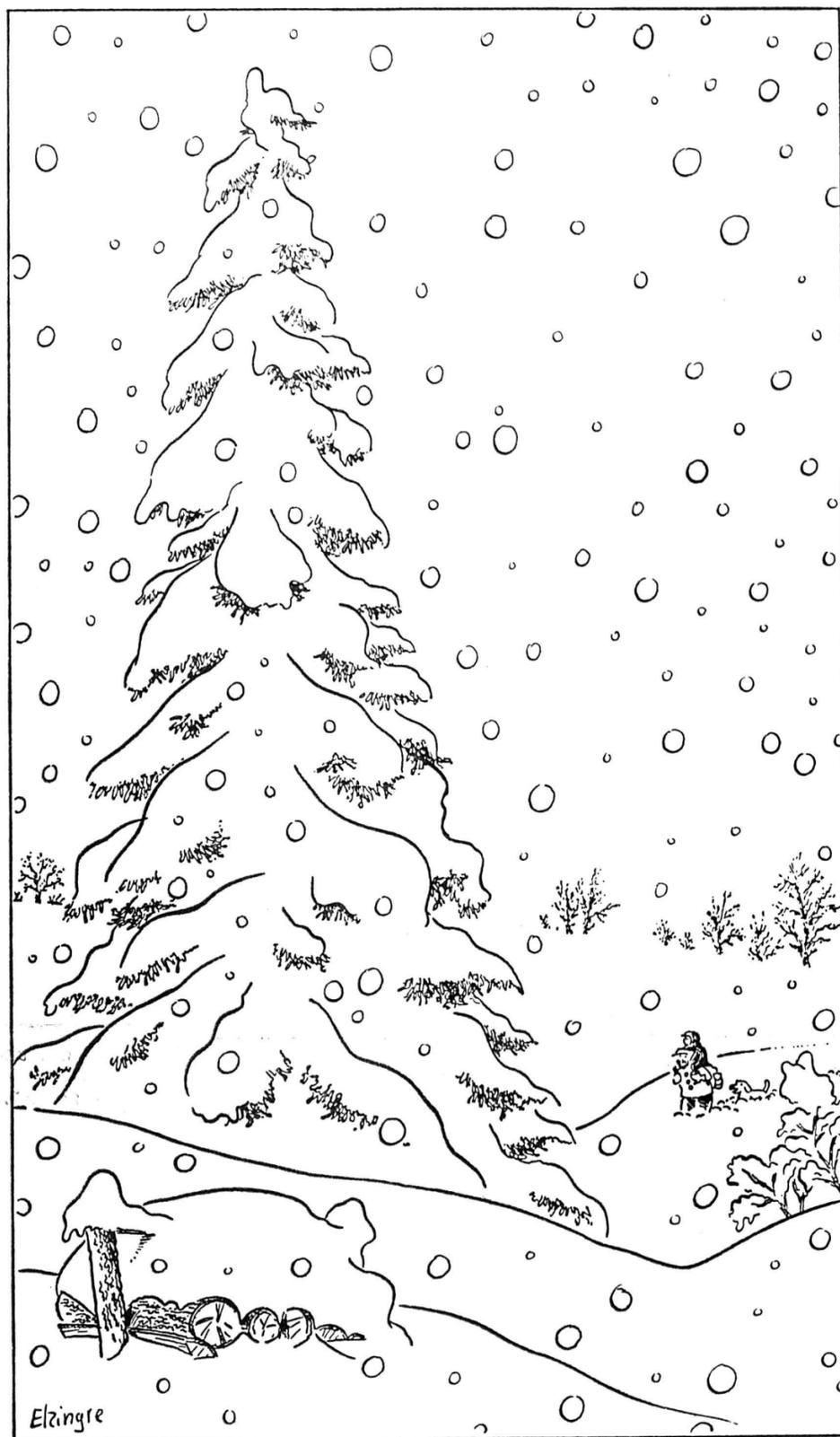
duisant aux maisons isolées. Plus question de se tenir la main. Grand-père marchait devant, suivi de Steve et du chien qui, en d'autres circonstances, n'eût pour rien cédé la première place. Steve peinait, s'essouffait, se retournait pour constater le peu de chemin parcouru.

Fallait-il avoir envie de ces petites vacances de Noël pour accepter pareil traitement sans maugréer! Grand-père s'efforçait d'ouvrir un sentier conséquent, en vain, la neige retombait sur son passage. Il s'arrêta, se retourna. Steve lui sourit. Ses pommettes déjà rougies trahissaient ses difficultés. - Alors bonhomme! à ce rythme tu n'es pas encore arrivé! Steve haussa les épaules. Grand-père s'accroupit. - Allons, monte sur mon dos. Steve ne se fit pas prier. Un large sourire illumina son visage. Le sac de touriste lui offrait un siège confortable et il pouvait à nouveau respirer. Bien que chargé d'un poids supplémentaire, grand-père avançait d'un pas alerte. Les courses hebdomadaires, par tous les temps, l'avaient rendu endurant. Steve ne se souvenait pas avoir vu tant de neige.

Il ne restait plus trace du chemin. Sûr que seul dans cette grande solitude blanche il eût été perdu. Mais grand-père n'hésitait pas, il allait de l'avant. La pente devenait plus raide. Depuis un moment déjà, ils n'avaient plus aperçu de végétation. Le vent, ne rencontrant là aucun obstacle, se faisait plus mordant. L'espace lui appartenait. Soudain pourtant, ils se trouvèrent face à un grand sapin, dressé comme une sentinelle solitaire au milieu d'un désert.

Grand-père déposa Steve au sol, souleva une branche et invita l'enfant à le précéder dans ce qui semblait être un véritable refuge. Du tronc de l'arbre, d'un diamètre impressionnant, partaient, à trois mètres de hauteur, de si grosses et si longues branches qu'elles ne rejoignaient le sol qu'à cinq ou six mètres alentour. Ni la neige, ni le vent ne pénétraient à l'intérieur. Plusieurs sièges, faits de pierres et recouverts de mousse sèche, entouraient le tronc de l'arbre. Grand-père prit place sur l'un d'eux puis, attirant Steve sur ses genoux, lui dit: - Ce sapin a une histoire. Mais seuls les habitants de la montagne la connaissent. Aussi, tu n'en parlera pas dans la vallée de crainte que l'on vienne couper des branches pour les emporter dans les maisons comme reliques. Oui, ce vénérable sapin a une belle histoire! Il y a plus d'un siècle, un enfant, un de nos aïeux sans doute, avait eu l'idée de planter cet arbre ici avec l'espoir d'y trouver bientôt un peu d'ombre en été et de pouvoir s'y reposer en chemin. Tous s'étaient ent moqués de lui. Ce terrain n'est pas propice aux conifères, sinon ils s'y seraient implantés d'eux-mêmes, lui avait-on dit. Mais lui ne s'était pas laissé influencer. Un jour, il avait enlevé un petit sapin sur le chemin de l'école puis, après avoir creusé un coin de sol ici, l'y avait planté. A peine avait-il terminé qu'une fine pluie s'était mise à tomber. Alors qu'il ne s'était encore que peu éloigné du lieu, se retournant, il vit se former un arc-en-ciel, juste au-dessus du sapin.

U N arc-en-ciel ne dure habituellement que quelques minutes, mais celui-ci persistait. Ce n'était pas normal. Il se maintint même là jusqu'à la nuit. Tous les habitants de la montagne, avertis par l'enfant, purent le constater. C'était le présage. Bien qu'il y eut des avis pour que l'on retire l'arbuste du sol, personne pourtant n'osa y toucher. Le sapin qui n'aurait pas dû croître en ce



terrain grandit en un temps record et tous les oiseaux du ciel vinrent y construire leurs nids. Mais ce n'est pas tout! Quelques années plus tard, un habitant de la montagne qui rentrait tardivement du village entendit soudain le hurlement d'un loup. Il s'arrêta, écouta. A n'en pas douter, un loup que l'on croyait pourtant disparu depuis longtemps rôdait dans les parages. Sans arme, l'homme se sentait bien vulnérable. Et l'animal sauvage qui peut-être l'avait déjà senti approchait rapidement. Par bonheur l'arbre était à deux pas, ses branches déjà solides tendues comme des bras secourables pour l'homme en détresse. Il s'y réfugia aussitôt.

Il était grand temps car, à peine se fut-il élevé de quelques mètres que déjà le loup rôdait autour du tronc. Maintenant il l'apercevait dans un rayon de lune. L'homme grimpa le plus haut possible, se colla à la cime et attendit anxieusement. Ce n'est qu'au petit matin que les habitants de la montagne, partis à sa recherche, le délivrèrent enfin, mettant le loup en fuite. Depuis ce jour-là chaque année à la même date, les gens de la montagne se réunissent ici en secret. Jamais une branche ne sera emportée loin de ce lieu. C'est pourquoi tu ne dois pas parler de cette histoire dans la vallée. Steve en fit la

promesse. Grand-père se releva, réinstalla Steve sur ses épaules. La neige avait enfin cessé de tomber. Ils s'éloignèrent en silence. Pourtant, Steve se retourna souvent, craignant que le loup ne vint à retrouver leur trace dans la neige et ne les poursuive.

Ce ne fut que parvenu à la ferme, détourné de ses pensées par de bonnes odeurs venues de la cuisine, qu'il fut rassuré. Il découvrit grand-mère affairée à son fourneau, confectionnant maintes pâtisseries en prévision du réveillon. Dans un coin de la grande pièce, déjà serré dans un pied de bois, le sapin de Noël attendait les guirlandes et bougies. Des branches accrochées à la paroi témoignaient de l'imminence de la fête qui allait se dérouler traditionnellement en ce lieu. C'était, chez les grands-parents, l'unique occasion de l'année où toute la famille, ainsi que quelques voisins esseulés, se trouvaient réunis. Aussi voulaient-ils que la journée fût réussie, chaleureuse, la table bien garnie et la maison pleine de chants

Dans l'après-midi, Steve avait quelque peu prêté la main aux préparatifs. Il avait aussi suivi grand-père dans ses déplacements au grenier ainsi qu'à la cave. Il avait

découvert de nouveaux petits chats encore tout craintifs. Aucun ne s'était laissé approcher. Il aurait pourtant bien aimé les caresser. Le soir venu il eût voulu veiller quelque peu, mais grand-mère en avait décidé différemment. Attirant Steve à elle, elle lui avait dit en l'embrassant: Tu as eu une rude journée aujourd'hui. Il est grand temps que tu montes te reposer. Il eut beau protester, prétendre qu'il ne ressentait aucune fatigue, elle le conduisit bientôt à son nouveau lit.

Elle ne se doutait certainement pas qu'il était en ce moment encore éveillé au milieu de son grand lit de chêne, sursautant quand la branche du vieux tilleul venait gratter avec trop d'insistance au volet. Non! même en se dressant sur ses pattes arrière, jamais le loup ne parviendrait à atteindre sa fenêtre! Peut-être était-ce lui qui se démenait au bout de la chaîne dont il percevait les bruits mystérieux? Non, je suis grand maintenant! dit-il à haute voix comme si quelqu'un devait l'entendre. Je n'ai pas peur.

Il s'enfonça de quelques nouveaux centimètres sous les draps et finit bientôt par s'endormir.

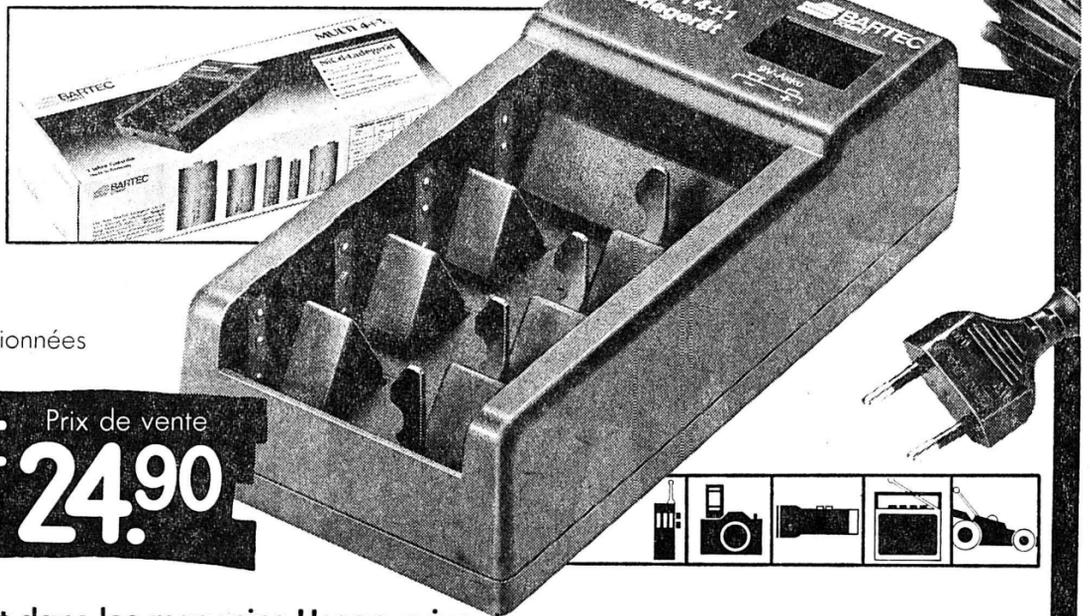
Usego

grande offre de Noël

BARTEC MULTI 4+1
 COMPIT

Chargeur de piles

• utilisable pour toutes les piles rechargeables des types:



Hit Prix de vente
 24.90

Important Les piles sèches d'usage courant ne peuvent pas être utilisées.

- Avec le chargeur de piles BARTEC 4 + 1, toutes les piles mentionnées ci-dessus peuvent être rechargées dans un ordre quelconque.
- Le courant pour la recharge s'adapte automatiquement à la grandeur des piles.
- Le temps de recharge s'élève chaque fois à 14-18 heures.
- Lampe de contrôle indiquant le courant de chargement.
- Voltage 220 / approuvé ASE / 2 ans de garantie.

Le rechargeur de piles est en vente dès maintenant dans les magasins Usego suivants:

Alle Marnie, Rue du Jonc 3 Ardon Beney, La Moulière. Attalens Richert, Boulangerie-Pâtisserie. Boccourt H. Yerly, Magasin des Œuvres. Bossonnens Cattet, Alimentation. Bressaucourt M. Vaugier, Alimentation. Broc Revelly, Marché Usego. Bure Jacky Gury, Mini-Marché-Usego. Chamosch Coop. Concordia. Chardonne Boul-Epicerie, Du Village. Chatel-St. Denis Marché Collard, Grand Rue 46. Chezard Chez Michel's, Alimentation. Colombier R. Abbet, Rue du Château. Corcelles Girard, Epicerie. Cornaux P.A. Gasser, Rue des Fontaines. Courrendin D. Mentrez, Amanillo-Discount. Court J.-P. Zingg, Rue Central 28. Courterelle Rosse Aime, Ramberaux. Echandens Marché Etter, Route de la Gare. Fey Grossenbacher Freddy, Boulangerie-Epicerie. Grône Epicerie Favre-Jalet. La Chaux-de-Fonds A. Amstutz, R. d. Gentianes 45. Entilles SA, Station Service. Le Lignon Shell Libellules, Av. de L'Air 5. Le Mont s/Lausanne Discount de Grant Mont. Lutry Montelusco Frères, Route Taillepied 1. Marly Marché Usego, Centre Commercial. Mézières Mme Buettez, Galerie du Jorat. Montignieu Vuillaume Paulette, Alimentation. Montricher P. + J. Romer-Strohm, Le Pied du Jura. Péry Ch. + M. Reist, Boulangerie. Prilly R. d'Amato, Av. de la Confrérie 3. Romainmotier R. + A. Porchet, Sur la place. Sonvilier Memoli, Place de Collège 2. Vauderens Françoise Deschenaux, Alimentation. Versoix Grand Mont-Fléury, Super-Marché. Villeneuve Michel Huber, Shell Auto Accessoires. Viques S. Bron, Grande Rue. Vuillierens Liliane Demont, Alimentation.

Meubles d'occasion à vendre

Chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lits. Par exemple: salon 3 pièces Fr. 90.-; salon avec canapé transformable Fr. 150.-; chambre à coucher complète avec literie Fr. 280.-; paroi murale Fr. 160.-; table + 4 chaises Fr. 150.-; armoire 3 portes Fr. 90.-; couche avec matelas Fr. 90.-.

S'adresser à Meublorama, Bôle/NE (près gare CFF Boudry).

Heures d'ouverture: de 9 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 h 30.
 Samedi de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.
 Fermé le lundi matin.

Automobilistes! Dès le centre de Bôle, suivez les flèches Meublorama. Grande place de parc.

offres d'emploi

Nous cherchons 2 dessinateurs

en génie-civil et béton armé, ayant aussi de l'intérêt pour l'informatique. Activité variée avec suivi de chantier.
 ☎ 038/24 57 47

B R Bernard Rössli

PLÂTRERIE-PEINTURE
 Plafonds suspendus
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Bureau: Champs 11,
 ☎ 039/26 58 56

cherche pour tout de suite

plâtriers

PRÊTS PERSONNELS

jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures.
 Discrétion absolue.
 ☎ 039/23 01 77 de 7 heures à 21 h 30
 y compris le samedi matin.

Beau coupé 1re main

Lancia 2000 HPE inj.
 2,0, gris métal, 1985, 22 500 km
 Fr. 15 400.-

Garage et Carrosserie de l'Est

Est 29-31 - ☎ 039/28 51 88
 2300 La Chaux-de-Fonds

En qualité de représentant général de la mar,
 que mondiale

Canon

nous offrons à nos clients un large éventail de systèmes et de services relatifs à la bureautique et à la communication.

Grâce à la rapide progression technologique de nos produits, nous pouvons offrir à nos collaborateurs des possibilités de promotion au-dessus de la moyenne.

Nous cherchons pour notre succursale de Neuchâtel un

technicien de service

supplémentaire.
 Si vous êtes mécanicien-électricien ou monteur électro-mécanicien, âgé d'environ 25 ans et en possession du permis de conduire, nous pourrions, après une période de formation, vous intégrer à notre sympathique équipe. Nationalité suisse ou permis de travail valable indispensable.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de diplômes et certificats doivent être adressées à l'attention de

M. MONNIER, ☎ 038/31 53 69
 WALTER RENTSCH SA
 1, avenue Soguel
 2035 Corcelles

Walter Rentsch
 La maîtrise de l'information.

L'Imprimerie
 Bachmann
 Crans-Montana

cherche

imprimeur offset

Entrée tout de suite
 ou à convenir.

☎ 027/41 21 76

Urgent cherchons 1 à 2 musiciens

pour
 Saint-Sylvestre.
 ☎ 038/36 12 08

Miele
 Vaisselle
 plus propre
 avec Miele.



Roland Fahrni
 2316 Les Ponts-de-Martel
 ☎ 039/37 18 37



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Les métiers du service de Police

Mise au concours de postes d'agents et d'agentes

La formation, professionnelle aux métiers du service de la Police locale comprend notamment:

- premiers secours en cas de sinistre;
- service d'ambulance et secours routier;
- service de circulation;
- contrôle de la sécurité, de l'ordre public et de la tranquillité.

Nous cherchons:

- des femmes ou des hommes de nationalité suisse, âgés de 20 à 27 ans.

Si vous avez une éducation et une instruction de bon niveau, pratiquez à satisfaction un métier, jouissez d'une bonne santé et avez une condition physique propre à satisfaire aux exigences des services de police, des premiers secours en cas de sinistre et de l'ambulance (pour les hommes, être incorporés dans l'élite de l'armée), si votre réputation est honorable, que vous êtes sociable et avez le sens des responsabilités, nous attendons votre offre manuscrite jusqu'au **31 décembre 1987**.

Traitement selon l'échelle communale.

Pour nous contacter:

- par écrit: cdt Gilbert Sonderegger, place de l'Hôtel-de-Ville 1, 2300 La Chaux-de-Fonds.
- par téléphone: 039/23 10 17, demander le commandant ou un officier.

VAC Confection
RENE JUNOD SA
 115, Av. Léopold-Robert
 Téléphone 039 21 11 21
 2301 LA CHAUX-DE-FONDS

Veste et manteau 100% laine

veste **Prix-choc Fr. 68.-**
 manteau **Prix-choc Fr. 198.-**
 pantalon **Prix-choc Fr. 49.-**

Grand choix d'idées-cadeaux
 chemises de nuit
 pyjamas - jupons - combinaisons, etc.

VAC Confection Av. L.-Robert 115 Tél. 039/21 11 21



Notre
 magnifique
 calendrier
 1988

(12 vues suisses en couleur)
 est en vente
 au prix exceptionnel de

Fr. 4.50 pièce

(y compris fourre d'expédition)

S'adresser au bureau de L'Impartial ou en versant ce
 montant plus Fr. 1.20 pour les frais d'expédition au
 Journal L'Impartial, CCP 23-325-4.

(Pas d'envoi contre remboursement)

divers

Vinothèque – Vins et liqueurs fines

La semaine prochaine lundi matin et
 mercredi après-midi

OUVERT

Passage Léopold-Robert 6 – La Chaux-de-Fonds,
 ☎ 039/28 35 16 **P** Place de la Carmagnole

Pour vos cadeaux de dernière minute:

CALVAADOS BIZOUARD 70cl

HORS D'AGE - Appellation Contrôlée Pays d'Auge, Foudre N° 22
 au Cellier du Château du Breuil
 Réserve du Château



42% Vol.
 D. BIZOUARD - BIZOUARD-DU-BREUIL, DISTILLATEUR AU CHATEAU, LE BREUIL-EN-AUGE (CALVADOS)

divers

Quelle jeune grand-maman

libre garderait des enfants agréables
 dans une famille à la rue du Doubs?
 Une quinzaine d'heures par semaine.
 Rémunération.
 Téléphoner au 23 75 75

**En route pour l'aventure:
 en Toyota LandCruiser 4x4.**

LandCruiser II 4x4 TURBO Diesel.
 3 portes, 5 places, 4 cylindres diesel
 à turbocompresseur, 2446 cm³, 63 kW
 (86 ch) DIN. Hard-Top, Fr. 32 500.-,
 ou FRP-Top, Fr. 35 400.-. Equipement
 «RV-Spécial», Fr. 3 400.-.

LandCruiser 4x4, Hard-Top,
 FRP-Top, châssis-cabine, Pick-Up,
 Hard-Top long.
 3 portes, 2/5/6/8/10/12 places,
 4 cylindres diesel, 3430 cm³, 66 kW
 (90 ch) DIN.
 La version Hard-Top est aussi livrable
 en turbo diesel.

TOYOTA
 Le N° 1 japonais



LandCruiser II 4x4 TURBO Diesel
 FRP-Top à équipement «RV Spécial»,
 Fr. 38 800.-.

Rendez-vous au:



Centre
 de vente
 Toyota

Avenue Léopold-Robert 117
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 64 44

18 et 19 décembre dès 20 heures

Société de cavalerie
 des Franches-Montagnes

Salle de spectacle de Montfaucon

grands lotos

Grand pavillon
 2 tonnes de viande

Paniers garnis, sucre, miel, têtes de
 moine, etc.

Chaque soirée, 1 passe gratuite en
 début + 1 carton ½ porc en fin de
 soirée.

Jambon en croûte
 (dès 4 personnes)

Tranches de pâté
Flûtes au beurre
Mini-canapés

Samedi 26 décembre, ouvert le matin

Livraison à domicile

Boulangier Pâtissier Confiseur



Tea-room

Parc 29
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 35 50

immobilier

LE LOCLE

Magnifique situation ensoleillée et calme à
 proximité du centre.

IMMEUBLE

comprenant:
 - 2 appartements rénovés
 - possibilité de créer 2 magnifiques duplex
 - jardin de 45 m²
 - prix: Fr. 500 000.-

☎ 038/42 44 04

L'Impartial
 LA VOIX D'UNE RÉGION



présentent

jeudi 31 décembre 1987
dès 20 h 30:

grand bal
de Nouvel-An
et élection
de Miss
Porte-Jarretelles
88

Ambiance, cotillons,
 animation par
Steeve et Nicolas
 Restauration sur place



Vendredi 1er et samedi 2 janvier 1988 dès 20 heures:

grande soirée disco avec,
en attraction, le Groupe Rescue

Animation par **Nicolas, Steeve et Vincent**

Salle Polyexpo - La Chaux-de-Fonds

Location: Société de Banque Suisse, La Chaux-de-Fonds – Technique: Lumière Noire

La Suède en position de force

Finale de la Coupe Davis de tennis à Göteborg

La 77e finale de la Coupe Davis, qui s'ouvre aujourd'hui vendredi au Scandinavium de Göteborg, ne laisse planer aucune incertitude. Devant son public, la Suède part grande favorite, et un succès de l'Inde constituerait une véritable sensation. Un regard au classement mondial (où n'apparaît même pas le no 4 des Asiatiques, Anand Amritraj) suffit à s'en convaincre: dix Suédois figurent devant le mieux classé des Indiens, Ramesh Krishnan (no 56 ATP),!

Les Suédois, cinq fois finalistes et trois fois vainqueurs, ne doutent d'ailleurs pas de leur victoire. Pour le coach Hasse Olsson, la perte d'un seul match constituerait une déception. Même la blessure à la cheville de Stefan Edberg (le no 2 mondial ne disputera que le double) ne tempère par l'optimisme des Scandinaves.

SUR LEUR SURFACE

Il est vrai qu'avec Mats Wilander (no 3 mondial), Anders Järryd (no 15), les deux hommes jouant les simples, Joakim Nyström (no 16) et Mikael Pernfors (no 33), ils ont de quoi voir venir...

De plus, ils auront l'avantage d'évoluer sur la terre battue, leur surface favorite, qui leur a permis de battre les Américains par 4-1 en 1984, alors que les Indiens préfèrent les revêtements rapides, comme le gazon.

C'est d'ailleurs sur l'herbe que les Indiens ont réalisé l'exploit qui leur vaut d'être présents en finale: l'élimination de l'Australie (il est vrai privée de Pat Cash) au stade Kooyong de Melbourne (3-2).

TROISIÈME FINALE

Il est à noter que la formation indienne possède dans ses rangs un joueur connu en Suisse: Srinivasan Vasudevan (256e ATP) a joué l'interclubs pour Berne-Dählhölzli. Sans doute devra-t-il se contenter d'un rôle de remplaçant.

L'Inde s'est qualifiée deux fois pour la finale de la Coupe Davis: elle a perdu en 1966 face à l'Aus-



Mats Wilander constitue une valeur sûre pour l'équipe suédoise.

(Bélino AP)

tralie (4-1), et a déclaré forfait en 1974 pour ne pas affronter l'Afrique du Sud.

LES ÉQUIPES

Suède: Stefan Edberg (no 2 ATP), Mats Wilander (no 3), Anders Järryd (no 15), Joakim Nyström (no 16), Mikael Pernfors

(no 33). Coach: Hans Olsson. Inde: Ramesh Krishnan (no 56), Vijay Amritraj (no 248), Srinivasan Vasudevan (no 256), Anand Amritraj (non-classé).

LE TIRAGE AU SORT

Vendredi 18 décembre. 15h15: Mats Wilander - Ramesh Krish-

nan, suivi de Anders Järryd - Vijay Amritraj.

Samedi. 11h30 (équipes probables): Stefan Edberg/Järryd - Vijay Amritraj/Anand Amritraj. Dimanche. 11 heures: Järryd - Krishnan, suivi de Wilander - V. Amritraj. (si)

Sélections en apprentissage

Au tournoi de l'Escalade de basket-ball

Grand week-end à Genève puisque 41 sélections des catégories scolaire et cadette, masculines et féminines, ont participé au traditionnel tournoi de l'Escalade, venues de Suisse, d'Espagne, de Hongrie, d'Angleterre et de France.

Nos sélections féminines se limitent aux seules joueuses de La Chaux-de-Fonds Basket. Il est pratiquement impossible de concurrencer les grandes associations comme Genève ou Bâle, ainsi que les équipes étrangères présentes à ce tournoi.

Les résultats obtenus sont pourtant encourageants, car ces demoiselles, après un départ pénible, sont allées en crescendo et ont fait plus que figure honorable dans plus d'une rencontre.

CADETS ÉTOUFFÉS

Chez les cadets, le plan de match n'a pas été facile puisque pour leur premier match, ils rencontraient l'équipe de Vaud, finaliste l'an passé. Etouffés d'entrée, les Neuchâtelois n'ont jamais pu contester la victoire.

Le second match les mettait aux prises à une très forte équipe espagnole venue de Barcelone. Confrontés à une défense très serrée, nos joueurs ont mis quelques minutes pour s'y habituer. Luttant sur chaque balle ou presque, nos représentants ne se sont finalement inclinés que d'un point.

Dans les matchs de classement, les Neuchâtelois prirent logiquement le dessus de Zurich avant de s'incliner contre Fribourg.

Chez les scolaires enfin, on constate une insuffisance de formation dans tous les compartiments. Tant que les joueurs n'auront pas acquis tous les fondamentaux dans leurs clubs, il sera utopique de penser réussir un meilleur résultat.

Le prochain rendez-vous est fixé à La Chaux-de-Fonds au mois d'avril pour un tournoi de préparation puis ce sera à nouveau le voyage vers Genève pour la conclusion de la saison au mois de mai 1988.

Prudence

Chris Evert réservée

L'Américaine Chris Evert, qui fêtera ses 33 ans le 21 décembre, demeure prudente quant à son programme 1988. Je veux réserver mes choix pour la première fois de ma vie, a-t-elle déclaré au quotidien américain «Miami Herald». L'ex-Mme Lloyd a toutefois levé un coin du voile, en déclarant qu'elle allait prendre des engagements jusqu'à Wimbledon.

Avant le tournoi britannique, elle participera notamment à deux tournois importants en Floride, Boca Raton (7-13 mars) et Key Biscayne (14-20 mars), confie la troisième joueuse mondiale, qui est indécise quant à une éventuelle participation aux Internationaux des Etats-Unis, qu'elle a remportés à six reprises mais où elle fut éliminée cette année en quart de finale par sa compatriote Lori McNeil. (si)

RÉSULTATS

Scolaires filles: Neuchâtel - Fribourg 41-37; Neuchâtel - Genève 22-33; Neuchâtel - Région Alpes (F) 14-80; Neuchâtel - Barcelone (Esp) 19-63; Neuchâtel - Fribourg 40-17. Classement final: 7e sur 9.

Cadettes filles: Neuchâtel - Genève 7-62; Neuchâtel - Fribourg 15-18; Neuchâtel - Bâle 2-66; Neuchâtel - Valais 16-32; Neuchâtel - Berne 17-57. Classement final: 11e sur 11.

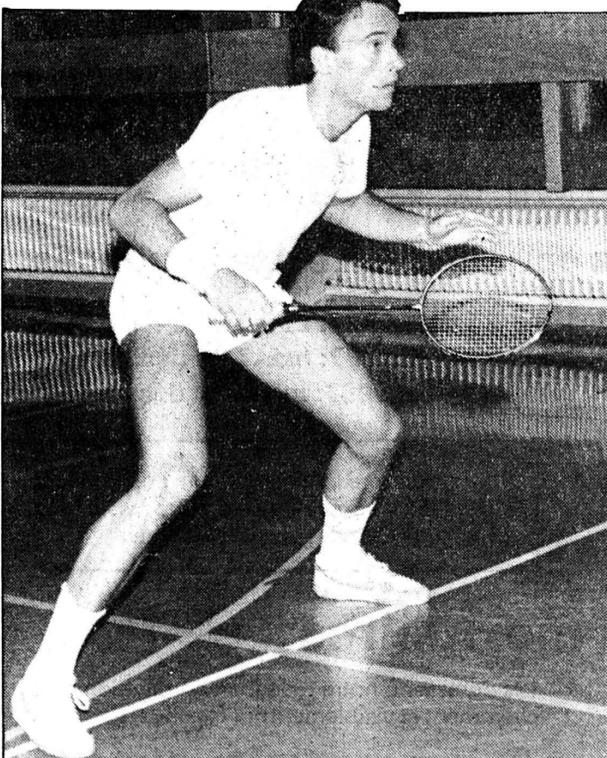
Scolaires masculins: Neuchâtel - Barcelone (Esp) 27-49; Neuchâtel - Tessin 22-39; Neuchâtel - Valais 19-24. Classement final: 9e sur 9.

Cadets masculins: Neuchâtel - Vaud 32-45; Neuchâtel - Barcelone (Esp) 42-43; Neuchâtel - Zurich 45-38; Neuchâtel - Fribourg 41-49. Classement final: 10e sur 13. (comm)

Les meilleurs à leur place

Championnats suisses de badminton à Uzwil

Uzwil a connu ce week-end une agitation peu coutumière due au déroulement des championnats suisses de badminton. C'est la première fois que cette région organise une manifestation de cette envergure. L'essai fut concluant sur tous les plans. Plus de 600 spectateurs ont pu suivre des finales de qualité.



Le Chaux-de-Fonnier Nicolas Déhon a créé une petite sensation en parvenant en quart de finale du simple. (Photo Schneider)

Liselotte Blumer s'est une nouvelle fois gargarisée de titres en s'imposant sur trois tableaux. Le fossé qui séparait la Bâloise de ses dauphines s'est certes quelque peu comblé mais son expérience a largement suppléé son manque d'entraînement. Bettina Villars d'Uzwil a cependant frôlé l'exploit, ne s'inclinant que 10-12 et 8-11 en demi-finale.

La Chaux-de-Fonnière Catherine Jordan réalisait également en l'occasion son meilleur résultat face à cette joueuse d'exception. Dans son quart de finale, la Neuchâteloise inscrivait respectivement 3 et 9 points.

Après ce hors-d'œuvre, la championne de Suisse engloutissait d'une même bouchée le double dames aux côtés de Patricia Werner et le mixte avec Daniel Hänggi (tous deux de Bâle).

DANS LE GRAND HUIT

Le champion sortant, Thomas Althaus possédait inévitablement la meilleure cote. Le Lausannois justifia sa renommée en gagnant tous ses matchs éliminatoires et deux sets. Pascal Kaul de Vitudurum, deuxième joueur du pays, accédait tout aussi facilement à la finale.

Le duel fut plus équilibré que prévu. Thomas Althaus relevait également la très bonne partie de son suivant.

L'exploit du simple messieurs a finalement été l'apanage d'un Chaux-de-Fonnier. En effet, Nicolas Déhon se forgea une place pour les quarts de finale en bat-

tant le Lausannois Yvan Philip (A5) par 15-10 7-15 15-13. Ainsi il restait le seul joueur P à s'être qualifié parmi les huit derniers rescapés.

Opposé au Fribourgeois Stéphane Dietrich (A9), Nicolas Déhon échoua de peu. Battu 15-11 15-12, le Neuchâtelois, malgré l'exploit, se montra déçu. Je le suis effectivement car Stephan commençait à souffrir physiquement. J'espérais alors réaliser un «truc» mais son avance se révéla malheureusement insurmontable.

Le club de la Chaux-de-Fonds s'est encore illustré en mixte. Catherine Jordan et Pascal Kirchofer ont, en quart de finale, tenu la dragée haute aux futurs finalistes.

RÉSULTATS DES FINALES

Simple messieurs: Th. Althaus (A1, Olympic Lausanne) - P. Kaul (A2, Vitudurum) 6-15 15-13 15-8.

Simple dames: L. Blumer (A8, Uni Bâle) - D. Gerstenkorn (A1, Olympic Lausanne) 12-9 11-2.

Double messieurs: Kaul-Philip (Vitudurum-Olympic Lausanne) - Riesen-Müller (Genève-Uzwil) 15-18 15-10 17-14.

Double dames: Blumer-Werner (Uni Bâle) - Zahno-Rotach (Tafers-Uzwil) 15-7 15-1.

Double mixte: Hänggi-Blumer (Gom-Uni Bâle) - Müller-Villars (Uzwil) 17-14 15-9. (ge)

Sur le fil du rasoir

Le VBC Colombier joue ce soir

Le VBC Colombier achèvera dès ce soir son pensum annuel qui le mènera sur la Riviera vaudoise, à Lutry en l'occurrence. Pour la dernière rencontre du 1er tour, l'équipe de Jean-Claude Briquet tentera de ne pas ternir son image de marque avant les fêtes de fin d'année.

Lutry, finaliste malheureux des finales d'ascension l'an dernier, ne représente pas n'importe quel écueil. Quatrième du classement à 6 points de son hôte, la formation vaudoise, malgré un bilan en demi-teinte, peut s'enorgueillir

d'une victoire très significative acquise à Genève contre SSO (3-0) où les Neuchâtelois ont eu passablement de peine à s'imposer.

Perdant, Lutry se trouverait relégué à 8 points du leader.

A l'inverse, si les Vaudois sortent vainqueurs de cet affrontement, ils peuvent encore prétendre jouer les premiers rôles au deuxième tour.

C'est dire toute l'importance que revêt cette confrontation pour le deux protagonistes. (ty)

LNB masculine: Lutry - Colombier (Cully, 20 h).

A plein régime

Championnat de LNB de volleyball

● VBC BIENNE - TGV-87 0-3 (4-15 9-15 6-15)

La rencontre tourna immédiatement en faveur des visiteurs qui s'imposèrent nettement par 3 à 0 en 46 minutes, ce qui démontre leur supériorité.

Continuant sur une lancée qui nous montre que les Tramelots sont actuellement en pleine forme, les gars de l'entraîneur Tellenbach n'ont pas dû forcer trop fort pour mener dans le premier set et montrer une supériorité évidente.

Les Biennois tentaient bien de renverser la vapeur en demandant un temps mort, mais

rien n'y faisait. Au deuxième set, Tramelan ne prenait aucun risque et se mettait immédiatement à l'abri de toute surprise. Il faut remarquer l'excellente performance de Callegaro au service.

Contre toute attente, les Biennois prenaient l'avantage au 3e set (4 à 0), mais Tramelan, en pleine forme, remettait vite les choses en place.

Salle du gymnase de Bienne: 90 spectateurs.

Tramelan: Callegaro, Visinand, Sieber, Rolli, da Rold, Pianaro, Sandemeier, Soltermann, Berger. (vu)

printemps
LA CHAUX-DE-FONDS

Oranges blondes d'Espagne
le kg **1.-**

Vin rouge
Château d'Avall'rich 1986 a.c.
70 cl **4.90**

Champagne brut
Tribaut-Schloesser
75 cl **15.90**

Grand choix de coffrets de liqueurs et vins pour Noël

Service commandes par tél. 039/23 25 01. Livraisons à domicile

gastronomie

Restaurant des Tunnels
Hôtel-de-Ville 109
☎ 039/28 43 45

Menu de Saint-Sylvestre

- Le saumon fumé
- Le consommé au porto
- Les filets mignons en croûte
- Le roastbeef sauce béarnaise
- Les légumes
- Les pommes frites
- Le plateau de fromages
- Le plateau surprise

Prix: Fr. 50.-

Et toujours nos spécialités:
Filets de carpe Fr. 18.-
Friture de carpe Fr. 16.-
Prière de réserver votre table



Brasserie de l'Etoile

Fritz-Courvoisier 24
Menu de St-Sylvestre Fr. 55.-

- Saumon fumé sur toast
- Jambon en croûte ou Vol-au-vent aux escargots
- Sorbet au champagne
- Salade mêlée
- Filets mignons aux morilles
- Pommes de terre allumettes
- La ronde des fromages
- Le délice de St-Sylvestre
- Orchestre 2 musiciens
- DUO EVARD**

Veillez réserver s.v.p. ☎ 039/28 29 54

Soyez belle pour les fêtes de fin d'année, pensez à

Fantaisie coiffure

Un travail de qualité, exécuté par des stylistes qualifiés, n'est pas forcément synonyme d'un prix élevé

PERMANENTES

- huile de vison Fr. 43.- (tous cheveux)
- protéines Fr. 52.- (cheveux fins)
- américain Perm. Fr. 55.- (style actuel)
- américain Perm. Fr. 63.- (cheveux colorés)

AVEC COUPE ET SÉCHAGE



Coupe mode avec séchage Fr. 34.-
Brushing Fr. 20.-
Mèches balayage Fr. 15.- à 25.-
Teinture avec séchage Fr. 35.-
Soins divers.

Fantaisie coiffure
Stylistes qualifiés

Rue de la Balance 14 - La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 37 75

Embarquez-vous avec



Isabelle et Bernard

Ils vous invitent à l'ouverture du

Vidéo Aventure

Rue du Locle 23 - La Chaux-de-Fonds

le samedi 19 décembre 1987

dès 9 heures

dans un cadre totalement rénové.

Nouveautés:

- grand choix de cassettes;
- abonnements mensuels.

Une petite attention sera remise à chaque client.

L'ECHOPPE

Jardinière 41, ☎ 039/23 75 00

Horlogerie-Bijouterie - Cadeaux-Antiquités - Atelier de restaurations d'horlogerie

Un service personnalisé

D. & P. Rochat
Jardinière 41
☎ 039/23 75 00

A vendre

Peugeot 505 STI

1982, expertisée, T.O., métallisée, 4 roues supplémentaires, Fr. 5 300.-
☎ 039/26 45 26 prof.
51 19 34 privé



demandes d'emploi

ARTISAN CHERCHE TRAVAUX DE PEINTURE

(pour cet hiver).

☎ 039/28 45 72 ou 038/25 00 82

Devis sans engagement.

Sporting Garage Carrosserie
J.-F. STICH - Crétets 90 - La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 26 44 26

Des occasions sportives

Golf GTI 110 CV	1981	Fr. 8 900.-
Golf GTI 107 CV	1987	
Golf GTI 112 CV	1986	
Golf GTI 112 CV	1983(84)	
Golf GTI kit 112 CV	20 000 km	
Alfa GTV6 2,5 Grand Prix 165 CV	12 600 km	
BMW 528 I Options 200 CV	65 500 km	Fr. 19 900.-
BMW M 535 I Options 204 CV	1985	
Lancia Prisma 105 CV	1984	Fr. 10 500.-
MG Maestro EFI 113 CV	1987	
SAAB 900i 16 V 130 CV	1987	

Plus de 40 occasions en stock

échange - garantie - crédit

OUVERT LE SAMEDI DE 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures

LE CLIP
SWISS QUARTZ
Fr. 50.-

TOUTES LES MARQUES

OFFREZ DOUBLE L'UTILE et la QUALITÉ

BAROMÈTRE
Dès Fr. 48.-

ZEISS SWAROVSKI
Grand choix

von gunten
Maîtres opticiens
Av. Léopold-Robert 23
Tél. 039/23 50 44
La Chaux-de-Fonds

immobilier

A LOUER
Immeuble « Le Solarium »
1er juillet 1988 ou à convenir
appartement 6 1/2 pièces
très belle situation, cuisine agencée, 2 salles d'eau, cheminée de salon, 2 balcons, garage.

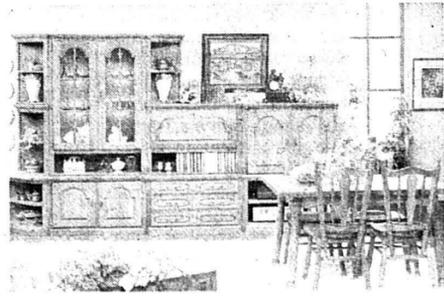
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

Grenier 14
La Chaux-de-Fonds
Téléphone : (039) 23 30 47

Une vingtaine de parois bibliothèques rustiques, classiques, modernes, compactes ou à éléments, portes, tiroirs, vitrines, bar, place pour TV-Hi-fi.



OUVERTURE NOCTURNE 22 décembre jusqu'à 22 heures

Noël

Délais pour la remise des annonces

Edition du jeudi 24 déc. 1987: Lundi 21 déc., à 10 h

Edition du lundi 28 déc. 1987: mardi 22 déc., à 10 h

Edition du mardi 29 déc. 1987: mardi 22 déc., à 15 h

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution possible.

Avis mortuaires

Les adresser à notre rédaction en mentionnant clairement et visiblement sur les envois

Avis mortuaire urgent

« Nous devons demeurer réalistes »

Réaction de Daniel Jeandupeux après Israël - Suisse

« C'est vrai, ce point final victorieux à une série de rencontres positives est prometteur. Une victoire par 2-0 à l'extérieur est toujours bonne à prendre et ne peut qu'augmenter notre confiance. Et j'espère que ce succès fera taire les sceptiques et les critiques: ainsi s'exprimait Daniel Jeandupeux au lendemain de la victoire de ses joueurs en Israël.

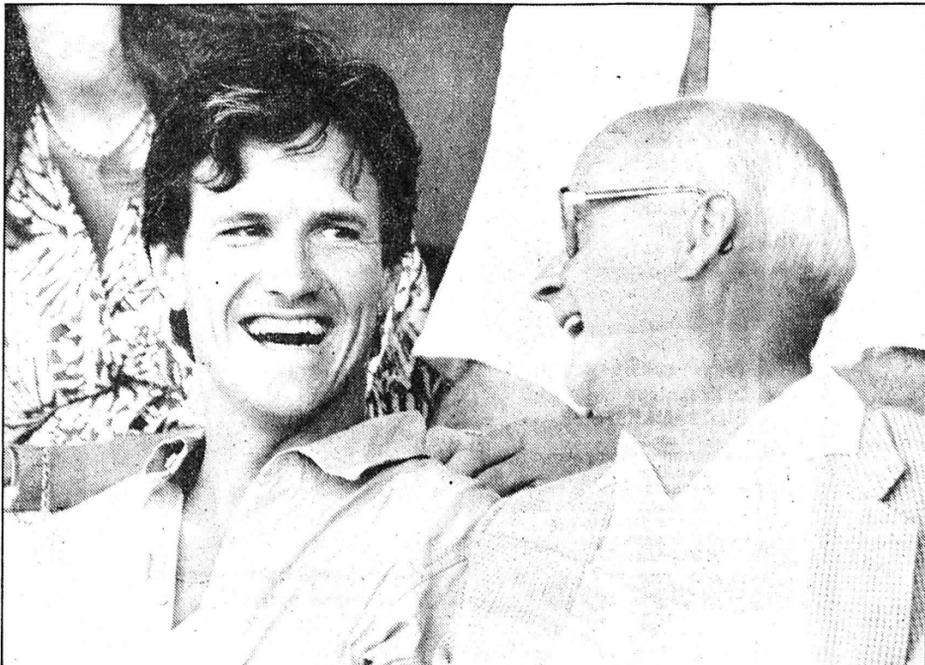
Le Neuchâtelois avait particulièrement apprécié la combativité et l'homogénéité de ses troupes: Nous avons gagné en équipe. Il remarquait également avec satisfaction que les batailles du championnat n'avaient pas usé ses internationaux.

Avez-vous remarqué la fraîcheur psychique et physique de garçons comme Bonvin et Zwicker? Les points négatifs n'étaient certes pas absents, mais, pour Jeandupeux, « dans la norme ».

CONSTANCE

Tel Aviv nous entrouvre des perspectives d'avenir. Je ne suis pas homme à tomber dans l'optimisme béat, mais je crois que nous pouvons nous réjouir. En ce qui concerne les joueurs, ce match leur aura montré ce que l'on peut obtenir avec une saine motivation, ajoutait le coach national, avant de poursuivre: Nous sommes invaincus depuis huit matches. Le bilan est positif, même s'il nous reste à acquérir la constance.

De son côté, le Saint-Gallois Paul Schärli, président de la com-



Daniel Jeandupeux (à gauche) et Paul Schärli ont quelques raisons de sourire. (Photo ASL)

mission des équipes nationales, estimait également « l'équipe de Suisse sur la bonne voie ».

Réitérant son soutien à Daniel Jeandupeux (il a fait du bon travail et mérite que nous lui conservions la confiance), il laissait entendre que des changements pourraient avoir lieu, en revanche, au niveau de l'environnement de la « Nati ».

PROGRESSER EN DOUCEUR

Avec la collaboration de Jeandupeux, il souhaite apporter un correctif aux structures faitières des équipes nationales, afin de les adapter aux exigences actuelles.

Les deux hommes estiment qu'une sélection des moins de 23 ans (en fait l'équipe olympique), une des moins de 21 ans et une

des moins de 20 ans sont nécessaires.

Ainsi, la progression pourrait se faire en douceur, explique Paul Schärli. Reste à savoir si les instances compétentes seront du même avis: J'espère qu'on ne mettra pas en péril l'avenir du football suisse, espère le St-Gallois à ce sujet. (si)

Têtes de série désignées

Phase finale de l'Euro 88

La RFA et l'Angleterre, têtes de série de la phase finale du championnat d'Europe des nations 1988, qui aura lieu en RFA du 10 au 25 juin, seront opposées dans leur groupe respectif à l'Italie ou aux Pays-Bas.

L'Italie et les Pays-Bas se sont vus attribuer les numéros 4 et 8, selon les modalités du tirage au sort arrêtées par le comité organisateur de l'Euro 88 à Düsseldorf. Ils seront ainsi placés dans chacun des deux groupes avec la RFA, pays hôte et tête de série numéro un, ou l'Angleterre, tête de série

numéro cinq. En outre, la RFA disputera le match d'ouverture au Rheinstadion de Düsseldorf le 10 juin 1988, contre l'Espagne, l'URSS, le Danemark ou l'Eire.

Comme l'Angleterre et les Pays-Bas, ces équipes ont été classées d'après leurs coefficients obtenus lors des éliminatoires du Mondial 86 et de la phase préliminaire du championnat d'Europe des nations 1988.

Le tirage au sort de l'Euro 88 doit avoir lieu le 12 janvier 1988 à Düsseldorf. (si)

Avant Paris - Dakar

Lovis vainqueur en course à pieds

Vainqueur dimanche de la 1re édition d'une course de côte mise sur pieds par le Cross-Club La Chaux-de-Fonds, il se joindra dimanche 22 décembre à l'équipe neuchâteloise qui disputera Paris-Dakar à pied.

Parfaitement organisée, cette nouvelle course sur route hivernale (7 km 500 entre les bords du Doubs de Maison-Monsieur et les hauteurs de La Chaux-de-Fonds à Belle-Maison) a réuni une cinquantaine de coureurs.

Dès le départ, sur un tronçon plus raide, B. Lovis prit la tête devant B. Lamielle et R. Lazzarini. Très régulièrement, l'homme de tête augmenta son avance pour terminer premier avec plus de deux minutes d'avance sur ses poursuivants, départagés au sprint.

Chez les dames, Marianne Huguenin s'imposait avec 3 minutes d'avance sur Corinne Ducommun et 6 minutes sur Chantal Streiff.

Elite: Bernard Lovis 31'34; 2. Roland Lazzarini 33'50; 3. Bernard Lamielle 33'53.

Vétérans: 1. Bernard Lamielle 33'53; 2. Eric Fleischer 34'35; 3. Plus Truffer 35'38.

Dames: 1. Marianne Huguenin 36'54; 2. Corinne Ducommun 39'50; 3. Chantal Streiff 43'17.

Vétérans dames: 1. Francine Fleury 43'42; 2. Heidy Dubois 46'09; 3. Danielle Pellaton 51'27.

Juniors garçons: 1. José Huggli 39'27.

Juniors filles: Anick Bähler 39'02. (bl)

Les Suisses plutôt confiants

Avant les Jeux olympiques d'hiver de Calgary

Les infrastructures et l'organisation des Jeux Olympiques de Calgary sont à deux mois du coup d'envoi dans l'ensemble satisfaisantes. De retour d'une mission d'une semaine au Canada, M. Michel Rouiller, chef de mission des délégations suisses aux Jeux de Calgary, se déclare optimiste.

Néanmoins des inquiétudes persistent dans le clan helvétique. Elles sont principalement liées à l'hébergement au village olympique principal et aux accès des sites des compétitions de ski.

La délégation suisse aux Jeux Olympiques d'hiver de Calgary (13-29 février 1988) totalise 140 membres - athlètes, entraîneurs, soigneurs et officiels - à qui

s'ajoutent 45 journalistes, 13 photographes et 60 employés de la SSR (techniciens et journalistes). Sans omettre 40 personnes chargées de promouvoir la candidature de Lausanne à l'organisation des Jeux d'hiver de 1994.

Accompagné de M. Roger Hauser, responsable des transports et du logement de la mission olympique suisse, M. Michel Rouiller

revient plutôt optimiste d'une dernière visite de contrôle sur les emplacements des Jeux de février 1988. Les deux hommes ont successivement pu vérifier l'état des installations et l'efficacité de l'organisation tant dans la ville olympique qu'à Nakiska (ski alpin) et à Canmore (ski nordique).

En matière de transport, les Suisses ne partagent pas l'optimisme de leurs interlocuteurs canadiens. Ces derniers ont mis sur pied une logistique en théorie excellente. Reste à savoir, estime M. Rouiller, si elle fonctionnera lorsque la neige et le public seront au rendez-vous. Les temps d'accès donnés par l'organisation aux sites du ski alpin et nordique doivent selon l'avis helvétique être au moins doublés.

Ceci ne sera pas sans conséquence sur le déroulement des compétitions et les conditions de travail de la presse. Sans parler des athlètes qui ne bénéficieront pas de transferts par hélicoptères.

BIEN JOUÉ

En matière de logement, la situation à moins de deux mois des Jeux est préoccupante en ce qui

concerne le village olympique principal, à Calgary même. Là seront hébergés nos hockeyeurs, les patineurs, les bobbeurs, les sauteurs à ski et les athlètes du combiné nordique.

A Canmore en revanche, où séjourneront les skieurs nordiques, tout est impeccable. Les Suisses seront regroupés dans un bâtiment qui offre 23 chambres individuelles. Dans de bonnes conditions de confort et d'intimité.

A Nakiska enfin, pas de problème pour les alpins. Filles, garçons et entraîneurs seront logés dans une annexe de l'hôtel Kananaskis. Une annexe parfaitement équipée, avec 32 lits en chambres double, avec une piscine et un centre de fitness. Le tout situé à quelques minutes à pied de l'aire d'arrivée des compétitions.

Indéniablement les Suisses ont en l'occurrence joué juste. Ils protègent championnes et champions des remous du village olympique. Ils leur évitent des transferts longs et fatiguants. Ils réalisent enfin une affaire financière intéressante en évitant des frais onéreux d'hélicoptère et les prix inflationnistes de Calgary. (si)



L'entrée du Centre olympique de Calgary. (Photo Keystone)

Lausanne au travail

Pour les JO d'hiver 1994

A l'occasion d'une visite de deux jours à l'intention de la presse suisse alémanique, le Comité d'organisation des JO d'hiver 1994, pour lesquels Lausanne a fait acte de candidature, a dessiné les grandes lignes de son action.

Les lieux de compétition ont été présentés, de même que des maquettes et plans des installations à réaliser.

Un élément essentiel en est ressorti: si elle était désignée, Lausanne organiserait des jeux à l'échelle humaine.

Depuis le 22 janvier dernier, date à laquelle le Comité olympique suisse a retenu la candidature lausannoise, 400 bénévoles tra-

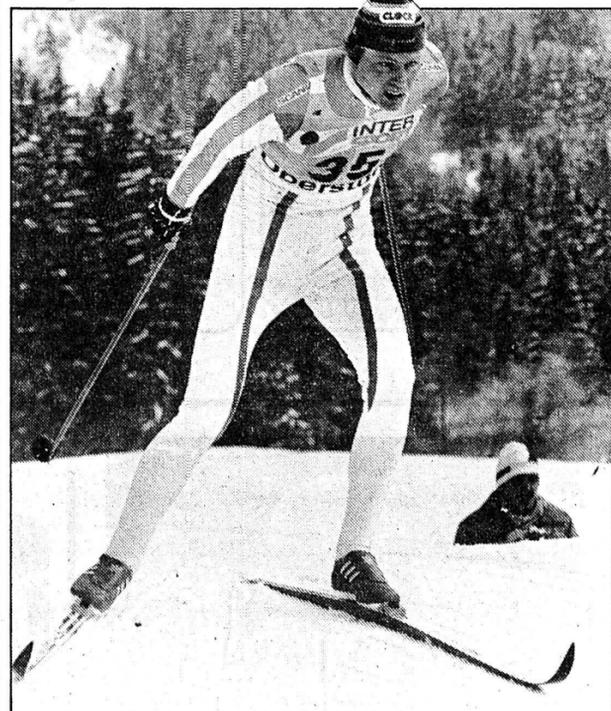
vailent pour préparer un dossier capable de faire la différence le 15 septembre 1988 devant les membres du CIO.

Deux concepts fondamentaux ont été exprimés: celui d'une réelle utilisation post-olympique des constructions prévues (notamment le village olympique du Châlet-Gobet), ainsi que la priorité donnée aux transports publics durant les jeux.

Le budget sera rendu public au mois de janvier, le Conseil communal devant se prononcer en avril. Si un référendum était lancé, les Lausannois voteraient en juin. (si)

Retour au style classique

Coupe du monde de ski de fond à Davos



Second à La Clusaz et à Castelletto le Suédois Gunde Svan fera tout pour gagner à Davos. (Photo Widler)

Après deux épreuves en style libre dominées par les Suédois, Torgny Mogren s'imposant aussi bien à la Clusaz qu'à Castelletto devant Gunde Svan, la Coupe du monde masculine connaîtra ce week-end à Davos ses débuts en style classique.

L'élite mondiale au grand complet sera rassemblée dans les Grisons sur 15 km (samedi) et sur le relais 4 X 10 km (dimanche).

Parmi les 140 inscrits (22 nations), figurent en effet tous les champions du monde d'Oberstdorf: les deux Italiens Marco Albarello (15 km) et Maurizio De Zolt (50 km), ainsi que les Suédois Thomas Wassberg (30 km relais), Torgny Mogren, Gunde Svan et Erik Oestlund (relais).

Les dix premiers de la Coupe du monde 1986-87 répondront également présent, de même que

le Suisse Andi Grünenfelder, absent des deux premières épreuves en raison d'une otite.

Les deux meilleures chances helvétiques reposeront toutefois sur Giachem Guidon qui s'est classé 8e en France et 9e en Italie.

Les Suisses engagés: Andi Grünenfelder, Giachem Guidon, Battista Bovisi, Jürg Capol Markus Fähndrich, Hansluzi Kindschi, Christian Marchon, Jeremias Wigger, Konrad Hallenbarter Daniel Sandoz, Jean-Philippe Marchon, Markus König, Werner Collenberg, Andreas Manser, Jacques Niquille.

LE PROGRAMME

Samedi 19, 09 h 30: 15 km Coupe du monde (style classique).
Dimanche 20, 10 h 00: relais 4 X 10 km (style classique). (si)

**Encore quelques modèles
Escort 1987
à des prix choc...**



**Escort
1,4i
73 ch**

ou en leasing **Fr. 250.-** par mois (48 mois).

Notre prix net Fr. 13 950.-

		Net Fr.	Par mois
Escort 1400i C	3 portes	13 950.-	Fr. 250.-
Escort 1400i C	5 portes	14 500.-	Fr. 259.-
Escort 1400i CL	5 portes	15 300.-	Fr. 269.-
Escort 1400i GHIA	5 portes	16 650.-	Fr. 294.-

Jusqu'à épuisement du stock.

**GARAGE
DES 3 ROIS SA**

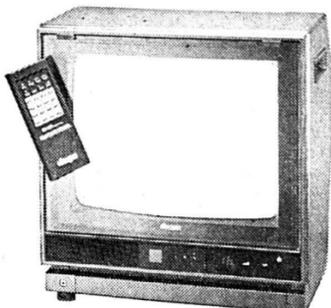
La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tél. 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31



Le meilleur...

RADIO TV STEINER

**60 ans
à votre avantage!**

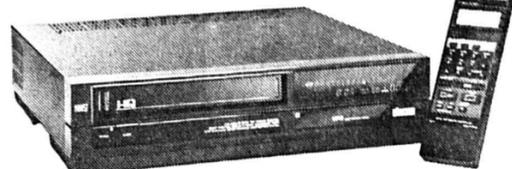


Grande qualité - petit prix!

**Le TV couleur
ALLORGAN KST 5152**

- Ecran 51 cm
 - Mémoire pour 16 programmes
 - Prise écouteur
 - Raccordement AV
 - "Look monitor" avec verre frontal
 - Télécommande à infrarouge
- Pal. Prix comptant avec 2 ans de garantie:

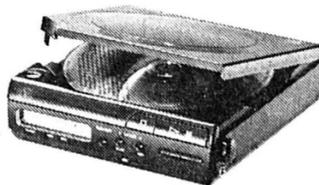
555.-



**Un magnétoscope de classe!
ALLORGAN VR-J-21**

- Télécommande à multifonctions avec affichage LCD
 - Magnétoscope VHS avec système HQ (haute qualité)
 - VPS incorporé
 - Mémoire de 8 programmes/mois
 - 30 programmes/99 canaux
 - Auto repeat
- Pal. Prix comptant avec 2 ans de garantie: Location mensuelle y compris service complet (location minimum 5 mois) Fr. 39.-

990.-



**Un son parfait pour vous tenir compagnie partout!
Le radio-lecteur CD portable
SONY D-T 30**

- Lecteur CD
 - Radio FM stéréo/OM incorporée
 - Recherche avant/arrière
 - 2 fonctions de répétition
 - 2 commutateurs de sécurité
 - Auto-Tracking
 - Y compris accu, adaptateur pour secteur et bretelle
- Prix comptant avec 1 an de garantie:

499.-



Esthétique et à un prix compétitif!

**L'appareil photo Compact
MINOLTA FS-E II**

- Mise au point superflue
 - Réglage automatique du temps d'exposition
 - Mise en fonction du flash, déclenchement et transport du film automatiques
- Prix comptant avec 1 an de garantie:

190.-

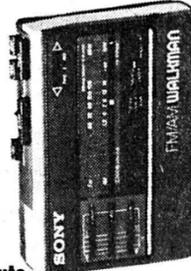


Pour un réveil en beauté!

**Le Radio-réveil
PHILIPS D-3652**

- Réception OUC/OM/OL
 - Touches lumineuses
 - Bouton de mise à l'heure
 - Réglage simple de l'heure et de 2 heures différentes de réveil
 - Répétition après 9 minutes
- Prix comptant avec 1 an de garantie:

99.-



Tout le plaisir de l'écoute avec...

Le walkman SONY WM-F 59

- Walkman avec radio FM stéréo/OM
 - Egaliseur à 3 bandes
 - Auto-reverse avec Dolby B
 - Système "Anti-Rolling"
 - Sélecteur du type de bande
 - Prise CD, 3 Volts
 - Y compris écouteur et clip pour la ceinture
- Prix comptant avec 1 an de garantie:

199.-

**RADIO TV STEINER
PRÈS DE CHEZ VOUS:**

à LA CHAUX-DE-FONDS:
- av. Léopold-Robert 53

Immobilier

**A vendre au centre
de La Chaux-de-Fonds**

grand appartement de
1 1/2 pièce (58 m²)

Idéal pour
personne seule.

**ACHAT POSSIBLE
SANS FONDS PROPRES**



HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel
et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan
CH-1009 Pully / Lausanne, Tél. (021) 29 61 38

**Reste à louer
quelques locaux
et bureaux**

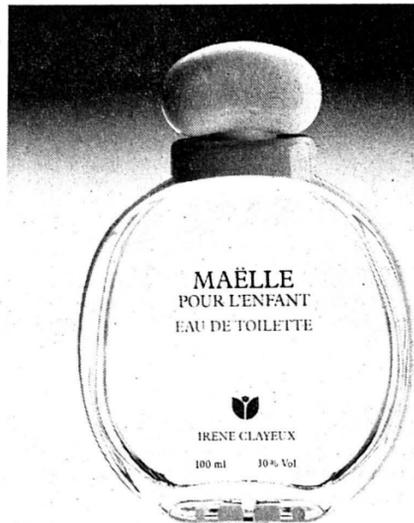
**au centre
ville**

de La Chaux-de-Fonds

A l'usage de dépôt, atelier,
salle de gymnastique
(après transformations).

Entrées indépendantes
et ascenseur.

☎ 039/23 00 55
entre 8 et 9 heures.



MAËLLE
POUR L'ENFANT
EAU DE TOILETTE

IRENE CLAYEUX
100 ml 30% Vol

**Nouveau en exclusivité:
une ligne pour bébé**

**INSTITUT
DE BEAUTÉ
BOUTIQUE**

Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/237 337



PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

Double chèques fidélité + cadeau de fin d'année

meublorama

Bôle / NE
(près Gare CFF Boudry)

C'est moins cher!



Demain samedi

jour idéal pour vos achats de meubles à prix réduits.
Un choix gigantesque!

Vente directe du dépôt (8000 m²)

Automobilistes: dès le centre de Bôle,
suivez les flèches «Meublorama».

P GRAND PARKING

Ouvert de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h.

Autres jours de 9 h à 12 h
et de 13 h 45 à 18 h 30.

Fermé le lundi matin.

meublorama

Meubles-discount 2014 Bôle/NE
(près Gare CFF Boudry)

Les sélections sont connues

en vue des matchs amicaux de fin d'année

En regain de forme — et profitant de l'engagement de Richard Bucher à la Coupe Spengler — Renato Tosio fait son retour en équipe nationale. Le gardien du CP Berne figure en effet dans la liste de 24 joueurs dressés par le coach national Simon Schenk en vue des matchs amicaux en Finlande (27 et 30 décembre) et contre la Tchécoslovaquie, le 1er janvier à Lausanne et le 2 à Zoug.

De retour également Gaëtan Boucher, le capitaine Fausto Mazzoleni et Patrice Brasey, tous blessés au moment des rencontres face à l'URSS. En revanche, Edi Rauch a été sélectionné dans l'équipe B qui disputera le Tournoi du Mont-Blanc du 27 au 30 décembre, à Saint-Gervais et Megève.

Thomas Müller enfin, à l'instar de Bucher, est retenu par la Coupe Spengler. On peut admettre que seuls les joueurs figurant dans cette sélection — et ceux

engagés en Coupe Spengler — entreront en ligne de compte pour les Jeux olympiques.

Une nouvelle fois, Simon Schenk a retenu neuf défenseurs. D'une part pour donner une nouvelle chance aux néophytes Urs Burkart (Zoug) et Andreas Zehnder (Kloten), ainsi qu'à Patrice Brasey (Fribourg-Gottéron), qui n'a plus joué avec l'équipe de Suisse, en raison de différentes blessures, depuis les mondiaux de Vienne; d'autre part par sécurité, Mazzoleni et Sandro Bertaggia étant légèrement touchés.

ÉQUIPE A

Gardiens: Olivier Anken (Bienne), Reto Pavoni (Kloten), Renato Tosio (Berne). **Défenseurs:** Sandro Bertaggia (Lugano), Patrice Brasey (Fribourg-Gottéron), Urs Burkart (Zoug), Jakob Kölliker (Ambri-Piotta), André Künzi (Berne), Fausto Mazzoleni (Davos), Andreas Ritsch (Lugano), Bruno Rogger (Lugano), Andreas Zeh-

der (Kloten). **Attaquants:** Gaëtan Boucher (Sierre), Manuele Celio (Kloten), Jörg Eberle (Lugano), Felix Hollenstein (Kloten), Peter Jaks (Lugano), Marc Leuenberger (Bienne), Alfred Lüthi (Lugano), Gil Montandon (Fribourg-Gottéron), Philipp Neuenschwander (Davos), Peter Schlagenhaut (Kloten), Thomas Vrabec (Lugano), Roman Wäger (Kloten).

LE PROGRAMME

27 décembre (16 h GMT): Finlande - Suisse à Kouvola (Fin). **28-29 décembre:** entraînement à Vierumäki (Fin). **30 décembre (17 h 30 GMT):** Finlande - Suisse à Helsinki. **1er janvier (17 h):** Suisse - Tchécoslovaquie à Lausanne. **2 janvier (14 h 30):** Suisse - Tchécoslovaquie à Zoug.

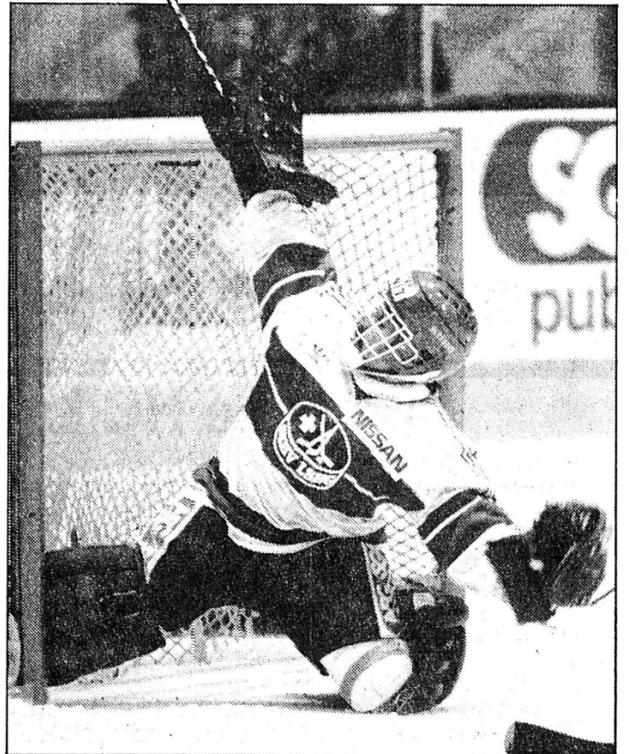
ÉQUIPE B

Gardiens: Rolf Simmen (Zoug), Dino Stecher (Fribourg-Gottéron). **Défenseurs:** Martin Bruderer (Kloten), Beat Cattaruzza (Bienne),

Patrick Hager (Zoug), Didier Masy (Lugano), Eduard Rauch (Kloten), Roland Rüedi (Bienne). **Attaquants:** Jean-Jacques Aeschlimann (Bienne), Pietro Cunti (Berne), Gilles Dubois (Bienne), Andreas Fischer (Berne), John Fritsche (Zoug), Adrian Hotz (Berne), Willy Kohler (Bienne), Guido Lackzo (Berne), Romeo Mattioni (Bienne), Colin Müller (Zoug), Roberto Trulzi (Berne), Raymond Walder (Lugano).

LE PROGRAMME

Tournoi international à Saint-Gervais et Megève, 27 décembre: Norvège - Autriche à Saint-Gervais (18 h); France - Suisse à Megève (21 h); **28 décembre:** Norvège - Suisse à Megève (18 h); France - Autriche à Saint-Gervais (21 h). **29 décembre:** Suisse - Autriche à Megève (18 h); France - Norvège à Saint-Gervais (21 h). **30 décembre:** France - Ottawa à Megève (21 h).



Le Biennois Olivier Anken gardera la cage helvétique. (Photo Widler)

Poulin masque l'absence de Dupont

en championnat de LNA de hockey sur glace

● BIENNE - SIERRE 6-4 (2-1 3-2 1-1)

Aucun avis prétentieux ne contredira que le HC Bienne marque le pas actuellement. Il avait hier soir à surmonter d'abord l'échec subi il y a dix jours contre cette équipe valaisanne; et puis surtout, pallier l'absence de son Canadien Dupont.

Malgré ce handicap certain, la logique fut respectée. Sierre est bel et bien un candidat sérieuse à la relégation, alors que les hommes de Kinding ont prouvé qu'ils restaient parmi les meilleures formations de ce championnat.

Bienne a terriblement souffert contre cette équipe valaisanne, qui étonnamment retrouve son âme et sa clairvoyance. Habituellement, le gardien Schläfli accomplit très souvent des miracles dans la patinoire biennoise. Hier soir, au contraire, le gardien valaisan n'a pas connu la même fortune qu'à l'accoutumée.

Comme il y a dix jours, l'ouverture du score en faveur de Sierre était surprenante, mais en fait méritée. Il a fallu ensuite que les Biennois assiègent la défense adverse pour renverser la vapeur. Ressemblant à des citrons

pressés, Glowa et consorts durent enfin s'incliner lorsque Kohler et Poulin signaient deux réussites chacun. Le match prit de l'ampleur lors de la période intermédiaire.

Sierre n'a pas joué battu, au contraire. Après la réussite d'Aeschlimann, Glowa resserrait le score à une unité, alors qu'il restait trois minutes de jeu.

C'est Nuspliger qui mit fin aux espoirs valaisans. Ces derniers devront réapprendre la leçon que c'est sur la glace qu'un match se gagne et non pas sur le banc des pénalités.

Dans les rangs biennois, par contre, Poulin, au four et au moulin, et Wist, retrouvé, ont précipité la victoire biennoise.

Patinoire de Bienne: 4160 spectateurs.

Arbitres: MM. Voillat, Hirter et Schneider.

Buts: 6e McEwen 0-1, 13e Kohler (Pfofi, expulsion Jäggi) 1-1, 20e Poulin (Cattaruzza, Kohler, expulsion Zenhäusern) 2-1, 23e Locher (McEwen) 2-2, 32e Poulin (Leuenberger) 3-2, 34e Glowa (Locher) 3-3, 38e Kohler 4-3, 40e Aeschlimann (Cattaruzza, Poulin, expulsion Neukom) 5-3, 57e Glowa (expulsion Steu-

der) 5-4, 59e Nuspliger (Rüedi, expulsion Steudler) 6-4.

Pénalités: 4 × 2 minutes contre Bienne; 10 × 2 minutes contre Sierre.

Bienne: Anken; Cattaruzza, Poulin; Gschwind, Pfofi; Ziggerli, Rüedi; Kohler, Aeschlimann,

René Perret

Surprise à Moscou

Le tournoi des Izvestia

Les Soviétiques ont enregistré une contre-performance lors de la deuxième journée du tournoi des Izvestia de Moscou. L'URSS a en effet été tenue en échec par la Finlande (3-3).

Ce faux-pas des Soviétiques permet aux Tchécoslovaques, victorieux 3-1 de la sélection olympique canadienne, de prendre la tête du classement.

Battue la veille par le Canada, la Suède, championne du monde en titre, a battu quant à elle la RFA par 3-2.

Grâce à une organisation défensive sans faille, les Finlandais ont mené la vie dure aux Soviétiques. La Finlande est un peu la bête noire de l'URSS dans

ce tournoi moscovite. L'an dernier, les Finlandais s'étaient en effet imposés 2-1.

Moscou. Tournoi des Izvestia. Deuxième journée: Tchécoslovaquie - Canada 3-1 (0-0 2-0 1-1). Suède - RFA 3-2 (1-1 0-0 2-1). URSS - Finlande 3-3 (1-1 2-2 0-0). — **Le classement:** 1. Tchécoslovaquie 4; 2. URSS 3; 3. Suède et Canada 2; 5. Finlande 1; 6. RFA 0.

Vous le savez?
dites-le nous...
039/211 135

Nouvelle tête

Hans Lindberg chef de l'instruction

Ainsi qu'on le supputait, le Suédois Hans «Virus» Lindberg (42 ans) a été nommé chef de l'instruction auprès de la Ligue suisse de hockey sur glace. Le Scandinave, qui prendra ses fonctions le 15 juin 1988, a signé un contrat de trois ans. Il est actuellement le manager général du champion de Suède, Björklöven. Lindberg, qui a entraîné Arosa de 1983 à 1985, accompagnera néanmoins l'équipe de Suisse aux Jeux olympiques en février prochain.

A ce sujet, il a été précisé que Hans Lindberg (coach national en Suède de 1976 à 1978) n'émargera en rien aux prérogatives de Simon Schenk. Ce dernier sera toujours seul responsable de la direction de l'équipe, tant à l'entraînement que lors des matchs.

Le rôle de Lindberg (auprès de toutes les sélections suisses) sera celui d'un observateur capable d'apporter, de par son expérience, un «plus» en phase d'analyse.

Ce travail ne représentera cependant que 20%, au plus, de l'activité du Suédois. Il aura en priorité à mettre en place les structures permettant le développement d'un concept propre au hockey sur glace suisse, et à en assurer la réalisation. Lindberg devra également compléter la formation des entraîneurs suisses au moyen de séminaires et de cours.

Il aura en outre à favoriser leur accession au professionnalisme, jusqu'à la 1re ligue (comprise). Enfin, le Scandinave travaillera au sein de la commission de l'instruction ainsi que dans le cadre d'«Avenir II». (si)

JEUX

Pari mutuel romand

Les rapports de la course française de Vincennes:	Ordre différent ... Fr	134,65
Trio	Joker	
Ordre ... Fr	Cagnotte ... Fr	24.719,10
Ordre différent ... Fr	Loto	
	7 points, cagnotte Fr	1.522.—
	6 points ... Fr	15,85
	5 points ... Fr	2.—
	Ordre, cagnotte .. Fr	3.066.—

Sur les patinoires de ligue nationale

LNA
● LUGANO - BERNE 4-2 (1-0 3-2 0-0)
Resega: 4000 spectateurs.
Arbitres: MM. Weilenmann, Ramseier-Zimmermann.
Buts: 12' Masy (Bernasconi) 1-0, 22' Hotz 1-1, 32' Hotz (Cunti-Triulzi, expulsion Vrabec) 1-2, 36' Jaks (Lüthi, expulsion Künzi) 2-2, 38' Jaks (Johansson, expulsion Staub) 3-2, 39' Jaks (Johansson) 4-2.
Pénalités: 5 × 2' contre Lugano, 4 × 2' contre Berne.
Lugano: Andrey; Ritsch, Eloranta; Bauer, Rogger; Masy, Domeniconi; Jaks, Johansson, Eberle; Ton, Lüthi, Vrabec; Patt, Eggmann, Andrea, Bernasconi.
Berne: Tosio; Siltanen, Künzi; Beutler, Rauch; Staub, Müller; Guido Lackzo, Triulzi, Fischer; Cunti, Furrer, Dekumbis; Vondal, Hotz, Thomas Laczko.

Buts: 1' Wäger (Rauch) 0-1, 5' Schlagenhaut (Beat Lautenschlager-Celio) 0-2, 9' Probst (Hepp, expulsion Beat Lautenschlager) 1-2, 11' Schlagenhaut 1-3, 17' Celio 1-4, 31' Hepp (Walker) 2-4, 34' Yates (Celio-Hollenstein, expulsion Hepp) 2-5, 38' Hirschi (Moser) 3-5, 47' Geddes (Balmer-Meyer, expulsion Celio) 4-5.
Pénalités: 1 × 2' contre Langnau 5 × 2' contre Kloten.
Langnau: Peter (30' Gerber); Bosshardt, Probst; Meyer, Balmer; Hepp, Widmer; Fankhauser; Horak, Malinowski, Huttmacher; Geddes, Moser, Hirschi; Jeandupeux, Liniger, Walker.
Kloten: Pavoni; Rauch, Zehnder; Bruderer, Wick; Uebersax, Baumann; Schlagenhaut, Mongrain; Wäger; Celio, Yates, Hollenstein; Beat Lautenschlager, Sigg, Erni; Tschudin.

Buts: 7' Amsler (René Müller-Hager) 1-0, 11' Zehnder (Blair Müller) 2-0, 13' Laurence (Fritsche) 3-0, 30' Rieffel (McCourt) 3-1, 31' McLaren 3-2, 31' Brenno Celio (McCourt) 3-3, 42' Vignano 3-4, 52' Tschanz 4-4.
Pénalité: 2 × 2' contre chaque équipe.
Zoug: Simmen; Waltin, Blair Müller; Burkart, Tschanz; Casalini, Hager; Colin Müller, Laurence, Fritsche; Christoffel, Fontana, Mike Tschumi; Amsler, René Müller, Schädler; Zehnder.
Ambri-Piotta: Daccord; Kölliker, Brenno Celio; Rick Tschumi, Mettler; Riva, Filippo Celio; Bärtschi, McCourt, Lindemann; Fransioli, Kaszycki, McLaren; Vignano, Metzger, Rieffel.

53' Mazzoleni (Jacques Soguel, expulsion Thévoz) 1-3.
Pénalités: 4 × 2' contre Fribourg, 6 × 2' contre Davos.
Fribourg-Gottéron: Stecher; Pfeuti, Brasey; Hofstetter, Lacroix; Thévoz, Silling; Martin, Mirra, Sauvé; Pousaz, Montandon, Theus; Lüdi, Rotzetter, Kaltenbacher.
Davos: Bucher; Levie, Jost; Gross, Mazzoleni; Claude Soguel, Egli; Paganini, Nethery, Jacques Soguel; Thomas Müller, Sergio Soguel, Neuenschwander; Richter, Thöny, Batt.

LNB
● ZÜRICH - BALE 7-1 (2-0 2-0 3-1)
Hallenstadion: 2350 spectateurs.
Arbitres: MM. Burri, Probst-Salis.
Buts: 11' Hohl 1-0, 13' Weber (Tuohimaa) 2-0, 23' Tuohimaa (Naef) 3-0, 35' Weber (Poltera) 4-0, 50' Cadisch (Geiger) 5-0, 50' Weber (Tuohimaa) 6-0, 52' Brüttsch (Schüpbach-Plante) 6-1, 53' Tuohimaa (Poltera-Weber) 7-1.
Pénalités: 1 × 2' contre chaque équipe.

● COIRE - OLTEN 6-4 (1-1 3-1 2-2)
Hallenstadion: 1400 spectateurs.
Arbitres: MM. Robyr, Dolder-Stettler.
Buts: 7' Sutter (Niederöst) 0-1, 12' Capaul 1-1, 22' Young (Gredig) 2-1, 27' Lavoie (Young) 3-1, 28' Rötheli 3-2, 33' Young (Stebler) 4-2, 42' Lavoie (Theo Wittmann) 5-2, 42' Lauper (Rötheli) 5-3, 46' Gull (Witschi) 5-4, 55' Stebler (Schneller) 6-4.
Pénalités: 6 × 2' + 10' (Hertner) contre Coire, 7 × 2' contre Olten.

● LANGNAU - KLOTEN 4-5 (1-4 2-1 1-0)
Ilfis-Halle: 3200 spectateurs.
Arbitres: MM. Moreno, Höltschi-Hugentobler.

● ZOUG - AMBRI-PIOTTA 4-4 (3-0 0-3 1-1)
Hertihalle: 6361 spectateurs.
Arbitres: MM. Hirschi, Stadler-Cléménçon.

● FRIBOURG - DAVOS 1-3 (1-1 0-1 0-1)
Saint-Léonard: 4600 spectateurs.
Arbitres: MM. Tschanz, B. Kunz-P. Kunz.
Buts: 7 Kaltenbacher (Montandon) 1-0, 17' Thöny (Richter-Batt) 1-1, 32' Nethery (Paganini) 1-2,

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lugano	20	16	3	1	108-54	35
2. Kloten	20	16	0	4	126-54	32
3. Ambri	20	10	5	5	99-67	25
4. Davos	20	11	3	6	88-71	25
5. Bienne	20	10	4	6	81-72	24
6. Zoug	20	8	3	9	78-97	19
7. Berne	20	5	3	12	67-86	13
8. Fribourg	20	5	1	14	88-108	11
9. Sierre	20	3	3	14	66-125	9
10. Langnau	20	2	3	15	77-144	7

● HERISAU - RAPPERSWIL 2-4 (0-1 2-1 0-2)
Centre sportif: 1550 spectateurs.
Arbitres: MM. Tam, Fassbind-Chies.
Buts: 8' Bachmann (Grissemann) 0-1, 25' Döbler (Eicher) 0-2, 30' Winistörfer (Hartmann) 1-2, 36' Ivan Griga 2-2, 55' Hills (Klaus) 2-3, 60' Eicher (Hills) 2-4.
Pénalités: 6 × 2' contre Herisau, 3 × 2' contre Rapperswil.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Zurich	20	13	2	5	114-74	28
2. Ajoie	20	13	1	6	99-73	27
3. Rappers.	20	11	2	7	90-66	24
4. Olten	20	10	1	9	90-85	21
5. Herisau	20	8	3	9	87-87	19
6. Coire	20	9	1	10	82-86	19
7. Martigny	20	8	2	10	69-85	18
8. Uzwill	20	6	4	10	68-82	16
9. Chx-Fds	20	5	6	9	79-101	16
10. Bâle	20	6	0	14	67-106	12

Jeandupeux:
« Rester
réaliste »

Page 13

SPORT

HC Bienne:
victoire
disputée

Page 15

Combat d'arrière-garde aux Mélézes

Le HC La Chaux-de-Fonds et Uzwil à la peine



La première égalisation signée Mike McParland.

(Photo Schneider)

● LA CHAUX-DE-FONDS - UZWIL 3-3 (1-2 0-0 2-1)

Un point à chaque équipe, c'est bien payé pour ce que le public a eu à se mettre sous la pupille hier soir aux Mélézes. Décidément, les deux formations semblent se complaire dans la médiocrité chaque fois qu'elles se rencontrent. Soporifique, crispées, indigente, confuse par la faute de tous, hargneuse parce qu'Uzwil puise son savoir dans la combine, l'explication entre deux équipes présentement mal loties n'a en tout cas rien apporté de très positif à la cause du sport-spectacle.

Uzwil, l'euphorie de l'ascension estompée et le départ de McLaren mal compensé, cherche désormais son sauvetage par un négativisme irritant. Ça réussit, à moitié, parfois. Surtout quand les Saint-Gallois, qui ne font pas dans la dentelle, ont en face d'eux une équipe aux abois, qui en oublie sa jouerie élémentaire, sa lucidité, son cran à l'occasion.

MANQUEMENTS

Les absences dans les rangs du HCC de Prestidge, de Bourquin, de Vuille et de Gertschen n'expliquent pas tout.

Avant que soient pénalisés Niederhauser puis Goumaz, le HCC avait eu à six reprises l'occasion d'évoluer en supériorité numérique, et même à 5 contre 3. Sans résultat concret.

LES MÉLÈZES

Georges KURTH

Les trois buts réussis par les visiteurs devaient résulter d'une passe en retrait venue dans le dos de Nissille et reprise par un joueur étrangement oublié.

A cela, il convient d'ajouter une bonne dizaine d'occasion

favorables que les Chaux-de-Fonniers manquèrent par manque de confiance, par précipitation, par maladresse, par nervosité. Le «petit bras» de la fragilité psychique en somme.

Pour faire bon poids, on va ajouter encore un tir sur le poteau de Giambonini, une faute ignorée à l'encontre de Benoit qui, croché par derrière, termina son action au fond des filets à la place du puck, une action confuse, conclue ou non par Stehlin, qui engendra les palabres, comme de coutume bientôt.

MY TAYLOR IS RICH

La peur au ventre, car comment expliquer autrement tant de maladresses, le HCC allait d'embellie concéder deux buts parfaitement évitables à Taylor, qu'il ne fallait tout de même pas laisser trop seul face à Nissille (excellent hier soir).

Dans l'intervalle, McParland avait ponctué son retour à sa façon. Un puck récupéré dans son camp de défense, un tour d'élan dans la zone intermédiaire, et

dans un angle plus qu'aigu, le courageux Canadien réduisait les distances.

CRISPANT

Acquis bien trop facilement, le mince avantage que s'était octroyé les visiteurs allait fausser toutes les données. Uzwil, vilainement, méchamment parfois, se mit à spéculer, à ruser. Durant plus de sept minutes au début du second tiers, Nissille ne devait jamais être alerté. Mais les Chaux-de-Fonniers gaspillèrent tant et plus devant le gardien adverse. Et manquèrent de sang-froid pour s'imposer en supériorité numérique.

CHANGEMENTS

Jan Soukup, à l'appel du dernier vingt, fit une fois encore appel à la solution de secours. Ses lignes furent remaniées et réduites. On vit désormais deux blocs (Dubois frères; Rohrbach, McParland, Stehlin; Gobat, Goumaz; Niederhauser, Benoit, Tschanz) se porter à l'assaut de la citadelle saint-galloise.

Opération réussie dans un premier temps, puisque le tandem Stehlin-McParland décrochait joliment la parité à la 47e. Joie de courte durée pourtant, S. Leuenberger arrachait un troisième but qui faillit bien être celui de la crucifixion. Plutôt discret sur l'ensemble du match, Benoit obtenait le minimum pour les siens à quelque cent secondes de la fin. Ce n'était que justice.

Et salaire de rien, mais c'est beaucoup quand même: McParland a marqué trois points hier soir (un but et deux assists). Puisse l'exemple... G. K.

Les Mélézes: 1500 spectateurs.

Arbitres: MM. Eigenmann, Biollay, Zeller.

Buts: 4' Taylor 0-1; 8' McParland 1-1, 9' Taylor (Plumb) 1-2; 47' Stehlin (McParland) 2-2, 50' S. Leuenberger 2-3; 59' Benoit (McParland) 3-3.

Pénalités: 2 x 2' contre La Chaux-de-Fonds; 8 x 2' contre Uzwil.

La Chaux-de-Fonds: Nissille; Seydoux, Hêche; Niederhauser, Benoit, L. Stehlin; D. Dubois, L.

Valais heureux, Wahl est triste

Ajoie s'incline une nouvelle fois à Martigny

● MARTIGNY - AJOIE 2-1 (0-0 0-1 2-0)

Les soirées de décembre se ressemblent en Valais. Pour Ajoie du moins. Dix jours après être passé à côté du match au Forum de Martigny, Ajoie n'a à nouveau pas su comment contourner les Valaisiens.

Pourtant, Baulieu avait modifié ses batteries en alignant Leblanc à côté de Métivier d'entrée de jeu. Cette surprise donna un premier tiers-temps d'observation qui fut paradoxalement le plus prolifique en occasions de buts.

La pause était surtout utilisée par Dubé qui mettait au point un système qui allait empêcher les Ajoilots de jouer. Ils en étaient réduits à tirer de loin tant la pression des Valaisiens était forte.

Aucun espace n'était laissé dès le milieu de la glace. Mais Ajoie avait déjà vécu cette expérience mardi dernier. Il n'allait pas se

laisser manger une deuxième fois et empêchait à son tour l'adversaire de développer son jeu.

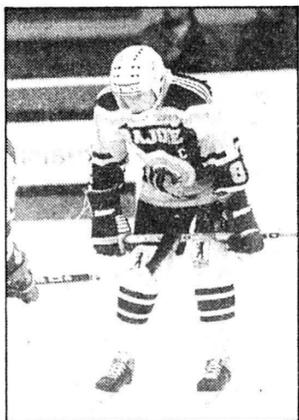
Le second tiers se limitait donc à des tirs de loin. C'est sur l'un d'eux que Martin Siegenthaler, entré pour Berdat, blessé, ouvrait le score après que Kohler lui ait très bien ressorti le puck.

Privé de son capitaine, Ajoie n'avait plus qu'une idée en tête: tenir! Il laissait donc venir et contre-attaquait. Mais Martigny est malin et jamais ne se découvrait totalement. C'est au contraire Ajoie, emporté par son esprit offensif, qui s'est laissé piéger sur un contre où Sembinelli se retrouvait seul contre deux adversaires.

La victoire, Martigny allait l'emporter grâce à une énorme bécue de Wahl qui se mettait littéralement le puck dans ses propres filets.

A quatre minutes de la fin et malgré un dernier sursaut de Métivier, il était trop tard. Marti-

gny ne convient pas à Ajoie ou plutôt Ajoie convient à Martigny, car les Octoduriens ne semblent



Le capitaine ajoulot Berdat gardera un mauvais souvenir de son déplacement en Valais.

(Photo Schneider)

réaliser de telles prouesses que contre Ajoie. (Gham)

Martigny: Meuwly; Gagnon, Bapst; Monnet, Gosselin, R. Locher; J.-L. Locher, Pochon; Pleschberger, Raemy, Aebersold; Maylan, Siegrist; Baumann, Nussberger, Mauron, Moret.

Ajoie: Wahl; Sembinelli, Baechler; Métivier, Leblanc, Grand; Berdat, Lechenne, Kohler; Schmid, Rohrbach; Morel, Meier, Maurer; Forster; Brambilla, Siegenthaler.

Arbitres: MM. Pahud, Schmid et Kunzi.

Notes: patinoire du Forum de Martigny, 2000 spectateurs.

Pénalités: 1 x 2' contre chaque équipe. Berdat, blessé au 2e tiers, est remplacé par Siegenthaler.

Buts: 36' Siegenthaler (Kohler) 0-1; 54' Moret (Gosselin) 1-1; 56' Nussberger (Gagnon) 2-1.

Dubois; Mouche (27' Fuchs), McParland, Tschanz; Gobat, Goumaz; Rohrbach, Giambonini, Jeannin.

Uzwil: Stoekli; S. Leuenberger, Rauser; Burkart, Plumb, Taylor; Morgenthaler, Moser; Ch. Leuenberger, Baier, Bühlmann;

Stucki, Bertschinger; Fitze, Haggmann, Narbel (10' Jeanmaire).

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Prestidge, Bourquin, Vuille, Gertschen. Uzwil sans R. Leuenberger (malade) et Niederer (raisons professionnelles). Tirs au but: 29-16 (6-5 13-4 10-7).

LE SPORT EN BREF

Football

La désertion!

Avant l'envol de l'équipe suisse hier matin à Tel-Aviv, Jean-Paul Brigger exposait clairement sa position dans la crise qui secoue le FC Sion: «Je souhaite partir immédiatement, changer de club. Je m'empresse de dire que je n'ai encore aucun contact. J'entends par cette démarche être solidaire de Bregy.»

Archibald prêté à Blackburn

Barré par l'Allemand Bernd Schuster et l'Anglais Gary Lineker, l'Ecosais du FC Barcelona Steve Archibald a été prêté jusqu'à la fin de la saison à la formation de deuxième division anglaise Blackburn Rovers. Archibald évoluait au FC Barcelona depuis juillet 1984.

Sanctions allégées

L'instance de recours de l'UEFA, réunie à Zurich, a adouci les sanctions prononcées à l'encontre de la Fédération espagnole et de l'international irlandais Liam Brady.

L'amende infligée à la fédération ibérique en raison d'incidents survenus lors d'une rencontre face à l'Autriche a été ramenée de 100.000 à 60.000 francs. Quant à Brady, expulsé contre la Bulgarie en championnat d'Europe pour voies de fait, il purgera deux matchs de suspension au lieu de quatre.

Christensen retourne au Danemark

Le Danois Flemming Christensen (29 ans), sous contrat avec le FC Aarau depuis le début de la saison 1986-87, retourne à son club d'origine, Lyngby Copenhague. Christensen, dix fois international, est en effet parvenu à obtenir la résiliation de son contrat, valable jusqu'en 1988.

Tennis

Steffi Graf opérée

L'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, numéro un du tennis mondial féminin, a été opérée des sinus mercredi à Weinheim. Cette opération avait été rendue nécessaire à la suite des refroidissements et des gripes à répétition dont avait été victime la championne ouest-allemande ces derniers temps.

Cyclisme

Cadeau de Roche au Pape

Stephen Roche, champion du monde et vainqueur des tours de France et d'Italie, a fait la connaissance du pape Jean Paul II, au cours de la traditionnelle audience générale du souverain pontife, dans la salle Paul VI du Vatican. Le champion irlandais a offert au Pape, grand amateur de cyclisme, le vélo qui lui a permis d'endosser le maillot arc-en-ciel sur le circuit de Villach (Autriche) en septembre dernier.

Patinage artistique

Katarina Witt arrêtera après les JO

L'Allemande de l'Est Katarina Witt, meilleure patineuse mondiale de ces dernières années, a déclaré qu'elle mettrait un terme à sa carrière après les Jeux olympiques de Calgary. Championne olympique à Sarajevo, trois fois championne du monde (1983, 1984, 1987) et cinq fois championne d'Europe (de 1983 à 1987), Katarina Witt entend se lancer ensuite dans une carrière de comédienne.

Biathlon

Fischer premier vainqueur

L'Allemand de l'Ouest Fritz Fischer s'est adjugé la première épreuve de Coupe du monde de l'hiver, course sur 20 km à Hochfilzen (Aut). En 1 h 07'36"2, sans commettre la moindre erreur au tir, il a précédé le Soviétique Alexander Popov et l'Italien Johann Passler.

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	CISA: vers un épilogue	19
LE LOCLE	Bravo René!	20-22
NEUCHÂTEL	Les derniers Mohicans	24
JURA BERNOIS	Moutier: retrait de la FJB?	27
JURA	Les Neuchâtelois à Belfond	28

Indice chauffage	
(en degrés-heures hebdomadaires DH)	
Du 7 au 14 décembre 1987	
Littoral	-1,4° (3.254 DH)
Val-de-Ruz	-3,1° (3.541 DH)
Val-de-Trav.	-2,8° (3.491 DH)
La Chx-Fds	-3,8° (3.663 DH)
Le Locle	-4,6° (3.801 DH)

REGARD

Le Locle rayonnant

98e conseiller fédéral, 8e Neuchâtelois à accéder à cette haute fonction, premier Loclois à y parvenir, René Felber est revenu dans la ville qui l'a politiquement fait naître.

En réalité dans «l'ascension» politique de cet ancien instituteur de 54 ans, ce ne sont pas tellement les mérites de la ville, qu'il a présidé durant 16 ans avant de connaître un destin à vocation nationale, mais bien davantage ceux de l'homme lui-même qu'il faut souligner.

En guise de premier mandat, alors à la tête des Services Industriels, René Felber ne laisse pas un souvenir éteint. Déjà président de la ville il passe après coup à la direction des finances. Un dicastère qui lui laissera plus de temps pour remplir ensuite, son mandat de conseiller national.

A ce titre, avant même de devenir chef du groupe des parlementaires socialistes du Conseil national, Le Locle, le canton de Neuchâtel étaient au centre de ses préoccupations et de son combat politique.

Effectivement, par la présence sur la scène politique nationale de René Felber, Le Locle y était aussi. Depuis son départ, la ville avait pris la direction des coulisses.

Eclipsée elle s'est débattue pour tenter de ressurgir de la crise qui a terni son économie et son image. Voilà qu'un René Felber - Le Loclois d'alors - joue à nouveau les premiers rôles.

Le Locle d'abord, les Montagnes neuchâteloises ont à nouveau une oreille et un porte-parole à Berne. A l'exception de Francis Matthey, président de la commune de La Chaux-de-Fonds et récemment élu au Conseil national, le Haut avait perdu toute audience au Palais fédéral.

Certes, René Felber, du haut de son mandat ne pourra guère approcher de très près les questions qui préoccupent les gens d'ici. Cependant, en connaissant le personnage il est sûr qu'il n'y sera pas insensible. L'élection de René Felber signifie surtout que le canton de Neuchâtel d'abord, mais aussi les Montagnes neuchâteloises et Le Locle surtout seront bien représentés à Berne.

Jean-Claude PERRIN

Souffle de solidarité

Accueil chaleureux à René Felber et soutien appuyé aux travailleurs de Dubied

Il y a une année, les Neuchâtelois rendaient hommage à la générosité du nouveau président de la Confédération, Pierre Aubert. Hier, ils ont salué en René Felber, fraîchement élu au Conseil fédéral, l'homme de la solidarité qui porte l'espoir de tout un canton. Si la joie et l'émotion se lisaient sur les visages des nombreuses personnalités présentes, du public en grand nombre dans les rues du Locle, tous les orateurs ont tenu à marteler le mot de solidarité à l'égard des travailleurs de Dubied, victimes d'une retentissante débâcle qui frappe de plein fouet l'ensemble de la communauté neuchâteloise.

Parti de Berne en début d'après-midi, le train spécial emmenant René Felber, accompagné de sa famille, de Pierre Graber, ancien conseiller fédéral, de Pierre Aubert président de la Confédération et les invités vers Le Locle s'est arrêté une première fois à Marin, première commune neuchâteloise en arrivant de Berne. Sur le quai, une ribambelle d'enfants criant «Felber, Felber...» l'attendaient. Fleuri par le président de la commune de Marin, Kurt Hofmänner, entouré de la fanfare de Saint-Blaise, René Felber, ému mais très détendu leur a simplement déclaré: «Je n'oublierai pas d'où je viens, qui je représente, qui j'aime.»

«UN CANTON DERRIÈRE VOUS»

Le train spécial s'est ensuite arrêté à Neuchâtel, où l'attendaient les Armourins, le Conseil communal en corps de Neuchâtel. Le président de Neuchâtel, André Buhler a

tout d'abord rendu hommage à Pierre Aubert, l'homme de l'ouverture de la Suisse à l'Europe et au monde. «On vous a cherché des poux dans la tête. Ce qui compte c'est votre activité», lancera-t-il.

A René Felber, André Buhler dira: «Vous êtes des nôtres et nous serons toujours derrière vous. Vous n'êtes pas l'homme ni du Haut ni du Bas, il y a consensus derrière vous.» Pour André Buhler, René Felber symbolise l'unité de tout un canton, d'autant plus importante après «le coup très dur de Dubied».

René Felber répondra en évoquant son enfance à Neuchâtel. A quelques pas de la gare, au Vieux-Châtel, le nouveau conseiller fédéral fait ses premières farces qui «éduquent un enfant», ses premières expéditions, découvre un lac dont «j'étais certain qu'il nous appartenait tout entier». Ses premiers pas de citoyens en allant voter. «Je ne me sens pas l'âme



René et Luce Felber ont pris un véritable bain de foule dans les rues du Locle. (Photo Impar-Favre)

d'un étranger dans votre ville», dira-t-il, tout en souhaitant que Neuchâtel reste la ville trait d'union entre les régions neuchâteloises, un lieu de contact privilégié pour la Suisse.

SAPIN DE NOËL

La société d'étudiants, les Zofingiens, tentera de remettre à René Felber un sapin de Noël portant sur ses branches des fac-similés

d'actions au porteur de Dubied et des photocopies de dollars. Un cadeau d'un goût assez douteux qu'ils ne pourront pas remettre à René Felber...

Au cours de cette réception offerte par le Conseil d'Etat et le Conseil communal de Neuchâtel, l'ensemble de la classe politique neuchâteloise s'est bousculé pour serrer la main du nouveau conseiller fédéral, de sa femme détendue, d'un Pierre Aubert visiblement ému lui aussi par l'accueil réservé par le canton de Neuchâtel aux plus hauts magistrats du pays.

«SOLIDARITÉ» «DUBIED»

Avec une précision toute horlogère, le train spécial quittait ensuite le chef-lieu pour s'arrêter brièvement à Chambrélieu où le président de commune M. Jean-Jacques Pointet a fleuri à son tour René Felber.

Arrêt technique ensuite à La Chaux-de-Fonds où le président de la ville Francis Matthey a remis aux sons de la Musique militaire de la ville une lithographie de Le Corbusier. Un geste que l'amateur d'art René Felber appréciera à sa juste valeur.

Un bain de foule attendait tous les invités de René Felber au Locle, ville où le nouveau conseiller fédéral a débuté et à laquelle il se sent toujours très attaché. Le moment aussi des discours qui étaient loin des platitudes et dont deux mots reviendront sans cesse «solidarité» et «Dubied». P. Ve

● Lire en pages 20 et 22.

René Felber soutient les travailleurs de Dubied

Deux banderoles près de la gare du Locle: «Dubied doit survivre», «René, soutiens les travailleurs de Dubied». En descendant du train, le conseiller fédéral René Felber a serré la main des gens du Val-de-Travers, commission d'entreprise, secrétaire syndical, députés socialistes: «Je ne vous oublierai pas...».

Ils n'étaient qu'une dizaine au Locle. Normal, a expliqué le secrétaire syndical FTMH Willy Bovet, il n'y avait pas de place pour 700 personnes dans le cortège. D'ailleurs, l'heure n'était pas à la grande démonstration: René Felber est du côté des ouvriers, il fait partie du comité de soutien qui va réunir des fonds dans toute la Suisse. Il l'a proclamé dans son discours, «les travailleurs de Dubied ne peuvent et ne doivent pas rester seuls». Dans la rue, les Loclois ont applaudi la délégation de Dubied. «Il faut les encourager» disait une femme. Pierre Dubois, dans son discours prononcé au Temple du Locle, évoquera la débâcle de Dubied. A



Les banderoles dans la fête. «Il faut les encourager». (Impar-Charrère)

René Felber, il dira: «Dans une magnifique interview que vous avez donné, le soir de votre brillante élection à la Télévision suisse romande, vous avez de votre voix posée et chaleureuse, déclaré (...) Monsieur, la solidarité, elle fout le camp! Ce constat que nous faisons hélas amèrement comme vous, nous entendons que les autorités et le peuple neuchâtelois sauront le démentir et prouver à l'opinion suisse qu'ici, on sait encore ce que c'est la solidarité».

Bernard Soguel, président du psn, dira des travailleurs licenciés de Dubied: «Ces femmes et ces hommes abattus, insomniaques, pâles, ce sont les 500 licenciés de l'entreprise Dubied. Avec leur famille, ils représentent quelque 2000 personnes. C'est le cinquième du Val-de-Travers qui est plongé dans l'angoisse (...). Il insistera pour que les autorités prennent des mesures d'aide concrètes. La solidarité, elle est en marche. Un fonds de solidarité, patronné notamment par René Felber et Pierre Aubert est ouvert.

«LE VAL-DE-TRAVERS NE DOIT PAS RESTER SEUL»

René Felber dira en parlant des travailleurs de Dubied: «Les Neu-

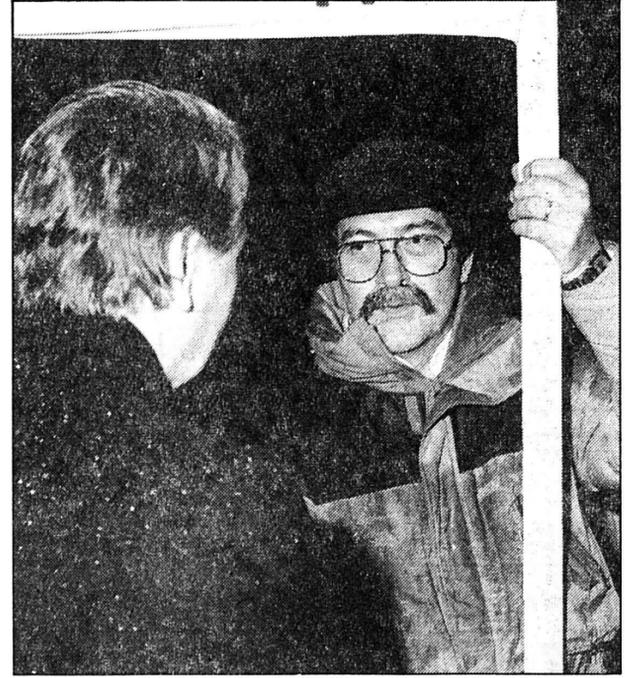
châtelois les soutiendront. On ne s'en passera pas. Les travailleurs de Dubied et le Val-de-Travers ne doivent pas rester seuls». Il pourfendra l'individualisme élevé en éthique, tout en déclarant que la solidarité et la générosité n'excluent pas la lucidité. Et il martèlera ses mots: «Oui, nous devons retrouver le sens de la solidarité et de la générosité qui n'est bientôt plus que l'apanage des pauvres de ce monde».

A une certaine presse qui s'était émue de l'éventuel choix de cuisines de grenouilles au dîner officiel, René Felber répondra qu'il n'avait pas pour habitude de s'inquiéter du menu d'un repas auquel il était invité. «J'ai reçu des dizaines de téléphones à ce propos, dira-t-il en substance, mais aucun pour Dubied...»

(pve-jjc)

Piéton tué à La Sagne

Hier à 17 h 15, une auto conduite par M. A. L. de La Chaux-de-Fonds circulait le long de la route de La Sagne-Crêt à La Sagne-Eglise. A la hauteur de l'immeuble Miéville 129, alors qu'il croisait un véhicule, il n'a pas aperçu le piéton Mme Lina Vuille, 1898, de La Sagne, qui cheminait en empruntant la même voie de circulation que l'auto L. Aussi, avec l'avant droit de son auto, il a heurté de plein fouet le piéton. Sous l'effet du choc, Mme Vuille a été projetée dans le fossé au sud de la route. Transportée en ambulance à l'Hôpital du Locle, Mme Vuille devait décéder peu après son admission.



Poignée de main aux ouvriers. «Je ne vous oublierai pas». (Impar-Charrère)

LA CHAUX-DE-FONDS

Théâtre: 20 h 30. L'histoire du soldat, par Am Stram Gram.

Club 44: 20 h. Fête d'hiver du Club, avec Momenti Arcaici.

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-17 h.

Vivarium: lu-ve 14-17 h. sa-di 10-12 h. 14-17 h.

Musée paysan: me, sa, di, 14-17 h. Expo Le cheval à la ferme.

Musée international d'horlogerie: tous les j. sauf lu 10-12 h. 14-17 h. Fermeture, 24 déc. 12 h. 31, 16 h, 25 déc. et 1er janv.

Musée des beaux-arts: tous les j. sauf lu 10-12 h. 14-17 h. me jusqu'à 20 h. Biennale 87. Soc. Amis des Arts. Jusqu'au 3 janvier. Fermeture, 24 déc. 12 h. 31, 16 h, 25 déc. et 1er janv.

Musée d'histoire naturelle: ma-sa 14-17 h. di 10-12 h. 14-17 h. Expo Mieux voir pour comprendre.

Musée d'histoire et médaillier: expo «Eudace», me 14-17 h. sa-di 10-12 h. 14-17 h. jusqu'au 1er mars. 24 et 25.12, 1 et 2.1. fermé.

Galerie du Manoir: expo de Noël, 6 artistes. ma-sa 15-19 h. me 15-22 h. di 10-12 h. jusqu'au 23 décembre.

Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa 17 h 30-21 h.

Club 44: expo Tschanz, jusqu'au 13 janvier.

Galerie du Parc: expo collective de Noël, tous les j. jusqu'à 19 h. sa 17 h. me ap-midi et dim. fermé. Du 21.12 au 21.1. Vern. sa 19. 17 h.

La Plume: aquarelle Jean Keller, céramique B. Bouille-Hauser et M.-T. Froidevaux. Jusqu'au 16 janv.

Galerie Sonia Wirth: expo Fée lithographique, Salvador Dali. Tous les j. 14-18 h 30, sa 14-17 h. Jusqu'au 30 janvier.

Bibliothèque de la Ville: prêt, discothèque, salle lecture, lu 14-20 h. ma-ve 10-20 h. sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h. ma-ve 10-12 h. 14-18 h. ou sur rendez-vous. Fermée 24 et 31, 12 h, 25 et 26 déc. 1 et 2 janv.

Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Ronde 9. lu-ve 13 h 30-18 h. sa 10-12 h. 13 h 30-16 h.

Ludothèque: Serre 16, lu et je 15 h 30-18 h. ma 15 h 30-19 h. Fermée du je 24 au 6 janv. réouv. 7 janvier.

Ménageothèque: rens. ☎ 28 14 46.

Piscine des Arêtes: lu-ma-sa 10-20 h. me-je-ve 10-21 h. di 9-18 h.

Centre de rencontre: en dehors des activités. lu-ve 10-12, 16-18 h.

Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve 16-18 h, me 15-18 h.

Inform. touristiques: lu-ve, sa jusqu'à midi, ☎ 28 13 13, rue Neuve 11.

Planning familial: Sophie-Mairet 31, ☎ 28 56 56, lu 12-18 h, ma, ve 15-18 h, me 15-19 h.

Consultations conjugales: lu-ve, Collège 9, ☎ 28 66 72.

Service d'aide familiale: Marché 4, ☎ 28 22 22, lu-ve 8-12 h, 14-16 h.

Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et 23 10 95. Garderie ma ☎ 23 28 53, ve ☎ 26 99 02.

Parents inform.: ☎ 038/25 56 46.

Parents anonymes: aide aux parents en difficulté, ☎ 039/26 89 94.

SOS Futures mères: 7-12 h, ☎ 038/66 16 66.

Inform. allaitement: ☎ 039/28 70 38 ou 23 19 62 ou 26 41 10 ou 038/33 53 95.

Crèche de l'amitié, Manège 11: lu-ve, ☎ 28 64 88.

Crèche Beau-Temps 8: lu-ve, ☎ 26 87 77.

Garderie La Farandole, Paix 63: ☎ 23 00 22, lu-ve, 8-17 h 30

Services Croix-Rouge: Paix 71, ☎ 23 34 23. Baby sitting, 7 h 30-11 h 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h 30-12 h, 14-17 h 30. Consultations pour nourrissons lu et ve 13 h 30-16 h 30.

Soins à domicile et consult. pour stomisés, Collège 9: ☎ 28 41 26. lu-ve.

Ligue contre la tuberculose: Serre 12, ☎ 28 54 55. lu-ve.

Information diabète: Collège 9, ve après-midi, ☎ 28 41 26

Assoc. suisse pour les sourds démutés: Jardinière 23, centre d'orthophonie, perm. dernier je du mois. 13-15 h.

Pro Infirmités: Marché 4, ☎ 28 83 28, lu-ve.

Boutique 3e âge: Serre 69, lu-ve 14-17 h.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me 14-18 h 30, je 14-18 h.

Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h.

Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h, sa 9-11 h 30.

Boutique et Bouquiniste CSP: Soleil 4, lu-ve, 14-18 h.

Pro Senectute: lu-ve, Service soc., gym, natation: L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.

AVIVO: ☎ 26 53 48 ou 23 50 85.

Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h, tous les jours, sauf je et di.

Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.

Drop in: Industrie 22, tous les jours 16-19 h, ☎ 28 52 42.

Service médico-social: Paix 13, info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23, lu-ve.

Alcooliques Anon.: ☎ 23 24 06.

SOS alcool: ☎ 038/25 19 19.

Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 41 41 49 et ☎ 23 07 56.

La Main-tendue: ☎ 143, 20" d'attente.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: Serre 12, lu 9-11 h, je 14-20 h, ☎ 28 79 88.

Hôpital: ☎ 21 11 91.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Forges, Charles-Naine 2a. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17, renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Contrôle des champignons: Service d'hygiène, av. L.-Robert 36, lu-je 11-12 h, 17-18 h; ve 11-12 h, 16-17 h.

Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h ☎ 23 37 09.

Consult. juridiques: Serre 67, je 16-19 h.

Centre social protestant: Temple-All, 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité, lu au ve, 8-12 h, 14-17 h 45, ☎ 28 37 31.

Confédération romande du travail: permanences syndicales, lu 19-20 h, L.-Robert 83, ☎ 23 30 50.

Ass. déf. chômeurs: Progrès 89 (1er étage), ma, me, ve 16-19 h, ☎ 23 60 18.

Société protectrice des animaux: Hôtel-de-Ville 50b, ☎ 28 64 24, placements je 17-19 h.

Police secours: ☎ 117.

Feu: ☎ 118.

CINÉMAS

ABC: 20 h 30, Dangereuse sous tous rapports.

Corso: 21 h, Les incorruptibles.

Eden: 20 h 45, La folle histoire de l'espace; 23 h 15, Petites filles voraces.

Plaza: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, L'aventure intérieure.

Scala: 16 h 30, 20 h 45, Bernard et Bianca; 18 h 30, Barfly.

avis urgent

AUJOURD'HUI DÈS 13 H GRANDE VENTE DE SKIS

ALPINS ET FOND

1er étage HÔTEL BELLEVUE

Les Hauts-Geneveys

LE LOCLE

Cinéma Casino: 18 h 30, Manon des sources; 20 h 30, La famille.

Patinoire: me, ve 9-17 h, 20-22 h, lu, ma, je, sa 9-17 h, di 9 h 30-17 h.

Musée d'horlogerie: di 14-17 h.

Musée des beaux-arts: di 14-17 h.

Home méd. La Résidence: expo R. Colliard, huiles, lavis, aquarelles. Tous les j. 9 h 30-19 h 30. Jusqu'au 4.1.

Bibliothèque Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes: M.-A.-Calame 15, lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.

Ludothèque: Crêt-Vaillant 37, lu et je 15 h 30-18 h, sa 9-11 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, de la Poste. Ensuite le numéro 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ 34 11 44.

Permanence dentaire: ☎ 31 10 17 rens.

Dépôt d'objets sanitaires des samaritains: Poste de Police, ☎ 31 10 17.

Soins à domicile: 16 h 30-18 h 30, lu-ve ☎ 31 20 19, ma, me, je ☎ 31 11 49, 17-18 h 30.

Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 34 11 44.

La Main-Tendue: ☎ 143.

AVIVO: ☎ 31 51 90.

Pro Senectute: gym, ma 9-10 h, petite salle du Musée. M.-A.-Calame 6.

Service aide fam.: ☎ 31 82 44, lu-ve 9-10 h.

Planning familial: ☎ 28 56 56, lu-ve.

Consultations conjugales: lu-ve, ☎ 038/24 76 80.

Office social: Marais 36, ☎ 31 62 22, lu-ve, l'après-midi.

SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: lu 9-11 h, je 14-20 h, ☎ 28 79 88.

Crèche pouponnière: garderie tous les jours, ☎ 31 18 52.

Ecole des parents: ☎ 31 85 18; garderie ve 14 h 30-16 h 30.

Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.

Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je 14-18 h 30.

Contrôle des champignons: lu dès 20 h 30, local Soc. mycologique, Envers 20; ma-ve ☎ 31 31 71, 18 h 30-19 h; sa-di 19-20 h au Poste de Police.

MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Service aide familiale: ☎ 37 18 62.

NEUCHÂTEL

Salle du Pommier: 19 h, Pièces détachées.

Plateau libre: 22 h, Roots Andbo, reggae.

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve 10-12 h, 14-18 h; je jusqu'à 21 h; sa 9-12 h. Lecture publique, lu 13-20 h; ma-ve 9 h-20 h; sa 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve 8-22 h; sa 8-17 h. Expo perm. J.-J. Rousseau. Expo Editeurs neuchâtelois du 20e s. Lu à ve 8-22 h, sa 8-17 h. Jusqu'au 30.1. Fermeture: 24 et 31 déc, 12 h, 25 et 26 déc, 1 et 2 janv.

Bibliothèque des pasteurs: Fbg Hôpital 41, lu-ve 14-17 h 30. (Ouvrte au public).

Musée d'ethnographie: tous les j. sauf lu 10-17 h. Expo «Des animaux et des hommes», jusqu'au 3 janv. 1988.

Musée d'art et d'histoire: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h, expo Mathys, sculpteur. Jusqu'au 20 mars. Et expo Hermann Hesse, aquarelles, jusqu'au 7.2.

Musée d'histoire naturelle: tous les j. sauf lu 14-17 h. Expo «Les plantes médicinales aujourd'hui», jusqu'au 3 janvier.

Musée d'archéologie: tous les j. sauf lu 14-17 h.

Centre culturel: Yves André, Estailades carrière du Luberon. lu à ve 10-12 h, 14-19 h. Jusqu'au 15.1.

Galerie du Faubourg: expo aquarelles d'Anna Recker, me à ve 14 h 30-18 h 30, sa-di 15-18 h, jusqu'au 19 déc.

Galerie de L'Orangerie: expo de céramiques, tous les j. 14-18 h 30, sauf lu. Jusqu'au 23 déc.

Galerie Ditesheim: expo Fred Perrin, sculptures et Rurik, peintures. Ma à ve 10-12 h, 14-18 h 30, sa 10-12 h, 14-17 h, di 15-18 h. Jusqu'au 31 déc.

Pharmacie d'office: Coop, rue du Seyon. Ensuite ☎ 25 10 17.

Information diabète: Fbg de l'Hôpital 65, me après-midi, ☎ 038/24 33 44.

SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.

Alcool. Anonymes: ☎ 038/55 10 32 (le soir).

La Main-Tendue: ☎ 143.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: lu 9-11 h, je 14-20 h; ☎ 039/28 79 88.

SOS futures mères: ☎ 038/66 16 66.

Consul. conjugales: ☎ 038/24 76 80.

Parents-infos: ☎ 038/25 56 46, lu 18-22 h, ma 9-11 h, je 14-18 h.

Pro Senectute: Côte 48a. Service social, activités sportives, vacances, ☎ 038/24 56 56. Repas à domicile, ☎ 038/25 65 65 le matin. Service animation, ☎ 038/25 46 56, le matin.

CINÉMAS

Apollo 1-2-3: 15 h, 20 h 15, Le dernier empereur; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, 23 h. Si tu vas à Rio... tu meurs; 15 h, 17 h 45, 20 h 45, 23 h, Hope and Glory.

Arcades: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, 23 h 15, L'aventure intérieure.

Bio: 15 h, La guerre des boutons; 18 h 30, 20 h 45, Compte sur moi.

Palace: 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, Bernard et Bianca.

Rex: 15 h, 18 h 45, 21 h, 23 h, Mannequin.

Studio: 15 h, Superman IV; 18 h 45, 21 h, 23 h, Plaisirs de femmes.

Hauterive: Galerie 2016, expo gravures et dessins Dusan Kallay, me à di 15-19 h, je 20-22 h. Jusqu'au 20 déc.

Cormondèche: Galerie Marie-Louise Muller, expo peintures Moscatelli sur céramiques Devaud, me-di 14 h 30-18 h 30, jusqu'au 20 déc.

Cortaillod: Galerie Jonas, expo peintures de Moscatelli, me-di, 14 h 30-18 h 30; jusqu'au 20 déc.

Police cantonale: ☎ 61 14 23.

Police (cas urgents): ☎ 117.

Feu: Centre de secours du Val-de-Travers, ☎ 118.

Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.

Hôpital de Couvet: maternité et urgences ☎ 63 25 25.

Ambulance: ☎ 117 ou 024/61 36 12.

Aide familiale du Val-de-Travers: ☎ 61 28 95.

Fleurier, infirmière visitante: ☎ 61 38 48.

Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.

La Main-Tendue: ☎ 143.

SOS alcool: ☎ 038/25 19 19.

VAL-DE-TRAVERS

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Si le soleil ne revenait pas.

Môtiers, Château: expo sculptures et dessins de Pierre Oulevay, tous les j. sauf lu 10-22 h, jusqu'au 31 déc.

Couvet, Vieux-Collège: ludothèque, lu 17-18 h 30, me 14-16 h.

Couvet, Pavillon scolaire: bibliothèque communale, lu 17-19 h, me 15-17 h, ve 14-16 h.

Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu-ma 17-20 h, je 15-18 h.

Baby-sitting: ☎ 61 17 29.

Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.

Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.

JURA BERNOIS

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ 032/93 64 66.

Service social du Jura bernois, (inform., renseign. et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ 039/44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ 032/97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ 032/92 29 02.

Service médico-psychologique: consult. enfants, adolescents et familles, St-Imier, ☎ 039/41 13 43, Tavannes, ☎ 032/91 40 41.

Centre social protestant: service de consult. personnelle, conjugale, sociale et juridique sur rendez-vous, ☎ 032/93 32 21.

Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ 032/91 21 20.

Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.

La Main-tendue: ☎ 143.

SAINT-IMIER

Cinéma Espace Noir: 21 h, La famille.

Galerie Espace Noir: expo dessins de François Vuilleumier, tous les j. 10-22 h, sauf lundi. Jusqu'au 31.12. Fermeture: 31.12, 16 h 30 au 8.1. à 9 h.

CCL: expo peintures de Bogaert, lu, me, ve 14-18 h, di, 15-19 h, jusqu'au 19 déc.

CCL: expo de bougies, lu-me-ve 14-18 h, di 15-19 h. Jusqu'au 19.12.

Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me 16 h 30-18 h 30, je 15 h 30-19 h 30.

Ludothèque: ma 15-17 h, ve 16-18 h.

Vestiaire: troc d'habits, lu 15-17 h, je 15-17 h, 19 h 30-21 h.

Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.

Centre de culture et loisirs: lu-me-ve, 14-18 h. ☎ 41 44 30.

Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.

Service du feu: ☎ 118.

Police cantonale: ☎ 41 25 66.

Police municipale: ☎ 41 20 47.

Ambulance: ☎ 42 11 22.

Pharmacie de service: Liechi, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111.

Hôpital: ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h 30 à 15 h, 18 h 30 à 19 h 30. Demi-privé, 13 h 30 à 16 h, 18 h 30 à 20 h. Privé, 13 h 30 à 20 h.

Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.

Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h et 41 38 35 (urgence).

A.A. Alcooliques anonymes: ☎ 032/97 27 97 et 039/23 24 06.

COURTELARY

Service du feu: ☎ 118.

Police cantonale: ☎ 44 10 90.

Administration district: ☎ 44 11 53.

Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.

Médecins: Dr Chopov ☎ 039/44 11 42 – Dr Ennio Salomoni ☎ 032/97 17 66 à Corgémont – Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

Cinéma Cosmos: 20 h 30, Les sorcières d'Eastwick.

Ludothèque: ma et je 15-17 h.

Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ 97 52 78.

Services techn. et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.

Feu: ☎ 118.

Police cantonale: ☎ 97 40 69.

Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors des heures de bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.

Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97.

Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.

Service de soins à domicile et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78, 14-15 h, tous les jours.

Aide familiale: ☎ 97 61 81.

Landau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.

Centre puériculture, Collège 11: ve, 15-17 h. ☎ 97 62 45.

BÉVILLARD

Cinéma Palace: 20 h 30, Maladie d'amour.

CANTON DU JURA

Office du tourisme des Franches-Montagnes, Saignelégier: lu-ve 9-12 h, 14-18 h, sa 9-12 h, 14-16 h, ☎ 039/51 21 51.

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.

Transport handicapés, service «Kaïngourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).

Dépôt-atelier de réparation de moyens auxiliaires pour handicapés: Ch. de l'Etang 5, Delémont, ☎ 22 60 31.

SOS futures mères: ☎ 066/22 26 26.

La Main Tendue: ☎ 143.

LES BOIS

Ludothèque: 1er lu du mois, 14 h 30-17 h 30, salle école ménagère.

LE NOIRMONT

Cinéma: ve, 20 h 30, Dangereuse sous tous rapports.

Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h 30-16 h 30.

LES BREULEUX

Cinéma Lux: 20 h 30, Sous le soleil de Satan.

Ludothèque: anc. école primaire, 4e me du mois, 13 h 30-16 h 30.

SAIGNELÉGIER

Galerie du Soleil: expo Arthur Jobin, ma à di 9-23 h, jusqu'au 3 janvier.

Ludothèque: Sommètres 2, ma 13 h 30-15 h, je 16-17 h 30.

Centre de loisirs des Franches-Montagnes: Piscine, solarium, lu 13 h 30-21 h, ma-sa 10-21 h, di 10-18 h; sauna, ma, me, ve 17-21 h, sa 13-21 h, di 13-18 h; fitness, lu, me, je 18-21 h, ma, ve 16-21 h, sa 9-14 h; patinoire, me, di, 13 h 30-17 h, sa, 9 h-11 h 45 et 13 h 30-17 h, ve, 19 h 30-21 h 45.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.

Préfecture: ☎ 51 11 81.

Police cantonale: ☎ 51 11 07.

Service du feu: ☎ 118.

Service ambulance: ☎ 51 22 44.

Hôpital maternité: ☎ 51 13 01.

Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeier, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, Le Noirmont, ☎ 53 15 15, Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.

Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

Baby-sitting Croix-Rouge: ☎ 039/51 13 42.

SOULCE

Musée de la Radio: ma-di, 14-18 h.

Célébrations penitentielles aux Franches-Montagnes

Célébrations avec absolution collective, 20 h 15, à St-Brais, ve 18; Les Breuleux, di 20; Les Bois, lu 21; Lajoux, ma 22.

Hôpital de Saignelégier: me 23, 9 h. Conférences individuelles: me 23 et 20 h à 12 h. Les Genevez, Montfaucon. Le Noirmont, Saignelégier, Saulcy.

Château de Valangin: 10-12 h, 14-17 h; fermé ve après-midi et lu.

Service de garde pharmacies et médecins: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

Hôpital et maternité: Landeyeux, ☎ 53 34 44.

Ambulance: ☎ 117.

Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h. 17 h 30-18 h. ☎ 53 15 31.

Aide familiale: ☎ 53 10 03.

La Main-Tendue: ☎ 143.

SOS alcool: ☎ 038/25 19 19.

Protection des animaux: ☎ 038/31 82 23.

La direction de CISA devant le tribunal

Vers un épilogue judiciaire de l'«été noir» de Catalyse industrielle S.A.

Le 15 janvier, le Tribunal de police sera – enfin – saisi du dossier CISA. On se souvient qu'en 1985, l'entreprise chaux-de-fonnière pionnière de tri et de traitement de déchets industriels toxiques a défrayé la chronique, à la suite de plusieurs pollutions mettant en cause sa direction. Deux directeurs successifs, ainsi que le président du Conseil d'administration sont appelés à comparaître.

Rappel en bref. Le 22 juin 1985, le Spéleo-Club des Montagnes neuchâteloises découvrait sous l'usine de CISA (Catalyse industrielle S.A.) un gouffre englué d'hydrocarbures et de solvants. Le 19 juillet, une citerne perdait 6000 litres de fonds de distillation. Le 13 août, c'était un nuage de vapeurs nitreuses lâché par l'usine qui mettait en émoi la population chaux-de-fonnière. Le 17 août enfin, le Conseil d'administration de CISA retirait sa confiance à son deuxième directeur, engagé à fin 84.

Dans le cas du gouffre pollué, l'infraction se poursuivait d'office. Les deux directeurs successifs sont impliqués dans cette affaire de tout-au-gouffre. Plainte a été déposée par le Conseil communal de la ville dans celui de la fuite des fonds de distillation. Une plainte confirmée ensuite par CISA, société mixte dans laquelle la commune est partie prenante. Le second directeur devra en répondre, conjointement avec le président du Conseil d'administration qui a ce titre et dans les deux cas «porte le chapeau».

«Je n'ai rien à me reprocher», constate simplement ce dernier.

Propos confirmé par un autre membre du Conseil d'administration, le conseiller communal directeur des Services industriels M. Georges Jeanbourquin: «Nous avons renouvelé notre confiance à plusieurs occasions au président c'est clair et net.»

Les trois prévenus comparaitront sous les préventions d'infraction à la loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution, au règlement de police sanitaire des eaux, à la loi concernant le traitement des déchets solides ainsi qu'à la loi fédérale sur la protection de l'environnement.

M. Jeanbourquin se dit soulagé de savoir que l'affaire sera enfin jugée. «Cette période fut extrêmement pénible». CISA sort aujourd'hui de l'incertitude: «On voit clair dans le dossier CISA.» En effet, deux ans après cet «été noir», les choses se sont passable-

ment décantées à CISA. Après plus de deux ans pendant lesquels la direction de l'entreprise a été menée conjointement par M. Jean-Marie Boichat (administration), M. Sandoz (surveillance chimique) et Couturier (exploitation), le dossier a suffisamment évolué pour que le poste de directeur soit remis au concours. Une offre d'emploi a paru récemment. Le profil du candidat est laissé ouvert: ou les qualités du futur directeur penchent du côté de la chimie, ou le candidat est davantage un gestionnaire. Un impératif: qu'il s'intéresse de près aux problèmes touchant à la protection de l'environnement. La question de l'élimination des déchets est bel et bien un domaine nouveau d'activité d'une complexité croissante. «Nous cherchons l'oiseau rare», admet M. Boichat. Il a déjà reçu plusieurs offres qu'il se refuse à commenter avant la clôture des postulations.

La mise au concours du poste de directeur tombe au moment où les deux précédents passent en justice, mais aussi à l'heure où l'étude de la possible implantation d'un nouveau centre de tri et de traitement de déchets toxiques organiques et inorganiques prend un tour nouveau. En collaboration avec l'Etat devenu partenaire, la réflexion va bon train. L'étude de faisabilité acceptée, on en est à la question de l'implantation à La Chaux-de-Fonds de ce centre intercantonal dont le coût de construction oscille sans doute entre 15 et 20 millions de francs. Dans cette perspective, le nouveau directeur sera «le patron» nécessaire d'une importante et délicate entreprise. A vue humaine, CISA nouvelle manière devrait être sous toit d'ici six ans. Site convoité: à proximité de la Step, au début des gorges de la Ronde.

Dans l'intervalle, il reste passablement de problèmes à résoudre. A commencer par celui du stockage des fûts de solvants à CISA. Il y a quelques semaines (voir notre édition du 4 novembre), l'entreprise suspendait la réception

des produits toxiques. 1800 fûts s'entassaient alors dans et autour de l'usine, tandis que le Conseil d'Etat avait arrêté la limite de stockage à 1000 fûts.

Selon M. Boichat, on atteint peu à peu cette limite, malgré les difficultés d'évacuation grandissantes de certains produits. D'après M. Jeanbourquin, CISA attendra de descendre au-dessous de ce seuil, avant d'accepter les livraisons évidemment plus importantes des industriels fournisseurs. Début janvier si possible. Reconnue d'intérêt public, CISA doit à la fois satisfaire aux exigences de la protection de l'environnement et mener une politique commerciale. Un jonglage qui reste difficile dans son implantation actuelle.

CISA SANS ASSURANCES RESPONSABILITÉ CIVILE

Dans cette situation CISA rencontre de surcroît des difficultés liées aux assurances. La sensibilité des compagnies est en effet devenue plus aiguë depuis la catastrophe de Schweizerhalle. L'assureur de CISA a mis des conditions nouvelles à la validité de son contrat de responsabilité civile avec CISA. Les garanties demandées sont sévères au point qu'il faudrait quasiment ouvrir demain le centre projeté pour dans six ans pour les satisfaire pleinement. La discussion a tourné court et pour l'instant les assurances en responsabilité civile de CISA sont suspendues. Une situation fort inconfortable – que l'on songe aux accidents toujours possible – qui ne doit pas durer trop longtemps, faute de quoi la poursuite de l'exploitation serait hypothéquée.

Cela dit, CISA peut depuis le début de l'année compter sur l'appui financier de l'Etat qui supporte le déficit de l'usine. Par ailleurs les mesures de sécurité prises il y a deux ans à titre provisoire pourraient être renforcées pour permettre l'exploitation de CISA jusqu'à la construction du nouveau centre. C'est une décision politique à prendre, compte tenu du fait que CISA, l'entreprise pionnière chaux-de-fonnière, est passée à travers l'été noir de 1985 pour gagner peu à peu sa légitimité. Une légitimité que personne aujourd'hui ne lui conteste.

R. N.



Même la pluie n'a pas entamé l'ambiance.

(Photo Henry)

Tchouc, tchouc, les pieds dans l'eau

Première «Nocturne» de Noël

Là, une délicieuse odeur de gaufre, là de marrons, plus loin de jeunes chanteurs se lançaient dans l'aventure, rappelant fort à propos le sens de Noël.

Torches, sapin, illuminations: tout y était. Une vraie fête. La pluie même n'a pas entamé l'ambiance. Odeurs, musique, tournaient dans l'air. Les commerçants ne sont pas mécontents. Un cadeau pour grand-maman, un cadeau pour papa, les badauds se retrouvaient les bras chargés de paquets joliment ficelés.

Stands d'artisans: on a fait de bonnes affaires.

Deuxième «nocturne» pour les ultimes achats, mardi 22 décembre.

DÉDICACE DU DISQUE «L'EAU EN PAROLES ET EN MUSIQUE»

Un vrai baptême pour la musique qui bouillonne, de la bossa à la chanson rock, pour les mots qui s'entrechoquent. Même l'eau du ciel était de la fête!

Tchouc, tchouc, les pieds dans l'eau, les compositeurs dédicaçaient leurs chansons, hier soir, sur la rue.

Il s'agissait bien sûr du disque «L'eau, en paroles et en musique» œuvre de huit compositeurs chaux-de-fonnières, paroles des élèves des écoles secondaires de la ville, réalisé à l'occasion du centenaire de l'arrivée des eaux à La Chaux-de-Fonds.

Le disque est en vente chez les disquaires, aux Affaires culturelles, à l'école secondaire, aux Services industriels. Une deuxième séance de dédicace est prévue mardi 22 décembre, Léopold-Robert 47.

D. de C.

Des regards comme des étoiles à L'Escale

La grande famille des pensionnaires de L'Escale, home pour personnes âgées, était réunie mercredi soir pour une belle veillée de Noël, autour de Mme et M. Ulysse Gigon, directeurs. Le personnel était là aussi, partageant repas et divertissement. En effet, comme l'amitié fleurit bien dans ce lieu, c'est une équipe de bénévoles, des anges envoyés du ciel, qui ont assuré le service.

Ainsi donc, les bougies brillant sur les tables éclairaient autant de regards heureux. La salle à manger décorée à ravir, a servi à un beau spectacle. Des enfants, en particulier les élèves d'une classe de troisième du collège de l'Ouest, sous la direction du diacre Marc Morier ont joué les chanteurs, acteurs et musiciens. Poèmes, chansons et mélodies de circonstance se sont succédé alors qu'un délicieux repas



L'ambiance d'une grande famille autour du sapin.

(Photo Schneider)

était servi; le Père Noël a fait sa distribution de cadeaux et quelques recommandations. «Ne traversez donc pas les chaussées au feu rouge et n'ayez pas de honte à vous appuyer sur une canne». Le temps de la sagesse est venu et Noël avec! (ib)

Le diable n'a pas l'accent vaudois!

Au théâtre ce soir: «L'Histoire du soldat»

On a peut-être eu trop tendance, jusqu'ici, à scénographier «L'Histoire du soldat» dans un folklorisme patoisant où, même les instruments parlaient vaudois.

L'œuvre est le fruit le plus important de la collaboration d'Igor Stravinski, établi alors en terre vaudoise, avec l'écrivain Charles-Ferdinand Ramuz, bien que la légende soit empruntée au folklore russe.

L'équipe réunie autour d'un ensemble instrumental de Genève (violon, contrebasse, basson, trom-

pette, clarinette, trombone, percussion), dirigé par Jean-Louis Rebut, échappe à ce travers. Sans tomber dans l'avant-garde, qui risquerait de laisser tout autant, Dominique Catton, du Théâtre Am Stram Gram, en fait quelque chose d'autre. Il est remonté aux sources originelles. La mise en scène situe les comédiens sur un traiteau de foire, réminiscence du cirque, comme le voulaient les créateurs: spectacle dramatique pour un théâtre ambulant.

Le «lecteur» n'est plus attablé devant trois décors de Dézalay, il est acteur, totalement intégré au jeu. On retrouvait avec plaisir Guy Touraille sur une scène locale, récitant goguenard, ému ou com- plice. Dans la légende que retient Ramuz, le diable a plusieurs visages. Doucereux, insinuant, terrifiant, lamentable, triomphant, il est interprété par Philippe Morand, autre ex-comédien talentueux du TPR. Sous son aspect maléfique il est dansé par Robert Thomas.

Le soldat, d'une vérité criante dans sa naïveté, est joué par Dominique Catton, remplaçant Dominique Gay retenu par la maladie. La

princesse, Manon Hotte, apparaît vêtue à la russe.

La musique, superbe réussite de son auteur, crée l'atmosphère d'une fête villageoise.

Le spectacle fut présenté hier aux écoles secondaires de la ville. La représentation officielle, publique, sponsorisée par Universo S.A. dans le contexte du 150e anniversaire, a lieu ce soir, vendredi 18 décembre, à 20 h 30 au théâtre.

D. de C.



Cause des déboires et procès de CISA: les fûts de solvants surtout.

(Photo Impar-Gerber)

PUBLICITÉ
Journal
L'Impartial
LA VOIX D'UNE RÉGION
Vendredi 18 décembre
FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE NOS BUREAUX À 16 HEURES
(réunion du personnel)

Théâtre de la Chaux-de-Fonds
Ce soir, à 20 h 30
L'HISTOIRE DU SOLDAT
Location à la Tabatière du Théâtre: ☎ 23.94.44

LA SAGNE
Don du sang
Une campagne de don du sang s'est déroulée lundi soir, dans les locaux communaux.
Le centre de transfusion de La Croix-Rouge apprécie toujours de se déplacer dans la vallée car les gens répondent avec élan à cet appel. Cette fois, ce sont 93 personnes qui ont donné spontanément leur sang pour le prochain.
(dl)

ÉTAT CIVIL
LA CHAUX-DE-FONDS
Mariages
Marchand René et Paolucci Anna. – Monnin Pierre André et Bhughuth Bibi Nazmoon. – Mucilli Tino Antonio et Ballestrin Sandra. – Sehi Adem et Perez Christine. – Stragapede Antonio et Jeanrenaud Sabrina Lison. – Milani Adolfo et Ruch Claudine Andrée.
LA CHAUX-DE-FONDS 29

PUBLICITÉ
BONNET
FABRICANT DEPUIS 1895 VENTE DIRECTE
OUVERT LE SAMEDI MATIN
9 h à 12 h
Av. Léopold-Robert 109
Tél. 039 23 21 21

Bravo René, félicitations M. Felber

La ville se mobilise pour accueillir son conseiller fédéral

Ponctualité helvétique oblige, mais surtout locloise, c'est effectivement à 16h31 que le train spécial emmenant René Felber, son épouse, sa famille et sa suite, est entré sur le quai 1 de la gare de la Cité de la précision.

Une fine pluie arrosait alors la ville lorsque le convoi spécial parti de Berne a fait halte au Locle. Sur un quai décoré ce furent d'abord les autorités locloises, Jean-Pierre Tritten, président en tête, qui accueillit le nouvel élu.

Dans les compartiments les invités, membres de l'assemblée nationale, du Conseil d'Etat, du Grand Conseil, rectifiaient leur tenue avant de prendre pied sur le quai.

Alors que les cloches du Temple s'ébranlaient la Sociale entonnait une partition. De leur côté les associations d'immigrés, que René Felber salua au passage, se manifestaient. Costumés plusieurs groupes italiens et espagnols se faisaient entendre, instruments à l'appui.

LA LÉGITIME FIERTÉ DE SES ENFANTS

Il ne fallut que peu de temps pour que le cortège prenne forme. Sur son passage de très nombreux

Loclois ont tenu à rendre hommage et féliciter le nouvel élu. Avec quelques familiarités d'ailleurs puisqu'on entendit plus souvent un «bravo René» que «félicitations M. Felber».

Comptes rendus:
Jean-Claude PERRIN
Pierre VEYA
Pierre-Alain FAVRE

Photos:
Marcel GERBER
Pierre-Alain FAVRE
Jean-Claude PERRIN
Arnold SCHNEIDER

«Ça nous fait vraiment plaisir d'être là, on se sent davantage Suisse» relevait un des immigrés qui formaient la haie d'honneur au moment de l'arrivée du nouveau.

«Je ne suis plus revenue au Locle depuis 1981» confiait

l'actrice Marie-Luce Felber, fille du conseiller fédéral, mais «c'est sympathique de me retrouver ici. J'y ai fait toute mes classes avant d'entrer au gymnase de La Chaux-de-Fonds».

Elle, comme sa sœur Martine et son frère Romain se marraient. Répondant au passage aux signes amicaux des nombreux spectateurs. «Bien sûr je ne reconnais pas toutes ces têtes, mais beaucoup me disent quelque chose». Etre actrice et fille d'un conseiller fédéral: «Evitez tout amalgame à ce propos» tranche-t-elle. «Je suis simplement fier de mon père».

CHALEUREUX ACCUEIL POPULAIRE

D'applaudissements en applaudissements le défilé s'ébranla. Préalablement, lors de la mise en route, sous l'œil vigilant d'un policier qui ne le quittait pas d'une semelle, René Felber tendit sa main pardessus les barrières. «Merci, bonsoir, merci» disait il simplement à tous ceux qui voulaient lui témoigner leur joie de le voir s'installer au Conseil fédéral et le féliciter.

Le Locle et surtout son centre



Un cortège en l'honneur de René Felber: l'occasion de faire une foule de rencontres.

ville, interdit à toute circulation, piqué d'une douce folie, a voulu s'associer à cette fête. Les trottoirs étaient noirs de monde pour accueillir celui qui présida durant 16 ans aux destinées de la ville.

C'EST LEQUEL MAMAN...?

«C'est lequel maman?» demandaient les enfants qui parfois n'obtenaient qu'une réponse évasive. Et pourtant, il suffisait de jeter un œil sur son épouse Luce les bras chargés de fleurs, qui marchait aux côtés de René Felber revenu triomphant dans sa ville.

Une belle et large rose de couleur orange à la main il défila parmi «sa» population. Beaucoup s'associèrent à cet événement en assistant au cortège. Certes il y aurait encore eu de la place au Temple où eut lieu la cérémonie officielle, mais quelques-uns renoncèrent dès qu'ils apprirent de la bouche du planton de service «qu'il était impossible de ressortir avant 19h15».

Le cortège encore... «c'était génial» explique un gosse visiblement impressionné par la forêt des 62 bannières des communes du

canton.

La Musique de la Lyre, de côté du Crêt-Vaillant a gagné juste à temps la gare. Elle témoignait aussi, à sa manière, l'admiration que la population de ce village porte à René Felber qui y a élu domicile.

Chaleureux, mais imperturbable

face aux yeux des caméras, des objectifs des appareils de photo René Felber saluait de la main et souriait. Durant ses 16 ans de président il a bien servi Le Locle et sa ville le lui a bien rendu à l'occasion de son retour, maintenant qu'il est engagé dans une très haute fonction.

J.-C. P.



Les deux nouveaux élus sur le plan fédéral: Raymond Spira et René Felber

Marquer le coche

«On est fier, car on aime sa patrie. Ce jour est celui de tous les Loclois, nous avons "un" conseiller fédéral. Pour une fois que l'on parle de la région positivement, sans relever les problèmes de l'horlogerie, il faut marquer le coche», souligne Ruth Frey, fleuriste au Locle. Pour remettre en boîte, comme on dit familièrement, un bijoutier genevois un rien méprisant à l'égard des «Montagnards», elle lui a envoyé deux fleurs de couleurs rouge et jaune, sans oublier le ruban, noblesse oblige!

(paf)



Dans les coulisses

Coût de la fête: la totalité de la manifestation coûtera, selon les expériences vécues précédemment à La Chaux-de-Fonds, 60.000 francs. Cette somme ne comprend pas seulement le prix du dîner, ainsi que nous l'avions laissé croire à tort, mais elle englobe l'ensemble des coûts résultant de l'accueil sur sol neuchâtelois du conseiller fédéral Felber. Les deux tiers de ces 60.000 francs seront pris en charge par l'Etat et le solde par la commune du Locle.

Quatre hôtesses locloises étaient de la partie. Placées à des endroits stratégiques dans le cortège, Sandrine, Hélène, Marie-Christine et Françoise égayaient de leurs costumes rouges les tenues sombres recommandées de rigueur. Déjà présentes à Saint-Aubin après l'élection de René Felber le 9 décembre, elles ont suscité ce mot d'enfant: «Tiens, au Locle, les Pères Noël ce sont des dames!»

Un drapeau de 11 mètres sur 7 m 50, telles étaient les dimensions de l'étendard frappé des couleurs neuchâteloises qui, accroché au Vieux-Moutier, dominait l'entrée du Temple. Ce drapeau qui ne passa pas inaperçu fut prêté à la ville du Locle par la commune de Neuchâtel qui l'avait elle fait confectionner pour le Comptoir de Lausanne.

Décorations encore, les gosses et les fleuristes. S'étant déjà chaleureusement manifestés par leur présence sur le parcours du cortège, les élèves de l'école primaire du Locle ont fait davantage. Certains,

du collège des Girardet, ont chanté au Temple; d'autres avaient préparé d'originales décorations (masques et guirlandes) accrochées au plafond de la salle Dixi.

De leur côté, les fleuristes de la maison Frey ont orné le Temple et les tables du dîner officiel. Celle du centre, où avait pris place René Felber et ses proches invités était colorée, par des terrines de fleurs rouges et blanches, alors que les tables environnantes portaient les couleurs locloises (rouge et jaune).

560 barrières Vauban furent nécessaires afin de baliser le parcours officiel - sécurité oblige! - pour canaliser le cortège officiel menant de la gare au Temple. En réalité, 1400 mètres courants qu'il a fallu aller chercher en guise d'appoint jusqu'à Bienne et Yverdon. Ce sont les TP qui s'en sont chargés. Ce service encore, et son menuisier surtout, a confectionné les quelque 40 supports de tables disposés à Dixi pour faciliter la répartition des invités.

Cédric Stauffer à l'accordéon. C'est ce jeune accordéoniste et virtuose loclois qui fut chargé d'apporter une touche musicale lors du dîner officiel. Tâche ingrate s'il en est, écouté au début, entendu parfois par la suite, ainsi qu'en témoignaient de temps à autres de timides applaudissements; il n'en a pas moins poursuivi sa tâche jusqu'au bout, récompensé par de justes ovations alors qu'en fin de soirée les invités étaient réduits à une plus petite compagnie.

(jcp)

Un Palais fédéral en chocolat

«En mon nom personnel et en votre nom à tous, je tiens à remercier mon ami Albert Wagner de nous avoir servi ce soir cet excellent repas.» Ce furent là les seules paroles officielles de René Felber, alors monté sur scène durant le dîner officiel organisé à la Salle Dixi. Joignant ensuite le geste à la parole, il a tranché le dessert veillant soigneusement à couper le Palais fédéral de chocolat qui surmontait une des tourtes.

Effectivement, le repas fut à la hauteur de ce qu'avait promis le chef cuisinier Albert Wagner. Les quelque 420 convives, tous servis rapidement, n'ont pu que louer l'organisation prévue par le propriétaire de l'Auberge du Prévoux. Même, les «sorcières» étaient de la partie tout au moins sur les étiquettes du Pinot Noir rouge de Neuchâtel qui accompagnait le plat principal.

Touche folklorique aussi avec l'arrivée des fromagers Perrotet, père et fils, qui introduisirent le moment du fromage en portant une meule de gruyère sur le dos, alors que tous deux étaient habillés du costume d'armailis bernois; histoire peut-être de lancer un clin d'œil à l'égard de l'Oberlandais Ogi élu peu après le Neuchâtelois Felber.

En fait, une réception, un beau repas dont chacun s'est plu à souligner la réussite. (jcp)

Albert Wagner et sa suite...

Les coulisses de la fête

Pas une mince affaire de préparer un menu comportant cinq plats particuliers, ceci pour plus de 400 personnes et en un temps limité. Un véritable casse-tête chinois pour le chef de cuisine Albert Wagner, responsable de toute l'organisation du repas et par ailleurs propriétaire de l'Auberge du Prévoux, qui avait préalablement simulé un scénario sur... ordinateur. Nous nous sommes rendus dans les coulisses de la fête, afin de voir comment les choses se sont déroulées.

Une fourmière! Quelque 70 employés y ont collaboré. Charles-Edmond Guinand, président de la société des cafetiers neuchâtelois, s'est occupé du service. Il s'est assuré la collaboration de l'Ecole

hôtelière de Lausanne, ainsi que de sommeliers et sommières de la région. Pour éviter toutes collisions en cours de réception, il a fallu une tonne et demi de vaisselle, étant donné qu'aucun ustensile n'a été utilisé deux fois.

QUELQUES CHIFFRES

Dans les cuisines, six groupes de quatre personnes ont été à l'œuvre: chefs de cuisine, maîtres-bouchers, apprentis cuisiniers et aides de cuisine. Et la marchandise! Tout un programme: cent litres de potage, 60 litres de sauce, 10 kilos de beurre, 20 litres de crème, 15 kilos de fromage, 10 kilos de... coquilles Saint-Jacques, 80 kilos de saumon frais, 300 os à

melle, 85 kilos de faux-filet, 200 kilos de pommes de terre, 3 kilos d'aneth et 4 de persil, une caisse d'épinards et une de cresson et... 2000 petits pains; sans compter les boissons: 3 tonneaux de bière, 120 litres d'eau minérale, 500 bouteilles de vins (blanc et rouge)...

Et au dessert une charlotte royale (biscuit roulé, crème bavaroise, coulis de framboise), ainsi que le Palais fédéral en chocolat confectionné avec une trentaine de kilos de marchandises. 350 heures de travail à la clé pour le plaisir des yeux, mais pas celui du palais... «ça fait plus d'un mois qu'on y pense», a relevé Albert Wagner. Un gros travail de coordination et de contrôle qui a porté ses fruits. Tout a suivi parfaitement et chacun a pu être servi dans les temps. Une performance proche de l'exploit! (paf)



René Felber en train de couper la tourte montée sous les yeux d'Albert Wagner.

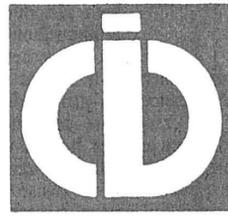
LE LOCLE 22

PUBLICITÉ
Journal
L'Impartial
LA VOIX D'UNE REGION

Aujourd'hui, notre bureau sera fermé exceptionnellement à 16 heures
(réunion du personnel)



LE LOCLE ET DISTRICT



Commerce Indépendant de Détail

..... VOS ATOUTS

Vos copies de clés à la quincaillerie

DUBOIS

Temple 5 - Le Locle
☎ 039/31 40 15

Les produits de qualité chez

Louis Billod-Morel

Laiterie Centrale

Téléphone
039/31 26 44-45

Temple 7
Le Locle

Pour une chaîne hi-fi

La bonne adresse:
Eric ROBERT - 2400 Le Locle

Pour une vidéo

La bonne adresse:
Eric ROBERT - 2400 Le Locle

Pour une TV couleur

La bonne adresse:
Eric ROBERT - 2400 Le Locle

Un disque CD, une cassette?

La bonne adresse:
Eric ROBERT - 2400 Le Locle

N'oubliez pas de réclamer vos chèques fidélité

J&E Jean d'Ève

ERIC JOSSI
BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ETAINS
D. JEANRICHARD I, LE LOCLE
le choix, la qualité, le service

Exclusivité française meubles noyer massif

Fabrication à l'ancienne, avantageux, salle à manger, petits meubles, armoires à une ou deux portes.
Une visite s'impose chez

C. Matthey
Tapissier-Décorateur
Côte 12-14 - Le Locle

Alimentation générale - Laiterie

Chez Aubert

vous propose pour les fêtes:
caviar, terrines, véritable foie gras, saumon, fruits exotiques, grand choix de spiritueux.

Grand choix de boîtes de chocolat.

Rue Bournot 17 - Le Locle - ☎ 039/31 10 66

batiboum

Willy Maurer

Rue Andrié 3, 2400 Le Locle
☎ 039/31 38 15

Grand choix d'articles en fer forgé, pour cheminée, plus panier à bois en rotin

Notre spécialité du mois

La tourte mosaïque

CONFISERIE TEA-ROOM

Angehrn

Le Locle, ☎ 039/31 13 47

Croix-Bleue Le Locle

Nous invitons nos membres et amis ainsi que le public à assister à notre

fête de Noël

qui aura lieu
dimanche 20 décembre à 14 h 30

RESTAURANT DU DOUBS

Les Brenets

Action de truites
Deux pièces pour 10.-
Aujourd'hui, samedi et dimanche

Se recommande Famille Jacot
Réservez votre table - ☎ 039/32 10 91

Fermé du 21 au 25 décembre

Pour les fêtes, encore quelques

caramboles

cadre hêtre ou chêne. Fr. 120. -
☎ 039/31 39 73

A louer au Locle

garage de 20 m²

avec dépôt à l'étage de 40 m², facilité d'accès, Fr. 300.-
☎ 038/47 21 76
midi et soir
dès 19 h 30

Horloger vend idée

concernant nouvelle réalisation de la montre aux pulsations (pour infirmières) - Patent pending.

B. Commenoz
83, Coqueloup
74100 Ville-la-Grand, France

Téléphone:
0033/50 38 91 95

ERIC JOSSI
BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ETAINS
D. JEANRICHARD I, LE LOCLE
le choix, la qualité, le service

Restaurant
Chez

Sandro

Gare 4, Le Locle, ☎ 039/31 40 87

Sandro et son équipe souhaitent un joyeux Noël à tous et annoncent que le restaurant sera fermé du mardi 22 au vendredi 25 décembre.
Réouverture: samedi 26 décembre.

Aujourd'hui cadeaux et brocante

Neuf-occasion

Articles de décoration et ornements, montres, horlogerie, bijouterie, faïence, poteries, céramiques, gadgets, tableaux, meubles de bureau et d'appartement, des milliers d'articles différents.

A l'occasion des fêtes; faites-vous plaisir et offrez à ceux que vous aimez !

Au Locle, «Les Puces» dans l'ancienne poste en face du Musée des Beaux-Arts.

En toute saison,
L'Impartial
votre source d'informations

PIZZERIA LA TAVERNE

Spécialités de pizzas et pâtes fraîches à manger sur place ou à l'emporter.
Fermée le mercredi et le dimanche midi (dimanche soir ouvert).
Marais 16, Le Locle. ☎ 039/31 52 66

En toute saison, **L'Impartial** votre source d'informations

Tout un canton derrière René Felber

Discours officiels au Temple du Locle

Si un mot devait résumer l'engagement de René Felber, c'est bien celui de solidarité. Il l'a répété à plusieurs reprises au Locle, comme du reste Pierre Aubert, président de la Confédération.

C'est le chancelier de la ville du Locle, Jean-Pierre Franchon qui a ouvert la cérémonie officielle. Cérémonie à laquelle une large place avait été laissée aux chorales d'enfants de Saint-Aubin-Sauges, du collège Des Girardet. Le tout doublé des chants de l'Ecole de nurses, du groupe des Dominos de St-Aubin et par le trio de musique de chambre du Conservatoire emmené par Claude Trifoni.

LE LOCLE SOURCE D'UN ENGAGEMENT

«La source de votre brillante trajectoire exécutive vous reçoit, toute émue encore de votre élection, de ce mercredi historique pour elle et pour nous», s'exclamera le président de la ville du Locle Jean-Pierre Tritten. Il soulignera qu'il y a des jours où la politique «au lieu de diviser et d'opposer, rassemble (...) pour former une chaîne de solidarité et d'espérance». Jean-Pierre Tritten évoquera ensuite l'engagement du citoyen Felber dans la vie politique au Locle: «Contrairement à

une règle tacite, vous interveniez déjà lors de votre première séance du Conseil général. (...) Vous demandiez au président de clore le débat tant les propos étaient stériles et vides de sens», expliquera Jean-Pierre Tritten. Pourquoi? Il en donnera la réponse: «Les représentants d'alors, de la droite locloise, reprochaient aux socialistes d'avoir commis une très grave erreur, celle d'avoir permis aux populistes d'accéder à l'exécutif quatre ans plutôt». Et de poursuivre: «Cette anecdote est à mes yeux révélatrice du caractère du Montagnon qui, peut-être rugueux au premier contact, a un sens aigu de la liberté, de la dignité et du respect de l'autre, et ceci, parfois jusqu'à l'obstination».

Le président du Conseil d'Etat, Pierre Dubois expliquera avec un brin d'humour que tout le canton de Neuchâtel était avec René Felber. Il exprimera ensuite des regrets de perdre un collègue «très agréable, très compétent et très chaleureux. Aussi si nous rions abondamment d'un œil, celui qui

vous suivra pour ne pas dire qu'il vous épiera à Berne, nous pleurons amèrement de l'autre, le gauche bien sûr, qui ne verra plus votre altière silhouette siéger à nos côtés au Gouvernement neuchâtelois».

Il rendra également hommage au «camarade socialiste», à la maîtrise de René Felber confronté à des budgets «ardus qui devaient allier le raisonnable mais aussi l'impérieuse nécessité d'investir pour le canton de Neuchâtel». Pierre Dubois abordera le cas de Dubied (lire en page 17). Il conclura par une boutade tirée d'un sketch d'une revue neuchâteloise où un des partenaires déclarait: «C'est vrai qu'à la télévision et à la radio y en a que pour les Genevois; mais au Conseil fédéral, alors là, y touchent pas terre!».

Une fin humoristique, doublée d'un vibrant hommage à Pierre Aubert.

HOMMAGE À P. AUBERT

Le président du Parti socialiste neuchâtelois, Bernard Soguel, va broser le portrait du socialiste René Felber dont l'ambition n'a eu d'autre objectif que de servir la communauté, sans en attendre les récompenses. Un homme qu'il qualifiera de généreux, tendre. «Solidarité et générosité aussi,



L'appel à la solidarité de René Felber et Pierre Aubert aura marqué l'auditoire du temple du Locle

lorsque maire rouge d'une ville rouge, René Felber jumelle Le Locle avec une ville d'Afrique, lorsque conseiller national, il insiste pour que l'aide au tiers-

monde soit plus marquée ou lorsque conseiller d'Etat responsable des finances, il met en place une fiscalité plus juste», lancera-t-il. Il terminera son allocution en ren-

dant un vibrant hommage à Pierre Aubert qui «a suivi sa ligne politique d'ouverture de la Suisse au monde, avec opiniâtreté et générosité, ignorant les sarcasmes». P. Ve

Pierre Aubert, poète

Pierre Aubert, outre le soutien appuyé aux travailleurs de Dubied, avertira René Felber: «Tu verras que la charge est lourde et la responsabilité parfois pesante. Il n'y a pas de répit.» Mais, ajoutera-t-il: «Je suis persuadé que tu sauras t'intégrer très vite dans ce nouveau collège et je peux t'assurer que tu y seras très bien reçu.» Parlant des grands problèmes qui attendent la Suisse Pierre Aubert dira: «Il faudra savoir rester solidaires, avec l'Europe d'abord, mais aussi avec les pays du tiers monde, qui frappent à notre porte.»

Comme Neuchâtelois, le président de la Confédération lancera à René Felber: «Tout en sachant, mon cher René, qu'à Berne, tu ne pourras pas toujours faire passer les intérêts de Neuchâtel au premier plan. Tu travailleras pour la Suisse tout entière. Mais tu sauras être attentif quand les décisions à

prendre risquent d'avoir des conséquences importantes pour le canton. Et je ne doute pas que tu seras à Berne un grand Neuchâtelois.»

LA SURPRISE

Pierre Aubert surprendra tout le monde en lisant un poème, qu'il dira avoir trouvé cet automne sur un banc lors d'une de ses excursions à vélo sur les hauteurs de La Béroche. Un poème évoquant les grands défis neuchâtelois et qui se termine par ces mots:

Mais celui qui sera du canton le vrai Père

Aura un jour été du Locle le grand Maire,

Et portera pour tous le beau nom de Felber.

Un passage très applaudi. Il évoquera également le socialisme de René Felber, des Montagnes neuchâteloises, fait de solidarité et de réalisme.



René Felber n'oubliera pas l'accueil des Neuchâtelois.

«Solidarité et fraternité»

René Felber rendra hommage, sous un tonnerre d'applaudissements, à l'esprit de solidarité des Neuchâtelois qui ont tous été unis derrière sa candidature, «une confiance qui m'a abasourdi», expliquera-t-il. Avant de rendre hommage à ses parents, à sa femme, à ses enfants, à la ville du Locle dont il dira: «J'ai découvert ici la politique, j'ai compris ce qu'était servir et être responsable. J'ai beaucoup d'amis. Je ne prend pas congé de cette ville».

Au Conseil d'Etat ensuite, dont le collège est tissé par des liens de profondes amitiés, à son collègue socialiste Pierre Dubois, aux militants socialistes neuchâtelois ensuite à qui revient une large part de son élection, malgré le flux et le reflux des

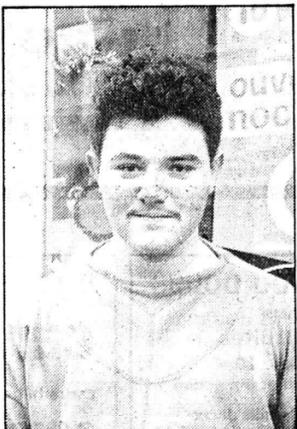
élections. «C'est vers vous, dira-t-il en s'adressant à Bernard Soguel, qu'ils se tourneront, même s'ils ne vous ont pas toujours donné les moyens d'agir».

P. AUBERT: UN SYMBOLE HELVÉTIQUE

A Pierre Aubert, il lancera: «Ta générosité et ta spontanéité ont été un symbole». Puis, élevant le ton il lancera un vibrant appel à la solidarité et la fraternité, à tous les Neuchâtelois pour qu'ils hésitent devant les solutions qui ne satisfont que des besoins personnels. Il évoquera avec émotion et avec force le naufrage qui touche le Val-de-Travers. (Lire en page 17)



Pierre Graber, René Felber et Pierre Aubert, trois conseillers fédéraux neuchâtelois



Pas indifférents...

Jeune fromager de 17 ans, Olivier Perrottet vit comme beaucoup un tel événement pour la première fois. Il participe même activement à la fête, car selon lui «il est bien que René Felber ait été élu, pour les Loclois et pour le canton». Ne s'intéressant pas particulièrement à la politique, pour l'instant en tout cas! Il estime que les adolescents de son âge ne sont pas, comme tout le monde pourrait le penser, indifférents à une telle élection.

(paf)

Quelle surprise!

Chaux-de-Fonnière de passage au Locle, Monique Muriset a été surprise de voir tous ces drapeaux et décorations. «Ils ont de drôles de façons de fêter Noël dans cette ville», a-t-elle pensé. Ne portant pas un grand intérêt à la politique, quelqu'un lui a appris que tous ces préparatifs étaient destinés à la réception de René Felber. «C'est après seulement que je me suis souvenue que mon fils m'a dit: Super, on a congé cet après-midi!»

(paf)



Un des nôtres!

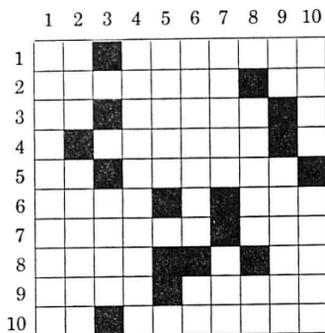
«C'est un des nôtres et ça me fait plaisir!» s'exclame Max Bolle, un ancien ramoneur aujourd'hui à la retraite. Il ajoute que «les Genevois ont déjà assez de forces à Berne. René Felber peut apporter quelque chose de très positif pour le canton en général et pour Le Locle en particulier; mais il faut lui laisser le temps de se retourner...»

(paf)

Les champions du Conseil fédéral

«Nous sommes vraiment les champions du Conseil fédéral», affirme Philippe Humberset, étudiant. Pour s'en rendre compte, il suffit de voir la manière dont René Felber a mis sur la touche son concurrent genevois. Il ne lui reste plus qu'à défendre à Berne les intérêts du canton, que ce soit sur le plan des moyens de communication ou en vue d'éviter des débâcles comme celle que vient de vivre le Val-de-Travers. En espérant que «notre» huitième soit aussi brillant que ses prédécesseurs... (paf)





HORIZONTALEMENT. – 1. Fin du Tessin; Tabac qui sent la rose et la violette. 2. Os; En Mésopotamie. 3. Paresseux; Pays d'Asie. 4. Os. 5. Révolution; Oiseau des hautes forêts. 6. Coule en Russie; Chef de ménagerie célèbre. 7. Son drapeau nous montre saint Fridolin; Sur un affluent de la Durance. 8. Elle personnifie la première civilisation égyptienne; Participation passé. 9. Débutait après la neuvième heure; Ile d'Asie. 10. Qualifie un triangle quelconque.

VERTICALEMENT. – 1. Os. 2. ... vous êtes sergent, monsieur, et très sergent. (Racine, Les Plaideurs); En trois batailles, il perdit un œil, un bras et la vie. 3. Sans résultat. 4. Sont formés d'os. 5. Stérile. 6. Os; Possessif. 7. Courageux; Son odeur reste longtemps dans la bouche. 8. Lac africain; A moi. 9. Ingurgité; Ville de Hongrie. 10. Ville de Roumanie; Allonge. (Copyright by Cosmopress 6056)

Le Père Noël et son âne

seront présents devant

l'épicerie Benito Miatto et la boucherie Gaston Matthey samedi 19 décembre 1987

rue des Jeanneret 17 dès 14 heures et devant

l'épicerie Miatto

Tourelles 1, dès 15 h 30.

Les bonshommes de pâte seront offerts par la boulangerie Tièche, rue des Jeanneret 19.

Un rendez-vous sympa ...avec le Père Noël, organisé par B. Miatto, épicerie-primeur, Tourelles 1, Le Locle, ☎ 039/31 16 08.

L'annonce, reflet vivant du marché



Ville du Locle

Mise au concours

de places d'apprentissage pour août 1988.

Administration communale:

2 apprenti(e)s de commerce

Services industriels:

1 apprenti monteur-électricien

1 apprenti installateur sanitaire

1 apprenti serrurier de construction

Les postulations manuscrites doivent être adressées à la Chancellerie communale, jusqu'au 15 janvier 1988.

Conseil communal



Nouvel-An

1er janvier 1988, départ: 9 heures.

Superbe journée dans l'Emmental

avec un excellent repas de midi, ambiance, orchestre *Trio Mosimann*, danse. Retour vers 20 heures.

Tout compris: Fr. 62.-

Renseignements et inscriptions:
 André Stauffer, Le Locle, ☎ 039/31 49 13
 Michel Bailly, Saint-Imier
 ☎ 039/41 43 59 (bureau)
 ☎ 039/41 25 45 (privé)

Les poteries

Palègre

à l'atelier **Lermite**,
 Les Bayards.

Chaque jour de 14 à 17 heures.

Les émaux d'

Anne Emery

à l'atelier **Lermite**,
 Les Bayards.

Chaque jour de 14 à 17 heures.



PC chic à prix choc

dès Fr. 1 690.-
 et toute une gamme
 de compatibles.

Rominfo, chemin de Rietzaz 15,
 1030 Bussigny. ☎ 021/702 41 71

L'Impartial

S P

L'Impartial

amitié/mariage

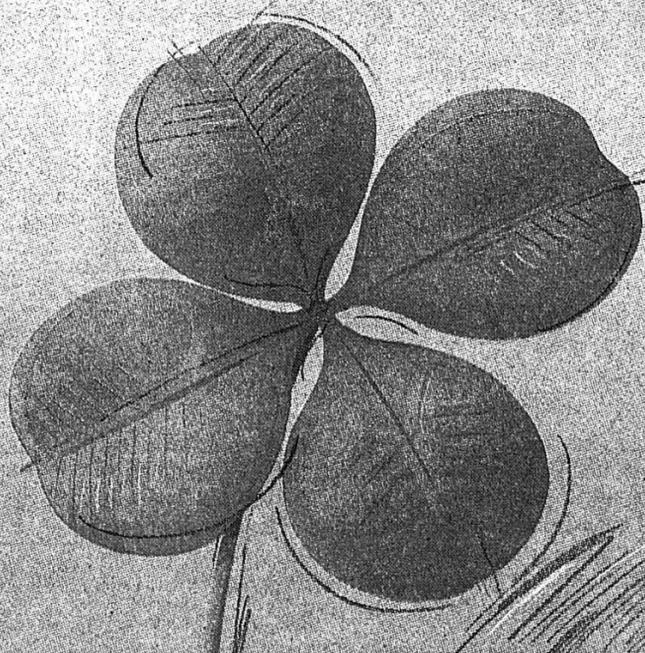
Jeune Mauricienne

de 23 ans, en Suisse, désire
 rencontrer un jeune homme
 (24 à 30 ans) de nationalité
 suisse en vue de mariage.

Ecrire sous chiffres AV 19479 au
 bureau de L'Impartial

CS-Prévoyance 3^e pilier

*Pour vos impôts, ne vous fiez pas au hasard!
 Tirez parti des avantages fiscaux du 3^e pilier.*



*Les indépendants sans 2^e pilier bénéficient
 d'un délai supplémentaire jusqu'au
 31.3.1988. (Le compte doit toutefois être
 ouvert avant le 31.12.1987.)*

La CS-Prévoyance 3^e pilier vous offre une plus grande latitude pour assurer vos finances à long terme.

1. Vous payez moins d'impôts en tant que salarié au bénéfice du 2^e pilier, si vous ouvrez un compte de prévoyance au plus tard d'ici au 31.12.1987.
2. L'âge venu vous disposerez d'une plus grande aisance financière.
3. Les réserves que vous constituez bénéficient d'un haut rendement.
4. Vous décidez vous-même de la périodicité et des montants de vos versements sur votre CS-Compte de prévoyance.

Demandez notre offre attrayante de placement en titres de votre capital de prévoyance.

Utilisez le coupon pour en savoir davantage sur la CS-Prévoyance 3^e pilier.

Veuillez m'adresser la brochure CS-Prévoyance 3^e pilier. IM

Nom _____
 Prénom _____
 Rue/no. _____
 NPA/localité _____
 Tél. privé _____ professionnel _____

Retournez ce coupon au Credit Suisse, Service Marketing, Case postale, 1211 Genève 11.
 **Pour gagner du temps, n'hésitez pas à nous appeler au numéro suivant:
 022/22 28 10.**



CREDIT SUISSE
 CS

Les derniers Mohicans

N5 de Monruz à Saint-Blaise: déloger sans heurts

Après la ligne Berne - Neuchâtel, les rives de Saint-Blaise sont reléguées à une ultime frontière pour la N5. Dernier repère du bord de l'eau, la cabane d'un pêcheur devra céder la place aux travaux. Avec la résistance de ses habitants, l'Etat a failli déterrer la hache de guerre. L'histoire de la famille D. raconte le petit drame des pêcheurs et les douleurs du partir.

Là où passera la N5, une terre boueuse déloge un cadre installé au cours des décennies. La famille de pêcheurs D. vivait depuis trois générations au bord du lac. Elle y acquérait dans les années cinquante un terrain pour construire une maison. Le fils installait une annexe.

La N5 s'approchant, la maison familiale que Mme D. a déjà quittée doit disparaître, ainsi que les installations de son fils, qui a repris l'entreprise de pêche de son père. L'Etat a donc entamé des négociations fort pénibles, qui ont épuisé toutes les parties y compris la commune de Saint-Blaise qui s'est faite l'intermédiaire pour assurer une solution acceptable pour M. D.

POUR UNE ÉGLISE!

D'emblée, l'opération se révélait très particulière. Pour la famille concernée, il a semblé difficile d'imaginer qu'il fallait faire place nette non pour la N5 mais pour la cure catholique qui va prochainement «rejoindre» l'église déjà ripée.

Pour les juristes ensuite se posait le problème de l'indemnisation. Construite sur un terrain assorti d'une restriction de droit public, Mme D. ne pouvait invoquer le droit à une indemnité, si ce

n'est pour le terrain: son prix restant fixé à 0 fr 21 le mètre carré, soit sa valeur vénale en 1886, date à laquelle l'Etat vendait les terres gagnées suite à la correction des eaux du Jura!

Situation tout aussi précaire pour les installations du fils D. puisque placées à plus de 60% sur le territoire communal.

Les négociations s'enlisant, une procédure d'expropriation aboutissait le 15 novembre dernier à l'autorisation de disposer de la maison de Mme D. par anticipation. Maison qui sera démolie en janvier prochain. Entretemps, les installations de pêche ont été déplacées sur les nouveaux remblais. Franc de location, le nouvel emplacement reste provisoire pour deux ans, avant de rejoindre le nouveau port de Saint-Blaise. M. Beljean, conseiller communal, avertit: **Là, l'entreprise devra payer sa location comme tout le monde.**

Humainement, il n'était pas acceptable de ne pas entrer en matière pour la maison de Mme D.: expertisée, celle-ci a été compensée. Le service juridique des Ponts et Chaussées estime avoir fait une concession très honorable.

DE GRÉ OU DE FORCE, IL FAUT DÉLOGER

Même pour les propriétaires conciliants, la loi réserve quelques tours

pendables. L'Etat n'achète qu'au prix de la valeur vénale, établie il est vrai par un expert choisi librement par le privé. Cela ne suffit pas pour reconstruire, encore moins pour retrouver un habitat dans un cadre équivalent. Encore plus mal accepté, l'impôt sur les gains immobiliers arrive comme un cheveu sur la soupe: **N'avons-nous pas quitté les lieux par obligation? s'indigne un ancien habitant de Monruz.**

Par contre, tout est en rose pour le propriétaire d'une usine à Saint-Blaise: les négociations lui ont, au contraire, apporté plusieurs avantages. Entre l'Etat, la commune et lui-même, un échange de terrain a permis de rationaliser l'occupation.

Et M. L. croit encore que c'est pour lui seul qu'une bretelle de la N5 l'amènera devant son lieu de travail. **En fait, explique M. Raymond Mizel, ancien responsable du bureau de la N5 et directeur de l'Office cantonal des transports, le principe du «statu ante» oblige l'Etat à restituer ce qui était avant son intervention. Une route desservira le quartier, explique M. Beljean, elle doit correspondre à la demi-sortie de Monruz.**

NÉGOCIATIONS DIFFICILES

Au chapitre des expropriations, il faut ajouter que les négociations deviennent de plus en plus difficiles, vu la montée des prix. **Quand l'Etat attend une année avant d'acheter, les prix ont presque pu doubler, explique Me P.-A. Jeanneret, chef du bureau des affaires juridiques et des acquisitions de terrains. La Confédération nous**



Un cabanon au bord de l'eau. La situation est provisoire: la N5 met de l'ordre là où elle passe. (Photo Impar - CRY)

subventionnant à 88% pour la N5, nous devons lui rendre des comptes. Pour le tunnel sous La Vuades-Alpes nous procédons par échange avec les agriculteurs.

Palliant à la cherté des indemnités, la technique vient alors à la rescousse: quand les maisons se transportent sur des roulettes, cela simplifie les choses. Le déplacement de l'église catholique et sa cure, à Saint-Blaise, a évité des dépenses vaticanes.

PÊCHEUR-L'ERMITE

Revenons à nos pêcheurs, qui ont connu en première ligne les boule-

versements causés par la N5. A Auvernier, à Serrières, à Saint-Blaise enfin, ceux qui nouaient avec le lac un lien quasi organique ont dû pactiser avec la civilisation de l'automobile. Souvent farouches, peu bavards, ils profitent de la nature en usant: on y récolte ce qu'elle veut bien donner. Elle n'appartient à personne, pas même à la raison d'Etat, qui n'a pourtant jamais oublié de reloger ses derniers Mohicans.

Le nombre des pêcheurs ne cesse de diminuer depuis quarante ans. Mais, disent encore les pêcheurs irrités par la N5, les

palées ne fraient plus le long des Jeunes Rives; le dragage a causé des torts irréparables, les fonds ne se combleront pas d'eux-mêmes: l'Etat n'a rien dit parce qu'il avait besoin du gravier. Les bords? Ils pourraient s'effondrer, continue M. Arm, de Saint-Aubin.

La N5 tourne une page: avec beaucoup d'intelligence, les compensations ont gagné le soutien populaire. Si on a évacué les privés, c'est pour redonner au grand public. La démocratisation du lac a fait sauter les dernières singularités de ses habitants: alors, ils crient avant de céder. CRY

Garderie d'enfants

Couvet voulait créer une garderie d'enfants

Le Conseil communal de Couvet a présenté une demande de crédit de 10.300 francs, créer, à titre d'essai, une garderie d'enfants et une place de jeu. Projets étudiés avant la déroute de Dubied. Ce soir, le législatif prendra une décision...

Argument de l'exécutif: «Notre commune a une vocation industrielle, sa population travaille en usine; nous ne possédons ni crèche, ni garderie d'enfants, les mères qui travaillent doivent s'arranger avec une parente, une amie ou une voisine».

D'où l'idée de créer une garderie ouverte de 6h30 à 18h30. Dix enfants accueillis par une nurse ou

une jardinière d'enfants employée à plein temps et une autre à mi-temps. La personne à plein temps serait rétribuée pendant les six premiers mois avec l'aide de l'OFIAMT à raison de 40% et d'une subvention cantonale de 30%, le solde se trouvant à la charge de la commune.

La commune constate qu'un besoin existe et envisage de faire un essai jusqu'aux vacances d'été, soit de février à juin 1988. Si l'expérience s'avère concluante, le service serait mis en place, éventuellement avec la collaboration d'autres communes. Le budget, compte tenu de l'aide dans le cadre

des mesures de crise, se monte à 25.000 francs. La participation des parents pourrait s'élever à 15.000 francs, le reste étant à la charge de la collectivité publique.

PLACE DE JEU

Cette garderie se trouvera à proximité des collèges, dans un bâtiment privé. Elle s'ouvre sur le nouveau jardin public ou la commune envisage de créer une place de jeu. Un crédit de 10.900 francs pour acheter un bac à sable, un carrousel, une balançoire, un toboggan, un jeu d'échec et six bancs de repos.

(jic)

La crise du logement

A Couvet, les partis réclament des logements à loyer modéré

Le Conseil général de Couvet qui siégera ce soir devra étudier la motion du parti radical intitulée «des logements pour chacun», et la proposition du parti socialiste qui invite le Conseil communal à suivre l'exemple de Neuchâtel, obligé, suite à une initiative, de construire des appartements à loyers modérés. Motion et proposition avaient été déposées avant la débacle de Dubied...

A Couvet, au début des années 1980, une bonne centaine d'appartements étaient libres. Avec la reprise chez Dubied et le développement de la zone industrielle, les logements se firent plus rares. Pour loger les cadres des nouvelles entreprises, la commune multiplia les démarches avec des promoteurs immobiliers. Deux locatifs de haut standing sont maintenant construits, on creuse les fondations d'une troisième qui sera vendue en propriété par étage. Dans ce secteur, la demande semble satisfaite. Mais au village, rares sont ceux qui peuvent se payer un quatre pièces à 1000 francs.

LOGEMENTS POUR TOUS

«Il semble que les logements ainsi mis sur le marché, au vu des prix de location ou de vente offerts, sont avant tout destinés à une catégorie de personnes jouissant

d'un revenu confortable», constate le parti radical. Qui ajoute: «Que reste-t-il pour les revenus modestes?» Et de demander à l'exécutif d'étudier la possibilité de «construire ou de faire construire des appartements convenables à un prix accessible à chacun».

Le groupe socialiste incite aussi l'exécutif à participer à la construction de tels logements - une quarantaine. Le projet pourrait se réaliser avec l'aide fédérale et cantonale, la commune inscrivant la somme de 50.000 francs à son budget pour financer l'opération. A Neuchâtel, aux Accacias, certains loyers du premier immeuble de 30 logements n'atteignent plus que 47,1% du loyer normal.

Motion et proposition rédigées avant la déroute de Dubied tombent mal aujourd'hui. C'est dommage, car les projets des Covassons auraient fait baisser la pres-

sion sur l'immobilier et freiné sérieusement la spéculation qui en découle.

JJC

NEUCHÂTEL

Evadé repris

Après une audience au Tribunal de police à Neuchâtel, hier vers 11 h 30, un détenu lors de sa réintégration dans les prisons de Neuchâtel a faussé compagnie aux gendarmes qui l'accompagnaient. Après une brève course-poursuite, ce détenu a été rattrapé et maîtrisé pour être ensuite reconduit dans les geôles de Neuchâtel.

Dégâts

Mercredi à 20 h 30, M. P. M. de Neuchâtel circulait pont du Mail en direction nord avec l'intention d'emprunter la rue des Fahys en direction du centre de la ville. Arrivé aux feux placés à l'intersection des rues Fahys - Portes-Rouges - pont du Mail, une collision se produisit avec l'auto conduite par M. H. M. de Neuchâtel qui circulait rue des Fahys en direction de Hauterive. Dégâts.

Abri enterré

Le Conseil général des Verrières refuse le crédit

La commune des Verrières voulait construire un abri atomique de 558 places au sud du collège. Il était prévu de dépenser 1 mio 660.000 francs pour un projet permettant d'utiliser les locaux en temps de paix. Malgré un vibrant plaidoyer du chef de la protection civile, le législatif verrisan a enterré l'abri, refusant nettement le crédit.

Alain Tzaud, chef local de la PC, avait calculé que le village n'offrirait, fin 1986, que 23 places protégées pour 777 habitants. Déficit: 754 places. Conseiller communal, il écrivait début décembre une longue lettre au législatif pour l'inciter à voter le crédit: «L'abri peut, tout aussi bien être un refuge ou un tombeau. (...) Je le considère comme un outil de travail mis à disposition de l'autorité communale en cas de

catastrophe». Et d'analyser les dangers locaux possibles: tremblement de terre, accidents d'avions, ferroviaires, de circulation; incendies...

Le législatif ne s'est pas laissé impressionner par cette vision apocalyptique du chef local de la protection civile. Il a trouvé la dépense trop importante, malgré un fort taux de subventionnement (85%) et a refusé sèchement le crédit par huit voix contre trois.

Le chef de la PC locale et conseiller communal Alain Tzaud l'avait bien compris. Coiffant sa casquette de président de la commission scolaire il demandait par écrit au Conseil communal de ne rien construire sur l'abri. Il rappelait le don de 30.000 frs fait en septembre 1982 par un Balois pour les écoliers des Verrières et proposait que cette somme soit dépensée à créer un terrain de sport sur l'abri.

Enfin, au chapitre des subventions, il faut préciser que si Confédération (75%) et canton (15%) aident bel et bien les communes, les crédits alloués par la Confédération ne suffisent pas à contenter toutes les demandes présentées. Les listes d'attente s'allongent...

Mauvaise surprise également du côté des prêts LIM sans intérêts, remboursables sur 20 ans: «Cet investissement est conforme au champ d'application de la LIM», explique le secrétaire régional. Mais le «fort taux de subventionnement et le faible impact quant à l'attractivité de la commune» feront que «les conditions du prêt éventuel seront probablement très peu favorables».

J.-J. C

Le coup des fondations

Chaque fois qu'il est question d'enterrer un abri, le projet d'y construire quelque chose dessus pour ne pas dépenser de l'argent inutilement fait surface. On pense que le prix du bâtiment érigé sur les fondations sera moins élevé. C'est une illusion.

Explications: la construction d'une salle de spectacle ou de sport sur l'abri diminue la subvention. Confédération et canton retirent le montant que la commune aurait dû investir pour les fondations d'une salle, sans l'occupation du sous-sol...

Montre Minala

Pour l'anniversaire du Ciné-Club du Val-de-Travers

Nonante-neuf exemplaires d'une montre Swatch, fabriquée par Duvoisin aux Geneveys-sur-Cofrane: le Ciné-Club du Val-de-Travers fête ses 30 ans en s'offrant un joli cadeau. Le cadran a été dessiné par le peintre môtisan Jacques Minala.

«C'est l'occasion ou jamais de pouvoir se promener avec une oeuvre d'art au bras», explique Pierre-André Delachaux, membre du Ciné-Club.

Le dessin de Minala, dans les bleus et les violets, avec des traces rouges, s'inspire des tourbières du Haut-Jura. Il a été réduit et reproduit en sérigraphie. L'horloger a installé une aiguille des secondes de couleur rouge en logeant le

mouvement dans une boîte (et bracelet) bleu marin.

Tirée à 99 exemplaires, cette



La montre Minala. Plus jolie en couleur. (Impar-Charrère)

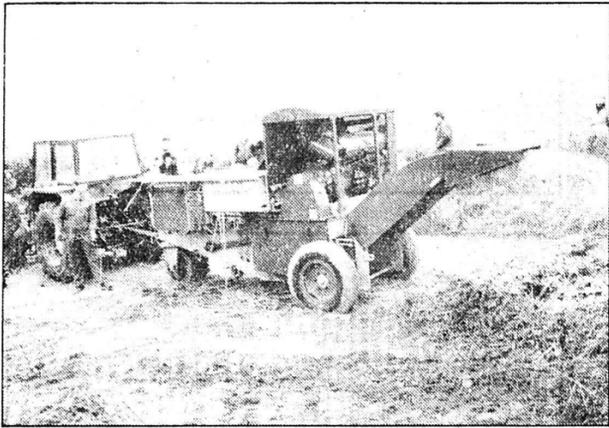
montre originale sera livrée avec un bon de garantie, ce qui est courant, accompagné d'un certificat d'authenticité signé par l'artiste - c'est moins courant.

Minala a déjà mis son art au service d'objets usuels. Il créa une étiquette pour les bouteilles d'absinthe, dessina l'Hôtel de Ville de Môtiers à l'occasion de la sortie du timbre réclame du chef-lieu, il fut, enfin, l'auteur d'une étiquette pour le vin d'honneur servi aux journalistes et invités accueillis aux Mascarens le samedi de la fête des vendanges.

En cet automne 1981, Môtiers avait été promue commune viticole et invitée en tant qu'hôte d'honneur de la fête neuchâtoise... (jic)

Valangin montre l'exemple

Démonstration de compostage au niveau communal



Compostage à Valangin: le broyeur en pleine action (Photo Impar-ms)

Spécialisé dans la recherche en biologie appliquée, le bureau Biol-Conseils, de Valangin, avait décidé de procéder un essai grandeur nature de récolte de déchets de cuisines et de jardins au sein d'une commune afin d'évaluer la participation de la population et de produire du compost, preuve utile d'une meilleure gestion des déchets ménagers. L'évaluation a été publiée hier au cours d'une démonstration de broyage.

Entre le 4 novembre et le 7 décembre, soit pendant un mois, la population de Valangin (420 habitants) a produit 8 mètres cubes de déchets qui ont été déposés dans des bennes destinées à cet usage.

Les déchets de cuisines représentaient 3 mètres cubes, ceux de jardin 5 mètres cubes, soit un total théorique de 87 kg par habitant sur un an, alors que la production

de déchets ménager en Suisse est supérieure à 400 kg par habitant chaque année.

Pour comparaison encore, les récoltes du même genre obtenues en Suisse alémanique, après plusieurs années d'expérience, oscillent entre 50 et 100 kilos par habitant et par an.

SUCCÈS

MM. Glauser et de Montmollin, responsables de Biol-Conseils, se sont montrés fort satisfaits de cette première phase de l'opération et l'ont expliqué hier aux nombreux invités, représentant les services de l'Etat et les communes du canton, puisque 67% des ménages ont activement participé à l'opération alors que, selon une enquête, 97% étaient favorables au compostage à l'issue de la campagne.

Des quelque 180 questionnaires envoyés, 66 ont été retournés

représentant 204 personnes sur les 420 de la commune, cet échantillonnage étant statistiquement intéressant.

Deuxième phase de la campagne, pour permettre le compostage tous ces déchets stockés sur une place préparée par l'entreprise Rollier, à la Borcarderie, devraient être finement broyés au moyen de machines spéciales. Deux modèles ont été présentés hier, le broyeur Unirec de la société Hand, à Thörishaus, et celui de ROM AG, à Winterthur. Des modèles conçus en Allemagne et commercialisés sur le marché suisse fort demandeur de ce type de produit.

INTÉRÊT

Une fois broyée, la matière est mélangée et mise en andain qui sont régulièrement retournés et aérés pendant trois à six mois afin de permettre la digestion en présence d'oxygène garantissant un composte de qualité et l'absence d'effluves nauséabondes.

Plusieurs communes du canton ont émis le vœu de procéder au compostage de leurs déchets organiques, l'expérience pilote de Valangin avait donc une importance réelle pour une future mise en œuvre.

M. S.

DOMBRESSON

Nouveau commandant

Atteint par la limite d'âge, le capitaine Jean-Paul Junod quittera ses fonctions après dix ans de commandement du corps des pompiers. Pour lui succéder, le Conseil communal a nommé le premier lieutenant Willy Muller qui entrera en fonction le 1er janvier prochain avec le grade de capitaine. (ha)

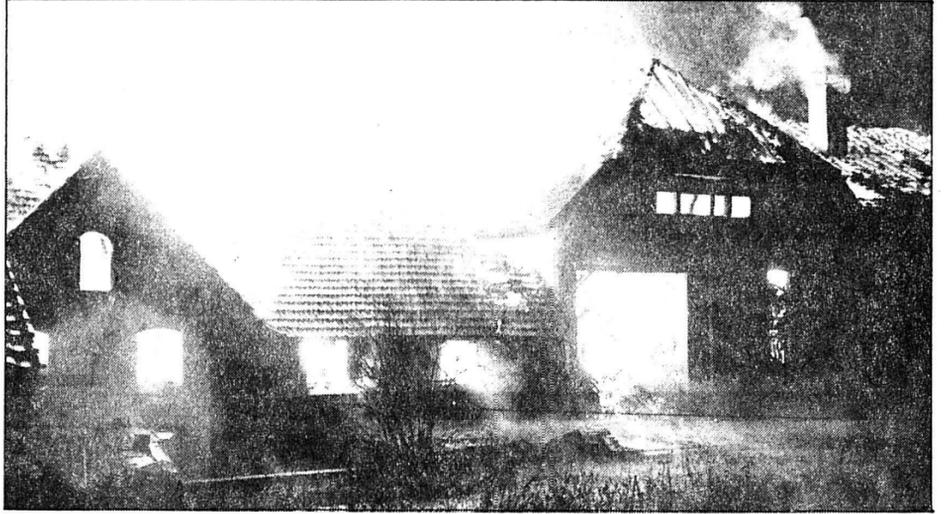
VILLIERS

Bénéfice

Le législatif de Villiers se réunira pour examiner le budget communal vendredi soir prochain. Un budget par ailleurs parfaitement équilibré puisqu'il présente un bénéfice supposé de... 50 francs. Le total des recettes devrait atteindre 523.150 francs. Ceci a été rendu possible par l'introduction de la nouvelle échelle fiscale et la diminution conséquente (30.000 francs) du chapitre de l'Instruction publique en raison de la régression du nombre d'élèves à charge au niveau secondaire et professionnel. (ms)

NEUCHÂTEL 29

Ferme anéantie par le feu à Cernier



La grande ferme a été entièrement anéantie par le feu.

(photos Impar-ms)

Malgré la très prompt intervention des pompiers du Centre de secours de Fontainemelon et du corps de Cernier, une grande ferme située au bas du village, en bordure de la zone industrielle de la Combe-Emine, a été entièrement anéantie par le feu hier soir. Les occupants ayant juste eu le temps de sauver le bétail et quelques objets. L'émotion est grande au village, cet événement dramatique survenant peu avant les fêtes de fin d'année.

Le feu a pris vers 19 h 20 dans le corps central du bâtiment, au niveau du pont de grange. Il s'est ensuite propagé à une vitesse rare dans l'ensemble du bâtiment, le toit étant déjà percé lorsque les hommes du Centre de secours de Fontainemelon ont mis en batterie les premières lances moins d'un quart d'heure plus tard.

Le capitaine Armand Gremaud, chef du CS, s'est montré très surpris d'une telle inflammabilité à ces heures de la journée; la pluie persistante n'ayant même pas atténué le sinistre.

PROTECTION

Lors de l'intervention, réalisée par une soixantaine d'hommes, le capitaine Jean-Pierre Streit du corps de Cernier et son collègue du CS ont rapidement analysé la situation, décidant judicieusement de protéger le corps d'habitation déjà léché par les flammes et la maison voisine dont le toit commençait à fumer.

Onze lances ont été mises en batterie simultanément à un moment; les réserves d'eau s'épuisant rapidement avec un tel débit. Heureusement le niveau s'est finalement stabilisé garantissant un approvisionnement suffisant.

L'aide du CS de Neuchâtel n'a

pas été demandée, le feu étant d'une telle violence qu'il était tout à fait hors de question de sauver quoi que ce soit.

SAUVETAGE

La ferme en exploitation appartenait à M. Paul Soguel qui y vivait avec ses deux fils, Paul et Pierre-André, la femme de ce dernier et leur fille Viviane. Un ouvrier agricole résidait également dans la maison. Devant la vitesse de propagation des flammes, la famille Soguel a juste le temps d'évacuer une vingtaine de têtes de bétail et la porcherie, sauvant encore un

maigre butin, quelques papiers et objets. Tout le reste a été perdu.

La famille Soguel est une des plus importantes de Cernier, ce qui fait que les malheureux ont retrouvé immédiatement un toit et quelque réconfort, les bêtes étant recueillies par M. Albert Chalande dans sa ferme de Fontainemelon.

Une action de solidarité sera sans doute proposée par les autorités qui se réuniront aujourd'hui même, les habitants du village ayant été également très sensibilisés par ce sinistre qui a attiré des centaines de curieux. Un tel incendie ne s'étant plus produit au valon depuis quatre ans.

A l'heure où nous mettons sous presse, il était encore trop tôt pour évoquer les causes de l'incendie, mais le juge d'instruction et la police de sûreté étaient sur place. Une équipe est restée sur les lieux toute la nuit afin de surveiller l'imposant foyer.

M. S.



Budget bénéficiaire à Engollon

Le Conseil général s'est réuni dernièrement, sous la présidence de M. Edouard Reichen, afin d'examiner le budget communal pour 1988, un budget commenté par l'administratrice Mme Micheline Haussener et qui prévoit un bénéfice d'exercice de 3020 francs avec des recettes pour 172.400 fr.

On soulignera la faiblesse du rendement forestier, 1600 fr, mais aussi le fort rendement des immeubles en raison des investissements consentis, soit 52.400 fr. Le budget a unanimement passé la rampe.

Dans les divers, M. Reichen a souhaité que l'on adapte les honoraires du Conseil communal s'élevant actuellement à 150 francs. A relever qu'en avant séance, le Con-

seil communal a attribué les postes communaux, l'ensemble des charges qui incombent normalement à un garde-police étant répartis entre les habitants de cette commune de 76 habitants seulement.

(ha-Imp)

Un nouveau chef de section

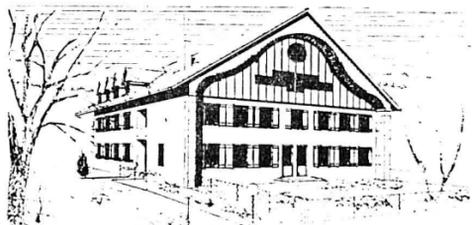
Atteint par la limite d'âge, M. Fernand Bueche sera remplacé comme chef de section militaire à Fontainemelon par son beau-fils, M. Jean Maegerli, dès le 1er janvier 1988. (ha)

Immobilier

PORTES OUVERTES À COFFRANE

à 300 m de l'église, direction Montmollin

Appartements en PPE
2 - 4½ - 5½ - 6½ pièces



Samedi 19 décembre 1987
de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures
Dimanche 20 décembre 1987
de 10 à 12 heures

Régie Michel Turin SA
Rue Saint-Honoré 3 2001 Neuchâtel Tel. 038/25 75 77

Garage Sporoto SA
Giovanni Avanzi
Fiaz 40
2300
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 08 08

Occasions

Fiat Uno 70 S

5 portes, 1984
72 000 km,
Fr. 6 900.-

Lancia A 112
Elegante

3 portes, 1981
45 000 km,
Fr. 4 200.-

Expertisées, garanties,
crédit.
Reprise éventuelle

Exposition

Robert Aellen

Aquarelles & huiles

jusqu'au 31 décembre 1987 à
Tap Orient (ex. Moco) Cernier.
Nocturne le 21 - 21 heures

Solution des mots croisés

HORIZONTELEMENT. - 1. Pô; Macouba. 2. Humérus; Ur. 3. Aï; Tibet. 4. Radius. 5. An; Tétris. 6. Néva; Noé. 7. Glaris; Apt. 8. Isis, Ri. 9. None; Timor. 10. En; Scalène.

VERTICALEMENT. - 1. Phalangine. 2. Oui; Nelson. 3. Vain. 4. Métatarses. 5. Aride. 6. Cubitus; Ta. 7. Oseur; Ail. 8. Tsana; Me. 9. Bu; Sopron. 10. Arad; Etire.



OFFREZ

une bouteille de



PRUNE BERUDGE

de la maison: J. GRISONI

Producteur et négociant
2088 Cressier - ☎ 038/47 12 36
Dans tous les restaurants et magasins spécialisés
Samedi CAVES OUVERTES de 9 h 30 à 11 h 30

Autolocation Utilitaires

Garage René Gogniat
15, rue de la Charrière, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 52 28
Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

Hertz No 1

Nouveau: Tarif
économique - tout compris



A. Modigliani.
Etude à l'huile
sur papier.
Adjudé
Fr. 840 000.-, t.t.c.

Galerie Pierre-Yves Gabus

Commissaire-Preneur
2022 Bevaix - ☎ 038/46 16 09

Propriétaires d'objets d'arts

Si vous désirez vendre ou faire estimer gratuitement vos collections de:

peintures de maîtres anciens et modernes
gravures,
livres précieux,
Bibliothèques entières
Asiatica,
collection d'objets d'art,
argenterie,
Mobiliers anciens,

nous sommes à votre disposition avec nos experts internationaux, ceci gracieusement et sans engagement de votre part.

Administration:
2022 Bevaix
Fontaine 6
☎ 038/46 16 09

Agence de Genève:
Rue Klébert 16
☎ 022/31 27 24

Action week-end
 vendredi/samedi, 18/19 décembre

Notre offre TV

Côtelettes de porc succulentes
 kg au lieu de 22.- **12.90**

Cuisses de poulet fraîches
 kg au lieu de 15.- **9.80**

Profitez-en maintenant

BOUTIQUE COCOTTE
 Vente d'articles émaillés avec petits défauts
 Prix très intéressants

Vendredi 18 décembre 1987
 16.00 - 20.00 h

emalco
 Emaillerie de Corgémont SA

Dimanche 20 décembre 1987 dès 17 heures
 A la collégiale de Saint-Imier

Concert de Noël

par le Corps de musique de Saint-Imier
 Direction: Gérard Viette

Entrée libre - Collecte vivement recommandée

MIDI EXPO

Exposition permanente
NOS BELLES OCCASIONS

Action d'hiver jusqu'au 15 janvier
 Avec chaque occasion équipement pneus neige OFFERT

PEUGEOT 309 GTI	1987	10 000 km
RENAULT 5 TS SPORT	1986	18 000 km
RENAULT 18 TURBO	1981	55 000 km
RENAULT 18 BREAK TS	1980	68 000 km
RENAULT 21 TXE	1986	16 000 km
BMW 528 i	1983	81 000 km

Garantie totale, expertisée, possibilités de financement.
 Et bien d'autres modèles visibles dans notre halle d'exposition.

GARAGE DU MIDI S.A.
 SAINT-IMIER

Tél. 039/41 21 25

immobilier

Acheter son appartement, un investissement sûr!
 SAINT-IMIER

APPARTEMENTS DE 2½ à 5½ pièces

Exemple pour 2½ pièces
 Avec Fr. 11 000.- de fonds propres, votre mensualité sera de Fr. 429.- (toutes charges comprises)

Vue dégagée. Situation calme et ensoleillée.

Contactez-nous
 Bureau de vente à Malleray: ☎ 032/92 28 82

HABITATIONS POUR TOUS SA
 Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois - Rue des Moulins 51
 2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38

Toujours plus grand

SENSATIONNEL !!!

Halle de gymnastique de Corgémont

Vendredi 18 et samedi 19 décembre à 19 h 45

11e match au loto en or
 2 x 35 tournées (Fr. 1.- la carte).

Valeur totale des prix: Fr. 25 000.-

avec 100 lingots en or, ainsi que 25 jambons, paniers garnis, bons d'achat, filets de viande, etc.

Loterie gratuite.
 Organisation: FC Corgémont.

HOTEL BERGUEL
 P. OBRECHT, CHEF DE CUISINE

OUVERT Noël à midi

Se recommande pour les fêtes de fin d'année.

Menus au choix
 selon entente avec le patron.
 Prière de réserver au ☎ 039/41 22 64.

La famille Obrecht souhaite de joyeuses fêtes à sa fidèle clientèle.

A louer à Montfaucon appartement
 4 pièces, tout confort.
 Fr. 440.- + charges.
 ☎ 061/39 22 25

A louer à Renan appartement
 3 pièces, tout confort.
 Fr. 320.- + charges.
 ☎ 061/39 22 25

A vendre Ford Escort 1300 L
 couleur noir et gris, modèle 82, 100 000 km, en très bon état, Fr. 4 500.- expertisée.
 ☎ 039/61 17 28 le soir

Voiture sportive Mitsubishi Colt turbo 1,6 L
 1984, 44 500 km, rouge, Fr. 13 800.- y compris 4 roues d'hiver + porte-skis

Garage et Carrosserie de l'Est
 Est 29-31 - ☎ 039/28 51 88
 2300 La Chaux-de-Fonds

A vendre dans le Vallon de Saint-Imier

usine
 d'environ 1000 m²
 Pour tous renseignements écrire sous chiffres 06-120 756 à Publicitas, case postale 255, 2610 Saint-Imier.

Ingénieur cherche à acheter tout de suite,

appartement 3 pièces
 (éventuellement 4 pièces) au centre de La Chaux-de-Fonds
 ☎ 038/21 21 35 int. 247 professionnel.
 038/25 87 74 privé

A louer pour le 1er janvier 1988

appartement 4 pièces
 tout confort, centré. Loyer Fr. 825.- charges comprises. S'adresser à:
 La Genevoise assurance Jaquet-Droz 60
 ☎ 039/23 22 18

A vendre au Point du Jour

appartement 6 pièces
 avec garage, cheminée de salon, situation magnifique.

Ecrire sous chiffres PP 19322 au bureau de L'Impartial

La Neuchâteloise Assurances

Résidence des Ormeaux - Couvet - rue du Quarre 42 - A louer **magnifique appartement de 5½ pièces duplex**

160 m²
 - Grand séjour avec cheminée
 - Galerie habitable
 - Cuisine spacieuse et complètement équipée
 - Deux salles d'eau
 - Balcon - terrasse
 - Situation dégagée et ensoleillée

Location: Fr. 1480.-, charges comprises

Pour la location et pour tous renseignements complémentaires s'adresser à: **La Neuchâteloise Compagnie suisse d'assurances générales, service immobilier, case postale, 2002 Neuchâtel, ☎ 038/21 11 71**

VILLE DE NEUCHÂTEL

Afin de repouvoir un poste devenu vacant, la Direction des hôpitaux Cadolles - Poutalès met au concours une place de

secrétaire médicale
 (activité à 60%)
 pour le service de la polyclinique d'urgence médico-chirurgicale aux Cadolles.

Nous demandons:
 - diplôme de secrétaire médicale ou titre équivalent
 - bonnes connaissances de la terminologie médicale
 - aptitude à travailler avec rapidité et de manière indépendante

Entrée en fonctions: immédiate ou à convenir
 Salaire: selon l'échelle des traitements du personnel communal

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme M. Uttinger, Hôpital des Cadolles, 2000 Neuchâtel. ☎ 038/229 135

Les offres écrites sont à envoyer, avec les documents d'usage, jusqu'au 31 décembre 1987 à l'office du personnel de l'Hôpital des Cadolles, 2000 Neuchâtel

offres d'emploi

Université de Neuchâtel
 Faculté de droit et des sciences économiques

MISE AU CONCOURS
 La Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel met au concours un poste de

professeur ordinaire
 pour l'enseignement du droit public et du droit fiscal (4 heures), et du cours d'«Eléments de droit pour économistes» (4 heures).

Le cas échéant, la chaire pourra être confiée à un professeur-assistant ou à deux professeurs extraordinaires (4 heures d'enseignement chacun).

Entrée en fonction: 1er octobre 1988
 Traitement: légal
 Obligations: légales
 Titre exigé: doctorat

Les demandes de renseignement peuvent être adressées au Rectorat de l'Université ou au Doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques, Avenue du 1er Mars 26, 2000 Neuchâtel.

Les candidatures doivent être présentées, avec curriculum vitae, travaux et références, au Département de l'Instruction publique, Service de l'enseignement universitaire, Château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 31 mars 1988

VILLE DE NEUCHÂTEL

Afin de repouvoir une place vacante, la Direction des hôpitaux de la ville de Neuchâtel met au concours un poste d'

infirmier(ère) - chef d'unité de soins
 au sein du service de médecine de l'Hôpital des Cadolles.

Nous cherchons une personne au bénéfice de:

- diplôme en soins infirmiers enregistré par la Croix-Rouge Suisse
- 2 ans d'expérience professionnelle au minimum, dont 1 année au moins dans un service de médecine
- intérêt pour la gestion d'un service de soins infirmiers et les relations humaines
- formation ICUS ESEI ou titre équivalent (peut s'acquérir en cours d'emploi)

Nous offrons:

- une activité variée dans un service de médecine générale
- une expérience dans un poste à responsabilités
- un poste stable rétribué selon l'échelle des traitements du personnel communal

Entrée en fonctions: 1er février 1988 ou à convenir

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme C. Dessouslavy, Hôpital des Cadolles, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/229 285

Les offres écrites sont à adresser, avec les documents d'usage, à l'office du personnel de l'Hôpital des Cadolles, 2002 Neuchâtel, jusqu'au 15 janvier 1988

ESPAGNE
 Paradis de la COSTA BLANCA

Directement du plus grand constructeur de la Costa Blanca - 25 ans d'expérience

Terrains / Villas / Appartements

Toutes les constructions d'excellente qualité, double mur avec isolation, cuisine équipée et beaucoup d'autres avantages. Toutes les constructions avec magnifique vue sur la mer.

Veuillez demander nos prospectus et profitez de nos vols de fin de semaine pour visiter votre future propriété.

Coupon

Nom _____
 Rue _____
 CP, Lieu _____
 Tél. _____

BENISA IMMOBILIER SA
 Via Moretto 2, 6924 Sorongo-Lugano
 Tel. (091) 57 38 44, Telefax 567 452

Moutier envisage son retrait de la FJB

Le Conseil municipal en parlera durant sa prochaine séance

A l'occasion de la traditionnelle conférence de presse hebdomadaire des autorités prévôtoises, on a appris hier que le Conseil municipal de Moutier va se pencher tout prochainement sur la question de son éventuel retrait de la Fédération des communes du Jura bernois (FJB).

Dans les faits, l'exécutif prévôtois a inscrit, à l'ordre du jour de sa première séance 1988 - qui se teindra sans doute le 6 janvier - un point intitulé «Décision de principe de se retirer de la FJB».

En premier lieu, les autorités de Moutier vont tirer le bilan de ce que la FJB apporte ou n'apporte pas à leur commune.

Un épisode nouveau va donc commencer, dans l'histoire pour le moins houleuse des relations entre la cité prévôtoise et la fédération. Une fédération dont les séances se déroulent d'ailleurs en l'absence de la quasi totalité des délégués autonomistes et à laquelle Moutier n'est sans doute pas près de pardonner son pré-

vis aux instances cantonales, concernant l'attribution de l'école française de soins infirmiers... En clair, d'ailleurs, la majorité politique prévôtoise estime que la FJB lèse sa ville, ne se montre du moins guère utile.

DEVANT LES TRIBUNAUX

On se souvient qu'en 85, Moutier décidait de ne verser que 20.000 francs de cotisations annuelles à la FJB, celle-ci en réclamant 37.000. Et les autorités prévôtoises d'affirmer qu'elles ne verseraient le reste que lorsque la créance aura été clairement définie et prouvée. Commandement de payer émanant de la FJB, opposition formulée par la com-

mune, main levée prononcée par le juge Lerch mais rejetée par la Cour d'appel (la FJB écopant alors de quelque 2000 francs de frais, ainsi que d'une indemnité de 1000 francs à verser à la commune de Moutier); les événements se succèdent, qui n'empêchent nullement la cité prévôtoise de réduire à 20.000 francs également ses cotisations 86 et 87...

Actuellement, une procédure administrative est en cours, à Courtelary, district siège de la fédération. Une première audience, le 1er décembre dernier, a vu les deux mandataires - Me Frôté pour la FJB et Me Roland Schaller pour la commune de Moutier - admettre une procédure orale.

L'affaire des cotisations suit donc son cours, alors que Moutier annonce envisager sérieusement de claquer la porte à la FJB... D. E.

Moutier: cap sur Vénus...

La Quinzaine culturelle dans une ancienne usine

Les organisateurs de la Quinzaine culturelle prévôtoise ont jeté leur dévolu, pour l'édition 88 de leur manifestation, sur l'ancienne usine Vénus. Usine que l'on habillera, pour l'occasion, en faisant appel au talent d'artistes consacrés ou d'amateurs.

Un peu plus courte que de coutume et avancée d'un mois dans la saison, la Quinzaine 88 se déroulera du 26 août au 9 septembre, qui devrait redonner vie, momentanément du moins, à l'usine Vénus. C'est dans ses murs en effet que l'on installera un restaurant - où se succéderont divers tenanciers d'établissements prévôtois - un bar, une grande salle consacrée aux spectacles, ainsi que des petites salles où seront présentées des expositions.

Espérant bien attirer à la Vénus des gens qui ne se déplaceraient

probablement pas pour un seul spectacle, le comité de la Quinzaine - François Tallat, Yves Richon, Eric Bögli, Marielle Klötzli et René Demontier - propose à la population d'adopter, du 26 août au 9 septembre, un rythme de vie un peu différent, calqué sur leur manifestation.

Dans les faits, cette volonté se traduira par un apéritif quotidien, offert le soir à chaque visiteur et suivi d'un repas en commun. Repas agrémenté de diverses animations, dans le genre du cabaret.

Suivra le spectacle «principal» - entrecoupé d'un entracte durant lequel seront grandes ouvertes les portes des expositions - après quoi on pourra prendre un souper «à la française».

Pour donner à l'ancienne usine une apparence plus gaie, en rap-

port avec une manifestation culturelle de ce genre, on recouvrira une partie de ses façades d'une sorte de feutrine blanche, sur laquelle des artistes, des enfants seront appelés à s'exprimer par la peinture.

Le comité de la Quinzaine culturelle souhaite par ailleurs présenter, durant toute la manifestation, une rétrospective du peintre prévôtois Charles Robert. Dans ce sens, ils lancent un appel à toutes les personnes possédant des œuvres de cet artiste, les priant de s'adresser à Roger Hayoz (032 93.10.93).

Signalons enfin que les organisateurs envisagent, pour toute la durée de la manifestation, de mettre un studio à disposition aussi bien de Radio Jura bernois que de Fréquence Jura. (de)

«Le Noël des animaux»

Une action lancée par le chenil et refuge Minival

Georgette et Gérard Jacquat, responsables du chenil-pension Minival, refuge également de la SPA Jura et sis à Monible sur Châtelat, lancent, en cette fin d'année, une action de parrainage à laquelle chacun peut participer.

Les donateurs seront informés en tout temps des besoins et décideront, de cas en cas, s'ils acceptent de subventionner l'aide à un animal.

Comme tous les établissements du genre, le refuge Minival ne possède pas une fortune inépuisable, bien au contraire. Dès lors, si ses responsables souhaiteraient recueillir et aider tous les animaux abandonnés, trouvés, ou dont les maîtres ne peuvent momentanément assumer la pension, ils sont bien obligés d'opposer parfois un refus.

Avec leur action de Noël dès lors, Georgette et Gérard Jacquat espèrent recevoir l'aide financière qui leur permettra, à leur tour, d'apporter de l'aide à des animaux en détresse.

LES PARRAINS SEULS JUGES

A chaque fois que se présentera un cas de détresse, les responsables du refuge l'étudieront et enverront un petit dossier à chacun des parrains. Et ceux-ci décideront alors s'ils

jugent nécessaire d'aider l'animal en question, donc de consacrer leurs dons à sa pension.

Pour participer à ce Noël des animaux, on s'inscrit directement sur place (Refuge Minival, Monible sur Châtelat), par téléphone (032) 91.93.58 ou (066) 66.19.16, ou en demandant un formulaire à l'adresse suivante: Refuge Minival, 2711 Châtelat-Monible. D. E.

COURT

Enfant grièvement blessée

Hier à 11 heures, une fillette de six ans s'est élançée hors d'un passage pour piétons sur la chaussée de la route principale au moment où arrivait un train routier. La malheureuse a été heurtée par le véhicule. Grièvement blessée, elle a été transportée à l'Hôpital de Moutier puis, vu son état, à l'Hôpital de l'Île à Berne.

Un musée... Sherlock-Holmes

Un musée Sherlock-Holmes sera aménagé dans les sous-sols de l'église anglaise de Meiringen, qui sera prochainement rénovée. Le Conseil exécutif, qui annonce la nouvelle, juge que l'on créera ainsi un point d'attraction unique dans le Haslital.

Pour la rénovation de cette église et ses aménagements divers, le gouvernement propose au Grand Conseil d'ouvrir un crédit de 275.000 francs, qui sera essentiellement prélevé sur le fonds de loterie. (oid-de)

Exceptionnel concert de Noël

Dernier spectacle d'Alain Morisod à Tramelan

Alain Morisod et Sweet People se sont produits pour la dernière fois à Tramelan devant une assistance record. Il a fallu ajouter des chaises supplémentaires à l'Eglise, qui pour cette occasion, était archicomble. L'assistance formée de plus de 400 mélomanes venus de toute la région fut comblée à souhait car Alain Morisod a présenté un concert de Noël simple mais combien merveilleux.

Le succès remporté à Tramelan, où le public s'est montré plus que satisfait nous fait penser et nous l'espérons fermement qu'il ne s'agit vraiment pas d'un dernier concert donné par cet artiste. Si vraiment Alain Morisod a décidé d'arrêter, il se verra contraint de revoir sa décision pour donner satisfaction à ses nombreux fans qui, même avec une nouvelle orientation, désirent très sérieusement pouvoir encore écouter cet artiste.

Comme il en a l'habitude, Alain Morisod a présenté un concert de Noël impeccable. Une ambiance bien de circonstance à l'Eglise réformée avec ce concert qui était aussi une belle préparation aux fêtes de Noël.

En tournée romande depuis début décembre, Alain Morisod est accompagné de son groupe Sweet People. Deux voix harmonieuses et enchanteresses avec Mady Rudaz et Jean-Jacques Egli qui accompagnent également à la guitare. Et Doc'Silac, à l'aise aussi bien à la basse qu'au cor des Alpes avec une mention toute particulière pour ses belles interprétations à la trompette. Michel Andrey à la



Immense succès pour Alain Morisod et Sweet People à l'Eglise de Tramelan, archicomble pour ce concert de Noël. (Photo vu)

guitare, Marco Sorrentino aux claviers et synthétiseurs, ainsi que Gaétan Fama à la batterie et percussions apportent une note gaie et sympathique au groupe de Sweet People qui complète à merveille le talentueux artiste qu'est Alain Morisod.

Et pour que le spectacle soit complet, on avait fait appel à Nicola Guarino et Marc Labossière pour le son et l'éclairage.

Alain Morisod avait laissé d'excellentes impressions lors de ses précédents et trop rares passages à Tramelan. Pour ce dernier concert on aura pu une nouvelle fois apprécier la qualité de toutes les interprétations et ce n'est certes pas par hasard que l'équipe d'Alain est sollicitée à se produire au Japon, aux Etats-Unis et surtout au Canada qui est devenu en quelque sorte sa deuxième patrie.

Tiré de son nouvel album «Combien faut-il de temps», plusieurs titres auront charmé l'auditoire. Avec des textes pleins de sensibilité, de la musique mélodieuse tout était réuni pour faire de cette soirée de Noël une merveilleuse veillée dont chacun gardera un excellent souvenir.

Comme Alain Morisod n'a jamais déçu, une nouvelle fois il répondra aux vœux de ceux qu'il a su si bien faire rêver. Et pour lui rappeler ce désir unanime nous utiliserons le titre de son dernier album pour lui demander «Combien faut-il de temps» pour vous entendre à nouveau à Tramelan? (Vu)

● Autres concerts d'Alain Morisod dans la région: samedi 19 à Courrendlin, dimanche 20 à Boncourt et mercredi 23 à Alle.

DISTRICT DE COURTELARY

Comité des Armes Réunies: sept membres à trouver...

Dans le souci d'une meilleure répartition des tâches

Réunis tout récemment en assemblée générale, les délégués des Armes Réunies du district de Courtelary (ARDC) ont eu à enregistrer trois démissions au sein de leur comité, qui prendront effet au printemps prochain. Parallèlement, soucieux de mieux répartir les tâches qui lui sont dévolues, ledit comité proposait d'augmenter le nombre de ses membres de neuf à treize.

Il s'agira dès lors de trouver sept personnes disposées à entrer au comité, d'ici à l'assemblée de printemps; ce qui ne sera pas une mince affaire...

Les délégués se sont bien évidemment indignés des actes de terrorisme commis à l'encontre des stands pour lesquels moult tireurs se dévouent sans compter, construisant, rénovant, entretenant bénévolement. Lire à ce sujet leur prise de position ci-contre.

Cette assemblée d'automne fut enfin l'occasion d'ébaucher le calendrier 1988, dont suivent les principales manifestations:

Janvier: tir des Rois, le 9 à Péry.
Avril: tirs d'ouverture, le 23 à Sonvilier (pistolet), les 23 et 24 à Orvin (300 mètres).

Mai: tir individuel à 300 mètres et deuxième tour du championnat

suisse de groupes (Péry, les 20 et 21); tirs en campagne à 50 et 300 mètres (Sonvilier, Tramelan, Corgémont, La Heutte, du 27 au 29).

Juin: éliminatoire de l'AJBT pour le championnat suisse de groupes à 300 mètres (Brislach, le 4); tir individuel au pistolet (Sonvilier, le 4); divers matchs de district à Sonvilier (50 mètres A le 7, 50 mètres B le 14, 50 mètres B duel le 16, 25 mètres le 23); match de district à 300 mètres (Saint-Imier, le 25).

Avril et septembre: grand tir d'inauguration à Tramelan (stand du Château, du 26 au 28 août et du 2 au 4 septembre); match cantonal à Thoun (toutes disciplines, le 10 septembre).

JEUNES TIREURS EN ASSEMBLÉE

La journée des Jeunes tireurs du district aura lieu à Corgémont, le 4 juin, celle de l'AJBT dans le district de La Neuveville, le 10 juin. Signalons encore que la Journée cantonale de ces Jeunes tireurs se déroulera en Haute-Argovie, le 17 septembre.

Les dates restent encore à fixer pour les matchs décentralisés de

Moutier (arme libre et mousqueton), Court (fusil d'assaut) et Sonvilier (pistolet). (pst)

Les tireurs réagissent

Réunis en assemblée générale d'automne, les délégués des sociétés de tir du district de Courtelary (ARDC) condamnent et désapprouvent sévèrement l'acte de destruction commis au stand de tir de Saint-Imier, le lundi 7 décembre dernier, par des inconnus.

Il est à relever que les stands de tir et leurs installations sont la propriété privée des membres constituant la société de tir locale. Ces installations sont utilisées à but sportif, sans distinction politique ni professionnelle. Cet acte absolument inqualifiable nuit à la bonne conduite de la société et tend à déstabiliser l'ordre dans notre région.

Les ARDC soulignent que l'aménagement, l'entretien et la bonne marche de la société sont assurés par des personnes sacrifiant d'innombrables heures de leurs loisirs, à titre de bénévolat.

L'assemblée demande aux auteurs de ces actes de vandalisme de cesser leurs agissements stupides et inutiles. (comm)

Nouveau centre de gestion

Les FMB au service des consommateurs

Pour 40 millions de francs, les Forces motrices bernoises (FMB) sont en train de se doter d'un nouveau centre de gestion d'entreprise à grande capacité.

Prévu dans le bâtiment principal d'exploitation du réseau à Mühleberg, il sera destiné à assurer une commande et une surveillance optimales du réseau de distribution touchant un million de consommateurs, indiquent jeudi les FMB. Le centre devrait être mis en service au début de 1991.

Ce centre sera le plus important et le plus moderne de Suisse. Il permettra une meilleure exploitation des capacités de ligne à disposition ainsi que de l'approvisionne-

ment fiable en électricité dans toute la région couverte par l'entreprise (cantons de Berne et du Jura ainsi que certaines régions limitrophes).

Les FMB disposent déjà d'un centre principal d'exploitation du réseau. Mais vieux de 15 ans déjà, son entretien comme l'extension des dispositifs électroniques ne seront pas possibles. Il faudrait donc s'attendre à des interruptions toujours plus fréquentes de l'exploitation. Grâce au nouveau centre, il sera possible d'adapter les flux d'énergie de manière optimale aux besoins des consommateurs.

D'autre part, les Forces motrices bernoises SA ont passé commande

à BBC Brown Boveri SA, Baden, d'un système de conduite de réseau. La commande se monte à 18 millions de francs, a communiqué jeudi BBC. Ce système de conduite est destiné à des réseaux de haute tension et devrait être mis en service en 1990. (ats)

ÉTAT CIVIL

SAINT-IMIER (septembre-octobre)

Décès
Amstutz née Amstutz Berthe, 1911, à Renan. - Houmard Georges, 1905, Champoz. - Theurillat Jean Pierre Xavier, 1930, à Saint-Imier.

SAINT-IMIER
CE SOIR

OUVERTURE NOCTURNE
21 H 30

L'annonce, reflet vivant du marché

PUBLICITÉ

Les Neuchâtelois au centre d'accueil de Belfond

Des activités pour préparer l'intégration

Depuis plusieurs mois, le centre d'accueil de Belfond n'accueille que des requérants d'asile issus du canton de Neuchâtel de par une forte diminution des requérants jurassiens et une entente intercantonale qui permet de décharger les centres neuchâtelois. La nouvelle clé de répartition qui aura cours dès janvier 1988 modifiera sensiblement cette situation.

Mercredi sur le coup de midi, deux animatrices du centre d'accueil de La Chaux-de-Fonds, répondant à l'invitation du directeur David Jennah se sont rendues à Belfond pour faire connaissance de «leurs» requérants afin d'établir un lien d'amitié qui devra permettre par la suite une intégration facilitée lorsque les Turcs, les Iraniens, les Kurdes et les Africains actuellement en séjour dans le Jura regagneront La Chaux-de-Fonds ou Neuchâtel pour y travailler ou y vivre.

SUBVENTIONS POUR UN ATELIER

Quelques trente requérants d'asile vivent actuellement à Belfond dans un climat quasi familial. Pendant leurs trois mois de séjour au centre, les requérants suivent chaque matin des cours de français dispensés par Nicole Faivet de Saignelégier.

L'après-midi, ils s'organisent entre eux, travaillent en atelier ou font du volleyball comme c'est le cas tous les jeudis après-midi. L'animateur du centre Jaquy Vallat a mis sur pied un atelier de travail sur bois afin de faire des jouets et des sabots qui seront ensuite vendus au profit de la maison et de leurs besoins propres.

Une subvention fédérale de 35.000 francs vient d'être accordée au centre d'accueil pour l'achat de machines que David Jennah nous a fièrement présentées dans l'ate-



Un centre perdu dans la nature où la vie se passe sans qu'elle ne «dérange» le voisinage.

(Photo Impar-GyBi)

lier voué entièrement retapé par les hôtes de Belfond.

Pour l'équipe d'encadrement du foyer de Belfond, ce premier contact des requérants avec la vie helvétique doit se faire de la manière la plus familiale qui soit.

Cet été, le centre s'est transformé en mini-ferme avec un élevage de moutons, des poules, des lapins et un jardin potager pour agrémenter le quotidien. Des projections, des débats et des échanges sont également organisés pour les veillées de façon à ce que ce temps d'attente et souvent d'incertitude se vive le mieux possible.

DES VACANCES

Si la vie à Belfond est loin d'être désagréable, il faut relever que les

requérants vivent un peu en vase clos et que l'intégration n'est pas facile avec l'environnement immédiat. Néanmoins personne ne se plaint et c'est avec une certaine joie que les requérants voient arriver la fin de l'année, période qui leur permettra de prendre quelques vacances auprès des connaissances et des amis qu'ils ont ici ou là sur le sol helvétique. Les demandeurs d'asile qui ne seront pas partis pour les fêtes sont tous invités dans des familles chaux-de-fonnières qui ont massivement répondu à l'appel lancé dans les colonnes de L'Impartial.

Quant à la vingtaine de requérants qui vivent en appartement dans les Franches-Montagnes et

qui sont pris en charge par le très actif groupe d'accueil franc-montagnard, ils s'organisent entre eux pour s'inviter et fêter chacun à leur manière.

Heureux du travail qu'il peut accomplir auprès des requérants d'asile, le directeur David Jennah nous a fait part des inquiétudes qui le préoccupent par rapport aux nouvelles directives fédérales qui seront appliquées avec rigueur dès le premier janvier. De telles mesures restrictives laissent à penser que peu d'étrangers parviendront jusqu'aux différents centres d'accueil et que la plupart seront refoulés avant même d'avoir pu s'expliquer de manière humaine.

GyBi

Grogne chez les paysans

Projet de terrain de golf aux Bois

Le 12 décembre 1987, le Conseil communal a rencontré les promoteurs de ce projet, dont le propriétaire, à l'occasion d'une séance d'information.

Plusieurs personnes représentant la Société de développement, l'hôtellerie et l'agriculture, assistaient à cette séance. Les promoteurs ont présenté à leurs invités un avant-projet prévoyant la reconversion d'une ferme des Mûrs pour en faire un terrain de golf.

Cette séance d'information sera suivie d'une conférence de presse qui aura lieu dans le courant de janvier 1988 aux Bois. Le Conseil communal se prononcera sur l'opportunité de la réalisation de ce grand projet quand ce dernier sera déposé au secrétariat municipal.

Le Conseil communal désire qu'un large débat s'engage au sein de la population quant à cette éventuelle implantation. (comm)

AUTORITÉS FAVORABLES

En fait, le débat public est déjà bien engagé. On sait par indiscrétion que le projet a déjà été soumis au Conseil communal il y a plusieurs semaines. On sait aussi que le conseil est partagé, mais plutôt favorable. Il n'en fallait pas plus pour alimenter les bruits les plus divers. La séance d'information donnée samedi à un cercle choisi n'a pas contribué à éclairer l'opinion sur un projet pour le moins inédit aux Franches-Montagnes.

Homme d'affaires grison, M. Meetler est devenu propriétaire par héritage d'un domaine agricole de 52 ha situé sur le Plateau, à l'entrée sud des Bois. Loué depuis longtemps auparavant à la famille Schneider, l'exploitation est jugée insuffisamment rentable. Le propriétaire a étudié une première affectation qui aurait inclus l'aménagement d'un terrain de golf à la place du pâturage, soit 20 ha. Suivant les conseils d'un avocat et d'un architecte spécialisés dans ce domaine, il a opté finalement pour un projet quasi définitif s'étendant sur 50 ha. L'affectation de la ferme

ne semble pas définie. Une buvette serait à créer de même qu'un parc automobiles. A part cela, l'aspect du paysage ne devrait pas trop en souffrir.

Si la procédure administrative se termine dans le courant de l'année prochaine, les travaux seraient exécutés en 1989, et la mise en service dans les deux années suivantes.

GADGET DE RICHES

Deux sociétés devraient voir le jour. La première sous forme de club pour gérer les adhésions, la seconde pour exploiter les infrastructures. Trois employés seraient nécessaires pour entretenir le complexe dévisé à plus de 2 millions de francs. Avec une ouverture annuelle de 4 à 6 mois, ce gadget de riches devrait être rentable. Il serait réservé aux membres du club qui s'acquitteraient d'un émolument d'entrée fixé entre 5000 et 10.000 francs, puis d'une cotisation mensuelle substantielle. Avant même que le projet n'ait été rendu public, le ton monte du côté des paysans. Alors que bon nombre d'entre eux peinent durement sur des terres ingrates, ils ne comprennent pas qu'on puisse sacrifier ainsi un des plus beaux domaines de la région.

Du côté cantonal, on applaudit des deux mains. Le chef de l'aménagement du territoire ne s'est-il pas déjà rendu trois fois sur place en prodiguant sa bénédiction? Cette attitude paraît incompréhensible à l'heure où ce même service érige des barrières à l'agrandissement de la zone de construction dont la commune des Bois a absolument besoin pour poursuivre son développement.

C'est le deuxième projet du genre en cours de discussion aux Bois. En effet, un complexe hôtelier avec camping, caravaning et résidences de vacances au Cerneux-au-Maire est lancé. Les citoyens auront donc de quoi meubler leurs discussions prochaines. Le canton étant là aussi très favorable, il pèsera de tout son poids pour une acceptation, même si l'opinion locale devait être négative. C'est la «nouvelle» loi. (bt)

PARLEMENT

Les résultats importent peu

Elections de routine

Au cours de sa séance de ce jour, le Parlement siégeant sous la présidence de M. Claude Heche, désignera ce dernier en qualité de président pour 1988. Jean-Michel Conti, plr, sera élu vice-président et Mathilde Jolidon, pdc, deuxième vice-présidente. Pour ces trois membres du bureau du Parlement, l'élection ne devrait pas comporter de surprise.

Il en ira de même pour la désignation du président du Gouvernement, François Lachat, pdc et du vice-président, Jean-Pierre Beuret, pcsi. On attache souvent beaucoup d'importance au nombre de voix que récoltent les uns et les autres lors de ces élections.

A la vérité, ce nombre de voix n'a pas beaucoup d'importance. Certains députés marquent en effet leur mauvaise humeur en n'accordant pas leur suffrage à tel ou tel candidat, sans remettre en cause le droit de ce candidat d'être

élu. C'est une pratique un peu dérisoire... qui aurait sans doute depuis longtemps disparu si elle n'avait été exagérément mise en évidence dans certains médias. Rien à la vérité ne justifie de donner moins de voix à Claude Heche qu'à Jean-Michel Conti, à François Lachat qu'à Jean-Pierre Beuret, puisque nul ne songe à leur contester le droit de remplir la fonction qu'ils briguent.

Le nombre de voix recueillies par un nouveau candidat est d'un autre ordre, ce qui est le cas de Mathilde Jolidon cette fois. Mais vu son appartenance au pdc et son rôle de femme et de franc-montagnarde, Mathilde Jolidon peut s'attendre à réaliser un bon résultat. On n'accordera donc pas d'importance aux divers écarts des autres candidats.

Le Parlement doit encore élire le juge d'instruction cantonal, comme nous l'annonçons hier en primeur. Il adoptera le budget, les crédits supplémentaires, l'arrêté sur le tour d'Europe des jeunes, discutera d'une motion interpartis sur l'acte unique européen et votera les arrêtés prévoyant la construction des homes médicalisés de Bassecour et de Lajoux.

On s'attend à quelques escarmouches au sujet de ce dernier projet. Les députés se prononceraient encore sur un crédit d'évaluation des ressources en eau potable en Ajoie et entérineraient des projets de loi adoptés en première lecture la semaine passée.

En début de soirée, les députés seront les hôtes de la Commune de Courroux, dont le maire Claude Heche devient le président du Parlement pour 1988. (v. g.)

Indemnités pour les Béliers

A la suite du non-lieu prononcé après trois ans d'enquête par le juge du district de Porrentruy, concernant l'attentat survenu le 1er juin 1984 contre le monument des Rangiers, communément appelé «le Fritz», les inculpés libérés de toute prévention ont obtenu des indemnités, puisqu'ils avaient été incarcérés durant trois jours et que toute poursuite contre eux est aujourd'hui éteinte.

Suite à un recours, le Tribunal cantonal s'est prononcé sur le montant contesté des indemnités. Elles se montent en fin de compte à environ 3000 francs par personne pour cinq inculpés; l'un d'eux, arrêté sur un chantier, de son entreprise, recevant 7000

francs et un autre, qui avait été emmené au poste de police avec sa fille de trois ans, recevant une indemnité pour tort moral.

Les frais judiciaires seront supportés par l'Etat, sauf pour l'animateur du mouvement, qui, ayant revendiqué pour son mouvement la responsabilité de l'attentat, supportera 3000 francs de frais.

La question de savoir si une sanction sera prise contre le juge d'instruction en remplacement qui avait instauré des écoutes téléphoniques et ordonné l'arrestation des prévenus, dépend d'une décision que prendra la Chambre d'accusation, conformément au code de procédure pénale. (vg)

Opération rapide à l'Hôpital de Porrentruy

Au cours de sa séance de mercredi, le Conseil de direction de l'Hôpital régional de Porrentruy a désigné un nouveau directeur, en remplacement de M. Edmond Montavon, démissionnaire, mais qui ne quittera ses fonctions qu'à fin août 1989. Le Conseil a désigné M. Francis Huguélet, actuellement

chef du service de la santé publique du canton du Jura pour remplacer M. Edmond Montavon.

Quant au président du Conseil de direction, M. Raymond Veya, il est démissionnaire et sera vraisemblablement remplacé par M. Ernest Cerf député de Courgenay.

ETAT CIVIL

SAIGNELÉGIÉ (novembre 1987)

Décès
 Perrot Brigitte, 1901, Le Noirmont. - Jeanbourquin Ambroise, 1916, Les Bois.

La désignation extrêmement rapide du nouveau directeur - le poste a été mis au concours il y a trois semaines seulement - et le report de son entrée en fonction dans vingt mois, suscitent des réactions diverses dans les milieux politiques et au sein du personnel de l'hôpital. (vg)

Effectifs scolaires

Les chiffres officiels

De nombreux faits et chiffres faux ont été relatés par la presse la semaine dernière au sujet des fermetures de classes scolaires. Le service de l'enseignement tient à préciser les faits suivants:

- Les effectifs des classes de cinquième année des écoles privées s'élevaient à 36 élèves actuellement (et non 402).

- En 1981-82, les écoles privées comportaient 25 classes pour les degrés de la scolarité obligatoire et 28 classes en 1987-88, soit un surplus de 3 classes (et non 22).

- En 1981-82, les écoles privées scolarisaient 579 élèves dans les degrés de la scolarité obligatoire, soit le 6% du total des élèves concernés. En 1987-88, il y a 576 élèves dans les écoles privées, soit le 7,3% du total. La croissance de la part de l'enseignement privé représente 100 enfants supplémentaires. La croissance relative de l'enseignement privé dans le Jura correspond exactement à la mesure du phénomène observé à l'échelle de la Suisse entière.

- Durant la même période, soit de 1981-82 à 1987-88, les effectifs de la scolarité obligatoire dans les écoles publiques sont passés de 9126 élèves à 7312 élèves, soit une diminution de 1814 élèves ou 19,9%.

- Depuis la mise en vigueur de l'ordonnance du 26 juin 1984 sur les effectifs des classes, l'ouverture et la fermeture des classes, 30 classes ont été effectivement fermées dans les écoles primaires (et non 43).

- La moitié de ces fermetures se sont opérées dans des grandes communes connaissant des classes parallèles. Il n'y a donc pas eu de

regroupements automatiques de classes.

- Les fermetures de classes opérées dans de petites communes ont souvent conduit à des collaborations intercommunales et des échanges d'élèves afin d'éviter, soit la création de classes uniques, soit la multiplication du nombre de degrés par classes. Les élèves, leurs parents et même les enseignants paraissent satisfaits des formules imaginées par les autorités locales.

- Actuellement, la moitié des classes à plusieurs degrés, soit 89 sur 170, ne comportent que deux degrés. Cette situation éducative et pédagogique est jugée normale par la plupart des pédagogues.

- La moitié de l'ensemble des 170 classes à plusieurs degrés ne comportent pas plus de 15 élèves, le quart, 10 élèves et moins, et 13 d'entre elles seulement, plus de 20 élèves.

- Les six cas de retraite anticipée consécutifs aux fermetures de classes de la rentrée d'août 1987 coûteront effectivement 1,2 millions de francs au maximum aux pouvoirs publics et cela correspond aux estimations connues du Parlement en 1986 lorsqu'il a arrêté cette mesure. Cette dépense aurait permis de maintenir les classes en activité durant 2,2 ans en moyenne (et non 15 ans). Pour ces six seuls cas, l'«économie réelle» des pouvoirs publics (communes et canton) sera de 1 million de francs par rapport à une retraite normale des enseignants concernés. (comm rpju)

CYNDIE
 a la grande joie d'annoncer
 la naissance de son petit frère

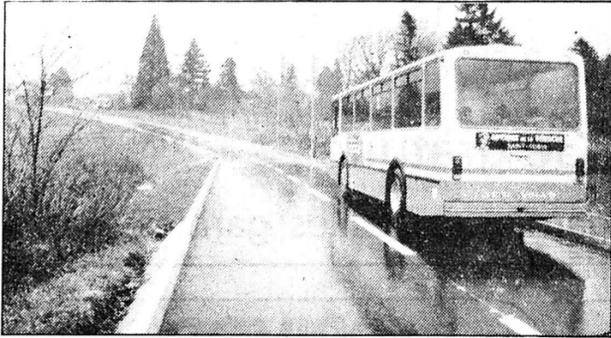
JÉRÔME

le 16 décembre 1987

Clinique des Forges

Nathalie et Roland
 VON KAENEL-SUNIER
 Le Peu-Claude

CANTON DE NEUCHÂTEL



Longue de 550 mètres, la route des Buchilles.

Grâce pour les Vermondins
 Nouvelle route inaugurée à Boudry

Elle n'est pas très grande, mais pour les habitants des hauts de Boudry, la nouvelle route des Buchilles est un cadeau très important. Elle va permettre de canaliser la circulation ailleurs que dans un quartier qui étouffait: les Vermondins.

Conseillers communaux, maîtres d'œuvres et journalistes se sont baladés hier sur une nouvelle route, que la pluie a fait briller avec soin pour l'occasion... La route des Buchilles, commencée en avril 87, est une route de desserte, large de 6 à 7,20 mètres, longue de 550 mètres. Un peu plus d'un demi-kilomètre, mais une importance qui ne se mesure pas pour les habitants des Vermondins, au haut

de Boudry, ceux de la rue Louis-Favre (la jolie rue pavée), qui subissaient une circulation de plus en plus dense. Dorénavant, la route des Buchilles à l'ouest de la ville, reliera le haut de la route de Grandson (directement après l'échangeur pour relier la route cantonale direction Neuchâtel ou Lausanne) au bas de la route des Prés.

Le tracé a été établi selon le remaniement parcellaire effectué par les améliorations foncières en 1976. Elle permettra un accès rapide au futur lotissement des Buchilles. Les transports en commun de la Béroche (BBB) desserviront cette nouvelle route, en reliant Boudry à Perreux. A. O.

Eau plus chère à Savagnier

Dans sa séance de lundi dernier, le législatif a adopté les trois arrêtés qui lui étaient soumis. Le prix du m³ d'eau passera de 80 centimes à un franc et les propriétaires d'immeuble supporteront désormais les frais de raccordement au réseau d'eau principal. Quand à la taxe des chiens, elle passera de 45 à 60 francs.

Le budget pour 1988, proposant un déficit d'exercice de 36.090 francs a été adopté unanimement

sans remarque particulière. Autre point, ajouté à l'ordre du jour, un crédit de 10.000 francs a été voté pour réaliser la modification d'égouts et la création d'une chambre au carrefour des Corbes.

Le Conseil communal a également confirmé la poursuite de l'étude concernant l'adduction d'eau par le réservoir de Chaumont, un important dossier pour Savagnier. (Imp)

Projet en deux temps
 A Buttes, un projet industriel fait marche arrière

A Buttes, la Société Innovations industrielles management S.A. achetait, le 10 septembre, un terrain de 30.000 mètres carrés à l'entrée ouest du village. Elle revient aujourd'hui sur ses engagements en se contentant de 13.000 mètres carrés de terrain. Mais le projet industriel devrait quand même se réaliser l'an prochain.

Dans un premier temps, la société voulait créer une usine pour l'assemblage de tête de forage, ainsi qu'un entrepôt pour le stockage d'engins vétérinaires. Elle avait ensuite l'intention d'implanter une industrie de recyclage des batteries, des composants électroniques et industriels. Hormis quelques postes clés, les deux usines

n'auraient pas eu besoin de personnel très spécialisé.

MARCHE ARRIÈRE

Aujourd'hui, la société fait marche arrière. Pour des raisons commerciales et industrielles, elle se contente de la première partie de la parcelle située entre la menuiserie Thiébaud et le terrain de football, soit 13.000 mètres carrés. Les footballeurs qui craignaient pour leur terrain sont rassurés. Même si la société demande quand même un droit d'option sur cette surface pour une expansion future.

Les travaux devraient commencer en 1988, durant le second semestre. Tout dépendra sans doute de l'évolution de l'économie mondiale. (jic)

CELA VA SE PASSER

La course autour du village de Cortaillod

Le Centre d'éducation physique organise traditionnellement le Tour de Cortaillod le samedi après-midi 19 décembre. Tous les enfants et adolescents de la région sont encouragés à prendre part à cette course qui se déroulera dans les rues du village dès 13 h 30. Chaque participant recevra un plumier en souvenir.

Inscriptions au collège de Cortaillod, jusqu'à 30 minutes avant le départ. Les premiers de chaque catégorie recevront un prix spécial.

Horaire: écoliers 76-81, 13 h 30; écolières 77-81, 13 h 40; écoliers A 75-76, 13 h 50; écoliers A 74-75, 14 h; cadettes B 73-74, 14 h 10, cadets B 72-73, 14 h 25. La distance à parcourir sera de 850 m pour les deux premières

catégories et de 1700 m pour les plus grands. Une modeste finance d'inscription de 3 francs ou 4 francs sera perçue. (cg)

Elzingre dédicace à Cernier

Elzingre sera ce vendredi soir à la librairie Gauchat, à Cernier, entre 17 et 18 h 30, pour dédicacer ses albums, en particulier le petit dernier: «Le Duo du banc» tome 2. (Imp)

Lermite et l'Eglise à Fleurier

Samedi 19 décembre, à 18 h 15, Espace du Pasquier de Fleurier, la Librairie Soleil d'Encre accueillera Marie-Hélène Jeanerret pour un exposé sur le thème: Lermite, la rencontre d'un peintre profane avec l'Eglise. (jic)

CANTON DU JURA

On cherche toubibs

Coopération avec les Seychelles

Dans le cadre du nouveau programme de coopération entre le canton du Jura et les îles Seychelles, il est prévu que deux médecins généralistes s'y rendent dès l'année prochaine et y travaillent durant deux ans en qualité de coopérants. Les avis de mise au concours de ces deux postes ont paru au Journal officiel.

Lors de l'adoption du nouveau programme de coopération, par le Parlement, en octobre dernier, une collaboration dans le domaine médico-hospitalier était envisagée, mais sa forme définitive n'avait pas été arrêtée, les autorités des Seychelles n'ayant pas encore exprimé leurs désirs dans ce domaine. Ces désirs sont maintenant connus et ils concernent plutôt des médecins que du personnel soignant, ce qui ne facilite pas la tâche des autorités jurassiennes qui auraient pu plus aisément

trouver des coopérants infirmiers que médecins.

A la rigueur, il pourrait aussi s'agir de médecins assistants dans les domaines tels que la maternité, la pédiatrie, la médecine préventive, la gériatrie ou encore la formation du personnel soignant.

Les autorités seychelloises pourraient aussi se contenter de coopérants œuvrant comme techniciens dans le domaine de la maintenance des appareils médicaux où des lacunes existent actuellement dans le système de soins des Seychelles.

Les offres doivent être faites au délégué à la coopération avant le 18 janvier et les coopérants pourront entrer en fonction quasiment immédiatement, selon leur disponibilité. Le cas échéant, si aucun médecin ne s'annonce, des candidatures d'autres personnels hospitalier ou médical peuvent entrer en ligne de compte. (vg)

Changement de secrétaire-caissier à La Chaux-des-Breuleux

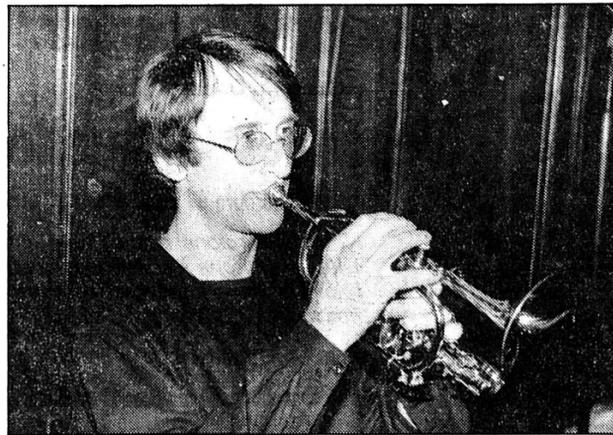
Vingt-cinq personnes étaient présentes à l'assemblée communale qui a eu lieu hier soir à La Chaux-des-Breuleux. Présidée par M. Michel Aubry, cette assemblée comptait différents points à l'ordre du jour. Après la lecture du procès-verbal par M. Marcel Adam qui tenait ce poste pour la dernière fois, l'assemblée nomma un secrétaire-caissier en la personne de Mme Sylvia Baume-Bauer, habitant la localité; elle est élue par 14 voix contre 12 à sa concurrente.

Le budget proposait, comme dans bien des localités jurassiennes,

une augmentation de la quotité d'impôt de 1,9 à 2%. Cette hausse fut acceptée, comme d'ailleurs toutes les autres taxes. Une somme de 15.000 francs a été ensuite votée pour le subventionnement du remaniement parcellaire; un même montant de 15.000 francs, demandé pour l'achat d'un système informatique, a eu également l'assentiment des électeurs présents. La parole fut largement utilisée dans les divers et toutes les questions posées allaient dans un sens extrêmement positif. (ac)

Concerts de l'Avent

L'Ensemble de cuivres des Franches-Montagnes à Epauvillers et aux Bois



Le trompettiste Jean-Michel Nobs en concert. (Photo bt)

Noël approche avec son cortège de lumières, ses cadeaux, son ambiance de fête. De douces musiques gagnent les cœurs attendris. Ainsi l'Ensemble de cuivres des Franches-Montagnes propose cette fin de semaine deux concerts de circonstance. L'un samedi à 20 heures en l'église d'Epauvillers, l'autre dimanche à 20 heures en l'église des Bois.

Treize œuvres sont au programme auquel concourront Georges Cattin, organiste, et Jean-Michel Nobs, trompettiste. Ces deux artistes avaient déjà participé au premier concert de l'Avent donné par l'ECFM en 1986.

Titulaire de l'orgue des Bois, G. Cattin a d'abord étudié le piano avant d'obtenir un certificat supérieur dans la classe d'orgue de Benoît Berberat, à l'Ecole jurassienne et conservatoire de musique.

J.-M. Nobs est professeur dans cette institution. Après un brevet d'instituteur, il acquit sa formation musicale à Berne, sous la direction de Paul Falentin.

Quand à l'ECFM, il ne sert plus de le présenter, tant ses prestations dans la région l'ont fait apprécier.

Cette formation dirigée par Christophe Jeanbourquin ne manquera pas de ravir une nouvelle fois les amateurs de musique de cuivre.

L'entrée à ces concerts est libre. (bt)

LA CHAUX-DE-FONDS

En musique et en chansons

Noël au Club des loisirs



Une assemblée compacte pour fêter Noël. (Photo Henry)

Par la force de la panne d'électricité intervenue hier en début d'après-midi, la fête de Noël du Club des loisirs a commencé comme une veillée, à la bougie. A la lueur de cette flamme tremblotante, le pasteur Moser de la Paroisse St-Jean a délivré le message d'espérance de la nativité.

Place à la musique ensuite avec le chœur du Club et ses chansons nostalgiques. Les petits élèves des jardins d'enfants de Mmes Anne-France Zünd et Jacqueline Cor-

thésy ont apporté la grâce de leur rondes et de leurs comptines et, avec le petit chœur de Mme Wicki, ont réalisé une crèche vivante pleine de charme.

Le président M. Jean Marendaz a eu une pensée pour les licenciés du Val-de-Travers; en ce temps de fêtes, il a encore encouragé chacun à garder l'espoir malgré les petites misères du troisième âge. Elles ont été oubliées le temps de ce bel après-midi par les 400 personnes présentes. (ib)

CELA VA SE PASSER

Les cloches de Noël

Les sonneries des cloches pour Noël auront lieu selon l'horaire suivant dans les diverses églises de la ville.

Grand-Temple: le 24 décembre de 17 h 15 à 17 h 30, le 25 décembre de 9 h 30 à 9 h 45, le 25 décembre de 17 h 15 à 17 h 30.

Farel: le 24 décembre, de 17 h 20 à 17 h 30, le 25 décembre de 9 h 35 à 9 h 45.

Abeille: le 20 décembre de 16 h 45 à 17 h, le 24 décembre, de 23 h 15 à 23 h 30.

Les Forges: le 24 décembre de 17 h 15 à 17 h 30, le 25 décembre de 9 h 45 à 10 h.

Saint-Jean: le 20 décembre de 16 h 45 à 17 h, le 24 décembre de 22 h 45 à 23 h.

Les Eplatures: le 25 décembre de 14 h 45 à 15 h.

AVIS MORTUAIRES

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL JUMBO

ont la douleur de faire part du décès de

Alexandre DAINOTTI

Fils de Mme et M. G. Dainotti, nos fidèles employés.

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MADAME MARGUERITE LEUBA

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

LA CHAUX-DE-FONDS, décembre 1987.

LE LOCLE

Nous avons été très sensibles aux témoignages de sympathie et d'affection reçus au cours de notre douloureuse épreuve et remercions sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part, soit par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs. Nous les prions de trouver ici l'expression de notre gratitude émue.

M. et Mme WILLY DUBOIS-PERRIN

+ Repose en paix.

Les parents et amis de

Monsieur Emile HUG

font part de son décès survenu dans sa 84^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 17 décembre 1987.

La cérémonie funèbre aura lieu samedi 19 décembre au Centre funéraire à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Halle communale
Les Bois

Samedi 19 décembre
dès 20 heures

Dimanche 20 décembre
dès 20 heures

Grands matchs au loto de la fanfare

A l'achat de 2 cartes, la 3e gratuite

Magnifique pavillon: jambons, fumés, filets garnis, corbeilles garnies, etc.

★ OFFRES DE NOËL

printemps
LA CHAUX-DE-FONDS

A la parfumerie

Coffret Fenjal

Crème bain
savon
et pochette

14.90

Coffret 4711

Extase Moschus
Eau de toilette
déodorant
gel douche

39.50

Coffret Nina Ricci

L'Air du Temps
ou Fleur de Fleur
eau de Cologne et
savon

48.-

OUVERT
lundi 21.12
dès 8 h, mardi
22.12 jusqu'à
22 h

Service commandes par tél. 039/23 25 01. Livraisons à domicile

Ferblanterie – Couverture Michel Claude

Atelier:
Hôtel-de-Ville 38 a
☎ 039/28 23 16

Bureau:
Hôtel-de-Ville 40
☎ 039/28 83 68

Fermé jusqu'au lundi 4 janvier inclus

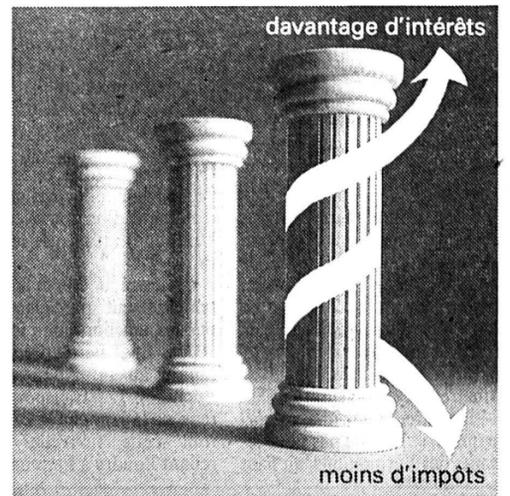
Pour futur centre artisanal à La Chaux-de-Fonds, nous cherchons des personnes qui pourraient donner, quelques heures par semaine, des cours de:

- poterie
- peinture sur porcelaine
- gravure sur bois
- macramé
- cuir

ou toutes autres activités artisanales.

Faire offres sous chiffres HG 19558 au bureau de L'Impartial.

PRIVOR pour le 3e pilier



**Moins d'impôts,
davantage d'intérêts
dès 1988 déjà si vous
épargnez avant Noël.**

Faites-vous donc un cadeau

**CRÉDIT FONCIER
NEUCHÂTELOIS**

**Siège: place Pury 13
☎ 038/21 31 71**

16 agences dans le canton

VOTRE BANQUE RÉGIONALE SUISSE

gastonomie

R
RESTAURANT DU BOULEVARD
Locle 3b - ☎ 039/26 04 04
**Aujourd'hui
COMPLET**
dès 16 heures
Merci de votre compréhension.

**Pralinés
truffes maison**
"La Montre"
Boulangier Pâtissier Confiseur
J.P. Freyburger
La Chaux-de-Fonds
Tea-room
Parc 29
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 35 50

**von
gunten**
LUNETTES
LENTILLES
DE CONTACT
MAÎTRES
OPTICIENS
DIPLOME
FÉDÉRAL
Léopold Robert 23
039/23 50 44

Maison-Monsieur

au bord du Doubs

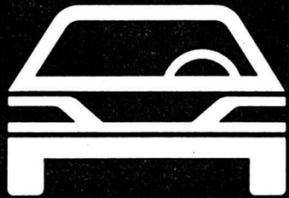
Vacances annuelles

du 21 décembre 87 au 4 février 88 inclus

Nous remercions notre fidèle clientèle, souhaitons à chacun de bonnes fêtes de fin d'année, et présentons nos meilleurs vœux pour 1988.

P. et M. Uebelhart

OCCASIONS DU LION



Peugeot 205 XT	1987	12 600 km	
Peugeot 205 GR 1.1	1984	30 000 km	
Peugeot 205 GTI Kit	1987		Fr. 18 500.-
Peugeot 309 GR	1987		Fr. 14 000.-
Peugeot 305 GT Break	1985	40 000 km	
Peugeot 305 GL Break	1986		Fr. 9 700.-
Peugeot 305 SR	1983		Fr. 5 900.-
Peugeot 505 V6 ABS	1987	13 500 km	
Opel Kadett SR 1.6	1984	36 000 km	
BMW 323i	1985		Fr. 19 900.-
Alfa 33 1.5	1984		Fr. 8 400.-
Alfa Sprint 1.5	1981	55 000 km	
Renault GTL 11	1984		Fr. 7 500.-

Echange - Crédit - Garantie - Hivernage gratuit

Ouvert le samedi toute la journée

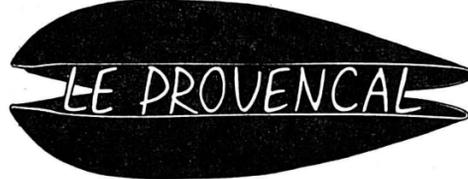
ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/26 42 42
Le Locle - ☎ 039/31 37 37

PEUGEOT TALBOT

Voilà des Automobiles

RESTAURANT



M. et Mme J.-M. Humbert
Place de la Gare
La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 19 22

Les vins de fête

Vins blancs

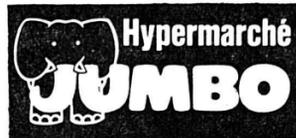
Châteauneuf-du-Pape – Rhône – 1983
Y de Château Yquem – Bordeaux – 1977
Château Malartic-Lagravière – Bordeaux – 1979
Quart de Chaume – Loire – 1979
Sancerre – Loire – 1986
Muscat du Valais – 1986

Vins rouges

Château Haut Chaigneau La Lande de Pomerol – 1978
Château Beauséjour, 1er Grand Cru St.-Emilion – 1982
Côte Rôtie – Rhône – 1980
Pinot Noir – Neuchâtel – 1984

Venez les déguster au verre !

offres d'emploi



engagerait pour tout de suite ou date à convenir

**plongeurs
boucher avec CFC**

concierge

connaissant la soudure

vendeuses auxiliaires

pour divers rayons

Nous offrons

- des postes stables
- semaine de 5 jours
- 4 semaines de vacances
- salaire en rapport avec les capacités
- rabais sur les achats
- 13e salaire
- caisse de pension

S'adresser à la Direction Jumbo,
service du personnel, ☎ 039/25 11 45

Suisse romande

France 1

a2 France 2

FR3 France 3

Suisse alémanique

RTN-2001

Radio neuchâteloise
 Littoral FM 90.4 - Val-de-Ruz FM 97.6 - Vidéo 2000 103.2 - Basse-Areuse 91.7 - Coditel 100.6 - Montagnes neuchâteloises 97.5.

- 10.50 Demandez le programme!
- 11.00 Petites annonces
- 11.05 Spécial cinéma
Gros plan sur G. Depardieu.
- 11.55 Petites annonces
- 12.05 Stalag 13
- 12.30 1000 fr. par semaine
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Cœur de diamant (série)
30^e épisode.
- 13.40 Les fausses confidences
Comédie de P. de Marivaux.
- 15.40 La danse des feuilles
- 16.30 Fame (série)
Stages.
- 17.20 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.35 Denis la Malice
- 18.00 TJ-flash
- 18.05 Courants d'art
- 18.35 Les passions de Céline (série)
5^e épisode.
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir

- 6.45 Bonjour la France!
- 9.00 Flash info
- 9.03 L'Une de miel
- 11.30 On ne vit qu'une fois (feuilleton)
15^e épisode.
- 12.00 Flash info
- 12.02 Tournez... manège
- 12.30 Midi flash
- 13.00 Journal
- 13.30 La Bourse
Les pronostics du tierscé.
- 13.35 Haine et passions (série)
75^e épisode.
- 14.20 C'est déjà demain (série)
75^e épisode.
- 14.45 La chance aux chansons
- 15.15 La voie Jackson
Dernière partie.
- 16.45 Club Dorothée
- 17.00 Panique sur le 16
- 17.58 Flash info
- 18.00 Mannix (série)
Un bouton pour le général.
- 19.00 Santa Barbara (série)
122^e épisode.
- 19.30 La roue de la fortune
- 20.00 Journal
- 20.25 Météo
- 20.28 Tapis vert

- 6.45 Télématin
- 8.30 Matin bonheur
- 11.25 Brigade criminelle (série)
64^e épisode.
- 11.55 Météo - Midi flash
- 12.05 L'académie des 9
- 12.30 Titres du journal
- 13.00 Journal
- 13.45 Domicile A2
- 13.47 L'homme qui valait trois milliards (série)
Lutte clandestine.
- 14.35 Domicile A2
Avec J. Chazot.
- 16.45 De nos envoyés spéciaux (feuilleton)
1^{er} épisode.
Il fait froid à Stockholm.
- 17.15 Récré A2
- 17.50 Un DB de plus
- 18.10 Ma sorcière bien-aimée (série)
Etre ou ne pas être.
Tabatha et Adam regardent la télévision...
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.10 Actualités régionales de FR3
- 19.35 Maguy (série)
En avant l'annésique.
Maguy a un trou de mémoire dont Georges fait les frais.
- 20.00 Journal

- 10.40 Le chemin des écoliers
- 12.00 En direct des régions
- 13.00 Astromatch
- 13.30 La vie à plein temps
- 14.00 Océaniques
- 15.03 Histoire de France
La tragédie de Courrières.
- 15.30 La révolution romantique
La nuit.
- 16.15 Paul-Emile Victor ou la mémoire des pôles
Lutte clandestine.
- 16.40 Cherchez la France
- 17.03 Face aux Lancaster (série)
Dernier épisode.
- 17.30 Amuse 3
- 18.30 Studio folies (feuilleton)
Pleins feux sur la femme noire.
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Actualités régionales
- 19.55 Il était une fois la vie
- 20.04 La classe
- 20.35 Guillaume Tell (série)
La poupée.
- 20.57 Jeu de la pomme

- 16.10 Hilfsorganisationen
- 16.55 1, 2 ou 3
- 17.40 Gutenacht-Geschichte
- 17.50 Lassies neue Freunde
- 18.15 Karussell
- 18.55 Actualités régionales
- 19.30 Téléjournal - Sport
- 20.05 Fyraabig
- 21.00 Hommes, science, technique
- 21.55 Téléjournal
- 22.10 Le thème du jour
- 22.25 Pour la fête de Saint-Nicolas serbo-orthodoxe
- 22.30 Spuren im Sand
Film de J. Ford.
- 24.00 Soirée à Vienne

ARD Allemagne 1

- 14.50 Die schöne Otero
- 15.50 Téléjournal
- 16.00 Vorhang auf, Film ab
- 17.45 Téléjournal
- 17.55 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Anastasia
- 21.45 Plusminus
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Sport
- 23.30 Jede Frau braucht einen Engel, film

ARD Allemagne 2

- 14.30 Mutter Teresa: die Stimme
Film de B. Rondi.
- 16.30 Loisirs
- 17.00 Informations régionales
- 17.15 L'illustré-télé
- 17.45 Ich heirate eine Familie
- 19.00 Informations
- 19.30 Journal de l'étranger
- 20.15 Ein Fall für zwei
- 21.15 Showfenster
- 21.45 Journal du soir
- 22.10 Aspects
- 23.10 Les rues de San Francisco
- 23.55 Die Freunde
von Eddie Coyle, film

ARD Allemagne 3

- 18.00 Die Curiosity-Show
- 18.25 Dessin animé
- 18.33 Les aventures de Lassie
- 19.00 Journal du soir
- 19.30 Cuisine internationale
- 19.45 Fern vom Garten Eden
- 20.15 Hommes et routes
- 21.00 Actualités
- 21.15 La scène culturelle
- 21.45 Echange de propos
- 22.30 Der Rattenfänger von Hameln

Suisse italienne

- 16.05 Rivediamoli insieme
- 17.45 Per i più piccoli
- 17.55 Per i ragazzi
- 18.20 I tripodi
- 18.45 Telegiornale
- 19.00 Il quotidiano
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Centro
- 21.35 Gli occhi dei gatti
- 22.35 Turno di notte

RAI Italie 1

- 7.15 Uno mattina
- 9.35 Occhi al superocchio
- 10.40 Intorno a noi
- 11.30 La tata e il professore
- 12.05 Pronto... è la RAI?
- 13.30 Telegiornale
- 14.15 Il mondo di quark
- 16.00 Il fiuto di Sherlock Holmes
- 16.50 Sandokan
- 17.55 Oggi al Parlamento
- 18.05 Ieri, oggi, domani
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Il colosso di Rodi
Film di S. Leone.
- 24.00 TG 1-Notte
- 0.15 Panorama internazionale

SKY CHANNEL

- 13.05 Another world
- 14.00 Swatch fashion TV-FTV
- 14.30 City lights
- 15.00 Transformers
- 15.30 Skippy
- 16.00 Week-end
- 17.00 The DJ Kat show
- 18.00 Batman
- 18.30 Hogan's heores
- 19.00 The Paul Hogan show
- 19.30 Land of the giants
- 20.30 Big valley
- 21.30 The deadly Ernest
horror show
- 23.15 Ask Dr. Ruth
- 23.40 Dutch football

- 5.55 Café complet
- 6.00 Flash-Infos neuchâtelois
- 6.45 Infos neuchâteloises
- 7.00 Infos SSR
- 7.15 Météo
- 7.30 Flash-Infos neuchâtelois
- 8.00 Flash-Infos SSR
- 8.15 Revue de presse
- 8.45 Naissances
- 9.00 Ouvert le matin
- 10.00 Claire à tout faire
- 11.00 Flash-Infos SSR
- 11.30 Déjeuner-show

Journal du soir

Le journal du soir de RTN 2001 est un must. Bulletin, développements, invités, rien ne manque. Dès 18 h 30.

- 12.15 Infos neuchâteloises
- 12.30 Dédicaces
- 14.00 Flash-Infos SSR
- 14.30 Phase deux
- 16.00 Flash-Infos neuchâtelois
- 17.00 Flash SSR
- 17.05 Memento cinéma
- 17.10 Hit parade
- 18.05 Météo
- 18.30 Journal du soir
- 18.57 Régional news and events
- 19.15 Magazine des églises
- 20.00 A voz de Portugal
- 21.00 Fréquence folie
- 22.30 Infos SSR
- 23.00 Musique de nuit

La Première

- 9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5.
- 12.30 Midi première. 13.15 Interactif. 14.30 Melody en studio.
- 15.35 Animatement vôte. 16.05 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition avec B. Favre. 17.50 Cause, commune. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Label suisse. 20.30 Jusqu'aux oreilles. 22.40 Relax.

Espace 2

- 9.05 C'est à vous; l'invité. 9.30 Radio éducative. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public. 12.05 Musimag. 12.55 Fraternoël. 13.35 A suivre. 14.05 Suisse musique. 16.05 Silhouette. 16.30 Cadences 16/30. 17.30 Magazine 87. 18.32 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 Le concert du vendredi. 20.30 En direct.

Suisse alémanique

- 9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque; chants israéliens pour enfants, mères et pères. 14.30 Le coin musical. 15.00 Lecture. 15.20 Disques pour les malades. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 19.15 Sport-télégramme; so tont's im Kanton Solothurn. 20.00 Théâtre. 22.00 Express de nuit. 2.00 Club de nuit.

f.m France musique

- 6.30 Prélude. 7.07 Demain la veille. 9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Aide-mémoire. 12.30 Magazine international. 14.00 Jazz international. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Dictionnaire. 18.30 Le billet de... 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert. 22.20 Premières loges.

Fréquence Jura

- 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.10 D'une heure à l'autre. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Capitaine Hard-rock. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Memento/Sports. 19.00 Mini-tubes. 19.15 Faites vos jeux. 21.00 C3 ou le défi.

Radio Jura bernois

- 9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Nos vieux tubes. 10.30 Matinées Horizon 9. 12.15 Le coup de fil du Journal du Jura. Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 13.15 Interactif. 15.05 Musique aux 4 vents. 16.30 Microphage. 18.00 Journal RSR 1. 18.30 Bonne occasion auto/moto. 18.35 Magazine RJB. 19.00 Jazz panorama. 19.30 Les frustrés du micro.



A 20 h 05 Tell quel

Cadre au chômage: la révolte de Jean-Jacques. Jean-Jacques Jung fut dans les années 1970 un très grand professionnel de l'horlogerie, faisant vivre toute une région du Jura par ses talents de vendeur. Mais la crise l'a frappé de plein fouet.
Photo: Jean-Jacques Jung. (tsr)



A 20 h 30 Intercontinents

Ce soir: Espagne-France et Angleterre-Corée. Avec la participation de Pierre Perret, Francis Perrin, Richard Clayderman, Michel Platini (sous réserve), Richard Anconina (sous réserve).
Photo: Richard Clayderman. (tsr)



A 20 h 30 Bonjour Maître

7^e épisode. Avec Georges Wilson, Gabrielle Forest, Aurore Clément, etc. Gérard ne peut plus supporter sa vie avec Eliah, sa femme. Il décide de divorcer.
Photo: Aurore Clément et Georges Wilson. (a2)



A 21 h Guillaume Tell

Dernier épisode. Renaissance. L'empereur est à l'article de la mort. Gessler en profite pour se nommer protecteur du royaume contre Tell.
Photo: Will Lyman. (fr3)

- 20.35 Crime story (série)
La guerre des bookmakers. Le big-boss d'une puissante organisation criminelle de la ville veut reprendre à tout prix un florissant réseau de paris clandestins.
- 21.20 Carabine FM
Avec C. Loeb.
- 21.50 Bonsoir
Maurice Béjart: vous avez dit Béjart?
- 22.50 TJ-nuit
- 23.05 Courants d'art
- 23.30 Itchy Fingers
Au Festival de Montreux 1987.

- 22.40 Le joyau de la couronne
Les tours du silence.
- 23.35 Journal
- 23.47 La Bourse
- 23.50 Rapido
Avec Fabulons Thunderbirds et Omar and the Howlers.

- 21.25 Apostrophes
A la table d'hôte. Avec G. Blanc, R. Buren, J. Verroust et M. Partoureaux, P. Coste, C. Sand, M. Toussaint-Samat, F. Woutaz.
- 22.45 Journal
- 22.55 Une vie de chien
Film de C. Chaplin (1918).
Le Kid
Film de C. Chaplin (1921).
0.20 Entrez sans frapper

- 21.35 Thalassa
Robinson et les requins
- 22.20 Journal
All that jazz.
- 22.40 Cent ans de jazz
All that jazz.
- 23.35 Musiques, musique
Sonate en quintette, de D. Zelenka.
- Demain à la TVR**
8.55, 11.15, 12.00, 12.25 et 12.55 Ski (Chaîne alémanique).
11.05 Empreintes
11.20 Imédias
11.50 Ecoutez voir
12.20 Cinéstar
12.45 TJ-midi
13.05 Starsky et Hutch
13.55 Temps présent
14.55 Les volcans pour passion

À PROPOS

Très tard mardi soir (22 h 50!), comme si le sujet n'était pas à voir par des enfants, la TV romande nous a présenté un reportage de Simon Edelstein et de Georges Glatz, «Les oubliés de la prospérité». Connaissant l'ampleur du sujet, et peut-être les limites de l'ouvrage, l'un de nos magazines TV dominicaux ajoutait prudemment «... une approche de la pauvreté en Suisse». Ce en quoi il avait mille fois raison, car, pour ceux qui n'auraient même qu'une connaissance partielle du thème, l'impression finale est plutôt critique. Les journalistes sont restés non pas à la surface, mais même au-des-

Les «laissés-pour-compte»

sus! Etait-ce voulu? Je n'en serais pas surpris. Dans les interrogations radiophoniques (verbe volant!), les journalistes se livrent tels qu'ils sont, critiques, incisifs, insolents parfois! Mais, quand il s'agit de paroles accompagnant des images, attention! D'où une réserve, qui ne paraît plus qu'un pâle reflet des réalités exposées, nombreuses preuves à l'appui, par le mouvement populaire des familles, par la Confédération romande du travail, par les syndicats ouvriers, par la CORAS (confédération romande de l'action sociale), cette dernière ayant justement discuté des «nouvelles pauvretés» lors de sa réunion à Delémont le 18 avril 1985. Oui, il y a bel et bien 400.000

personnes en Suisse, «exclue du mode de vie prévalant dans leur société», pour reprendre la définition officielle de la CEE. Cela nous donne une personne sur 16, alors que la proportion serait d'une sur sept aux Etats-Unis, voire d'une sur cinq en France. Les sociologues de tout poil s'unissent pour proclamer l'effet paupérisant de la société de croissance. La société devra corriger les trop grandes différences entre ceux qui ont le bon métier, qui travaillent dans la bonne usine, dans la bonne région, etc... et les «laissés-pour-compte», victimes des situations inverses. Les cinq exemples choisis par les auteurs ont au moins le

mérite de sensibiliser ceux qui croient le Paradis copié sur la Suisse! Non! Beaucoup de salariés, dont une majorité de femmes, n'arrivent aux 2000 francs mensuels, des gens (avec quatre enfants) tombés dans les dettes crévent leur plus belles années à les rembourser, d'autres (ou les mêmes) sont matériellement empêchés de faire soigner leur denture, de changer leurs lunettes! Elle nous restera, l'image de ce vieux couple, réduit à la seule AVS: mutisme, résignation, sous le beau verset biblique: «Je suis avec vous tous les jours.» Il faudra que notre TVR revienne au sujet. André Richon

À VOIR

Charlot génial vagabond dans deux films

Pour célébrer avec quelque avance le dixième anniversaire de la disparition de Charlie Chaplin, mort à Vevey dans la nuit de Noël 1977, Claude-Jean Philippe nous a offert depuis un mois en «Ciné-Club» sur A2 quelques-uns des plus grands films de celui qui fut au cinéma un auteur complet, à la fois dialoguiste, scénariste, interprète, monteur et musicien. Dans «Une vie de chien», inédit à la télévision, et le fameux «Kid», le metteur en scène

incarne ce génial vagabond de Charlot auquel il s'identifia et qu'il hissa à la hauteur d'un mythe. Lorsqu'il tourna «Une vie de chien» en 1918 (l'histoire d'un gentil cabot bâtard qui sauve son propriétaire d'adoption de la misère en volant pour lui saucisses et portefeuilles), Chaplin, âgé de 29 ans, était loin d'être un inconnu aux Etats-Unis. Cet enfant de la balle d'origine britannique était venu s'y fixer

définitivement depuis quatre ans et il avait amassé un confortable paquet de dollars avec la centaine de très courts métrages qu'il avait tournés pour diverses compagnies. Après ce succès, son frère Sydney avait négocié pour lui avec la First National un contrat de huit films pour la somme, fabuleuse à l'époque, de 1 million 75 000 dollars. Le contrat lui laissait en outre une totale liberté d'expression. Aussi Chaplin put-il construire

son propre studio, où il devait tourner cette «Vie de chien» qui marque ses débuts en tant que producteur. Le «Kid», lui, fut tourné trois années plus tard, en 1921. Dans ce film très tendre, Charlot a adopté un petit garçon (kid signifie gosse en américain) abandonné par sa mère. Pour subvenir à ses besoins, il s'est fait vitrier. Pour que l'entreprise de son papa prospère, le gamin casse les carreaux du quartier en dépit des policiers qui le guettent. (A2, 22 h 55 - ap)

Elle assure, La Bâloise!

Nous l'avons souvent dit, 1986 a été une bonne année pour les compagnies d'assurances. Le groupe La Bâloise n'échappe, heureusement, pas à la règle et les bénéfices sont importants dans les trois secteurs, soit: La Bâloise, Compagnie d'Assurances, La Bâloise-Vie et les sociétés filiales à l'étranger. En revanche, et là non plus pas d'exception à la règle, les titres du Holding ont subi un méchant revers...

La situation économique favorable des pays européens les plus importants pour La Bâloise ont permis à cette dernière de boucler l'exercice très confortablement. Malgré la forte baisse du renchérissement

qui a limité la croissance des primes.

L'an dernier, le nombre et la dimension des gros sinistres ont fortement augmenté, même si la compagnie est restée à l'abri de véritables catastrophes. En 1987, les inondations, dont la facture nationale s'élève à plusieurs milliards de frs, ne devraient pas perturber davantage le résultat.

35,3 MILLIONS DE BÉNÉFICE NET

Les recettes de primes consolidées ont augmenté de 11% en 1986 (3375 millions) et devraient atteindre 9% cette année (3700 millions). Le bénéfice net quant à lui

s'établit à 35,3 millions de frs pour 31,3 en 1985. Les placements en capitaux ont augmenté de près de 1,5 milliard de frs et atteignent fin 1986 14,7 milliards de frs!

Pour le Holding, le bénéfice s'est monté à 12,1 millions et a permis la distribution d'un dividende brut de 19 frs par action et par bon de participation.

PAR SECTEUR

La Bâloise Compagnie d'Assurances a connu un taux de croissance de 5% en 1986. Taux qui devrait être le même en 1987. Le total des primes au propre compte de la Bâloise s'est élevé à 1,1 milliard de frs. La charge des sinistres (825 millions) la participation des assurés aux excédents (21 millions) et les frais (333 millions) débouchent sur un résultat technique négatif de 60 millions de frs. Résultat largement compensé par les revenus des placements de capitaux et autres revenus, d'un montant de 190 millions de frs.

Pour La Bâloise-Vie la progression était en 1986 de 12% et devrait tomber à 10%. Le total des primes au propre compte de la compagnie est de 1 milliard, alors que les prestations se sont élevées à 594,2 millions. Les frais ont atteint 192,5 millions de frs alors que l'augmentation des réserves techniques est passé à 582 millions de frs. Nous en resterons là dans la description de ce compte relativement compliqué, qui dégage un bénéfice global de 161 millions de frs.

ET L'ÉTRANGER?

En 1986, les filiales à l'étranger ont rapporté 1,14 milliard de frs de primes brutes, pour un bénéfice net de l'exercice de 11,4 millions. Dans ces filiales, la Deutcher Ring tient une large place, avec 777 millions de primes brutes dont plus de 2/3 pour la compagnie Vie. Une hausse des revenus sur les capitaux a en particulier contribué à augmenter le bénéfice total de cette compagnie de 27 millions pour atteindre 265 millions de frs. Le versement d'un dividende de 16% a du reste été permis.

Mercator, à Anvers, a connu une croissance de 7%. Cette compagnie dont La Bâloise possédait depuis 1984 une participation



Un emblème porté bien haut!

minoritaire est passée sous son contrôle en 1986.

FAUSSE RÉGRESSION

En France la filiale La Bâloise a vu ses primes régresser de 2%, ceci par une pratique du marché qui veut que l'on ne comptabilise les affaires Transport que l'année suivante. Il manque donc les primes relative à cette branche. Sans cela, la progression aurait été de 6%.

En Autriche, la Bâloise compte une filiale à Vienne. La croissance a été particulièrement élevée en 1986, avec 11% pour le secteur choses et 15% pour la Vie. Le total des primes s'élevant à 55,6 millions de frs.

La filiale Espagne, la Compania Vascongada a connu une réussite tout à fait remarquable avec une augmentation de recette des primes de 20%! Mais freinons là tout optimisme béat, cette augmenta-

tion en pesetas doit tenir compte de l'inflation. Ce qui ramène la croissance à 8%.

PRÉSENCE RENFORCÉE

Les résultats excellents de l'ensemble des affaires se poursuivront en 1987, nous l'avons vu. La progression sera notamment influencée par deux compagnies acquises ses derniers mois, soit la Levante à Gènes et l'Erpin à Madrid, avec un encaissement global de plus de 90 millions de frs. Cette importante compagnie suisse renforce ainsi sa présence en Italie et en Espagne.

Signalons enfin que La Bâloise possède des participations auprès d'Orion AG à Bâle, de Compagnia Tirrena à Rome, de Bâloise-Atlantica à Sao Paulo, de Ecuatoriano-Suiza à Guayaquil, de Peruano-Suiza à Lima, de la Union à Caracas et de Saudi United à Alkhabar.

J. H.

Un peu de monnaie ?

On ne s'émue plus!

Le marché des devises, si il contrarie le monde économique, n'en transforme pas moins les observateurs en «vieux blasés». Une fois de plus cette semaine, le cours du dollar a battu son record-plancher, sans que l'opinion ne se soulève.

Pourtant, après ce record du mardi 15 décembre, à Fr. 1.317, le marché s'était réveillé avec une poussée d'ordre technique due aux ajustements de position pour la fin de l'année. Et le billet vert avait repris près de 2 centimes. Pour replonger hier matin...

Le marché particulièrement étroit s'inquiète de l'absence de commentaires de la part de Washington. Alors que la ratification de l'accord budgétaire américain avait dû intervenir hier, les micros sont restés cois. Ce manque de mouvements de la part de Reagan a rendu les courtiers très pessimistes.

JUDAS, LE DOLLAR

Grosse variation cette semaine, en dépit d'un nombre de transactions limité. Hier, la monnaie américaine touchait à nouveau le fond, après avoir bondi à 1,3345 mercredi. Elle s'échangeait hier en fin de matinée à 1,317.

KAISER DEUSCHE MARK

La Banque centrale allemande est intervenue cette semaine, mais pas pour protéger le dollar. Pour freiner la grimpe du Deutsche Mark. Ce qui ne fait du reste pas l'affaire des Suisses! Le DM cotait hier au cours interbanques 81,22-81,34.

L'EMPEREUR YEN

Encore un record, celui du cours yen/dollar: 126,3, historique! Contre le franc suisse, le yen s'échangeait hier à 1,042 - 1,0445.

BANNI LE FRANC FRANÇAIS

Dernier cours hier, 23,96-24. Le franc français ne devrait pas s'améliorer d'ici la fin de l'année, puisque aucune rencontre du SME n'est prévue. Il y a de la dévaluation dans l'air à la rentrée!

L'EX-QUEEN STERLING

A 2,426-2,4295, la livre ne flambait pas hier. Ce recul est dû à la chute du prix du pétrole qui est tombé à 16 dollar le baril.

Une ombre au tableau...

Cotée en bourse depuis plusieurs années, La Bâloise possède un capital de 40 millions en actions nominatives et un autre de près de 30 millions de frs en bons de participation.

La dernière augmentation de capital date du mois d'octobre, avec l'émission de 23 000 bons de participation au prix de souscription de 3275 frs. Inutile de préciser ici que les investisseurs qui sont entrés sur la marché à ce prix n'ont pas réalisé la meilleure affaire de leur existence!

Au cours d'hier, le bon de participation s'échangeait à 1700 frs, après une cotation maximale de 3275 frs le 6 janvier dernier. Le minimum ayant été atteint le 4 décembre dernier, à 1500 frs.

La nominative n'a certes pas progressé en cette fin d'année, mais elle n'a surtout pas subi la chute de son collègue, le bon de participation. Cotée hier à 1600 frs, elle n'a jamais dépassé 1950 frs (le 14 octobre). Son cours le plus bas restant à 1425 frs, le 11 novembre 1987. (jh)

Source: Datastream



Variations «recontrôlées» des bons de participation

L'amplitude et la volatilité des marchés boursiers se sont réduites, sans que les incertitudes économiques et monétaires se soient quelque peu estompées. Il s'en faut même de beaucoup. L'économie américaine vit de sa dynamique actuelle (reculant des risques de surchauffe et donc d'inflation dans certains secteurs) et de ses contradictions (pouvant dans le futur confirmer un ralentissement inévitable de son activité et, par voie de conséquence, de l'économie mondiale).

D'un côté, les ventes au détail pour les mois de septembre et d'octobre ont été réajustées considérablement à la baisse, la consommation s'avère en-deçà des prévisions et, finalement, last but not least, la croissance réelle du PNB (produit national brut) américain est également revue vers le bas pour le quatrième trimestre 87. Résultats effectifs et estimations desquelles devrait découler une contraction de la demande des biens de consommation courants et des importations.

De l'autre, une capacité d'utilisation industrielle et minière de 81,7% au mois de novembre (le meilleur résultat atteint depuis les 81,8% d'août 84) démontre la vigueur existante de certaines branches industrielles. A cet égard, certains secteurs tournés vers l'exportation devraient «tirer» la demande globale réelle américaine en 1988 (tout au moins au premier

semestre), et pallier ainsi une diminution probable de la consommation intérieure (des biens de consommation non durables et durables) ainsi que la demande en biens d'équipement émanant de firmes américaines.

La chronique boursière de

Philippe REY

A titre d'exemple, le taux opérationnel de la capacité de production de métaux primaires tels que l'acier et le fer s'est élevée à 87,9% contre 71,9% en novembre 86, prouvant, ipso facto, qu'une partie de l'industrie de base américaine a retrouvé une certaine compétitivité (grâce non seulement à un dollar déprécié, mais surtout à des efforts de restructuration draconiens qui lui permettent de lutter efficacement contre des concurrents indésirables leur propre monnaie au billet vert).

Toutefois, comme nous l'avons constaté à maintes reprises, cet effort demeure encore globalement insuffisant pour remédier à d'autres carences industrielles. A tel point que le secteur hydraulique, par exemple, ne pourrait pas exister sans l'importation de produits étrangers.

Le réveillon américain

Dès lors, la chute du dollar ne peut que conduire à une hausse de prix des biens importés exerçant un quasi monopole ou se trouvant dans une situation oligopolistique sur le marché domestique américain.

En outre, sachant que le prix du pétrole brut américain tend peu à peu vers un point mort d'exploitation, son extraction devient inintéressante, de sorte qu'il devient plus avantageux de l'acheter à l'étranger, renforçant par ce canal la valeur des importations. A court terme, il paraît vraisemblable qu'aucune amélioration notable en valeur ne va se faire sentir sur le déficit de la balance commerciale américaine. D'ici à la fin du premier trimestre 1988.

Le dollar devrait donc poursuivre une tendance baissière. A ce stade de réflexion, on doit de nouveau s'interroger sur le véritable but des autorités politiques et monétaires américaines (pour autant cependant qu'il n'y ait pas de dissensions entre elles), dont la marge de manœuvre demeure de toute façon très étroite. Décidées à combattre l'inflation, les autorités monétaires américaines avaient resserré leur politique, plus particulièrement cet automne, avant d'être «trahies» par les autorités monétaires japonaises et alleman-

des, qui avaient également rehaussé leurs taux d'intérêt, engendrant par cette escalade le krach de Wall Street.

A LA CORBEILLE



Maintenant, elles sont décidées à éviter une récession économique chez elles (c'est du moins l'objectif avoué de l'administration Reagan) tout en voulant juguler une recrudescence trop forte de l'inflation. La question est de savoir quelle est leur véritable faculté de mouvement dans ces conditions, sans influencer trop fortement sur le dollar.

En réalité, le dilemme auquel sont confrontés les Etats-Unis les mène inévitablement vers une récession. Il ne faudrait tout de

même pas oublier qu'après cinq années de croissance par la consommation, essentiellement, ayant profité aux autres nations occidentales, un ralentissement économique, voire une brève récession, paraissent tout à fait normaux. L'exercice d'équilibre auquel se vouent les Américains comportent deux situations extrêmes:

1) Soit le choix de laisser «glisser» convenablement leur monnaie en évitant d'actionner leur taux d'intérêt trop brusquement vers le haut et en réduisant «parcimonieusement» leur déficit budgétaire, afin d'éviter une récession chez eux tout en l'exportant chez les autres, si le billet vert devait baisser exagérément, pénalisant ainsi les pays exportateurs étrangers à monnaie forte. Un dollar trop faible peut aussi raviver l'inflation importée qui, ajoutée à une politique monétaire trop accommodante, risque de faire dérapier le taux d'inflation.

2) Soit la défense des parités monétaires actuelles en agissant directement sur les taux du marché monétaire et en restreignant leur politique d'open market, auquel cas une fermeté trop rigide risquerait de freiner rapidement la vigueur présente de l'économie américaine. Une montée des taux trop rapide pénaliserait assurément la demande intérieure américaine.

Une certitude: les pays créanciers envers les USA ne vont pas complaisamment financer les déficits américains en supportant une dévaluation trop erratique du billet vert. C'est pourquoi, une légère reprise des taux d'intérêt américains me paraît inévitable. Ils ont du reste rattrapé progressivement une partie du chemin perdu depuis l'extrême tension prévalant juste avant la crise financière.

Face aux incertitudes régnant aujourd'hui, aucun fondement ne justifie d'entrer à nouveau sur la bourse américaine, quand bien même, une bonne nouvelle peut engendrer une vive réaction des marchés boursiers. Eventualités déjà évoquées dans ces colonnes dernièrement. Quand cela peut-il se produire? N'oublions cependant pas que les bourses sont des marchés d'anticipation et qu'elles devraient donc aujourd'hui plutôt escompter une dégradation de l'économie réelle mondiale. Le passage de l'année 87 à l'an 88 s'avère périlleux, plus spécialement pour les Etats-Unis qui portent tout ou partiellement sur leurs épaules leur surconsommation. Espérons que l'an neuf commencera par un dîner de réconciliation et de concertation entre les Sept et que ces derniers pourront se souhaiter bonne année en évacuant l'hypocrisie qui se fait malheureusement trop fréquente par les temps qui courent.

Sommaire

- **Poster du Volleyball-Club La Chaux-de-Fonds** page 39
- **Echec et mat à la quinzaine** page 40
- **Stephen Roche, le No 1** page 42
- **Les tests auto** page 43

La rançon de la gloire pour Pirmin Zurbriggen et Peter Müller

Lire en page 40

SPORT hebdo

L'Impartial LA VOIX D'UNE RÉGION

Droit au but

Un championnat explosif...

Le championnat d'Italie de football, défini par beaucoup comme le plus beau du monde, semble plutôt être le plus... explosif, et ce au propre comme au figuré.

Désormais, les joueurs n'ont plus peur de leurs adversaires, mais bien des inconséquents qui, tous les dimanches, s'amuse (comme c'est intelligent!) à lancer pétards et objets divers sur les pelouses.

La santé des footballeurs italiens est menacée. Tour à tour ces dernières semaines, Renica (Napoli), Sanguin (Cesena) et Tancredi (Roma) ont dû quitter le jeu pour recevoir des soins.

Ces incidents, en plus de ternir encore un peu plus l'image du sport, faussent le déroulement normal de la compétition.

En effet, selon la pratique de la commission de discipline de la Federcalcio, le club organisateur est responsable de ses tifosi et doit, par conséquent, assurer la sécurité

des équipes.

C'est pourquoi le juge Barbé, président de la commission susmentionnée, a déjà dû modifier le résultat de deux matchs lors de cette saison.

Tout d'abord, Pisa a perdu le bénéfice de son succès face à Napoli (1-0) en raison de la blessure de Renica, puis il en a été de même pour la Juventus face à Cesena (2-1) en raison de la blessure de Sanguin.

Dans les deux cas, l'équipe du joueur blessé a récolté une victoire par forfait sur le score de 2-0.

Et tout semble indiquer que le verdict sera identique pour le match Milan-Roma (1-0) de dimanche dernier. A cette occasion, Franco Tancredi, gardien de la Roma, a été atteint par deux pétards

Tancredi a été jeté au sol par la puissance des détonations et il a perdu connaissance pendant une heure. Il a aussi été paralysé des deux jambes pendant un quart

d'heure et il a subi un bref arrêt cardiaque.

Face à cette inadmissible escalade de la violence, les autorités du monde sportif ont réagi. Le président de la fédération, M. Antonio Matarrese, a demandé d'urgence une audience au ministre de l'intérieur, M. Amintore Fanfani.

L'Etat italien devra-t-il intervenir pour faire respecter l'ordre dans les stades? En tout état de cause, ces multiples incidents ne sont pas de très bon augure avant le Mondial de 1990.

On peut légitimement se demander si le sport n'est pas en train de courir à sa perte. Comme l'ont déjà relevé certains journaux italiens, le meilleur buteur du championnat risque bien d'être... le juge Barbé! A force de prononcer des 2-0 par forfait, il va finir par devancer les Polster, Elkjær, Boniek, Altobelli et autres Rush dans la hiérarchie des « canonieri ». Triste.

Laurent Wirz



L'«après-Crans-Montana» n'a pas laissé beaucoup de temps à Pirmin Zurbriggen (notre photo Mæder) comme à Peter Müller. Si ce dernier a dû se faire opérer au coude droit, Zurbriggen n'est pas non plus parti en vacances. Ils ont tous les deux pensé à leur prochaine saison et ont... beaucoup travaillé pour les sponsors.

Alain Prost figure parmi les plus grands pilotes de tous les temps



Double champion du monde, recordman des victoires en Grand Prix, Alain Prost s'est confié à Laurent Wirz. Résident en Suisse, à Yens, le pilote français songera sur tout cet hiver à se reposer et à pratiquer le golf, sa grande passion. Car Prost a décidé de courir encore deux ans. (photo Henry)

Lire en page 36



Joao Havelange, président de la Fédération internationale de Football Association

«JE NE SUIS PAS UN DICTATEUR»

Lire en pages 35

NOTRE PROCHAIN

SPORT hebdo

L'équipe de Sport Hebdo s'accordera une trêve durant les fêtes de Noël et de Nouvel-An. Ainsi, notre prochain supplément paraîtra vendredi 15 janvier 1988.

La nouvelle PEUGEOT 405



4 versions avec moteur de 1580 cm³ / 76 ch ou 1905 cm³ / 107 ch. Testez-les vite chez nous! P.ex. la Peugeot 405 GL, Fr. 18 490.- ou la Peugeot 405 SRI, Fr. 23 950.-(III).

ENTILLES SA
Garage et Carrosserie

La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 42 42

Le Locle
☎ 039/31 37 37

PEUGEOT TALBOT Voità des Automobiles

405
Un talent fou.

Jamais la technique ne fut plus séduisante. FORD SIERRA.

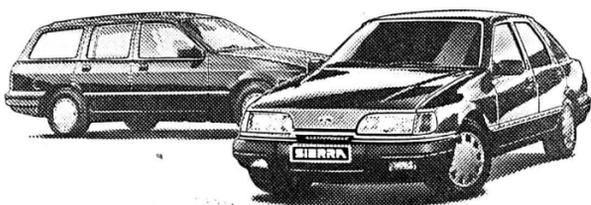
TRANSMISSION AUTOMATIQUE À 4 RAPPORTS

En option, la Sierra reçoit une boîte automatique à 4 rapports garantissant un pilotage simultanément dynamique et relax - tout en espaçant automatiquement les intervalles entre deux pleins d'essence!

Une boîte automatique à QUATRE rapports ménage automatiquement vos nerfs ET l'essence.



Les nouvelles Ford Sierra.



Jamais une technique aussi séduisante ne fut plus polyvalente. Que ce soit dans sa version «2 volumes» bien connue, dans la nouvelle exécution «3 volumes» de style classique ou dans son élégante variante «break», la Sierra séduit chacun! Entre autres par l'opulence de son équipement de série, dans chaque version.

Rarement la polyvalence n'a été aussi économique et aussi sûre... Le module électronique de gestion du moteur EEC IV traite jusqu'à 125 000 informations par seconde. Il garantit entre autres le brio et la sobriété du moteur à injection de 2l de la Sierra. En option, l'ABS commandé par ordinateur assurera la tenue de cap de votre Sierra en freinage d'urgence sur chaussée glissante.

... ni la sécurité plus confortable! Le soubassement sophistiqué, l'ample habitacle et le riche équipement vous donnent ce que vous cherchez: le confort cossu que vous aimez savourer à domicile!

Sierra 2,0i à partir de fr. 18990.-



LA SÉDUCTION DE LA TECHNIQUE.

GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, ☎ (039) 26 81 81, Léopold-Robert 92.

Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, ☎ (038) 25 83 01.

Le Locle: Rue de France 51, ☎ (039) 31 24 31

Boudry: Garage Inter, Claude Krattinger, route des Addoz 64 - **Fleurier:** Robert Basset, Garage + Transports - **Les Geneveys s./Coffrane:** Garage Nappez Frères - **Le Noirmont:** Mercier et Sester, Garage Rio - **Saint-Imier:** Garage Mérijà SA, J. Dellenbach - J.J. Furrer, 24, rue de Châtillon.

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

68

Mary Higgins Clark Un cri dans la nuit

Roman

Traduit de l'américain par Anne Damour
Droits réservés Editions Albin Michel et Sciaky presse, Paris

On voyait des pousses vertes poindre dans les champs boueux. Se hasardant hors du poulailler, les poussins exploraient leur territoire. Les cocoricos triomphants des coqs éclataient derrière la grange, derrière l'étable, derrière l'écurie. L'une des poules avait choisi de couvrir ses œufs dans un coin de l'écurie.

«Depuis quand as-tu mal au dos, Jenny? Désires-tu consulter un médecin?» Erich avait un ton tendre et soucieux.

«Non, cela va passer tout seul. Ce n'est pas la première fois.» Elle avait un peu souffert du dos durant ses grossesses précédentes.

Quelqu'un leur emboîta le pas. Mark. Jenny ne l'avait plus revu depuis le fameux soir.

«Bonjour, vous deux», dit-il. Il avait l'air naturel. Rien dans son attitude n'indiquait qu'il était en train de penser à l'épisode du dîner.

«Reste une minute pour regarder mes filles sur leurs poneys», le pria Erich.

Tina et Beth avaient fait de rapides progrès ces dernières semaines. Jenny sourit involontairement en les voyant bien droites sur leurs montures, la mine réjouie, tenant les rênes avec un sérieux imperturbable.

«Elles sont parfaites», déclara Mark. Deux futures excellentes cavalières.

– Elles adorent ces bêtes.»

Erich partit mener l'un des poneys par la bride.

«Je n'ai jamais vu Erich aussi heureux. Il montrait leurs photos à tout le monde chez les Hanover, hier soir. Emily a beaucoup regretté que vous n'ayez pu venir.

– Que je n'aie pu venir? répéta Jenny. Que je n'aie pu venir où?

– A la soirée des Hanover. Erich a dit que vous ne vous sentiez pas suffisamment en forme pour vous y rendre. Avez-vous vu un médecin? Je vous ai entendu faire allusion à votre dos. Et ce moment de défaillance,

l'autre soir, Jenny. Était-il inhabituel ou êtes-vous sujette aux évanouissements?

– Je ne m'évanouis jamais. Et je vais bientôt aller voir un médecin.»

Jenny sentit plutôt qu'elle ne vit Mark la dévisager. Elle n'en fut pas gênée, pourtant. Malgré les conclusions qu'il avait pu tirer de son supposé statut de veuve, et de la prétendue visite de Kevin, il ne l'avait pas condamnée.

Devait-elle lui dire qu'elle n'était pas au courant de la soirée donnée par Emily? A quoi bon? Erich les avait laissés seuls en sachant pertinemment que Mark en parlerait à Jenny. Il veut que je l'apprenne, se dit-elle. Pourquoi? Pour lui faire de la peine, pour la punir, pour les racontars autour du nom des Krueger? Que savaient les gens au juste? Emily n'avait sûrement pas manqué de raconter la visite du shérif à sa famille et à ses amis.

Si Erich avait l'impression que les gens jugeaient qu'il s'était trompé et le prenaient en pitié, il devait être furieux. Elle se souvint de sa colère le jour où Elsa avait insinué qu'il avait taché le mur.

Erich était un maniaque de la perfection.

Au moment où Mark s'appretait à partir,

Erich lui cria, «A ce soir.» Ce soir? se demanda Jenny. Une autre soirée? Un rendez-vous de travail? De toute façon, elle n'en saurait rien.

Une fois à terre, les enfants coururent vers elle. «Papa va bientôt monter Baron avec nous, dit Beth. Tu ne veux pas faire du cheval avec nous, Maman?»

Joe rentra les poneys à l'écurie. «A bientôt, madame Krueger», dit-il. Elle était bien sûre qu'il ne l'appellerait plus jamais Jenny.

«Viens, chérie.» Erich la prit par le bras. «N'est-ce pas que mes princesses se débrouillent superbement?»

Mes princesses, mes filles, mes enfants. Pas nos, seulement mes. Quand cela avait-il commencé? Jenny se rendit compte qu'elle était purement et simplement jalouse. Mon Dieu, pensa-t-elle. Je ne dois pas me rendre malade avec ça. Le bonheur des enfants est la seule chose positive dans ma vie en ce moment.

Une voiture s'engagea dans l'allée au moment où ils atteignaient la maison. Une voiture munie d'un gyrophare. Le shérif Gunderson.

Avait-il des nouvelles de Kevin. Elle se retint de courir, dissimula son anxiété.

(à suivre)

« Je ne suis pas un dictateur »

Joao Havelange président de la Fédération Internationale de Football Association

Trois-cent-cinquante mille kilomètres parcourus par an, une santé éblouissante et une activité débordante: Joao Havelange, Brésilien se réclamant de culture française, semble infatigable, malgré ses 71 ans. Et indéclinable à la présidence de la Fédération Internationale de Football Association. Réélu en juin 1986 pour la troisième fois à la tête de la Fédération internationale, où il avait succédé à Sir Stanley Rous en 1974, le président de la FIFA souhaite secrètement conduire le Brésil jusqu'à l'organisation de la Coupe du monde de 1994. Suprême honneur, même s'il s'en défend. A l'occasion du tirage au sort des éliminatoires de la Coupe du monde 1990, M. Joao Havelange a bien voulu se confier à l'AFP. Pour parler football, bien sûr, mais aussi de lui...

— Comment se porte le football mondial, 13 mois après le Mondial mexicain et trois ans avant le «Mondiale 90»?

«Très bien puisqu'on me demande souvent pourquoi la Coupe du monde n'a pas lieu tous les deux ans au lieu de quatre... Le football est en très bonne santé dans le monde entier et suscite toujours un intérêt immense. Exemple: le tirage au sort de samedi a été retransmis dans près de 30 pays...»

— Quand on connaît les difficultés économiques que rencontre le Mexique, ne regrettez-vous pas de lui avoir confié le Mondial 86?

«Non, Si c'était à refaire, je le referais. Je ne peux oublier la joie de ces milliers de spectateurs, disciplinés, qui ont apporté leur chaleur à toutes les équipes. Ce Mondial a été un grand succès sur tous les plans, mais notamment au niveau de la communication.»

— Où en est la préparation du «Mondiale 90»?

«Je suis très optimiste. Le comité d'organisation italien a déjà bien travaillé. On connaît les douze stades, deux seulement doivent être construits, à Turin et Bari. Le Mondial commencera le samedi 9 juin à Milan ou à Rome et se terminera le dimanche 8 juillet à Milan ou Rome. Au niveau

financier, le gouvernement italien vient de débloquer 400 millions de dollars. L'Italie a les capacités pour organiser une compétition parfaite, je ne me fais aucun souci.»

« JE QUITTERAI LA SALLE »

— Parlons maintenant de 1994. Trois pays restent en lice pour l'organisation: Etats-Unis, Brésil, Maroc. Vous êtes brésilien et sont-ils vraiment sur un même pied d'égalité, comme vous l'avez dit après votre récente rencontre avec M. Reagan?

«Tout d'abord, j'ai rencontré les trois chefs d'Etat, celui du Brésil en janvier, le roi du Maroc en mars et le président des Etats-Unis en novembre. Vous n'avez pas le droit de me poser une question ainsi. Qui suis-je? Je suis président de la FIFA et pas président de la Confédération brésilienne de football. Une fois le cahier des charges rempli, il appartiendra à une commission formée de cinq membres (tous européens) de rédiger un rapport sur chaque candidature, après avoir visité lesdits pays (en janvier le Brésil, en mars le Maroc et en avril les Etats-Unis). Ensuite c'est le comité exécutif de la FIFA, composé de 21 membres représentant tous les continents, qui

fixera son choix le 30 juin 1988. A ce moment-là, comme mon pays est en lice, je passerai la présidence à l'Irlandais Harry Cavan, premier vice-président, et je quitterai la salle. Alors soyez tranquille...»

— Mais en tant que Brésilien, ce serait un grand honneur pour vous de voir le Brésil désigné...

«Bien entendu, je serais très heureux, mais je vous répète qu'il ne m'appartient pas de dire oui ou non.»

— Que pensez-vous de l'avis de Pelé, qui a déclaré récemment que le Brésil n'était pas en mesure d'organiser cette compétition?

«C'est une opinion personnelle de M. Pelé. Il n'est pas de la FIFA, il n'appartient à aucune fédération.»

LE JAPON OU LA CHINE

— La candidature américaine a-t-elle plus de chance de réussir qu'il y a quatre ans?

«Le travail a été fait différemment cette fois. Les Américains s'intéressent beaucoup plus à l'opération qu'il y a quatre ans, j'ai pu le vérifier lors de ma visite à M. Reagan. Le président m'a dit qu'il serait très heureux d'avoir la Coupe du monde dans son pays. Comme tout le peuple américain. Mais cela ne veut pas dire que le vote interviendra en faveur des Etats-Unis...»

— Pour 1998, où en est-on en ce qui concerne la candidature française?

«Ce sera décidé en 1992. Si la France se présente, elle remplira toutes les conditions pour pouvoir organiser une Coupe du monde.»

— Et au-delà de 1998?

«Il nous faut avant tout absolument penser au Japon ou à la Chine pour 2002. Cela aurait une

importance capitale pour le football.»

— Juste un mot sur les JO. L'exemple du tennis, dont les joueurs pros iront à Séoul, pourrait-il amener la FIFA à modifier son règlement concernant le football?

«Tout d'abord, je dois féliciter M. Chatrier, le président de la Fédération internationale de tennis, d'être arrivé à faire revenir son sport aux Jeux Olympiques. En ce qui nous concerne, il n'y aura pas de changement (âge limite 23 ans) en raison de la diversité de nos compétitions. Le sommet pour nous ce ne sont pas les JO mais la Coupe du monde...»

— La violence qui déferle sur les stades et autour de ceux-ci vous inquiète?

«Il n'y a pas vraiment de voyous. C'est un problème d'ordre social dans certains pays. Nous ne sommes pas des policiers, c'est une affaire de gouvernement. La seule chose que nous pouvons apporter c'est un plus grand confort dans nos stades.»

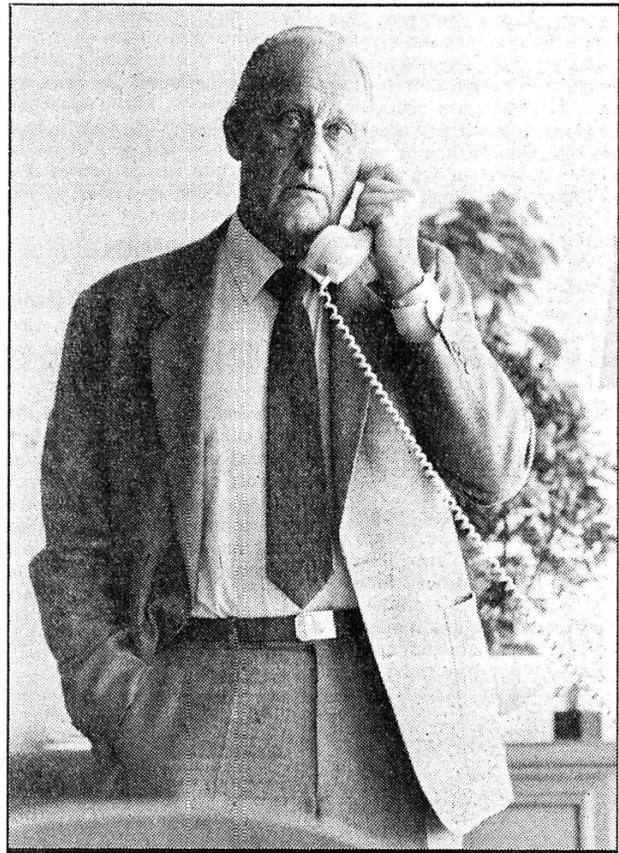
— Y a-t-il encore des stars pour vous?

«Il y aura toujours des vedettes dans le football. C'était Maradona au Mexique. En 1990, ce sera un autre joueur.»

OUI À UN NOUVEAU MANDAT

— Allez-vous solliciter un nouveau mandat en 1990?

«J'ai été élu en 1974 et ensuite trois fois reconduit dans mes fonctions par acclamation. Si on me demande de continuer en 1990, je l'accepterai à condition d'être en bonne santé. Sinon, je rentrerai à la maison. Si je suis en balance avec quelqu'un d'autre, je partirai aussi, car cela voudra



Joao Havelange préside la FIFA depuis 1974. (Photo Bahia)

dire que j'aurai mal travaillé auparavant.»

— Vous avez une sacrée santé, quel est votre secret?

«Je fais beaucoup de sport, surtout de la natation. J'ajoute que je ne bois pas, ne fume pas et que je respecte une hygiène de vie draconienne.»

— Avez-vous déjà pensé à votre successeur?

«Non, mais ce devra être un homme jeune (50 ans), passionné de sport et travailleur.»

— On vous accuse souvent d'être un dictateur?

«Quand on fait l'unanimité c'est un péril... Je ne suis pas un dictateur, je vous jure que je ne sors pas des stades et du règlement.»

Signal d'alarme tiré en Italie

Situation délicate à trois ans du Mondial

L'Italie s'interroge. A trois ans du coup d'envoi de la phase finale, le 9 juin 1990, les Transalpins se posent toutes sortes de questions sur l'organisation de la prochaine Coupe du monde, la première de l'après-guerre qu'ils accueillent sur leur territoire.

La situation actuelle de l'imposant appareil d'organisation n'est, il est vrai, guère reluisante, et les dirigeants du comité organisateur ne cachent pas une certaine appréhension à cinq mois de l'inspection officielle des membres de la Fédération internationale (FIFA).

Il n'y a rien de vraiment alarmant, mais cela pourrait le devenir sous peu si les retards actuels augmentaient encore, a récemment affirmé Franco Carraro, ministre du sport et du tourisme, et président du comité organisateur.

« NOUS DEVONS FAIRE ATTENTION »

Luca di Montezemolo, directeur de «Italia 90», partage sensiblement le même avis que son président: **L'appareil est bien lancé, mais nous devons faire très attention, car nous sommes actuellement en retard dans tous les domaines, transports, hébergements, stades et aéroports. La situation est fort confuse, et dans bien des cas les travaux n'ont même pas encore commencé. Dans l'état actuel des choses, si Rome accueillera probablement le match d'inauguration, je crois que Milan tient la corde pour la finale.**

Ce signal d'alarme tiré par les deux principaux artisans de «Italia 90» paraît tout à fait justifié selon un premier point effectué dans tous les domaines de l'organisation du «Mondiale».

STRUCTURES INSUFFISANTES

Ainsi, dans les douze villes désignées, les structures de la plupart des stades paraissent pour l'instant insuffisantes pour une compétition de cette envergure. Le stade San Siro à Milan, et le stade San Paolo de Naples semblent actuellement les seuls dignes, avec quelques aménagements supplémentaires, d'accueillir les matchs de Coupe du monde.

Les autres enceintes, vieilles et vétustes à l'image notamment du stade Marassi de Gênes et du Comunale de Turin, devront être restructurées, tout comme le stade olympique de Rome dont le projet de refonte et d'agrandissement est encore à l'état d'ébauche.

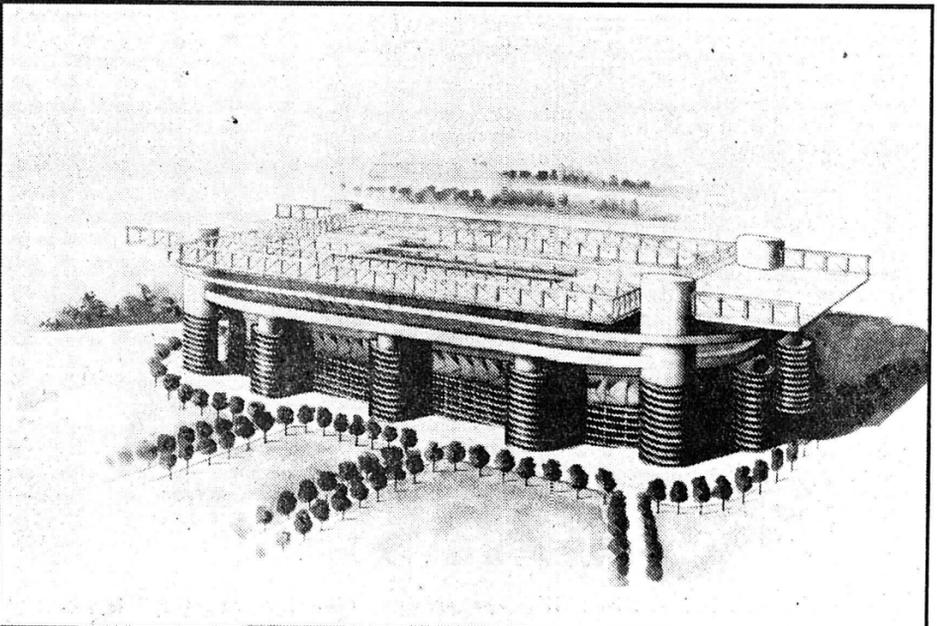
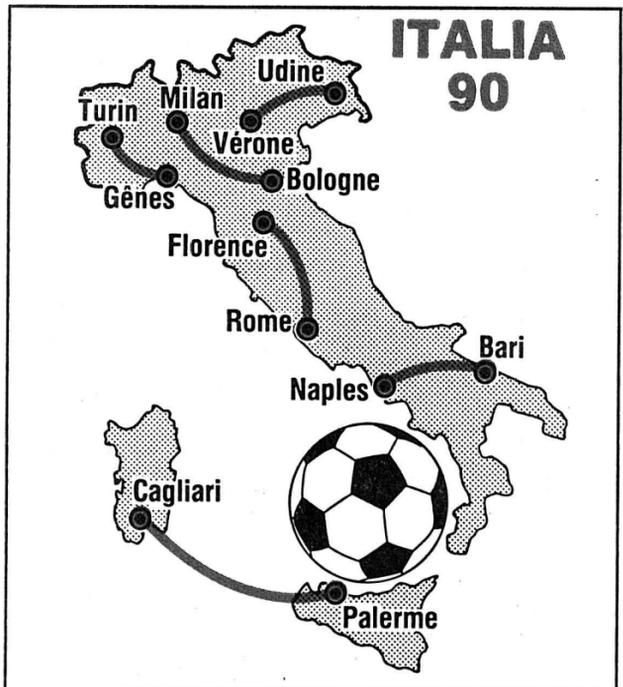
En ce qui concerne les transports aériens, de multiples problèmes existent, aucun aéroport italien ne disposant actuellement des infrastructures

techniques et logistiques indispensables à l'imposant trafic des voyageurs et des avions de lignes et charters prévus pour l'occasion.

HUIT MILLIONS DE TOURISTES

La situation hôtelière est également fort précaire, car il faudra loger quelque huit millions de touristes et environ 7000 journalistes, sans compter les innombrables accompagnateurs officiels des délégations présentes.

Sur ce plan spécifique, si les grandes métropoles — Rome, Milan, Turin, Florence, Naples, Gênes — disposent d'un certain éventail de possibilités, les autres, comme Bologne, Udine, Bari, Palerme, Vérone et Cagliari connaissent des lacunes assez criardes qui devront être comblées par la construction de nouveaux établissements.



Le stade de San Siro à Milan aujourd'hui et... en 1990 qui accueillera vraisemblablement la finale de la Coupe du monde

Alain dans la p(r)ostérité!

Le double champion du monde de formule 1 se confie

Alain Prost figure parmi les plus grands pilotes de tous les temps. Son nom se retrouve en bonne place dans toutes les statistiques consacrées à la formule 1. Depuis ses débuts, en 1980, sa cote n'a pas cessé de monter. Double champion du monde, recordman des victoires en Grand Prix, Prost n'a plus grand-chose à prouver. Pourtant, il n'est toujours pas rassasié de victoires. En 1988 aussi, il faudra compter avec lui.

Nous avons récemment rencontré Alain Prost à Genève où il enregistrait l'émission de TV «Profil de» dont il sera la vedette le 5 janvier prochain.

Résident en Suisse (à Yens), le pilote français s'est expliqué sur les raisons de sa participation à cette émission.

C'est avec plaisir que j'ai accepté, car il est assez rare de faire une émission aussi longue. D'autre part, je trouve intéressant de pouvoir s'exprimer sur d'autres sujets que son métier.

C'est une occasion que les sportifs n'ont pas souvent. Et

puis, cela permettra aux Suisses de mieux me connaître.

Habitué à la vitesse en circuit, comment Prost conduit-il sur les routes helvétiques? Je respecte les limitations, afin d'éviter les ennuis. C'est dur, mais il faut s'y faire. En fait, je n'utilise la voiture que sur de petites distances. Pour le reste, je me déplace en avion.

SUPERFLU

Le travail d'un pilote de F1 ne se limite pas à conduire sa monoplace tous les quinze jours. Une part très importante du temps est réservée aux diverses activités de promotion.

Quand on débute en F1, la part consacrée à la promotion est très très importante. Il faut pouvoir se faire connaître par les gens du milieu, c'est-à-dire les sponsors, la presse ou les team managers. En ce qui me concerne, je n'en ai plus ni le besoin, ni l'obligation. C'est devenu quelque chose de superflu, d'anachronique.

Il est plus important pour

moi de me reposer. Lors des quatre dernières pauses hivernales, j'ai fait quatre fois le tour du monde pour la promotion. Cela suffit. D'autant plus que les séances d'essais privés sont de plus en plus nombreuses.

Cet hiver, Prost songera surtout à se reposer et à pratiquer le golf, sa grande passion.

DEUX MANCHES?

On reproche souvent à la F1 une certaine monotonie. Prost a-t-il des suggestions pour améliorer le spectacle?

Par Laurent WIRZ

Ce n'est pas facile. On pourrait peut-être scinder les courses en deux manches. Certes, il y aurait aussi des inconvénients: le coût et le danger de faire deux départs. Et puis, la F1 est une affaire tellement importante sur le plan commercial que cela poserait aussi des problèmes pour les retransmissions à la TV.



«Je n'ai pas été battu sur ma vraie valeur».

(photo Widler)

En 1987, seuls cinq pilotes (Mansell, Piquet, Senna, Prost et Berger) ont pu gagner des courses. Cela signifie-t-il que le matériel a trop d'importance?

C'est vrai. Mais le principal, c'est que la suspense dure le plus longtemps possible pour l'attribution du titre.

Le championnat du monde se dispute sur seize Grands Prix. Avez-vous un circuit préféré? Non, car chaque circuit a ses défauts et ses qualités. Par contre, je déteste le circuit de Détroit.

Pas étonnant dès lors que Prost n'ait jamais gagné dans les murs de la «Motor City»...

CARACTÉRIEL!

Les frasques du président Balestre défraient la chronique du monde automobile depuis des années. Quel est votre avis sur son action!

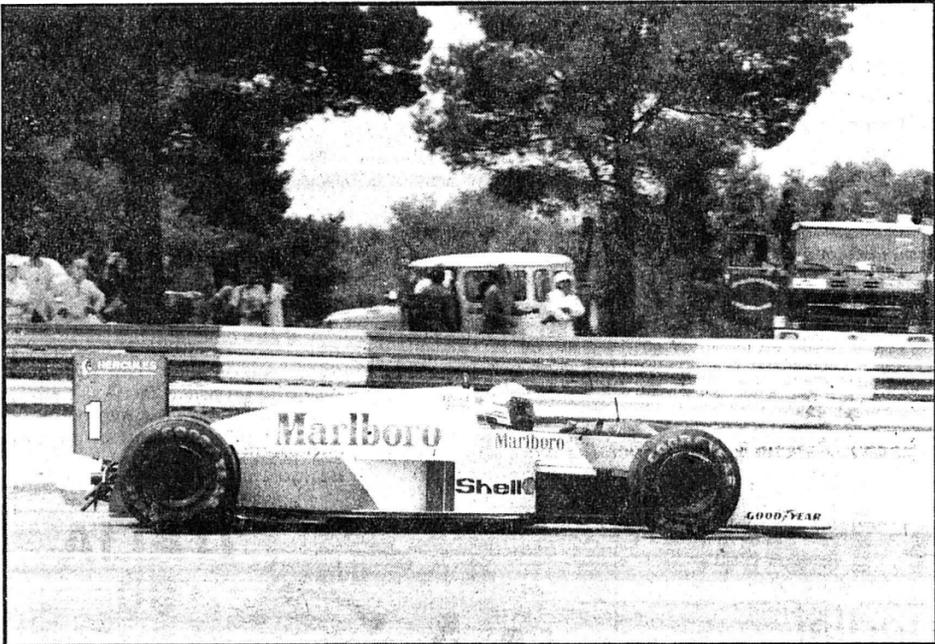
C'est très facile de critiquer. Je constate cependant que personne ne veut sa place! Il a certainement des défauts: c'est un caractère. Mais son action

n'est pas négligeable.

Vous n'envisagez pas de le remplacer à l'issue de votre carrière? Pas du tout, cela ne présenterait pas le moindre intérêt pour moi.

Pour l'émission «Profil de», Alain Prost a pu choisir ses invités. Il a notamment tenu à la présence de Michel Hidalgo. Pourquoi?

Je l'aime bien et je l'admire. Il dit des choses très intéressantes et il connaît le sport. D'autre part, c'est un modèle au niveau de la reconversion.



Alain Prost sur McLaren Porsche: une association fructueuse.

(Belino AP)

Bilan et perspectives d'avenir

Après deux saisons de règne, Alain Prost a été détrôné. Il n'a pas pu faire grand-chose face aux redoutables Williams Honda de Nelson Piquet et Nigel Mansell. Il s'est néanmoins consolé de la perte de son titre en établissant le nouveau record des victoires en Grand Prix.

Quel bilan tirez-vous de cette saison 1987? J'ai fait de bons résultats, avec trois victoires. Mais je ressens un léger sentiment de frustration. J'ai connu beaucoup de petits ennuis de moteur (circuit électrique, courroie d'alternateur) qui m'ont fait perdre des points précieux.

J'ai l'impression de ne pas avoir été battu sur ma vraie valeur. Mais il faut reconnaître que Williams était le team le plus fiable et le plus fort de la saison. Pour moi, le seul point positif a été le record de victoires.

RIVALITÉ

Le duel fratricide entre Piquet et Mansell a marqué de son sceau le championnat 1987. Que pensez-vous de cette rivalité entre deux coéquipiers?

Elle a été exacerbée par l'entourage des deux pilotes et par la presse. Le refus de Frank Williams de déterminer une stratégie claire n'a pas arrangé les choses. L'accident de Nigel Mansell est une conséquence directe de cette rivalité.

Ne risque-t-il pas de vous arriver la même chose en 1988 avec votre nouveau coéquipier chez McLaren, Ayrton Senna?

L'arrivée de Senna représente une situation nouvelle pour moi.

Nous allons essayer d'éviter une telle rivalité. Cela ne devrait pas être trop difficile. Je n'ai pas eu de problèmes avec Lauda, Rosberg et Johansson ces dernières saisons.

Avec Senna, cela devrait aussi aller. Cependant, il faut considérer que nos courbes de carrière sont opposées. Senna n'a pas encore atteint le sommet. Il sera donc très motivé pour devenir champion du monde.

TURBO OU ATMOSPHÉRIQUE?

La différence de puissance entre les moteurs turbo et les atmosphériques risque de s'amenuiser en 1988, en fonction de la réglementation. La hiérarchie sera-t-elle bouleversée?

Même si les moteurs seront très différents, je pense que l'on retrouvera les mêmes équipes en tête des pelotons, soit McLaren, Lotus, Ferrari et Williams, avec Benetton comme principal outsider. Plusieurs incertitudes demeurent cependant.

Certaines équipes, dont Ferrari, n'ont pas encore déterminé leur choix quant au type de moteur qu'ils vont utiliser. Pour notre part, nous débiterons la saison avec le moteur Honda turbo. Parallèlement, nous développerons le Honda atmosphérique qui pourrait apparaître en cours de saison. Tout ceci va impliquer un programme d'essai très important.

La question du choix ne se posera plus en 1989, puisque les turbo seront interdits. C'est pourquoi 1988 sera une saison charnière, la dernière de l'ère des

moteurs suralimentés.

Rien ne dit que les moteurs atmosphériques ne seront pas capables de lutter pour la victoire. Sur l'ensemble de la saison, je pense que le turbo sera légèrement avantagé. Mais sur les circuits sinueux, les atmosphériques seront redoutables.

ANALOGIE

Comme Alain Prost en 1982, 1983 et 1984, Nigel Mansell a raté de très peu le titre mondial en 1986 et 1987. Le Français voit-il un parallèle entre lui et le Britannique?

Oui, surtout en ce qui concerne la manière, en particulier pour la saison 1986. Il faut constater que Mansell a été très très malchanceux cette année. Quand on entend les soi-disant spécialistes parler de fautes ou d'erreurs, je trouve cela regrettable.

Après avoir raté trois titres, j'ai eu la chance de toujours disposer d'un bon matériel. Pour Mansell, ce sera difficile pour lui la saison prochaine, car il ne disposera pas d'un moteur de pointe.

AUTRES HORIZONS?

L'heure de la retraite est-elle pour bientôt. Après huit années de formule 1, Prost songe-t-il à raccrocher son casque au clou?

Je ne sais pas vraiment. Je vais sans doute piloter encore au minimum pendant deux ans. Après, on verra.

Le sport automobile, ce n'est pas que la F1. N'avez-vous pas envie d'essayer d'autres disciplines, comme l'endurance, le rallye ou le CART (formule Indianapolis)?

En tout cas pas l'endurance. Le

rallye, c'est tellement différent de ce que je fais maintenant que cela me serait trop difficile de m'y lancer. Quant à l'Indianapolis, c'est ce qui ressemble le plus à la F1. Si McLaren construit une voiture pour Indy, je serais peut-être tenté. Mais je ne courrai en aucun cas pour une écurie américaine.

Ce qui est certain, c'est qu'Alain Prost sera fidèle au rendez-vous sur la grille de départ du GP du Brésil au printemps prochain. Et il figurera à coup sûr parmi les grands favoris de la saison. Comme toujours.

L. W.

Prost par les chiffres

Sa carrière en formule 1

- 1980: McLaren Ford; 15e du championnat avec 5 points.
 - 1981: Renault; 5e du championnat avec 43 points; 1er GP France, Hollande et Italie.
 - 1982: Renault; 4e du championnat avec 34 points; 1er GP Brésil et Afrique du Sud.
 - 1983: Renault; 2e du championnat avec 57 points; 1er GP France, Belgique, Angleterre et Autriche.
 - 1984: McLaren TAG Porsche; 2e du championnat avec 71,5 points; 1er GP Brésil, Saint-Marin, Monaco, Allemagne, Hollande, Europe et Portugal.
 - 1985: McLaren TAG Porsche; 1er du championnat avec 73 points; 1er GP Brésil, Monaco, Angleterre, Autriche et Italie.
 - 1986: McLaren TAG Porsche; 1er du championnat avec 72 points; 1er GP Saint-Marin, Monaco, Autriche et Australie.
 - 1987: McLaren TAG Porsche; 4e du championnat avec 46 points; 1er GP Brésil, Belgique et Portugal.
- Soit un total de 28 victoires en Grand Prix, assorti de 16 pole positions et de 20 meilleurs tours en course.

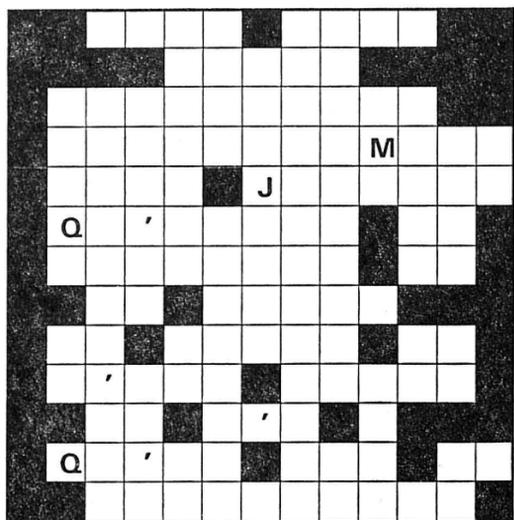


Après deux saisons de règne, Alain Prost a été détrôné.

(photo Henry)

L'Impartial bouge...

L'IMPARAPHRASE



3e jour

Reconstituez la phrase fantaisie qui figure dans cette grille, en utilisant les lettres déjà placées.

Comment jouer ?

Dès que vous entendez l'indicatif de L'Impartial sur (entre 11 h 30 et 12 h 30, du lundi au vendredi), appelez le (038) 244 800.

Vous proposez alors une consonne qui selon vous figure dans la phrase mystère. Si votre proposition est bonne, vous gagnez un petit cadeau pour avoir fait avancer le jeu et vous pouvez donner la phrase que vous avez imaginée. Si la phrase est la bonne, vous remportez le prix du jour en bon de voyage.

Chaque jour une lettre nouvelle est placée dans la grille et le montant du grand prix diminue! (1er jour, 5000 fr., ensuite, successivement 4000 fr., 3000 fr., 2000 fr., 1000 fr., 500 fr., 400 fr., 300 fr. et 200 fr.)

Si vous ne captez pas RTN-2001

Envoyez votre proposition de phrase sur une carte postale à: L'Impartial, L'Imparaphrase, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Si vous découvrez la phrase mystère avant les auditeurs (le cachet postal faisant foi), vous pouvez gagner 200 fr. en bon de voyage, par tirage au sort éventuel.

...bougez avec



Victorian Public Authorities Finance Agency
 Melbourne (Australie)
 avec la garantie du
 gouvernement de Victoria

5³/₈% Emprunt 1988-2003
 de fr. s. 118 000 000

Le produit net de cet emprunt sera utilisé pour le financement générale.

Titres: Obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000 valeur nominale.
 Coupons: Coupons annuels au 12 janvier.
 Durée: 15 ans au maximum.
 Remboursement: Possibilités d'un remboursement anticipé (moyennant un préavis d'au moins 60 jours) par VicFin:
 - sans mention d'une raison: à partir du 12 janvier 1996 à 102½% (primes dégressives de ½% p. a.)
 - pour raisons fiscales: à partir du 12 janvier 1989 à 102% (primes dégressives de ½% p. a.)
 L'emprunt sera remboursé entièrement le 12 janvier 2003.
 Cotation: Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.
 Prix d'émission: 101% + 0,3% timbre fédéral de négociation.
 Fin de souscription: 22. décembre 1987, à midi.
 Numéro de valeur: 639.877
 Restrictions de vente: Commonwealth of Australia.

Les bulletins de souscriptions sont à disposition auprès des banques:

Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse	Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse	Amro Banque et Finance	Groupement des Banquiers Privés Genevois
Banque Sarasin & Cie	Banque Leu SA	Groupement de Banquiers Privés Zurichois
Banques Cantonales Suisses	Société Privée de Banque et de Gérance	Banca della Svizzera Italiana
Bank Cantrade AG	Banque Suisse de Crédit et de Dépôts	Banque Hofmann SA.
Banque Paribas (Suisse) S.A.	Banque Romande	Citicorp Investment Bank (Switzerland)
Deutsche Bank (Suisse) S.A.	Commerzbank (Schweiz) AG	Morgan Stanley S.A.
		Société Générale

● Immobilier

A louer dès le 1er janvier 1988
 appartement 2 pièces

agencé et mansardé, tout confort, centré.
 ☎ 039/21 11 41, heures de bureau.

Particulier cherche au Locle ou à La Chaux-de-Fonds

un immeuble ancien

☎ 061/63 38 00 ou 039/28 50 14.

A louer pour le 1er janvier 1988

atelier indépendant de 110 m²

wc, bureau, chauffage central général, grande porte, conviendrait pour petite mécanique, atelier de réparations, etc.;

places de parc extérieures

Fr. 740.- par mois, charges comprises, rue du Grenier 32a.

S'adresser à la

Fiduciaire Pierre Pauli SA, avenue Léopold-Robert 49, ☎ 039/23 74 22, La Chaux-de-Fonds.

A vendre

petit immeuble

à transformer. Idéal pour artisans
 ☎ 039/27 11 71

Votre journal: **L'Impartial**

Peseux à vendre dans quartier tranquille
 maison deux appartements

un de deux pièces; un de trois pièces sur deux étages (possibilité d'en faire un seul) Au sous-sol grand local chauffé avec fenêtres. Terrain de 670 m², vue sur le lac.
 Ecrire sous chiffres DW 19509 au bureau de L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Voulez-vous améliorer votre salaire sans pour autant quitter votre emploi?

Possibilité intéressante de gain en vendant de nouveaux articles de fabrication suisse de haut de gamme.
 Un petit capital de départ est nécessaire.
 Pour tous renseignements, SARO ☎ 066/56 52 95 de 16 à 19 heures

Une Panda neuve pour fr. 139.- par mois. Impossible de vous mettre en branle pour moins que ça!



Si vous considérez que la modeste somme de fr.139.- par mois c'est très peu pour disposer d'une Panda flambant neuve, le plan leasing de Fiat Crédit est précisément ce qu'il vous faut: 40 000 km en toute liberté pendant quatre ans. **Et le dépôt de garantie se monte à 500 francs seulement.**

A moins que vous ne préférerez tout d'abord oublier toutes les questions

d'argent? Avec le plan de Fiat Crédit, après l'acompte légal, vous conduisez gratuitement pendant 6 mois et ensuite vous réglez confortablement le solde en 18 mensualités.

Allez donc voir votre concessionnaire Fiat, il vous fera une offre qui donnera des ailes à votre budget.

6 ans de garantie anticorrosion.



La nouvelle voie.



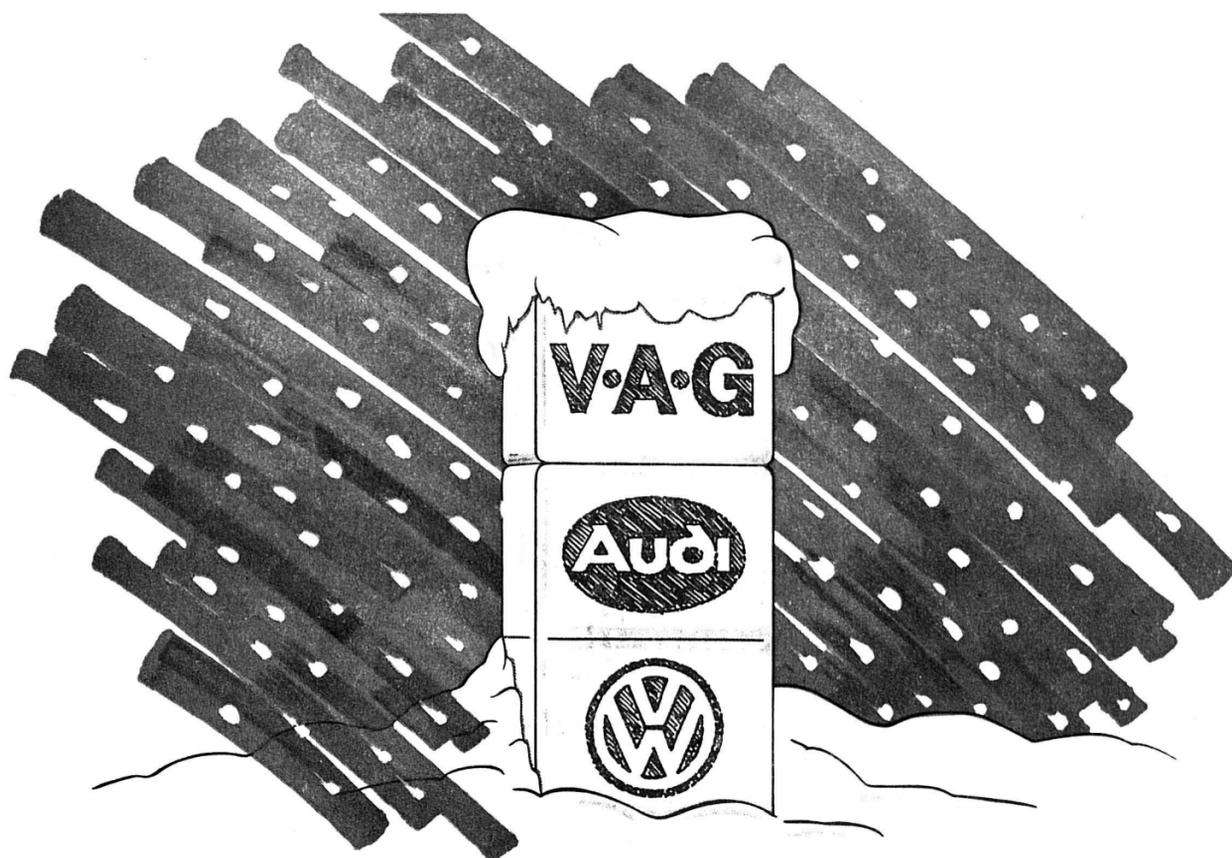
Agence officielle:
 Agence locale:
 Agence locale:

Garage de la Ronde 28 33 33
 Garage Sporoto 26 08 08
 Garage du Versoix 28 69 88

Le Locle:
 Les Breuleux:

Garage Eyra
 Garage du Collège

31 70 67
 54 11 64



De quoi passer l'hiver sans sueurs froides.

Audi quattro. VW syncro. La sécurité permanente.

quattro



Audi 80 quattro 4x4



Audi 90 quattro 4x4



Audi 100 quattro 4x4



Audi 100 Avant quattro 4x4 / Audi 200 Avant quattro 4x4



Audi 200 quattro 4x4



Audi Coupé quattro 4x4

syncro



Golf syncro 4x4



Jetta syncro 4x4



Passat Variant syncro 4x4



Transporter syncro 4x4

Votre agence V.A.G vous propose le plus grand choix de modèles à transmission intégrale permanente, le meilleur moyen d'éviter le patinage sur route.



Importateur officiel des véhicules Audi et VW
5116 Schinznach-Bad et les 585 partenaires V.A.G

2300 La Chaux-de-Fonds
Sporting-Garage-Carosserie
J.-F. Stich 039/26 44 26

2400 Le Locle
2333 La Ferrière
2877 Le Bémont
2610 Saint-Imier

Garage Pandolfo & Cie
Garage du Jura
Garage du Bémont, P. Kröll
Garage Touring-Carosserie

039/31 40 30
039/61 12 14
039/51 17 15
039/41 41 71

Volleyball

Club

La Chaux-

de-Fonds

De gauche à droite:
accroupis

Thierry Jeanneret
Philippe Schwaar
Olivier Jaquet
Claude Rota
Christian Blanc
Nicolas Souvakis

Debout:

Jean-Pierre Joly
Claude Emmenegger
Serge Dubey
Fabio Bettinelli
Christian Zingg
Bernard Borel
(entraîneur-joueur)
(Photo Schneider)



La rançon de la gloire

Été mouvementé pour Pirmin Zurbriggen et Peter Müller



Peter Müller: une médaille d'or en descente engendre des sacrifices. (photo ASL)

L'été d'un champion du monde n'est pas si relax que ça. Surtout quand le champion du monde en question est skieur, Suisse et donc supposé passer le plus clair des mois de juin, juillet, août, etc. à s'entraîner avec la dernière des énergies pour préparer le prochain hiver.

Pirmin Zurbriggen et Peter Müller en ont — entre autres — fait l'expérience. J'ai travaillé dur tout l'été pour les sponsors, affirme le champion du monde de descente, et j'ai eu moins de temps pour mes hobbies. Je ne suis pas allé souvent à la pêche. C'est bien pour les truites!

Et il éclate de rire. Peter Müller, même s'il n'est pas parti en vacances, comme quelques autres as suisses, à la fin de la saison dernière (il a dû se faire opérer au coude droit au mois d'avril), ne s'est pas moins accordé quelques moments de loisirs. Il adore, comme chacun sait, la vitesse et a trouvé le temps d'assister aux Grands Prix de for-

mule 1 à Monaco, Zeitweg et Silverstone.

L'un des aspects qui m'intéresse le plus est celui du matériel, explique-t-il, parce qu'il est encore plus important que chez nous. J'aime bien regarder les entraînements parce que c'est un travail très professionnel. Ça ressemble un peu à la descente, sauf que les skis meurent moins vite qu'un moteur. Je crois que les skieurs ont besoin d'une concentration encore plus forte que les pilotes de F1, mais la course ne dure que deux minutes.

L'après-Crans-Montana n'a pas laissé beaucoup de temps libre non plus à Pirmin Zurbriggen. Le quadruple champion du monde n'est non plus parti en vacances. Il a préféré la quiétude de l'hôtel familial, le «Lärchenhof» à Saas Almagell. On est déjà loin tellement souvent et c'est à la maison que je me sens le mieux. Pirmin avait pourtant goûté la douceur des îles Seychel-

les, il y a deux ans non sans avoir connu la délicate proximité d'un requin en faisant de la plongée...

Par Evelyne Boyer

Le Valais est plus tranquille, même si le «Lärchenhof» est devenu, par la force des choses, un lieu de visite. Après le triomphe de Bormio, en 1985, les visiteurs défilaient par dizaines. Des classes d'école venaient pour tenter d'apercevoir, ne fût-ce qu'un instant, le héros, l'idole. Beaucoup de gens viennent voir où j'habite, et ils demandent à voir mes coupes et mes médailles raconte Zurbriggen. Peu auront cette chance. Les parents de Pirmin montent bonne garde face aux indésirables. Pirmin ne se tient pratiquement jamais à la réception et lorsque l'«état de siège» l'exige, il file chez sa grand-mère Elisa «Gotta» Antha-

matten, où il est, comme il aime à le dire disparu de la surface de la terre...

Il a dû avoir recours quelquefois, l'été dernier, à ce stratagème. Mais il a tout de même été nettement plus tranquille que Michela Figini après son titre olympique de Sarajevo. La maison de Prato-Leventina était assiégée en permanence et la gamine — elle avait alors 18 ans à peine — elle avait alors 18 ans à peine — préféra filer aux Etats-Unis pour étudier l'anglais. Erika Hess avait également dû se réfugier à Haute-Nendaz chez Jean-Pierre Fournier après avoir été la reine des mondiaux de Schladming en 1982.

Il n'empêche que Zurbriggen a

été maintes fois sollicité. Avec de tels succès, comme j'en ai connus la saison dernière, tout le monde a voulu profiter de moi, analyse-t-il. J'ai eu énormément de choses à faire. Maintenant, je reconnais que j'ai un petit peu de peine à me concentrer pour les courses. De même, lors des entraînements, je n'ai pas toujours pu aller au fond des détails comme j'aurais voulu. Cela m'a dérangé un petit peu parce que je devais faire d'autres choses au moment où je voulais vivre dans le sport.

Pendant ce temps, Joël Gaspoz accompagnait son papa à la chasse, se baladait à moto ou en

voiture, ou se relaxait dans un caisson d'isolation. Corinne Schmidhauser faisait un stage dans une clinique bernoise, stage au terme duquel elle décida de devenir avocate plutôt que médecin. L'un des plus studieux fut Marc Girardelli. Ce nouveau citoyen luxembourgeois a en effet profité de l'été pour achever ses examens et décrocher son bac autrichien.

Bill Johnson, lui, s'est marié. Avec une jeune fille qu'il avait rencontrée dans un dancing californien trois (!) jours après avoir subi une opération au dos, consécutive à sa chute lors de la descente de Val Gardena, en 1986!

E. B.



Pirmin Zurbriggen: le roi mais à quel prix?

(photo Widler)

Echec et mat... à la quinzaine

75e anniversaire, c'est parti!

Pour le Club d'échec de La Chaux-de-Fonds

Voici le dernier article avant le grand jour du 26 décembre! Vous vous demandez peut-être encore ce qu'il se passe le 26 décembre? C'est le lendemain de Noël, l'estomac est un peu lourd de la dinde au marron mangée la veille, l'appartement sent bon le sapin et la bougie mais à part ça qu'est-ce qu'il y a?... Eh bien, mais oui rappelez-vous! Le grand open du 75e anniversaire du Club d'échec de La Chaux-de-Fonds. Tout est prêt pour recevoir le 26 décembre à 12 h au Cercle de l'ancienne rue Jaquet-Droz, les 57 joueurs et joueuses inscrits. Ils vont jouer à raison de 2 parties par jour, c'est-à-dire 8 heures d'échec par jour jusqu'au 29 décembre date de la dernière ronde.

Vous vous demandez certainement qui nous attendons dans ce tournoi? Aujourd'hui le voile se lève et nous pouvons annoncer 23 joueurs au-dessus de 2000 points élo. Quelques noms parmi les joueurs titrés. GMI Knezevic M. 2540 élo Yougoslavie (sûr à 95 %)
GMI Sahovic D. 2400 élo Yougoslavie
GMI féminin Lematschko T. 2307 élo née en URSS transfuge joue avec l'équipe Suisse féminine.
MI Brunner L. 2418 élo Allemagne
MI Banas J. 2400 élo Tchécoslovaquie

MI Gobet F. 2369 élo Suisse (Fribourg) membre de l'équipe Suisse
MI Kosanovic G. A. 2330 élo Yougoslavie
MI Dr Christofel M. 2222 élo président de la fédération suisse d'échec, 5 fois champion suisse entre 1942 et 1952, 1 fois vainqueur de la coupe suisse.
Gerber R. 2320 élo Suisse (Genève) champion suisse 1987, 2 normes de MI
FM Leuba D. 2284 élo Suisse Premier neuchâtelois
FM Vucic M. 2220 élo Yougoslavie
Faure J.-P. 2292 élo Suisse (Genève) membre de l'équipe suisse
Horn. P. 2257 élo Suisse (Genève) junior
Robert A. 2215 élo Suisse vainqueur de la coupe suisse 1986, deuxième neuchâtelois.
Bex P.-A. 2153 élo Suisse premier Chaux-de-Fonnier

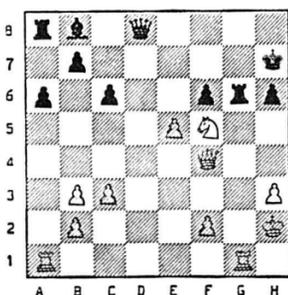
Pour le reste du tableau il y a 15 joueurs entre 1800 élo et 2000, 13 joueurs entre 1600 élo et 1800 et 6 joueurs non classés issus de tours de qualification jouée à l'intérieur du club.

Tous ces joueurs vont se partager une planche de prix qui a sensiblement «gonflé» passant de 5000 francs à plus de 7000 francs actuellement sans compter 5 prix spéciaux qui couvrent une valeur d'environ 1500 francs:

Premier: prix de la Ville de La Chaux-de-Fonds 2000 francs
Deuxième: prix de la Banque cantonale 1500 francs
Troisième: prix de L'Impartial 1000 francs
Quatrième: 750 francs
Cinquième: prix 500 francs, etc.
Prix spéciaux:
Premier neuchâtelois
Deuxième neuchâtelois
Premier junior
Premier de la catégorie 1800 élo à 2000
Premier de la catégorie 1600 élo à 1800
Premier non classé.

Rendez-vous au club, du 26 au 29 décembre et en attendant, un petit diagramme d'une partie jouée entre M. Brunner et M. Faure.

Les blancs jouent et gagnent



1. Txg6! Fxe5 2. Txf6 + Rg8
3. Tg1+ Rf7 4. Dxe5 1:0
Bernard Joost

Le vrai malheur

Le krach boursier, la famine en Ethiopie, les bulletins de vote qui s'effondrent dans le sang en Haïti: tout cela n'est rien. Le pire est arrivé dimanche dernier.

Les accidents de la route, Dubied qui s'effiloche, la guerre Iran-Irak, la misère quotidienne ici, ailleurs: tout cela n'est rien. Le pire est arrivé dimanche dernier.

CITRON PRESSÉ

L'horreur et le désespoir, non, éteignez la télé, les visages d'une guerre, d'une famine ou d'une ignominie ne vous diront rien sur ce qui est arrivé de pire dimanche dernier. Le monde allait bien, en tout cas pas si mal que cela, pfff! Jusqu'à dimanche dernier, on vivait plutôt bien, l'esprit en repos, à peine titillé

par les histoires de vacherins et d'élections au Conseil fédéral. Et puis le malheur, le gros, l'imparable. La chape de plomb qui s'abat sans avertir sur nos enthousiasmes et nos fébrilités d'avant les fêtes de fin d'année.

Bien sûr, ici, l'onde de choc est atténuée. Mais là-bas, là-bas plus au sud, c'était insupportable, insupportable, intenable. Pas de sang mais des larmes, que des larmes. Qui coulent encore maintenant, qui ne cesseront de suinter que dans quelques mois, du côté de l'été. Folle douleur.

Les mots me manquent, ont l'air tout faiblards pour décrire ce cataclysme à nul autre pareil: le FC Sion disputera le tour de relégation-promotion dès la reprise du championnat suisse de football.

On croyait l'humanité arrivée au sommet de ses dou-

leurs; on pensait s'en tirer avec l'oubli et le train-train quotidien qui, ici, fait halte dans les gares joliettes et, encore, propres. Eh bien non, le mal absolu, le chagrin qui étouffe et pince le cœur n'avaient point encore connu de vraie raison d'être et de nous hanter avant ce dimanche fatidique où le FC Sion a été privé du droit divin d'évoluer avec la crème du ballon rond helvétique.

Rangez vos deuils, vos angoisses, vos insomnies, les pleurs de vos enfants dans le tiroir de l'anodin et gardez intacte votre capacité d'émotion pour la catastrophe en c majeur et gazon vert gelé.

Et dites merci aux journaux d'un lundi noir de nous avoir ainsi rendu le signalé service de remettre l'église des valeurs au milieu du village de la destinée humaine. Ingrid

L'Impartial

en collaboration avec les

CFF

et le Centre de rencontre

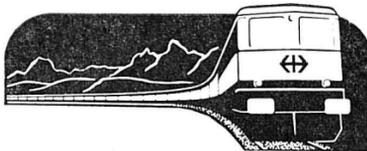


vous proposent

4 jours à Venise à l'occasion du Carnaval

pour Fr. 370.— seulement

Avec abonnement 1/2 prix Fr. 350.—
(supplément pour chambre à 1 lit Fr. 40.— nombre limité)



Programme

Mercredi 10 février 1988

La Chaux-de-Fonds dép.: 22 h 24
Neuchâtel arr.: 22 h 55*
 dép.: 23 h 01
Lausanne arr.: 23 h 47*

Judi 11 février 1988

Lausanne dép.: 00 h 47
 en couchettes
Venezia Mestre arr.: 08 h 33

Transfert de la gare de Venezia Mestre à l'hôtel Lloyd à Marguera (journée libre/ logement à l'hôtel)

Vendredi 12 et samedi 13 février 1988

Petit déjeuner à l'hôtel
Journées libres
Logement à l'hôtel

Dimanche 14 février 1988

Petit déjeuner à l'hôtel
Matinée libre
Transfert en bus de Marguera à la gare de Venezia Mestre
Venezia Mestre dép.: 14 h 21
Berne arr.: 21 h 40*
 dép.: 21 h 54
Bienne arr.: 22 h 21*
 dép.: 22 h 36
La Chaux-de-Fonds arr.: 23 h 29

Les prix indiqués comprennent:

- le transport en train en 2e classe
- la réservation des places dans les trains, y compris le supplément pour couchettes à l'aller
- 3 nuits à l'hôtel Lloyd à Marguera en chambre double avec bain ou douche (Hôtel de 2e catégorie)
- 3 petits déjeuners
- 2 transferts en bus entre la gare de Venezia Mestre et Marguera (le jour d'arrivée et le jour du départ)
- 2 accompagnateurs
- une soirée d'information pour les personnes inscrites sera organisée le mercredi 27 janvier à 20 heures au Centre de rencontre

Non compris

Les assurances voyage/ annulation-rapatriement-bagages; les conditions générales de Railtour règlent les cas d'annulation de voyage ou d'annulation d'inscription.
Les excursions facultatives; les repas à Venise et les boissons.
Les transferts en bus ou en train depuis l'hôtel à Venise et retour.
Nombre de places limité
Renseignements et inscriptions:
Bureau de renseignements
Gare de La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 62 62.

* Changement de train



Occasions impeccables

VW Golf

GTD-5, 1986
argent mét., 25 000 km
GLS Leader-5, 1980
blanche, 67 000 km
CL, 1986
radio, rouge, 24 000 km

VW Passat

GL-5, 1986
toit coul., gris mét.,
14 300 km
GL 5 E, 1983
bleu mét., 63 500 km
Variant GL 5 E, 1983
vert mét., 78 000 km

AUDI 100

C5E, 1986
vitres teintées, verr.
central, blanche,
51 000 km
CC, 1986
aut., toit coul., rouge
mét., 38 200 km
CD, 1987
aut., blanche,
10 000 km
CS Quattro, 1986
blanche, 47 300 km
CC Avant, 1986
cat. US 83, toit coul.,
bleu mét., 15 000 km

DIVERS

Opel Ascona 1800 E
CD, 1985
bronze mét., 32 000 km
Lancia Beta 2000, 1980
bleu mét., 32 500 km
Peugeot 205 GTI, 1986
verr. central, vitres tein-
tées, spoiler tout autour
dans coul. voiture, gris,
110 000 km
Honda Civic EX, 1985
radio, bleu, 32 000 km

Garantie 100% Exchange/Crédit

Ouverture
quotidiennement:
8.00 à 12.00
et 13.30 à 19.00
Samedi: 8.00 à 17.00

AMAG Bienne

Nouvelle route de Berne
☎ 032 25 13 13

offres d'emploi

Nivarox-Far SA

Une société de **SMP**



engage tout de suite
pour son département de réglage
à Saint-Imier

quelques régleuses

ou personnel féminin
connaissant les parties du réglage.

Les offres peuvent être adressées à
Nivarox-Far, Service du personnel,
rue du Collège 10, 2400 Le Locle,
☎ 039/34 11 22, ou directement à
Saint-Imier, rue du Dr-Schwab 32,
☎ 039/41 46 46.

Nous cherchons

un responsable technique

pour notre département photocopieurs de
marque MINOLTA.

Nous exigeons:

- Grande expérience dans ce domaine
 - Age minimum: 35 ans
 - Bilingue français/allemand (parlé ou écrit)
 - Apté à diriger une équipe de 5 collaborateurs
- Date d'entrée tout de suite ou à convenir

Une employée de bureau

bilingue français/allemand (parlé ou écrit).
Des connaissances en informatique seraient
un avantage, âge minimum 30 ans. Date
d'entrée tout de suite ou à convenir

Deux mécaniciens- électriciens

ou personnes connaissant le domaine du
photocopieur. Age minimum 27 ans. Date
d'entrée tout de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien
adresser leurs offres avec curriculum vitae et
documents usuels à:

PAPIER SYSTEM

PHOTOCOPIEURS

Monruz 5

2008 Neuchâtel

finance

X Procrédit- le prêt personnel rapide et discret

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom Prénom
Rue No.
NP/Domicile

Signature

à adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures
d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00



X procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit"
vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

Stephen Roche indiscutable numéro un

Bilan de la saison cycliste 1987

Après la retraite sportive du Français Bernard Hinault, l'Américain Greg LeMond et l'Irlandais Sean Kelly, l'indiscutable numéro un sur l'ensemble des trois saisons précédentes, il allait tout à la fois

de France 1986, allait être mis hors jeu par un accident de chasse. Quant à Sean Kelly, l'indiscutable numéro un sur l'ensemble des trois saisons précédentes, il allait tout à la fois

échouer dans les «classiques» et payer un lourd tribut à la malchance dans les grands Tours, abandonnant notamment dans la «Vuelta» alors qu'il était leader

de l'épreuve à quatre jours seulement de l'arrivée.

Cette conjonction allait être exploitée au mieux par un autre excellent Espagnol Pedro Delgado et du grand espoir français Jean-François Bernard.

Pour la conquête du maillot «arc-en-ciel», consécration suprême, Roche (qui travaillait alors pour Kelly) tira le meilleur profit de la rivalité opposant son compatriote à l'Italien Moreno Argentin. Pour une fois, le titre de champion du monde récompensait bien le meilleur coureur de la saison.

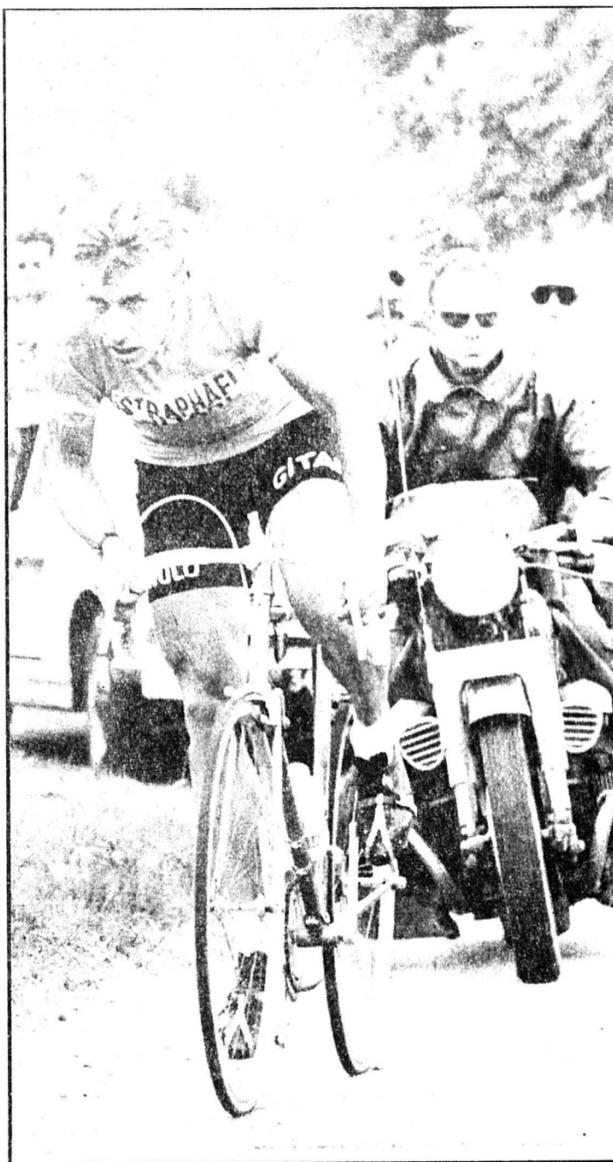
LA SUISSE AU BILAN

De celle-ci, on retiendra encore le premier succès colombien dans un grand tour national, avec la victoire du grimpeur «Lucho» Herrera dans la «Vuelta» et l'éclosion d'un espoir venu du Mexique, Raul Alcalá. Doté d'un tempérament généreux et d'étonnantes facultés de récupération, excellent grimpeur, Alcalá fut l'un des animateurs attitrés des Tours de Suisse et de France, avant de remporter de belle manière le «Coors Classic» aux Etats-Unis.

Quant à l'Italien Moreno Argentin, vainqueur de Liège - Bastogne - Liège et du Tour de Lombardie, il est demeuré la valeur la plus sûre du cyclisme européen «traditionnel», même s'il lui a fallu admettre que son terrain de chasse devait se limiter aux courses d'un jour.

Dans ce bilan enfin, on ne saurait oublier le cyclisme helvétique, qui a lui aussi connu ses heures de gloire avec, notamment, Erich Mächler, gagnant de Milan - San Remo et porteur plus d'une semaine du maillot jaune du Tour de France.

Mais 1987, en cyclisme, ce fut aussi la mort de Jacques Anquetil, décédé d'un cancer, à l'âge de 54 ans. Cinq fois vainqueur du Tour de France et neuf fois vainqueur du GP des Nations, ce rouleur d'exception avait été, à son époque, un «patron» du peloton autrement plus autoritaire que ne l'est actuellement Stephen Roche,



Jacques Anquetil: un grand champion trop tôt disparu (photo ASL)

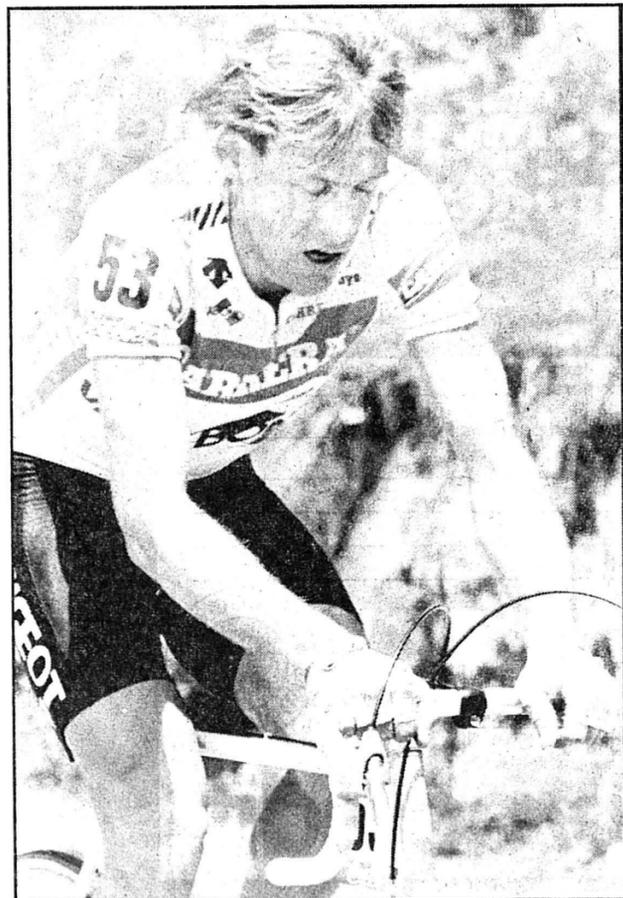
dont la modestie reste l'une des caractéristiques principales. Anquetil avait lui aussi réussi le doublé Tour d'Italie-Tour de France, en 1964. En revanche, le championnat du monde sur route

et, en général, les courses d'un jour (à l'exception de Bordeaux-Paris, où il s'était imposé au lendemain de sa victoire dans le Critérium du Dauphiné), ne lui avaient jamais réussi.



Stephen Roche: il a fait aussi bien qu'Eddy Merckx

(photo ASL)



Le Suisse Erich Mächler a signé une magnifique victoire dans Milan-San Remo (photo Widler)

Irlandais, Stephen Roche, présenté en 1981, lors de ses débuts professionnels, comme l'un des grands espoirs de la corporation. Depuis cette date, cependant, il accumulait les ennuis de santé et n'était pas parvenu à confirmer totalement. Sa saison 1986 avait d'ailleurs été catastrophique et rien ne pouvait laisser supposer un tel retournement de situation dans son parcours, si ce n'est que Stephen, doté d'un formidable moral, ne s'était jamais découragé et continuait de s'entraîner avec rigueur et enthousiasme.

La récompense était pour 1987, puisqu'après des déboires dans Paris - Nice et des déceptions dans la Flèche Wallonne et surtout Liège - Bastogne - Liège, Stephen Roche devait ensuite réussir un parcours sans faute, triomphant successivement dans le Tour de Romandie, le Tour d'Italie, le Tour de France et le championnat du monde! Un exploit que seul le Belge Eddy Merckx avait pu réaliser avant lui.

RIEN À LA CHANCE

Ces résultats ne devaient rien à la chance. Dans le «Giro», en effet, Roche eut à lutter contre ses propres coéquipiers et, notamment, l'Italien Roberto Visentini. Dans le Tour de France, il eut à supporter l'essentiel du poids de la course après que l'opportuniste Charly Mottet eut endossé à Stuttgart le maillot jaune, n'en repoussant pas moins par la suite les assauts de

Les classements helvétiques

Le Comité national a publié dernièrement les classements de la saison 1987. Ils ne concernent que les courses suisses.

PROFESSIONNELS

1. Daniel Gisiger (St-Imier), 94 points; 2. Fabian Fuchs (Hochdorf), 89; 3. Serge Demierre (Bernex), 88; 4. Thomas Wegmüller (Berne), 84; 5. Pascal Richard (Aigle), 80; 6. Bernard Gavillet (Monthey) et Stefan Joho (Wohlen), 78; 8. Othmar Häfliger (Baar), 76; 9. Rolf Järmann (Arbon), 58; 10. Guido Winterberg (Pfaffnau), 57.

ÉLITES

1. Teddy Rinderknecht (Zurich), 283 points; 2. Marco Diem (Elgg), 229; 3. Jocelyn Jolidon (Saignelégier), 214; 4. Daniel Huwyler (Wohlen), 182; 5. Severin Kurmann (Gunzgen), 172; 6. Pascal Ducrot (Elgg), 154; 7. Urs Graf (Altenrhein), 151; 8. Claudio Vinzens (Zurich), 148; 9. Felice Puttini (Locarno), 145; 10. Herbert Niederberger (Cham), 144. **Puis:** 18. John Rossi (Le Locle), 107; 101. Gilles Froidevaux (La Chaux-de-Fonds), 6; 115. Arthur Vantaggiato (Colombier), 4.

CRITÉRIUMS

1. Ueli Anderwert (Felben), 41

points; 2. Jocelyn Jolidon (Saignelégier) et Daniel Wagen (Bienna), 36; 4. Thomas Brändli (Affoltern), 21; 5. Felix Kissling (Gunzgen), 19.

AMATEURS

1. Marzio Viccari (Chiasso), 118 points; 2. Alain Montandon (La Chaux-de-Fonds), 108; 3. Jens Jentner (Chiasso), 95; 4. Toni Sennhauser (Fischingen), 92; 5. Adrian Wyler (Neuhäusen), 80; 6. Franz Hotz (Ageri), 63; 7. Rolf Rutschmann (Zurich), 58; 8. Roland Meier (Steinmaur) et Olivier Wanner (Bussigny), 57; 10. Roberto Lisoni (Locarno), 56. **Puis:** 40. Patrick Schneider (Colombier), 36; 62. Claude Barthoulet (Courtételle), 20; 67. Raphael Joliat (Courtételle), 18.

JUNIORS

1. Mario Hagmann (Fischingen), 138 points; 2. Jacques Jolidon (Saignelégier), 127; 3. Armin Meier (Rickenbach), 123; 4. Omar Caselli (Mendrisio), 115; 5. Roger Devittori (Rothenburg), 111; 6. Josef Christen (Cham), 110; 7. Peter Bomatter (Schattdorf), 109; 8. Maurizio Terzi (Mendrisio), 108; 9. Reto Matt (Niederhof), 78; 10. Peter Bodenmann (Brüttsellen), 75. **Puis:** 24. Stéphane Joliat (Courtételle), 43.

DÉBUTANTS

1. Beat Zberg (Silenen), 287 points; 2. Patrick Vetsch (Grabs), 167; 3. Oskar Camenzind (Gersau), 159; 4. Jürg Sennhauser (Fischingen), 150; 5. Stephan Gfeller (Pfäffikon), 127. **Puis:** 19. Thierry Scheffel (Le Locle), 42; 31. Serge Adolf (Cornaux), 25; 39. Patrick Tabourat (Bassecourt), 15; 68. Rui Loureiro (Bassecourt), 8; 77. Yvan Andres (Le Locle), 6.

SENIORS

1. Arthur Ziegler (Bäch), 35 points; 2. Urs Zimmerli (Endingen), 28; 3. Hardy Müntner (Buchs), 27; 4. Peter Bauer (Waldshut-Tiengen) et Gusti Zollinger (Gippingen), 16. **Puis:** 25. Franco Belligotti (Le Locle), 1.

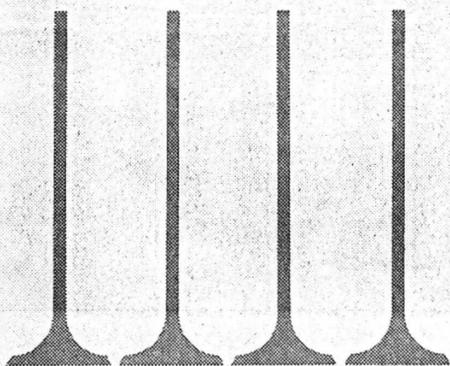
PISTE

1. Philippe Grivel (Genève), 135 points; 2. Hans Haltiner (Buchs), 93; 3. Ernst Meier (Zurich), 90; 4. Werner Stutz (Wohlen), 85; 5. Bruno Risi (Erstfeld), 84.

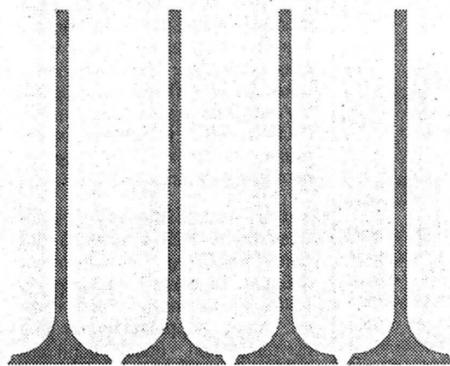
DAMES

1. Edith Schönenberger (Uzwil), 226 points; 2. Evelyn Müller (Fischingen), 191; 3. Barbara Ganz (Frauenfeld), Brigitte Gyr (Wetzikon) et Manuela Wohlgemuth (Affoltern), 136. **Puis:** 11. Nicole Jeanquartier (Le Locle), 50.

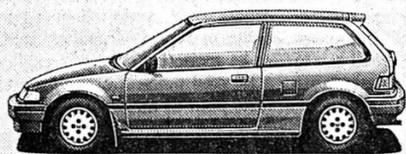
HONDA CIVIC 16 SOUPAPES: LE NOUVEAU SPORT FAMILIAL.



Nouveau: Civic Sedan.
Les nouvelles Civic 4 portes bénéficient de la même technologie que la version 3 portes. Et d'un équipement complet et luxueux, caractéristique de la famille Civic. Par exemple direction assistée à effet variable en fonction de la vitesse, lève-glaces électriques, verrouillage central et chaîne Hi-Fi. Civic Sedan dès Fr. 20 990.-.



Avant-première: Civic Shuttle.
Egalement chez votre agent Honda à partir de mars 88, la nouvelle Civic Shuttle avec traction avant. Et la nouvelle Shuttle 4WD avec traction intégrale permanente à viscosoupleur. Toutes deux offrent 5 portes et une place telle que toute la famille pourra emporter le nécessaire et même le superflu.



Nouveau: Civic 3 portes.
Les nouvelles Honda Civic offrent une place incroyable. Et un équipement tout aussi incroyable. Ainsi qu'une puissance hors du commun: 94 ch (1,5 litre)/ 107 ch (1,6 litre) grâce à l'injection électronique PGM-FI. Et un confort extrême grâce à la suspension à double triangulation. Civic 3 portes dès Fr. 16 990.-.



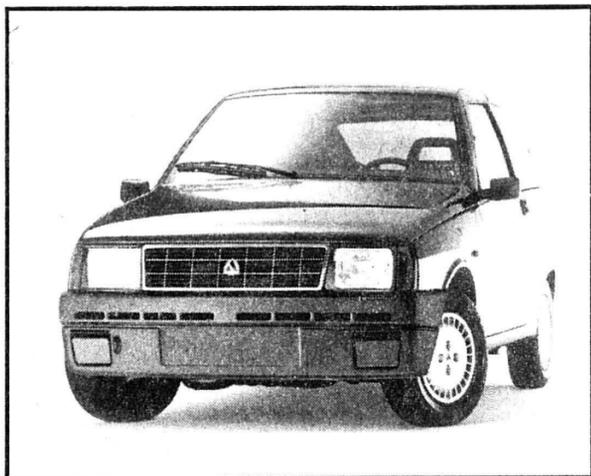
Avant-première: CRX DOHC 1.6i-16.
La nouvelle CRX vous attendra chez votre agent Honda à partir de mars 88. Principales caractéristiques: 2 arbres à cames en tête (DOHC), vitesse max. supérieure à 200 km/h, accélérations sportives et sièges baquets.



Champions du monde de Formule 1 en 1987: Nelson Piquet et Williams-Honda.

HONDA
AUTOMOBILES
Le futur en mouvement.

Petits plus en sus Nouvelles Lancia Y10



Petit Papa Noël n'a pas passé uniquement chez les enfants. Le légendaire personnage s'est aussi arrêté chez Lancia - Suisse. A Genève, au siège du groupe, les nouvelles Y10 ont pris place en première ligne dans le segment de marché B. Les grèves transalpines ne sont cependant pas venues arranger les affaires. Si au moins un exemplaire de chaque modèle a franchi la frontière, des problèmes sont venus gêner la commercialisation. Tout rentrera dans l'ordre très rapidement. Il s'agit d'un second cadeau de Noël.

NOUVEAU MOTEUR

Les responsables de Lancia ont voulu élargir la gamme de l'Y10 et surtout l'améliorer pour 1988. Selon Claudio Ponti, responsable des relations publiques, la marque italienne s'est décidée à rendre plus compétitive cette voiture dans son segment de marché.

Lancia a tout d'abord doté l'Y10 du tout nouveau Fire 1000, le plus petit moteur dépollué bénéficiant d'un système d'injection. Ce dernier est venu permettre à cette voiture de ville les mêmes performances

que celles obtenues sur la version non catalysée. La puissance maxi de 45 cv à 5250 t/min a permis d'atteindre des pointes de 140 - 145 km/h avec toutes les versions y compris celle à quatre roues motrices. Quant aux prix, ils sont demeurés très raisonnables variant entre 12 400 francs (Y10 Fire i.e.) et 16 300 francs (Y10 4 WD i.e.).

DU PUNCH

Les ingénieurs de Turin ont aussi profité de créer un modèle plus puissant. Avec un nouveau moteur de 1297 cm³ développant 72 cv, l'Y10 est montée facilement à plus de 160 km/h sur les autoroutes italiennes. Il est vrai que son poids (840 kg) a grandement facilité les choses.

La Lancia Y10 1300 GT s'est chargée de nous convaincre lors de notre bref essai sur les bords du lac de Lugano. Allumage électronique, injection électronique Bosch L3 Jetronic, maniabilité, riche équipement et surtout son prix de 15 600 francs ont donné à cette voiture des arguments non négligeables. En attendant de pouvoir conduire cette même Y10 dotée d'un turbo. Les responsables de Lancia se sont, paraît-il, déjà mis au travail. Laurent GUYOT

«Le Transport routier l'emporte»

Prochain Salon des utilitaires à Genève

Genève, ce n'est pas que le Salon de l'automobile. La ville du bout du Lac Léman est même en passe de devenir la capitale mondiale de tout ce qui roule!

L'année 1988 s'annonce dans tous les cas riche en événements du côté de Cointrin. D'ici le printemps, le nouveau complexe de Palexpo accueillera en effet trois importantes expositions. Outre la voiture qui y sera reine du 3 au 13 mars les vélos, les motos et tous les véhicules utilitaires y trouveront également leur place. Ces derniers seront exposés très prochainement, du 15 au 24 janvier 1988.

Ce nouveau salon des utilitaires, qui se déroule seulement tous les deux ans, s'annonce très prometteur. Tous les records devraient logiquement être battus. Ce sera en effet la dixième édition, un anniversaire qui sera du reste dignement fêté.

Le salon destiné uniquement aux transports routiers a été lancé en 1970. Auparavant, camions, cars et autres véhicules utilitaires étaient présentés, tous les deux ans, dans le cadre du Salon de l'Auto.

La décision de séparer les deux secteurs s'est rapidement avérée extrêmement judicieuse. Le premier salon, auquel ont pris part 793 marques, a remporté un immense succès avec à la clef plus de 100.000 visiteurs.

Les éditions suivantes ont fait plus que confirmer la nécessité d'une telle exposition puisque la

demande a vite dépassé la surface disponible, avant comme après l'ouverture de Palexpo. Ce fut du reste l'une des raisons majeures du lancement de «Transpublic» dont la première édition a obtenu cette année des résultats très encourageants.

Pour la première fois, le Salon des utilitaires ne regroupera donc plus que des véhicules destinés aux transports de marchandises. Malgré tout, malgré l'amputation d'un secteur très important, ce 10e Salon des utilitaires, placé sous le thème «Le transport routier l'emporte», devrait susciter un très vif intérêt. Les organisateurs ont d'ailleurs fait le plein. Ils ont même dû refuser quelques demandes. Tous les constructeurs réunis auraient souhaités une surface de 51.300 m². Finalement, 49.450 m² de stands ont pu être attribués. Il s'agit pourtant du plus grand salon du genre mis sur pied.

Durant dix jours, le public pourra découvrir 849 marques de 22 pays, dans les secteurs suivants: véhicules utilitaires lourds et légers, remorques, carrosseries, équipements de garage, accessoires et pièces détachées, grues hydrauliques, ridelles élévatoires, multibennes, littérature et organismes divers de la branche. Le public pourra également admirer plusieurs camions-course ainsi qu'un train routier de 45 mètres de longueur provenant d'Australie. Tout un programme... à ne pas manquer. Michel DÉRUNS

Une diversification réussie

Peugeot 309 GRD

La cote des voitures équipées d'un moteur Diesel est à la hausse. Cette année, en Suisse, près de 6% des véhicules de tourisme ont confirmé la tendance. Peugeot avait quelque chose à prouver. Le constructeur montbéliard a pris la tête plus résolument encore d'un marché-test intéressant.

Dans notre pays, le complément de la gamme 309 s'est d'emblée acquis bien des faveurs. Pas étonnant, parce qu'il y a de quoi convaincre bien des sceptiques. La 309 Diesel est disponible en deux niveaux de finition (GLD et GRD) propulsés par un moteur de 1905 cm³, développant une puissance de 65 CV.

Les caractéristiques dynamiques de la 309 à essence ont donc trouvé un prolongement adéquat. Le confort, la tenue de route, l'insonorisation sont bien là. Tout supplémentaire: une consommation quasi confidentielle.

Pour avoir essayé durant une



quinzaine de jours ce véhicule (GRD) lors de conditions climatiques peu favorables, sur des routes difficiles souvent, nous avons pu apprécier à leur juste valeur les progrès qui ont été réalisés par Peugeot dans le domaine particulier du Diesel.

Vivacité accrue d'abord. Performances générales rehaussées aussi, qui se rapprochent de plus en plus de la version à essence. Précision de la boîte à vitesse, sollicitée fréquemment. Maniabilité appréciée en cycle urbain. Efficacité rassurante d'un comportement routier très loyal. Stabilité en toutes circonstances. Freins très performants.

EN SILENCE

Des garnitures intérieures sous le capot, sur le tablier et sur le plancher, ajoutées à des carénages

sous le moteur et dans le passage des roues ont très sensiblement diminué les émanations sonores qui caractérisaient généralement ce type de véhicules. Légèrement perceptibles encore à bas régime, celles-ci disparaissent complètement dans la 309 GRD dès que le troisième rapport de vitesses a été enclenché.

LE PORTE-MONNAIE

D'un prix raisonnable à l'achat, la 309 GRD devient franchement économique à l'usage. Question de consommation moyenne d'abord. Question de prix du carburant payé dans les pays voisins ensuite. Question de frais d'exploitation enfin.

De plus, l'équipement est riche et complet; la sécurité active et passive sont bien réelles; la finition est bonne, le coffre volumi-

neux, la visibilité optimisée, les espaces de rangement bien pensés. Le tableau de bord est clair, simple, mais rationnel. L'accès aux commandes est aisé. Les passagers sont confortablement installés, le design général plaisant.

Le rapport qualité-prix explique à lui seul l'intérêt croissant manifesté pour ce nouveau modèle.

SOUHAITS

Le constructeur n'est absolument pas en cause. Mais il est indéniable que le ravitaillement en carburant amène de l'eau au moulin des irréductibles opposants au Diesel. Souvent, les colonnes sont placées dans des endroits confidentiels. Par ailleurs, leur propre laisse parfois à désirer. Regrettable, dommageable... et finalement facilement corrigible. Alors, pourquoi pas?

Georges KURTH

Un break moderne et fonctionnel

Fiat Regata Weekend 90 i.e

Lancée il y a maintenant près de trois ans, la Fiat Regata a connu le succès. Malgré tout, le constructeur italien ne s'est pas endormi sur ses lauriers. Ce modèle, depuis sa création, n'a cessé d'être amélioré, de subir d'importantes mises à jour tant au niveau de la ligne, que du confort et de la mécanique. La gamme comporte désormais deux nouvelles motorisations: le 1900 Turbo-diesel et le 1600 «mono-injection», deux motorisations qui concernent à la fois la berline ou le break baptisé «Weekend».

La Fiat Regata Weekend 90 i.e que nous avons testée dernièrement nous a fait très bonne impression. Nous avons tout d'abord été surpris par la finition. Sur ce plan-là, le constructeur transalpin a fait d'énormes progrès. Le tout est désormais soigné. Les différents matériaux employés sont de très bonne qualité. La Regata Weekend peut,



sans discussion aucune, rivaliser avec les autres modèles de sa catégorie.

SPACIEUX

L'habitacle est spacieux, bien conçu, bien insonorisé. Le silence de marche, même à haute vitesse, est du reste étonnant. Cinq adultes peuvent aisément prendre place à bord de ce véhicule. Le confort est garanti. Ce break a indéniablement les qualités d'une «routière».

Le tableau de bord est sobre mais très bien structuré. Tous les instruments sont à portée de main du conducteur qui ne risque pas de voir son attention détournée par telle ou telle manoeuvre. Le constructeur italien a aussi aménagé de nombreux endroits où l'on peut ranger des petits objets. La Fiat Regata Weekend offre

aussi en option les lève-glaces électriques à l'avant ainsi que le toit ouvrant.

INNOVATIONS

Ce break apporte aussi quelques innovations. Le coffre est incontestablement très intéressant, très appréciable. En position dite normale, le volume de chargement est de 724 litres. Il se monte à 1400 litres dès que l'on rabat la banquette arrière.

Le hayon arrière à l'avantage de s'ouvrir en deux parties. Il constitue une nouveauté qui n'est pas à négliger. La partie inférieure, avec pare-chocs incorporés, est en effet rabattable. Elle supporte un poids de 150 kilos. En prolongeant le plan de charge, elle facilite ainsi énormément l'accès.

MOTEUR PERFORMANT

Sur le plan de la motorisation, il n'y a rien à redire non plus. Le «moulin», compte tenu de sa cylindrée, est performant. On regrettera simplement qu'il lui faille, à froid, quelques kilomètres pour donner sa pleine puissance. Quant à la consommation moyenne, elle est inférieure à 9 litres pour 100 kilomètres.

La tenue de route, même à pleine charge, peut être taxée d'excellente.

Dans sa catégorie, la Fiat Regata Weekend se place incontestablement en bonne position. Elle représente un véhicule idéal pour la famille et les loisirs. Elle constitue aussi un confortable instrument de travail. Bref, des qualités, elle en a. A n'en pas douter. Michel DÉRUNS

Fiche technique

Marque: FIAT
Modèle: Regata Week-end 90 i.e
Transmission: traction avant, boîte à cinq vitesses
Moteur: deux arbres à cames en tête
Cylindrée: 1584 cm³
Puissance: 90 ch-DIN
Portes: 5
Poids en ordre de marche: 1035 kg
Réservoir d'essence: 55 litres
Vitesse maximale: 180 km/h
Consommation moyenne: 8,7 l/100 km
Freins: disques ventilés à l'avant, tambours à l'arrière
Longueur: 4,267 mètres
Prix: Fr. 20 650.-